LE CONGRÈS DE BERLIN

I

LA GUERRE ET LES PRÉLIMINAIRES DU CONGRÈS

I

Le 31 janvier 1878, au moment où l'armistice signé à Andri-
le mettait fin à la guerre entre la Russie et la Turquie, il y
t neuf mois (23 avril 1877) que le chargé d'affaires russe,
de Nélidoff, avait quitté Constantinople après avoir fait
naître à la Porte la rupture des relations diplomatiques et
le tsar Alexandre, dans un manifeste à son peuple, avait fait
naître la décision prise par lui d'entrer en guerre avec la
quie « pour arriver à l'amélioration de l'existence des chré-
s d'Orient. »

Le grand-duc Nicolas, nommé commandant en chef des
pes russes, disait, dans son ordre du jour aux troupes,
avril) :

> ous sommes appelés à exécuter la volonté du souverain et le saint legs
> s pères. Ce n'est pas pour des conquêtes que nous marchons, c'est pour
> dre nos frères insultés et opprimés, pour défendre la loi du Christ...

onc, une nouvelle croisade, la guerre sainte?... Pas tout à
Le prince Gortschakoff, dans une circulaire aux puissances
avril), avait cru devoir parler, lui, le langage de la poli-
réaliste :

> s négociations ayant échoué, il ne reste plus d'autre alternative que
> ser prolonger l'état de choses que les puissances ont déclaré incom-

patible avec leurs *intérêts* et avec *ceux de l'Europe*, ou bien de chercher, par coercition, ce que les efforts unanimes des cabinets n'ont pu obtenir de la Porte, par persuasion... L'empereur de Russie entreprendra donc, seul, ce qu'il avait convié les puissances à faire avec lui. En assumant cette tâche, il remplit un devoir qui lui est imposé par les *intérêts de la Russie*, dont le développement pacifique est entravé par les troubles permanens en Orient.

Les *intérêts de la Russie.* Que cachait cette formule? Ne s'offrait-elle pas aux questions indiscrètes des puissances, elles aussi *intéressées?*

La Russie, au moment où elle déclarait la guerre, était dans une position difficile; peu sûre de ses propres intentions, elle avançait bravement, mais témérairement, sur un sol qu'elle sentait miné. En fait, il y avait dualité dans les vues russes: dualité sur le principe même de la guerre, guerre de religion ou guerre d'intérêt; dualité sur l'objectif de la guerre: — « Votre objectif est Constantinople, » avait dit le Tsar au grand-duc Nicolas; — « N'ayez crainte pour Constantinople, » avait-on répété aux puissances; dualité au sujet de la clientèle dont on prenait les intérêts dans les Balkans, coreligionnaires ou cousins, orthodoxes ou slaves; il y avait dualité, enfin, dans la haute direction gouvernementale et dans les influences qui s'exerçaient autour du Tsar: les uns résolus à la lutte à outrance et décidés à effacer la Turquie de la carte de l'Europe; les autres, enclins à se modérer selon les nécessités des circonstances; ces deux tendances se résumant en deux noms: Ignatieff, Gortschakoff.

Gortschakoff qui, par sa position même, serrait le problème de plus près, se préoccupait particulièrement des données internationales non moins obscures et incertaines que les dispositions intimes et, comme on dit, l'état d'âme de son propre pays. La première de ces difficultés était d'apprécier la portée réelle de cette combinaison avec laquelle on avait, depuis des années, leurré le monde et dont on s'était leurré soi-même: la prétendue « alliance des trois empereurs. » Que valait-elle, en réalité? Gortschakoff ne pouvait plus s'y tromper, puisque Bismarck s'était expliqué avec une franchise un peu rude, dès le mois d'octobre 1876: obligé de choisir entre la Russie et l'Autriche, parlant à la Russie elle-même, il s'était prononcé pour l'Autriche. Sans illusion donc, il fallait se servir, pourtant, de cette arme brisée, faire blanc de cette épée, l'agiter devant l'Europe, laisser

croire à la force que lui attribuait l'opinion quand, soi-même, on n'y croyait plus. Si l'Europe, si la Turquie, si l'Angleterre eussent connu la vérité sur cette explication « confidentielle » entre les deux grands empires, quel encouragement pour la Turquie, pour l'Angleterre, pour l'Europe ! Était-on si sûr qu'elles l'ignorassent ? Les secrets des chancelleries ont parfois intérêt à se faire surprendre.

L'Angleterre menait le branle contre la Russie. Sur son hostilité déclarée, on savait du moins à quoi s'en tenir... Eh bien ! non; ici encore il y avait de l'incertitude. Et cela aussi troublait le jeu. On n'ignorait pas, qu'à Constantinople, M. Layard était des conseillers intimes du sultan. L'or anglais, l'appui moral, le concours diplomatique de l'Angleterre ne feraient pas défaut à la Turquie; le cabinet de Londres était minutieux et pointilleux dans le détail de la tractation diplomatique ; il créerait mille embarras à la Russie. Mais irait-il au delà? Jouerait-il la partie décisive ?

L'Angleterre elle-même ne paraissait pas savoir exactement ce qu'elle voulait. La campagne de M. Gladstone sur les « atrocités bulgares » avait porté. Il y avait des dissentimens dans le Cabinet ; au su et au vu du monde entier, un mouvement passionné, dans l'opinion publique et dans la presse, remuait les entrailles du peuple anglais et le portait à sacrifier des intérêts discutables et discutés à « l'amélioration du sort des chrétientés d'Orient. » Jusqu'où irait ce mouvement, dans quel sens l'opinion anglaise se prononcerait-elle, finalement? Les plus profonds calculs pouvaient être modifiés par une saute de vent chez ce peuple impressionnable, imaginatif, mais toujours redoutable parce qu'il est toujours courageux.

Et pouvait-on, d'autre part, ne tenir aucun compte de l'opinion publique universelle qui s'affirmait anti-russe ? Les entreprises moscovites étaient passées au crible et discutées aigrement. Éternels trouble-fête de l'Europe, une fois de plus, les Slaves portaient atteinte à l'équilibre, à la paix dont on avait tant besoin ! Un vieux levain de polonisme fermente toujours dans les salles de rédaction et dans les cercles. L'opinion allemande n'était pas favorable. M. Klaczko, M. Cucheval-Clarigny, à la *Revue des Deux Mondes*, posaient des questions gênantes. Ce n'étaient que des pointes; mais ces pointes piquaient l'âme chatouilleuse du prince Gortschakoff. Il aimait à être loué.

L'Europe lui était un théâtre. Outre les susceptibilités de l'amour-propre, son expérience ne négligeait pas cette autorité de l'opinion qui pèse, au jour des marchandages et des règlemens.

Il y avait un autre sujet d'inquiétude plus immédiat encore: c'était la difficulté même de la campagne. La Turquie n'était pas une quantité négligeable : il est vrai que, de Constantinople, le général Ignatieff n'avait cessé de décréter l'impuissance de cet empire et d'annoncer sa chute au premier choc; il est vrai que les généraux turcs n'avaient pu venir à bout des insurrections en Albanie, en Bosnie, en Herzégovine, en Bulgarie, et qu'ils avaient eu quelque peine à mettre à mal cette infime Serbie. Mais le Turc est bon soldat; pour sa croyance et pour son existence nationale, il se battrait en désespéré; la flotte turque était puissante; elle commandait la Mer-Noire et le bas Danube, rendant, par mer, toute communication impossible; la double ligne de défense du Danube et des Balkans, appuyée sur les fortifications du fameux quadrilatère, avait formé, de tout temps, un boulevard presque infranchissable pour les armées venant du Nord.

Par-dessus tout, la Russie était obligée de diviser ses forces. L'Autriche-Hongrie, spectatrice silencieuse du duel, ne se réservait-elle pas d'intervenir brusquement, soit en cas de victoire, soit en cas de défaite? Une campagne offensive, avec une armée comme l'armée austro-hongroise et un peuple comme le peuple hongrois sur le flanc, grave imprudence! Le grand-duc Nicolas réclamait une attaque rapide et décisive de toutes les forces russes sur le front principal, c'est-à-dire sur le Danube et sur le Balkan; on l'avait laissé dire; on ne lui avait accordé que quatre corps et on avait maintenu la fleur des troupes russes en observation sur la frontière occidentale.

Quelles que fussent l'ardeur avec laquelle la nation tout entière répondait à l'appel du tsar, la qualité du soldat russe et la valeur des officiers, on n'était pas entièrement rassuré sur le mérite des chefs; on était très préoccupé de la question financière, au sujet de laquelle on sentait la banque européenne froide et exigeante. On avait trouvé des difficultés, dès la première heure de la mobilisation, pour les approvisionnemens, les ravitaillemens; je ne sais quel désordre latent, endémique aux bureaucraties militaires, accru encore par l'infidélité trop notoire

de nombreux agens et par la nonchalance traditionnelle du *Nitchevo*.

Ces causes de faiblesse n'échappaient ni au gouvernement russe, ni à ses adversaires; par une suite fatale, elles en produisaient d'autres, qui devaient compromettre le développement et le résultat de la campagne. Jamais géant, debout pour la bataille, au moment où il pousse son cri de guerre, ne fut surpris et ligoté dans son élan, comme le fut le colosse russe, avant même qu'il eût pu faire un pas vers les Balkans.

Ce fut l'Angleterre qui se chargea de l'opération. La diplomatie anglaise était dirigée par lord Derby. L'esprit un peu lourd de ce ministre, son imagination lente et tatillonne, était juste à l'opposé du caractère pétulant et du génie ardent de Disraëli; mais sa manière précautionneuse présentait aussi des avantages. Car, malgré son poids, il se retournait parfois plus vite qu'on ne l'eût cru et saisissait les occasions favorables avec une certaine prestesse dont on ne se méfiait pas. On le vit bien, quand, dès le début de la campagne, il gagna une première manche par le procédé le plus simple: une initiative loyale à l'heure opportune.

Le Tsar avait à peine publié son manifeste, « ce mélancolique document, » comme le baptisa immédiatement le *Standard*, que lord Derby, en même temps qu'il proclamait la neutralité britannique, expliquait publiquement l'attitude du cabinet de Londres :

> Je déclare, dit-il aux Lords, le 7 mai, que la Russie a pris sur elle la plus grave responsabilité en allumant l'incendie. Les intérêts de l'Europe, les intérêts de l'Angleterre, les intérêts de l'Orient sont atteints... L'Angleterre restera neutre ; mais elle s'efforcera de *localiser* et d'*atténuer* la guerre.

C'était tout un programme. Lord Derby déclara, bientôt après, avec non moins de franchise :

> Si une intervention doit se produire, il vaut mieux attendre que les adversaires se soient épuisés par la guerre... Nous ne sommes plus en 1853. Le cabinet britannique a beau chercher ; il n'a pas d'alliés, *du moins pour le moment*. La France restera absolument neutre, l'Autriche est bien incertaine. L'Italie manifeste des tendances moscovites, et l'Allemagne *se réserve*.

Ces sages aperçus inspiraient confiance à Saint-Pétersbourg ; on était enchanté d'avoir affaire à un adversaire si modéré. La

neutralité anglaise déciderait, croyait-on, de la neutralité austro-hongroise; on ne demandait pas mieux que de s'entendre avec lord Derby et de faciliter sa tâche : il faut savoir payer de retour les gens raisonnables.

Près de lord Derby, il y avait un ambassadeur russe qui subissait, comme la plupart des diplomates accrédités à Londres, l'influence de l'astre anglais; cet ambassadeur avait la confiance du Tsar, l'amitié du prince de Bismarck et l'estime du gouvernement britannique : c'était le comte Pierre Schouwaloff (1). La conversation s'engagea, grâce à lui. Ce fut une suite à la circulaire du prince Gortschakoff. Lord Derby pensait que la neutralité de l'Angleterre lui permettait de s'expliquer catégoriquement au sujet de cette circulaire. Il la blâma franchement, se saisit du mot *intérêts*. On prétendait défendre *les intérêts de l'Europe ;* mais l'Angleterre fait partie de l'Europe. On invoque les *intérêts de la Russie;* mais il y a aussi les « intérêts » de l'Angleterre, et l'Angleterre n'entend pas qu'on les oublie, ni qu'on les connaisse mieux qu'elle-même. Donc, au nom des intérêts de l'Europe, au nom des intérêts de l'Angleterre, le cabinet anglais garde son entière liberté d'action ; la décision du gouvernement russe n'est de nature à obtenir ni son concours, ni son approbation.

La plate-forme de la discussion était un peu étroite. Mieux eût valu (et on devait plus tard faire grief à lord Derby de n'y avoir pas songé), mieux eût valu s'appuyer sur les traités, le traité de Paris, la convention de Londres. Mais lord Derby tâtait le terrain. S'il craignait d'invoquer « les traités, » c'est que leur application intégrale eût été pleine de périls. Il se borna donc à parler *intérêts :* intérêts européens, intérêts anglais.

Cette modération relative fut agréable à Saint-Pétersbourg. On crut probablement qu'on pourrait, par quelques concessions, tenir l'Angleterre en dehors d'une coalition toujours menaçante, et on lui demanda de préciser ce qu'elle entendait par les « intérêts anglais... » Si bien, qu'entre le ministre conciliant et l'am-

(1) Grâce à la parfaite obligeance de M. A. Raffalovich, j'ai eu communication des *Souvenirs inédits* du comte P. Schouwaloff sur le Congrès de Berlin. Les extraits que j'ai pu citer permettront aux lecteurs d'apprécier l'intérêt de ce document. Mais l'ambassadeur n'a pas cru devoir embrasser, dans son récit, la partie de la négociation antérieure à la guerre, et qui, pourtant, a été la véritable racine du Congrès.

bassadeur empressé, un accord s'établit, dont le résultat fut consigné dans les deux offices du 6 mai et du 30 mai 1877, qui créèrent, après la déclaration de guerre, — mais avant qu'un seul coup de canon fût tiré, — une situation de droit et de fait des plus singulières. On instituait, entre la Russie et la Turquie, un état de guerre « conventionnelle, » à champ d'action restreint et à responsabilité limitée.

De même que Gortschakoff *voulait ignorer* ce qui se passait à Berlin, de même il *voulait ignorer* les conséquences des engagemens pris à l'égard de l'Angleterre. Les événemens, les victoires russes, le hasard arrangeraient tout.

Voici le résumé de l'accord Schouwaloff-Derby : la Russie s'engage à ne porter la guerre ni sur le *canal de Suez,* ni en *Égypte,* quoique ces régions fassent partie de l'Empire ottoman. Le Tsar renouvelle sa déclaration que la conquête de *Constantinople* n'entre pas dans ses desseins : « Son gouvernement reconnaît que, quoi qu'il arrive, l'avenir de Constantinople est une question d'intérêt général que ne saurait être résolue que d'un commun accord ; si la possession de cette ville venait à être mise en question, on ne saurait consentir à ce qu'elle appartînt à l'une ou à l'autre des grandes puissances européennes. » — « La *question des détroits* sera également résolue au moyen d'une entente générale. » — Lord Derby ayant fait allusion à d'autres « intérêts britanniques, » tels que le *golfe Persique* et la *route de l'Inde*, le cabinet impérial affirme « qu'il n'étendra pas la guerre au delà de ce qui est nécessaire pour atteindre le but hautement et nettement avoué qui a déterminé l'Empereur à prendre les armes. Il respectera les intérêts anglais signalés par lord Derby, autant que l'Angleterre restera neutre. » On se taisait sur les « intérêts russes, » et, en ce qui concernait l'objectif de la guerre, on se contentait de cette phrase :

> Le but de la guerre ne saurait être atteint aussi longtemps que les populations chrétiennes de la Turquie ne seront pas placées dans une situation dans laquelle leur vie et leur sécurité soient efficacement garanties contre les abus intolérables de l'administration turque.

Gortschakoff espère se tirer d'embarras par des finesses de rédaction. Mais, dans la réalité des choses, la Russie, prise entre la convention de Reichstadt, signée antérieurement, avec l'Aut

triche-Hongrie (1), et l'arrangement Derby-Schouwaloff, rejetée du Balkan occidental par la volonté des puissances germaniques, cernée dans le Balkan oriental par les prétentions roumaines, serbes et grecques, mise en surveillance en Asie, en Égypte, à Constantinople, par l'Angleterre et par l'Europe, les mains liées et le pied pris, — la Russie aborde la guerre dans des conditions détestables : on pouvait prévoir, dès lors, que le bénéfice de la partie lui échapperait, à supposer qu'elle la gagnât.

Même dans les Balkans, le « Tsar libérateur » ne trouvait pas les concours chaleureux sur lesquels il eût cru pouvoir compter. Chacun avait ses plans, ses projets, ses « intérêts. » Entre la Russie et la Turquie, une ceinture de principautés à demi autonomes formait un tampon de situations acquises et d'ambitions particulières. Pour entrer en contact avec la Turquie (puisqu'on ne pouvait pas prendre le chemin de la mer), il fallait passer soit par la Serbie, soit par la Roumanie. Par la Serbie, l'Autriche avait bloqué la voie; celle de la Roumanie était donc la seule.

La Roumanie était encore, d'après les traités, sous la suzeraineté des Sultans. Légalement, elle devait prendre les armes pour la Turquie. Mais, si elle le faisait, c'étaient son territoire et sa population qui subiraient les horreurs de la guerre. Restait-elle neutre? Elle s'exposait au même péril, sans profit éventuel, dans le cas probable d'une défaite turque.

La Roumanie, — ou plutôt comme on les appelait alors, officiellement, les principautés unies de Moldo-Valachie, — avait à sa tête le prince Charles de Hohenzollern, qui l'avait conduite avec une habileté et une patience remarquables de 1866 à 1876. Ce prince, fidèle d'abord à sa famille, n'avait jamais oublié, comme il le dit lui-même, « qu'il était aux avant-postes de la pénétration germanique en Orient (2); » conformément aux

(1) Dès juillet 1876, l'entente de Reichstadt était intervenue, en vue de la guerre, entre les empereurs de Russie et d'Autriche. L'Autriche s'engageait à rester neutre ; mais la Russie abandonnait la Serbie et laissait à l'Autriche-Hongrie la faculté d'occuper, le cas échéant, la Bosnie et l'Herzégovine. Bismarck se plaint, dans ses *Souvenirs*, que l'Allemagne ait été « exclue de l'entente ; » mais c'est un grief qu'il se ménage contre la Russie ; car, en réalité, par Andrassy, il tenait tous les fils. Bismarck ajoute : « C'est cette convention, et non le Congrès de Berlin, qui est, pour l'Autriche, la base de la possession de la Bosnie et Herzégovine. »

(2) Lettre adressée par le prince Carol au roi Guillaume, au moment où celui-ci est proclamé empereur : « ... Je suis ici, seul, à un extrême avant-poste, comme

exemples de sa race, il s'était appliqué à créer une armée et il attendait les événemens.

La Roumanie fit appel aux puissances, demandant leurs conseils et même une garantie de neutralité; au fond, le prince Charles était résolu à prendre part à la guerre aux côtés de la Russie, mais il eût voulu vendre son concours le plus cher possible. Berlin, qui donne le ton, répondit : « que chacun se préserve comme il sait et croit le mieux (1). » D'autres y mirent plus de formes; mais la pensée était semblable partout. La Roumanie se trouva donc abandonnée à elle-même. La Russie demandait *impérieusement* le passage pour ses troupes à travers la principauté. Dès le mois de septembre, Jean Bratiano, envoyé en mission auprès du Tsar, n'avait pas dénié le passage, mais il avait prétendu poser ses conditions. La Roumanie eût voulu, pour prix de son concours, s'assurer de la Bessarabie et obtenir un agrandissement vers la Bulgarie. Entre le prince Gortschakoff et Jean Bratiano, le dialogue fut vif; Gortschakoff s'écria : — « Vous n'avez pas de conditions à nous poser; sinon, la Russie, s'en référant aux traités en vertu desquels la Moldavie et la Valachie font parties intégrantes de l'Empire ottoman, envahira ces provinces sans autres formes. » — « Fort bien, riposta froidement Bratiano. Nous nous opposerions alors, par la force, à l'entrée des Russes sur le territoire roumain (2)... »

Vaines menaces ! La Roumanie n'avait pas le choix. Elle dut céder. Une convention du 16 avril 1877 régla les conditions du passage; quant à la question de savoir si elle prendrait part à la guerre, elle se réservait encore.

Il y a quelque chose d'émouvant dans la situation de ce petit et vaillant peuple qui, à peine né, se retourne entre l'enclume et le marteau. Il n'ose même pas débattre les conditions de son

la sentinelle de la frontière contre l'Orient... Cependant, je ne suis ni si éloigné, ni si fatigué que je ne puisse, à pleine poitrine, m'associer à ce cri d'allégresse : Vive l'empereur allemand ! » Jehan de Witte, *Quinze ans d'histoire* (1866-1881), d'après les *Mémoires du roi de Roumanie*, Plon, 1905 (p. 204).

(1) Sous main, et par l'intermédiaire du kronprinz, Bismarck donna au prince des conseils plus effectifs « par intérêt personnel pour Son Altesse. » (*Ibid.*, p. 270) : « Ne pas s'opposer sérieusement aux exigences de la Russie, invoquer un devoir vis-à-vis de la Porte au point de vue des convenances et céder ensuite à la force... La question du passage des armées russes doit être régularisée préalablement par un traité... Mais rien ne presse. » Or, cela pressait, et le retard fut une faute. Voyez, aussi, *Mémoires* du prince de Hohenlohe (t. II, p. 214).

(2) *Quinze ans d'histoire*, p. 267.

concours éventuel avec le grand patron qui impose son amitié redoutable ; il n'ose pas lui demander de faire, d'avance, le partage des bénéfices, en cas de victoire commune. On craint que le lion ne traite en lion. Ce tourment se retrouve, malgré la froideur habituelle des documens diplomatiques, dans la circulaire de M. Kogalniceano, datée du 3 mai 1877 :

Quand l'Europe ne consulte que ses intérêts, quand on dit à la Roumanie : *Lasciate ogni speranza*, notre pays doit subir la force majeure et ne prendre conseil que de la terrible situation dans laquelle il est poussé contre sa volonté.

Ce langage anxieux étonnait la Russie; elle croyait y discerner l'indice d'une « ingratitude » naissante chez les peuples balkaniques.

La Serbie n'avait jamais consulté que ses ambitions ; n'écoutant aucun avis, elle s'était jetée follement dans la bagarre et avait déchaîné les événemens. Maintenant, battue et mécontente, elle boudait, repliée sur elle-même. Le prince Milan était à la fois encombrant et inconsidéré. Le manifeste du Tsar, en avril 1877, avait informé la Serbie qu'elle était mise de côté; on l'avait sacrifiée, dès Reichstadt, aux exigences de l'Autriche-Hongrie. Le grand projet d'un Empire serbe s'évanouissait. Ce n'était pas encore de ce côté qu'on trouverait de l'enthousiasme, ni des élans généreux.

Tout autre chose du Monténégro. Il était le Benjamin de la famille, le plus éloigné, le plus exposé et le plus aimé de tous les frères slaves. Sa forte situation dans les montagnes, avec accès sur l'Adriatique, permettant de prendre à revers toute la péninsule et faisant arche de pont vers les mers occidentales, donnait une valeur inappréciable à son dévouement. Mais il était si petit, si faible, surveillé et ligotté de si près par l'inquiétude autrichienne, qu'il devenait plutôt un embarras qu'un secours. Du moins, avec celui-là, c'était à la vie, à la mort. On comptait sur lui et on ne l'abandonnerait pas.

Il y avait, à l'extrémité de la péninsule, un autre « client » en bien mauvaise posture, c'était la Grèce. La Grèce était née à Navarin. La Grèce était en droit de rappeler aux grandes puissances de l'Europe « le rôle, qu'à son berceau, elles lui avaient réservé en Orient (1). » Elle s'inscrivait, au premier rang, parmi

(1) Déclaration de M. Tricoupis, du 4 septembre 1877.

les héritiers de l' « homme malade. » Elle représentait la cause la plus sympathique, la plus célébrée, la plus chère au cœur de la civilisation occidentale, la cause de l'hellénisme. Donc, en cette crise imminente, elle se lèverait... Non ! Elle resta immobile presque jusqu'à la fin de la guerre.

La Grèce était plus frappée encore que la Serbie : un frère de religion, sinon de race, lui était né qui, subitement grandi et gros garçon, menaçait la part qu'elle s'était attribuée : c'était, parmi les Slaves, cet ignoré d'hier, le Bulgare. Les tsars avaient déjà notifié, à diverses reprises, à la Grèce qu'elle eût à se pourvoir ailleurs : on ne voulait pas d'elle à Constantinople et, même si elle se contentait de Salonique, on ne voulait pas d'elle à Salonique. Après des espoirs si vastes et si longtemps caressés, c'était un réveil affreux. Les Grecs ne sont pas très nombreux dans l'Empire turc, mais ils occupent les ports, les villes, les situations élevées, la fortune. L'hellénisme est plein d'ardeur et de zèle, il est animé d'un esprit de propagande et de sacrifices qui reste, malgré tant de traverses, un des spectacles d'énergie les plus réconfortans de l'histoire.

La Grèce, à l'étroit sur le continent, voudrait élargir et consolider son assiette ; la Grèce, fille de la mer, voudrait régner du moins sur l'Archipel, sur les îles, sur les ports où la vie hellène a survécu sous la domination ottomane. Mais elle est faible, mal bâtie, pauvre, médiocrement administrée; elle n'a trouvé ni son Cavour, ni son Victor-Emmanuel. Elle est à la merci d'un coup de main par mer. Elle réclame ou convoite des points stratégiques d'une importance décisive et elle ne serait pas de force à les défendre. Qu'on lui livre la Crète : saurait-elle garder la Sude?

Dans la crise de 1877-78, la Grèce, délaissée par la Russie, s'était retournée timidement vers les puissances occidentales, et notamment vers l'Angleterre. Celle-ci la réservait comme une carte à jouer dans la partie finale.

Restaient les Bulgares ! Ce peuple slave était si complètement abattu depuis des siècles que, malgré la grande étendue de territoire qu'il occupe, il était oublié. Quand, en quittant l'Europe, on arrivait à Sofia, on trouvait des gens vêtus à la turque, coiffés du turban ou du fez, et l'on saluait l'Orient. On ne savait guère que ces populations fussent chrétiennes et européennes. Accablées sous le joug, leur instinct national a survécu; elles

ont été réveillées par l'excès même des maux qu'elles enduraient. Un exode de populations musulmanes en Bulgarie (Tartares et Circassiens), ordonné par le gouvernement turc après la guerre de Crimée (1860), accrut encore les souffrances séculaires et, à partir de 1868, il y eut, dans ces provinces, situées sur le Balkan et qui commandent Constantinople, un mouvement insurrectionnel à l'état chronique, qui fut, avec les affaires de Bosnie et d'Herzégovine, l'origine des événemens de 1877.

On cherchait encore « le Bulgare, » en 1875. La nouvelle des massacres, qui tentèrent d'étouffer dans le sang la révolte, apprit à l'Europe que ce peuple vivait, puisqu'il souffrait. La Russie avait entendu la voix des frères accablés. Cette population, nombreuse, dévouée et brave, était de taille et de volonté à devenir le fer et la pointe de la lance slave vers Constantinople. Le pacte fut vite conclu : les cœurs s'entendirent. Et l'Europe, — au moment où la voix de Gladstone s'élevait, — reçut le manifeste du 14 août 1876, « présenté par la nation bulgare aux grandes puissances de l'Europe, protectrices des peuples d'Orient. »

Dans ce manifeste, la nationalité bulgare se peignait elle-même :

Il existe, dans la Turquie d'Europe, un peuple infortuné répandu en grand nombre des deux côtés des Balkans... Peuple laborieux et paisible s'il en fut jamais, les Bulgares n'arrosent de leur sueur, depuis cinq siècles, la terre qu'ils cultivent qu'au profit presque exclusif de leurs oppresseurs... Les prétendues réformes turques n'ont jamais été qu'une amère dérision...

Quant aux événemens qui avaient illustré si affreusement la Bulgarie, ils n'étaient que trop réels, malgré les doutes professés d'abord par l'ambassade et le gouvernement britanniques. L'enquête poursuivie impartialement, par M. Baring, ne laissait plus de doute :

Les chiffres de quinze à vingt mille victimes et de plus de cent villages détruits ne paraissent pas exagérés (1) !...

La véritable cause de ces abominations, tolérées et ordonnées peut-être par le gouvernement turc, était dans le progrès récent de la Bulgarie, suscité par une aube d'espérance :

(1) *Livre jaune*, sous la date du 24 juillet.

Grâce à leurs habitudes laborieuses et morales, écrit l'ambassadeur de France à Constantinople, les populations chrétiennes des Balkans allaient grandissant en richesse et en instruction ; par la force des choses, elles gagnent, chaque jour, du terrain sur les musulmans. C'est à ce progrès si naturel et si légitime que certains patriotes mahométans entendent mettre un terme par le massacre et l'incendie.

Le Bulgare est appliqué, rude, obstiné. Excellent cultivateur, il fait rendre, aux riches plaines qu'il habite, des moissons abondantes et nourrit de nombreux bestiaux. Il sait réfléchir, il sait lire, il sait se battre : nation de paysans, d'instituteurs et de soldats. Ceux qui parlaient en son nom ne croyaient pas exagérer la grandeur de ses futures destinées en les inscrivant en ces termes, dans le manifeste que leur servitude datait encore de Constantinople :

Le peuple bulgare, confiant dans ses traditions, sa position géographique, son importance numérique, ses qualités de peuple agricole et industriel, possède tous les élémens voulus pour marcher dans la voie du progrès et de la civilisation... Il demande sa pleine autonomie avec un gouvernement national, garanti par les grandes puissances protectrices des chrétiens d'Orient... L'autonomie du peuple bulgare, dans ces conditions, pourrait seule le rendre capable de devenir, par ses propres lois et par ses propres forces, l'un des agens les plus actifs et les plus persévérans du progrès et de la civilisation dans l'Europe orientale.

Telle était la cause nouvelle que la Russie allait prendre en mains, dans les Balkans, au détriment des autres peuples qu'elle avait soutenus d'abord. Les Roumains, les Serbes, les Grecs, étaient des coreligionnaires, ils n'étaient pas tous des cousins !

Dans une situation si complexe, soit de l'Europe, soit des deux adversaires qui se mesuraient du regard, soit des populations intéressées, le rôle d'une puissance tierce, neutre et impartiale, pouvait devenir considérable. Ce rôle eût appartenu à la France. Mais la France se renfermait, non seulement dans la plus stricte neutralité, mais dans la plus sévère abstention. Dès la nouvelle de la déclaration de guerre, M. le duc Decazes, interpellé à la Chambre (1er mai 1877), avait défini la politique du gouvernement. Le désir de rassurer le pays sur l'extension possible du conflit s'était manifesté dans la seule phrase un peu significative de l'exposé ministériel :

La déclaration que je viens de faire, disait M. le duc Decazes, acquerra d'autant plus de valeur à vos yeux si vous voulez bien remarquer que les puissances *qui nous avoisinent* partagent avec nous le privilège de n'être engagées dans les événemens actuels par aucun intérêt direct.

La correspondance du duc Decazes établit, de la façon la plus claire, que la crainte d'une complication franco-allemande était son souci constant, son unique affaire dans ces grandes affaires (1).

Le prince de Bismarck le savait. Cependant, il craignait toujours de voir la diplomatie française s'enhardir et tenter de faire ce qu'il eût fait lui-même à sa place, soit lier partie avec la Russie, soit préparer une action commune et résolue des puissances occidentales avec l'Autriche. L'une ou l'autre combinaison eût arraché la France à son isolement, l'eût, par conséquent, libérée de ses craintes, et lui eût rendu un rôle et des alliés, en forçant l'Allemagne à se prononcer soit pour la Russie, mais contre l'Autriche, soit contre la Russie, mais, alors, à la remorque des puissances occidentales. Peut-être encore eût-il préféré faire valoir ses services, alternativement, auprès des deux groupes. En tout cas, il eût agi.

Tant que dura la guerre, le prince de Bismarck fut en proie à ce « cauchemar. » C'est ce qui explique sa nervosité, ses coups de sonde fréquens, son travail auprès des partis en France et cette humeur maussade qu'il cachait, le plus souvent, dans ses propriétés du Lauenbourg (2).

(1) S'il était besoin de prouver le jeu joué par Bismarck pour entretenir ce sentiment, il suffirait de citer les nombreux passages des *Mémoires* du prince de Hohenlohe : « 6 mars 1877. — Ignatieff déclare avoir trouvé ici (à Paris) de grandes inquiétudes relativement à l'Allemagne. Les indiscrétions d'Ignatieff relativement aux soupçons de Bismarck, qui pensait que la France s'armait contre l'Allemagne, ont effrayé le duc Decazes et celui-ci proteste contre toute intervention belliqueuse de la France... » — 19 mars 1877 (à Berlin) « Je me suis rendu chez Bismarck et j'y entendis des choses auxquelles je ne m'attendais pas. Le motif pour lequel *on ne veut pas* que je peigne les choses d'une façon pacifique est celui-ci :... Il n'y a pas moyen de décider l'Empereur à envoyer de la cavalerie dans les provinces frontières. Il a peur d'effrayer les Français ; l'influence de l'Impératrice augmente toujours, et Gontaut est derrière elle. . » (T. II, p. 209 et suiv.)

(2) Dans un entretien avec M. d'Oubril, le prince de Bismarck peint ses sentimens intérieurs par le détail avec lequel il énumère ses griefs vrais ou imaginaires contre la politique française. Il se plaint de la faveur du général Le Flô auprès de l'empereur Alexandre : — « Je pourrais vous citer la situation exceptionnelle de cet ambassadeur qui a pu dire à l'Empereur, au cercle du 1[er] janvier, assez haut pour être entendu de ses voisins, que « la crise actuelle se produisait, pour la France, deux ans trop tôt. » A quoi Sa Majesté a répondu : — » C'est vrai, et pour nous aussi. » Quelque temps après, il chercha à jeter les bases d'une en-

Tout le monde sentait que l'Allemagne était d'accord avec l'Autriche ; mais les dessous d'une intrigue si complexe échappaient. La diplomatie anglaise elle-même, toujours si attentive et si bien renseignée, n'osait se livrer absolument. Le spectre formidable de « l'alliance des trois empereurs » se dressait encore et obscurcissait tout. Une méfiance réciproque régnait entre les cabinets. Ils se cherchaient sans se trouver.

Au fond, en France, la tendance était à un rapprochement avec l'Angleterre. M. Thiers, nettement anti-russe, n'hésitait pas, quelque temps avant sa mort, à s'en expliquer auprès de ses amis d'outre-Manche : « L'Europe a été inique envers les Turcs, car la justice et le véritable équilibre de la paix universelle est avec eux. On aura fort à regretter l'abandon dans lequel on les a laissés (1). »

Le duc Decazes écrivait, au début d'août, au marquis d'Harcourt, ambassadeur à Londres :

Il est essentiel que tous sachent bien que jamais nous n'avons refusé d'étudier avec l'Angleterre les questions qui s'agitent, que nous avons, au contraire, recherché en toutes occasions cet examen en commun, nous tenant tout naturellement sur la réserve, mais ayant toujours prévenu que la porte était ouverte à toutes les indications, qui ne pouvaient venir de nous, mais auxquelles tout accueil était promis et assuré. Cela doit être dit simplement, ainsi qu'il convient de la part de gens qui ne songent pas à solliciter une alliance, mais qui ont le sentiment très profond que les intérêts des deux pays commandent une étroite entente et qui la désirent, aussi bien par sympathie que par raison.

A Londres, on paraissait répondre à ces sentimens par des sentimens analogues. Le prince de Galles, dont les tendances peu sympathiques à l'Allemagne étaient notoires, venait à

tente anglo-allemande contre la Russie, pour avoir les mains libres du côté de la France. Sur le rapport qui renseigne, à ce sujet, l'empereur Alexandre, celui-ci écrit de sa main : « Cet homme [Bismarck] est décidément fou. »

L'attitude de Bismarck, dans cette crise si grave, était telle que le mot vint plus d'une fois, sur les lèvres de ceux qui le suivaient et qui ne paraissent pas s'être demandé s'il n'y avait pas là, tout simplement, l'effort et la tension du génie. Gontaut-Biron écrit : « Le jour de la fête de Sa Majesté, assis à côté de lui [Bismarck] je remarquai avec étonnement ses yeux toujours noyés et son visage tendu. » L'empereur Guillaume disait : — « Vous savez comme le prince est un homme extraordinaire, difficile, quinteux... » Il déplore tant de bizarrerie : — « Je suis la seule personne, dit l'Empereur, avec qui il se contienne. » (Voyez toute la correspondance de Gontaut-Biron dans *Dernières années*, p. 310 et suiv.)

(1) Lettre à M. Henry Reeve, le 8 août 1877. *Mémorial diplomatique*, année 1877 (p. 591).

Paris et s'employait à les dégager (1); M. Alphonse de Rothschild les appuyait auprès du duc Decazes : rien n'y faisait et rien ne se faisait. Le bruit, semé habilement, d'un rapprochement franco-russe suffisait pour empêcher la confiance; de même, les bruits inverses, à Saint-Pétersbourg.

Entre Londres et Vienne qui, logiquement, eussent dû s'entendre dès le début, un malentendu peu explicable subsistait. Le comte Schouwaloff observe que cet illogisme politique contribua beaucoup à fausser la politique européenne; il l'attribue à l'action personnelle du comte de Beust (2).

Quoi qu'il en soit, la diplomatie était frappée d'une sorte d'impuissance et d'ataxie. On voulait et on ne pouvait pas.

Il est vraiment extraordinaire qu'un homme aussi intelligent et aussi expérimenté que le duc Decazes ait eu en mains le renseignement le plus précis sur la portée de l'entente austro-allemande et que ce document ait été sans effet appréciable sur son action. On lui écrivait de Vienne, *en juin 1877 :*

Le comte Andrassy a exposé, ainsi qu'il suit, les vues et la situation de l'Autriche dans un entretien avec une personne qui possède toute sa confiance : — « Les événemens qui se préparent nous obligent à nous familiariser avec l'idée que la Serbie et la Roumanie seront libres et indépendantes; si ces principautés gardent leur étendue territoriale actuelle, leur liberté et leur indépendance ne nous gêneront pas... Par contre, nous ne pouvons tolérer que la Serbie s'agrandisse à l'Ouest, le Monténégro au Nord. Si les Turcs sont capables de garder la Bosnie et l'Herzégovine, tant mieux; sinon, *nous les prendrons pour nous.* Ces provinces resteront aux Turcs ou elles nous appartiendront. » — « Feriez-vous la guerre pour cela? » — « Oui, sans balancer. » — « La guerre à la Russie? » — « La Russie, officielle s'entend, connaît nos intérêts et les juge légitimes (entente de Reichstadt); nonobstant les *criailleries* éventuelles des panslavistes, elle ne

(1) On traçait, dès 1878, ce portrait, d'une psychologie véritablement prophétique : « Le prince de Galles, c'est l'Angleterre jeune, courageuse, altière, remplaçant l'Angleterre caduque, hésitante, morbide... Le brillant héritier du trône a encore d'autres idées en tête... et qui sont toutes marquées au coin d'une grande méfiance à l'égard de la politique de M. de Bismarck. » (*Mémorial diplomatique,* 1878, p. 184.)

(2) « Je fais mention de cela, dit le comte Schouwaloff, parce que ce désaccord entre l'Autriche-Hongrie et l'Angleterre a eu une grande influence sur toute la marche de la crise orientale. Si Londres et Vienne avaient pu s'entendre dès le commencement, s'ils avaient déclaré qu'ils ne toléreraient pas la guerre, la guerre devenait tout à fait impossible... Je prévoyais que l'entente, qui n'avait pu s'établir de loin, s'établirait à Berlin... » (*Souvenirs inédits.*) Ces nuances sont précieuses pour confirmer l'état de trouble où était plongé le monde diplomatique. Mais il semble bien que le comte P. Schouwaloff n'ait pas tout su au sujet des relations de Vienne et de Londres ou, plutôt, qu'il n'ait pas tout deviné.

nous fera pas la guerre pour nous empêcher d'annexer la Bosnie et l'Herzégovine. » — « Si vous lui permettez d'annexer de son côté la Bulgarie, évidemment. » — « La Russie officielle se déclare désintéressée. Elle n'a tiré l'épée, dit-elle, que pour améliorer le sort des Chrétiens... Elle peut occuper la Bulgarie, l'organiser, y créer une administration indigène. *Mais qu'elle n'y reste pas!* L'indépendance des bouches du Danube est, pour nous, un *dogme*. Si la Russie nous trompe et foule ce dogme aux pieds, nous nous battrons, c'est chose décidée. Notre position militaire nous assure l'avantage. » — « Et la Prusse ? » — « *La Prusse sera pour nous*, et nous pouvons compter, à tout le moins, sur une neutralité bienveillante de sa part. Nous sommes *sûrs* de ses dispositions. » Là gît le secret du calme et de la sérénité avec lesquels le comte Andrassy a laissé se dérouler, jusqu'ici, la question d'Orient.

C'est après avoir lu ce document, qui éclaire et dévoile tout (l'entente austro-allemande, la convention de Reichstadt, etc.); c'est après en avoir souligné lui-même l'intérêt, que le ministre français est repris de ses hésitations et de ses craintes, ne sachant dégager sa ligne de conduite et n'osant faire un pas.

La France pouvait choisir. Elle avait sa richesse, sa force reconstituée, sa clientèle orientale; tout cela pèse. Ce qui était visé, c'était les traités qui avaient été son œuvre. Elle avait qualité soit pour les défendre, soit pour les modifier. L'Allemagne n'avait, pas plus que la France, envie d'une nouvelle guerre, en un temps où, de toute façon, elle eût eu contre elle plus d'un adversaire. Cela laissait à notre diplomatie, même pacifique, une réelle latitude.

Ce n'était ni la compréhension des choses, ni les avertissemens qui manquaient aux ministres français, mais seulement une résolution tranquille et claire. On était en pleine crise du Seize-Mai. L'intérieur attirait tous les regards, allumait toutes les passions. Si le gouvernement tremblait pour le pays, il tremblait aussi pour lui-même, engagé qu'il était dans une aventure si dangereuse, réduit à plaider sa cause devant l'étranger. Pourquoi faut-il que la correspondance privée du duc Decazes, si intéressante et si honorable à tant de points de vue, se ferme sur ce plaidoyer *pro domo* qu'il adresse, en août 1877, à M. de Gontaut-Biron?

N'y a-t-il donc rien à faire pour éclairer les esprits sur ce que nous voulons et faisons pour dissiper ce fatal malentendu qui pèse sur nous? (Il s'agit du Cabinet.) Depuis quatre années, j'ai mis tous mes soins, j'ai consenti à tous les sacrifices, j'ai épuisé la coupe de toutes les amertumes

pour essayer de faire pénétrer à l'étranger une vérité bien éclatante à mes yeux et que j'ai pu prêcher en toute sincérité, à savoir que la France conservatrice était exclusivement dévouée à la politique d'apaisement et de modération, qu'elle abdiquait toute colère et tout ressentiment, qu'elle désavouait toute pensée de revanche et de représailles, qu'elle seule, enfin, pouvait amener la paix générale et qu'elle seule le voulait... Or, il faut bien reconnaître que ces peines sont perdues, que ces sacrifices ont été inutiles et que l'Europe monarchique et conservatrice nous préfère qui? grands dieux! les radicaux!...

M. de Gontaut-Biron était convaincu et n'avait pas besoin d'être endoctriné. Quant au prince de Bismarck, si par quelque indiscrétion de la poste, il prit connaissance de cette lettre, écrite, en somme, à son adresse, il dut s'étonner de ne pas y retrouver le jeu serré de son adversaire de 1875 (1).

II

La guerre avait été déclarée, le 23 avril 1877. Quoique les Russes fussent décidés depuis novembre, ils étaient insuffisamment préparés; mais les Turcs l'étaient moins encore. Les débuts de la campagne avaient été lents, de part et d'autre. La diplomatie aussi s'en mêlait. Le général Le Flô écrivait encore le 7 juin :

L'Empereur et son chancelier souhaitent ardemment pouvoir éviter tout acte militaire et politique qui les conduirait à se heurter contre l'Angleterre et à donner ainsi à une puissance quelconque un sujet ou le moindre prétexte de méfiance. Ils désirent n'être pas mis, par la suite des opérations militaires, dans l'obligation de franchir les Balkans, et ils pensent *qu'une première victoire de l'armée russe, sur la rive droite du Danube, serait, pour les grandes puissances, l'occasion naturelle d'une intervention bienveillante, dont un Congrès devrait être la conséquence immédiate.*

On comptait donc sur un duel au premier sang, avec recours immédiat aux arbitres. Mais les deux campagnes, engagées simultanément, l'une en Europe, et l'autre en Asie, furent fécondes en surprises. En Europe, les Turcs n'avaient opposé

(1) Sur l'embarras profond du duc Decazes et de ses collègues devant l'Europe, rien n'est plus démonstratif que le chapitre premier du livre : *Dernières années de l'ambassade en Allemagne de M. de Gontaut-Biron*, par André Dreux. Voyez, notamment, p. 19, 37, etc. — A titre de contrôle, un passage des *Mémoires* du prince de Hohenlohe (6 septembre 1877) : « Nous parlâmes avec Bismarck des élections en France et le chancelier me dit qu'il lui paraissait nécessaire de faire, pendant la période électorale, quelque chose de menaçant..., etc. » (t. II, p. 220).

aucune résistance sérieuse sur la rive droite du Danube. Les deux armées russes, qui opéraient à 300 kilomètres l'une de l'autre, la première commandée par Zimmermann, sur le bas Danube et la seconde par le grand-duc Nicolas Nicolaïewich, frère de l'Empereur, général en chef, sur le moyen Danube, s'étaient approchés du fleuve et l'avaient franchi sans coup férir, Zimmermann à Galatz et le grand-duc à Zimnitza, près de Sistova.

Au delà du Danube, la chaîne des Balkans est la seule ligne de défense de l'Empire turc. Zimmermann, maintenu par le quadrilatère Varna-Choumla-Routschouk-Silistrie, s'était arrêté. La flotte turque, quoique commandée par un officier anglais, Hobart pacha, qui passait pour habile, avait réduit son rôle à interdire aux Russes l'usage de la mer. La destruction de deux monitors par des torpilleurs russes avait démoralisé le personnel peu marin de la flotte ottomane. Le cours du Danube avait été intercepté par un barrage de torpilles entre Nicopolis et Routschouk.

Le grand-duc Nicolas, ne trouvant aucun obstacle, avait lancé, sous les ordres de Gourko, une avant-garde de 15000 hommes, avec mission de pousser droit devant lui, tant qu'il pourrait; Gourko, plein d'entrain, avait marché par Tirnovo, jusqu'au pied des Balkans. Il s'engage dans la montagne, pénètre dans le col de Khankioï, culbute le seul bataillon turc qui défend le passage, descend les pentes méridionales, s'empare de Kezanlik, le 14 juillet, d'Eski-Sagra, et enfin de l'important défilé de Chipka, en l'attaquant par le Sud. Par cette randonnée surprenante, il est libre de déboucher dans la vallée de la Maritza, qui conduit à Andrinople. Donc, ni le Danube, ni les Balkans n'ont protégé la Turquie. Ils n'ont pas même fourni aux Russes l'occasion de cette bataille décisive qui doit arrêter leurs armes victorieuses. C'est une conquête trop facile et dont la facilité même fait le danger.

Les Turcs ne sont jamais pressés. Ils avaient voulu passionnément la guerre et ils l'avaient mal préparée. Ayant, il est vrai, un front très vaste à défendre, ils l'avaient couvert de troupes, depuis l'extrême Arménie jusqu'à la mer Adriatique, se creusant peu la cervelle pour deviner où ils seraient attaqués. Pas d'unité dans le commandement ni dans le gouvernement. Abdul-Kerim, qui était général en chef, ne sait pas se faire obéir de ses lieutenans. Chacun fait à sa guise et tire de son côté.

Cependant, du fond de l'Asie et de l'Afrique, les soldats arrivaient par masses. Armés à la hâte et à peu près vêtus, ils se portaient sur les frontières et constituaient des effectifs imposans. Le sultan, au moment de la déclaration de guerre (fin mai 1877), avait, par sa proclamation aux troupes, suscité en elles un enthousiasme farouche : « Vous vous élancez à la guerre sainte contre les ennemis de la foi. Vous portez, non seulement le drapeau ottoman, mais le drapeau de l'Islam. Vos sabres de croyans vont vous ouvrir le paradis. »

Quand Gourko fut si près d'Andrinople, on se réveilla. On savait maintenant que la guerre était sérieuse, on comprenait qu'il fallait se battre, vaincre ou mourir. On se décida à concentrer les efforts, dispersés jusque-là. Suleyman pacha fut rappelé du Monténégro et opposé, avec des forces supérieures, à Gourko. Celui-ci n'ose plus avancer; puis il recule, non sans pourvoir à la défense du défilé de Chipka. Cela fait, il dut repasser les Balkans et se replier sur le Danube. Là, les affaires s'étaient singulièrement compliquées pour le grand-duc Nicolas.

L'armée du centre, celle qu'il commandait, formait un triangle dont la pointe était l'avant-garde de Gourko. Plus ce triangle s'allongeait, plus il était en danger sur ses flancs. A gauche, vers le bas Danube, Zimmermann retenait l'attention du général turc Abdul-Kerim, bientôt remplacé par Mehemet-Ali. Pour plus de sécurité, le général en chef russe confie au tzaréwitch deux corps d'armée avec mission de rejeter loin de Routschouk l'armée turque en formation sur le Lom et qui peut menacer ses derrières. A droite, dans une pensée analogue, il ordonne au général de Krudener, commandant du 9e corps, d'aller s'établir sur la route de Widin, pour tenir en respect l'armée d'Osman pacha.

Mais celui-ci l'a prévenu. Osman pacha, officier du génie, qui avait fait ses premières armes à la rude école de la guerre de Sécession, avait du sang-froid et du coup d'œil. Arrivé trop tard pour dégager Nicopolis assiégé, il s'arrête sur les hauteurs qui dominent la petite ville de Plewna, point de rencontre de routes nombreuses et qui tient, de ce côté, la clef de l'Empire.

Conscient de ce qu'il peut demander à ses troupes, il se met à remuer de la terre, entoure les collines qu'il occupe d'une série de redoutes et d'ouvrages improvisés formant une triple ligne de feux habilement dissimulés. Le 20 juillet, sans recon-

naissance préalable, Krudener se heurte à cette position. Il attaque, il est repoussé. Le lendemain, ayant reçu des renforts, il attaque encore, il est repoussé de nouveau et battu à plates coutures. Sa défaite lui coûte 6 000 hommes.

Il n'est plus question, pour les Russes, de suivre Gourko et de franchir les Balkans. Le triangle a fléchi vers la droite; il faut le resserrer, se rapprocher des bases d'opération. Le grand-duc est battu lui-même avec des pertes énormes. On n'a pas assez de troupes pour bloquer Osman pacha; celui-ci a su garder ses communications et reçoit des hommes et des approvisionnemens. Son armée, maintenue au chiffre de 45 000 hommes, tient en échec 150 000 ennemis et leur fait perdre 50 000 hommes. On était en automne.

Du côté de l'Asie, la fortune était également hésitante. Loris Melikoff, avec une belle armée, avait pris l'offensive contre Mouktar pacha. Celui-ci était un homme de guerre avisé et expérimenté, sachant attendre et manœuvrer. Les Russes avaient pour objectif Erzeroum, que couvrait une ville fortifiée de premier ordre, Kars. Le sort de Kars décidera de la campagne en Turquie d'Asie. Les Russes divisent leurs forces en quatre colonnes d'invasion, séparées par des montagnes infranchissables. En même temps, ils assiègent Batoum, protégé par les cuirassés turcs. Ils avancent d'abord sans obstacle, enlèvent Bayazid, Ardakan, investissent Kars. Mais Mouktar s'est retiré dans une bonne position en avant d'Erzeroum; il y reçoit des renforts, prend, à son tour, l'offensive et repousse successivement les différens corps russes. Kars est débloqué, le 10 juillet, au moment même où Krudener échoue, pour la première fois, à Plewna.

Il y eut, en Europe, une surprise et une agitation indicibles, quand ces nouvelles arrivèrent. C'était tout le contraire de ce que l'on avait prévu. Au mois d'août, la Russie passait pour battue. Les gens compétens et, au premier rang, le maréchal de Moltke, déclarent que les Russes ne viendront pas à bout des Turcs en une seule campagne, que la guerre durera au moins deux ans, à supposer que les ressources en hommes et en argent ne fassent pas défaut. A Londres, on considère la puissance russe comme annihilée. Lord Beaconsfield entend dicter la paix et il laisse comprendre que, bientôt, les modérés, comme lord Derby, n'auront plus qu'à quitter le ministère. A Pesth, on illu-

mine sur la nouvelle des victoires turques. Le prince de Bismarck sort de sa retraite et rencontre, à Salzbourg, le comte Andrassy. L'empereur Alexandre a quitté l'armée du Danube et se rend aux manœuvres autrichiennes où il voit l'empereur François-Joseph.

Obtint-il quelque sécurité de ce côté? Quoi qu'il en soit, un fait important se produisit. La Roumanie se décide à prendre part aux hostilités (24 août). La proclamation du prince, datée du 27 août-11 septembre, déclarait l'indépendance absolue de la Roumanie. On ne dit pas que la Roumanie se soit, plus qu'au début de la guerre, assuré le fruit commun de la victoire (1).

Le prince Charles fut investi du commandement général des troupes alliées devant Plewna. L'armée roumaine comptait 50 000 hommes et 180 canons.

En même temps, des renforts arrivaient aux Russes. On résolut de tenter un nouvel assaut avec le concours des Roumains, le 14 septembre : il fut encore repoussé. On dut renoncer aux attaques de vive force. Le vieux général Totleben, le héros de Sébastopol, fut mandé : il eut pleine liberté d'action. On mit à sa disposition la garde impériale. Il entoura Plewna de tranchées; il fit occuper les routes de Widin et de Sofia, par où Osman était ravitaillé et, bloquant étroitement la place, sans consentir à sacrifier un homme, il attendit. Un hiver déjà rigoureux éprouvait les alliés. Ils souffrirent tout ce qu'avaient enduré les armées assiégeant Sébastopol, tout ce que Vsevolode Garchine a raconté (2). Osman, à bout de vivres et de munitions, essaya de rompre le cercle de fer qui l'entourait. Refoulé sur la place, blessé, il se rendit avec 40 000 hommes (10 décembre 1877).

(1) En mai, Gortschakoff déclarait encore, par une note officielle au gouvernement roumain, « que la Russie n'avait pas besoin du concours de l'armée roumaine, que celle-ci ferait la guerre, si elle croyait devoir s'y mêler, à ses risques et périls. » Il ne semble pas qu'il y ait rien eu de plus précis qu'une conversation entre le prince Charles et Gortschakoff à Ploïesti, au début de juin : « Le chancelier reconnut que la Roumanie avait besoin des bouches du Danube pour son développement économique et politique; *mais il réclama, pour la Russie, le bras de Kilia (en Bessarabie) que le traité de 1856 avait cédé aux Principautés.* Le prince répondit que le moment n'était pas venu d'agiter ces questions : c'était seulement après une campagne glorieuse qu'il pourrait être question de l'élargissement des frontières... » (Witte, p. 299). A partir du mois d'août, les Russes sollicitèrent, au contraire, l'intervention immédiate de la Roumanie. Les ministres roumains étaient d'avis d'ajourner encore; c'est le prince qui, appuyé fortement par Bratiano, trancha et prit sur lui la responsabilité de l'entrée en campagne (p. 312).

(2) *La Guerre*, préface de Guy de Maupassant (1889).

Les Turcs n'avaient pas su tirer parti du répit inespéré que leur laissait l'admirable défense de Plewna. En Asie, leur position n'était pas meilleure. Mouktar pacha, après ses premiers succès, au lieu de les confirmer par une offensive vigoureuse, s'était contenté de harceler l'ennemi : celui-ci s'était reformé; le grand-duc Michel et Loris Mélikoff avaient reçu de puissans renforts. En octobre, ils attaquent le général turc, retranché en avant de Kars; ils le battent et le repoussent en Arménie. Kars est investi pour la seconde fois; pendant un mois, après une série d'alertes qui épuisent la garnison, montant à 20 000 hommes, celle-ci essaye de s'échapper; elle est enveloppée et faite prisonnière. La ville elle-même, qu'on eût crue imprenable, est emportée par un assaut héroïque. Les Turcs se replient sur Erzeroum. Mouktar pacha est rappelé en Europe avec une partie de ses troupes. La chute d'Erzeroum n'était plus qu'une question de temps quand intervint l'armistice.

L'hiver n'avait pas interrompu la campagne en Europe. Plewna tombé, rien n'arrêtera plus la marche en avant des armées russes. Malgré des épreuves terribles, malgré les glaces, les neiges, un froid exceptionnel, au prix de souffrances et de privations inouïes, elles franchissent les Balkans par toutes les passes.

C'est un mouvement magnifique sur l'immense largeur de la péninsule. A l'ouest, les Monténégrins poussent les Turcs devant eux; ils occupent Antivari, le 10 janvier, et assiègent Scutari; plus en avant, l'armée serbe, qui est entrée en ligne, gagne la victoire de Pirot et s'empare de Nisch; plus au centre encore, le général Gourko est vainqueur à Taschkesen et passe la ligne des montagnes dans les premiers jours de janvier. Radetzki, combinant son mouvement avec Mirsky et Skobeleff, cerne et fait prisonnier Wessel pacha qui défendait la passe de Chipka avec une armée de 30 000 hommes.

Nous renonçons, dit un témoin oculaire, à décrire l'enthousiasme qui, au reçu de cette nouvelle, éclata dans tout le quartier général. Le grand-duc sortit de chez lui en criant *hourrah!* et en annonçant la grande nouvelle. Des milliers de voix firent écho à ses cris, et bientôt ce ne fut plus qu'un immense vacarme où se mêlaient les chants et les acclamations, tandis que la musique jouait l'hymne national : *Bojié tzaria Krani* (9 janvier).

C'était la fin soudaine et presque imprévue de tant d'angoisses

et de tant de maux. Toutes les routes de Constantinople s'ouvraient à la fois. En même temps, la Grèce prenait part aux hostilités, et son armée entrait en Thessalie.

La Turquie, qui avait compté, jusqu'à la fin, sur une intervention militaire des puissances et notamment de l'Angleterre, était à la discrétion de l'ennemi. Le sultan demande un armistice. Le grand-duc Nicolas ne consent à négocier que si l'armistice pose les bases des préliminaires de la paix. La marche en avant des Russes se précipite. Il s'agit de mettre les diplomates en présence de faits accomplis. Dès le 15 décembre 1877, lord Derby avait fait savoir par écrit, au comte Schouwaloff, que l'Angleterre s'opposerait à l'entrée des troupes russes à Constantinople. Gourko poursuit ses succès malgré l'ouverture des négociations : après une bataille de trois journées, il écrase l'armée de Suleyman pacha, dernière ressource du sultan, à Philippopoli (15 janvier).

Mehemet-Ali ne songe même pas à défendre Andrinople puissamment fortifiée. Il s'enfuit. Le 20 janvier, le colonel Stroukoff entre dans la ville, à la tête d'un détachement de cavalerie. « La panique était telle que les chefs turcs avaient renoncé à toute résistance; ils ne songeaient qu'à sauver leur vie. »

Toute l'armée russe se forme en pointe pour fondre, d'un commun élan, sur Andrinople. Cette fois, le triomphe est irrésistible.

L'avant-garde fait en seize jours, à travers la neige et la boue, et tout en se battant, une marche de 350 kilomètres. Les pertes étaient immenses. Sur 5 000 hommes qui étaient partis de Sofia, 2 500 à peine arrivèrent à Andrinople sans chaussures et sans uniforme.

Le 31 janvier, jour où l'armistice fut signé à Andrinople, les armées russes couvraient les approches de la capitale turque, de Rodosto à Silivri. Cette marche triomphale remplissait de joie et d'orgueil la Russie qui, un instant, avait tremblé pour sa puissance et pour sa grandeur.

Maintenant, les soldats passaient la main aux diplomates.

Ces épreuves, ces sacrifices énormes (1), tout cela serait-il en pure perte? Quelqu'un tenterait-il d'arracher au vainqueur sa

(1) On évalue la mortalité des armées russes, pendant cette guerre, à 80 000 hommes.

proie? L'objectif sacré de la campagne, c'était Sainte-Sophie; l'Empereur avait dit au grand-duc : « Constantinople!... » L'erreur de quatre siècles allait-elle être réparée, les chrétientés d'Orient, délivrées? Qui s'élèverait contre la parole du tsar libérateur et victorieux?

En Europe, les puissances étaient déçues, irritées. Mais c'était à qui ne bougerait pas. La concordance des événemens doit être signalée : en France, les républicains arrivent au pouvoir; en Italie, M. Crispi. Victor-Emmanuel meurt, bientôt le Pape. Le prince de Bismarck se tait, mais il travaille. C'est l'heure où il négocie un projet de voyage de M. Gambetta à Berlin. Il contient l'Autriche, anxieuse de ce qui se passe. Il n'est pas sans communications avec l'Angleterre. Dans les premiers jours de l'année 1878, le comte Münster, ambassadeur d'Allemagne à Londres, esprit très positif et très froid, est l'hôte de lord Derby à la campagne : longs entretiens. Midhat pacha est à Londres. Lord Derby, selon sa méthode, patiente toujours : il ne voudrait pas se lancer seul. Il attend que l'Autriche-Hongrie, dont il se méfie encore, prenne les devans.

L'opinion publique anglaise est aux champs. Il est dans la nature des choses que ce soit le Parlement britannique qui allume les feux. Le 15 janvier, jour où les plénipotentiaires turcs quittent Constantinople pour se rendre au quartier général russe, un débat s'engage à la Chambre des communes. Un enfant terrible, qui fut souvent un précurseur, sir Charles Dilke, propose que l'Angleterre, sans tant de façons, prenne sa part du gâteau et s'adjuge l'Égypte. Une telle proposition paraît scandaleuse : sir Charles Dilke est fort mal reçu (1). Lord Beaconsfield prononce un discours hautain et presque menaçant. Cependant, lord Derby pense qu'on peut négocier encore.

Abandonnant le terrain des *intérêts*, il rend publique la notification qu'il a faite à la Russie, à savoir que toute convention modifiant *les traités* de Paris (1856) et de Londres (1871) est un acte européen et doit être soumis aux puissances. La déclaration a été faite simultanément, à Saint-Pétersbourg, par les cabinets de Londres et de Vienne. Quant à l'occupation de Constantinople, le gouvernement britannique demande qu'aucune force russe ne soit envoyée dans la péninsule de Gallipoli. Pour

(1) *Mémorial diplomatique*, année 1878 (p. 47).

appuyer cette manière de voir, ordre est donné à la flotte anglaise le 25 janvier, de quitter la baie de Smyrne pour gagner les Dardanelles et, sauf avis contraire, de se porter ensuite jusqu'à Constantinople.

Les deux adversaires sont face à face.

L'Europe entière est en alarme. La guerre paraît inévitable...

Pendant une quinzaine de jours, ce fut une confusion et une déroute des esprits qui se compliquaient encore du désarroi gouvernemental en Angleterre. Dans le Cabinet même, la discorde était au comble. Lord Carnarvon avait déjà quitté le ministère, lord Derby avait offert sa démission sur la première idée du déplacement de l'escadre. L'opinion était incertaine : après la campagne de M. Gladstone, ce n'était pas sans une sorte de honte qu'on soutenait le gouvernement responsable des « atrocités bulgares. » L'Autriche-Hongrie marchait à pas comptés; la France s'abstenait.

Les conditions de l'armistice, signées à Andrinople, le 31 janvier, sont communiquées aux puissances. M. Layard, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, dont l'autorité fut décisive dans ces circonstances mémorables, critique les exigences russes et déclare à son gouvernement qu'elles équivalent à la destruction de l'Empire turc en Europe.

Le prince Gortschakoff, répondant à l'Autriche, accepte de discuter la paix devant les puissances; la Russie n'est plus aux temps de Catherine II, où elle prétendait traiter des affaires de l'Orient seule à seul avec le vaincu; elle ne songe pas à renouveler ce que Bismarck a pu faire, grâce à elle, en 1871. Mais elle voudrait simplement « communiquer » le traité, non le « soumettre » aux cabinets européens. C'est sur cette difficulté que tourne tout le débat. Le prince Gortschakoff a inventé une « phrase ronflante » pour échapper aux objurgations vaguement comminatoires de lord Derby : « Que l'on s'en tienne, écrit-il, à réclamer la liberté d'action et la liberté d'appréciation. » Il ne sort pas de là (1).

Pendant que les pourparlers de l'armistice traînaient au quartier général, l'armée russe a complété sa victoire, elle a débordé sur toute la péninsule; elle avance à marches forcées; elle occupe les environs de Constantinople, les ports de la Mer-

(1) *Mémoires inédits* du comte Schouwaloff.

Noire; elle s'approche du Bosphore d'une part, et des Dardanelles d'autre part. Il s'en faut de quelques jours, de quelques heures peut-être, que l'Empire turc ne soit anéanti en Europe par la conquête de sa capitale. La victoire entraîne les vainqueurs au delà de leurs ambitions et de leurs volontés. La ville prise, ils ne seront plus les maîtres de l'abandonner. Pour répondre à l'envoi de l'escadre anglaise, l'armée russe s'installe sur les hauteurs qui dominent Constantinople, à San-Stefano.

L'heure qui sonnait était l'heure du prince de Bismarck. Du fond de l'exil volontaire où il s'était blotti, parmi ses tortures physiques et ses cruelles insomnies, il l'avait attendue fiévreusement. Il l'avait prévue. Il s'y était préparé. L'Europe avait les yeux tournés vers lui. Lui seul pouvait, maintenant, prononcer le *quos ego*.

Il sortit de sa retraite et de son long mutisme par une proposition qui l'introduisait, en arbitre, à la pointe extrême de la négociation. Il avait conseillé, dès le début de février, que la flotte anglaise s'arrêtât, en même temps que les opérations russes seraient suspendues : ayant ainsi obtenu un moment de détente, — dans le silence de l'Europe, aux écoutes d'une voix qui l'arrachera à ses inquiétudes, il parle. Il expose devant le Reichstag ce qu'il voit, ce qu'il pense, ce qu'il veut (19 février). Initiative singulièrement hardie qui, pour la première fois peut-être, fait, de l'œuvre diplomatique, une œuvre de lumière et lui donne les avantages d'une publicité réfléchie et calculée. Cet étonnant discours, le débat dont ce même discours est le couronnement, forment, dans leur ensemble, un des actes les plus considérables de l'histoire moderne, puisqu'ils proclament la situation et le rôle de l'Allemagne en Europe, puisque, entre tous les problèmes qui sollicitent l'avenir, ils fixent des positions qui étaient restées, jusque-là, incertaines. La tournure que prendront, pour de longues années, les affaires du monde, même la défaite des Russes à Moukden, même la lointaine concurrence de l'Angleterre et de l'Allemagne, ont leurs origines là.

C'est ce discours du « monstre, » que lut avec tant d'émotion M. Gambetta : car il eut aussi son retentissement sur l'histoire intérieure et sur l'histoire extérieure de la République française. Dans la balance des peuples, tout est rapport et valeur. La France de l'expansion coloniale et de l'alliance russe, par la nécessité où fut M. de Bismarck de choisir et de se déclarer

en 1878, dut se prononcer à son tour. L'avenir de la Russie, de l'Angleterre, de la France, de toutes les grandes puissances était fonction de la détermination prise par l'Allemagne, à ce carrefour de la Destinée.

Oui, c'est l'Allemagne qui décide; et, pour qu'on n'en ignore, la thèse « allemande » est développée, avec une force et une clairvoyance singulières, par l'adversaire parlementaire du prince de Bismarck, par « l'avocat du diable, » dont la parole alternée est nécessaire pour compléter la pensée que la harangue officielle suppose et sous-entend. M. Windthorst, répondant à la phrase légendaire sur « les os d'un grenadier poméranien, » dit :

Je ne trouve pas les intérêts de l'Allemagne si réduits que l'on nous dit dans ce conflit... Mon opinion est qu'il s'agit, dans cette question orientale, de la grande question, si pleine de conséquences pour l'avenir : *lequel des deux élémens ou* GERMANIQUE *ou* SLAVE *doit dominer le monde* (*Cris :* — « C'est très vrai ! »)... Nous devons embrasser l'intérêt allemand dans son universalité.

Le discours de M. Windthorst est « pangermaniste » au delà de tout ce que l'on pouvait supposer alors, jusques et y compris l'intervention allemande à Constantinople. Que répond le prince de Bismarck ?

On lui fait la partie belle : il se pose en modérateur. Il rappelle l'opinion allemande à la réserve, au sentiment de la mesure. Son admirable force, — à cette heure où, installé depuis sept ans dans son succès, il est en possession de tous ses moyens, — est de distinguer, en pleine lutte et polémique, répliquant à des adversaires qui abondaient dans son sens, de distinguer les nuances, de marquer les limites, d'établir les degrés et les précisions qui lui garderont sa physionomie propre et lui laisseront toute autorité sur les hommes et sur les événemens.

Le grand homme d'État, dans ce discours énorme et diffus, dense de matière et gonflé de pensée contenue, produit le véritable chef-d'œuvre du diplomate parlementaire; jouant au plus près, sans se découvrir, il avance vers le but, graduellement, par un chemin d'approche savamment échelonné. Il sollicite l'avenir et lui ouvre ses voies par la façon ingénieuse dont il explique le présent.

Un exposé rapide fait connaître les conditions de l'armistice, telles qu'elles viennent d'être communiquées officiellement aux

puissances : une vaste Bulgarie à demi indépendante, constituée selon les proportions indiquées par la conférence de Constantinople ; l'indépendance du Monténégro, de la Serbie et de la Roumanie ; des réformes établissant une sorte d'autonomie en Bosnie et en Herzégovine ; une indemnité de guerre soit territoriale, soit pécuniaire. Quant à la question des Détroits, un engagement général et vague de la Turquie :

Sa Majesté le Sultan conviendrait de s'entendre avec Sa Majesté l'empereur de Russie pour sauvegarder les droits et les intérêts de la Russie dans les détroits du Bosphore et des Dardanelles.

Ces conditions qui ont causé un si grand émoi en Angleterre, le chancelier les passe en revue avec une indifférence hautaine. L'Allemagne n'a, dans tout cela, qu'un intérêt : empêcher un conflit où serait engagée presque fatalement l'Autriche-Hongrie. Ménager les intérêts de l'Autriche-Hongrie, telle est la pensée qui ne quitte pas un instant l'esprit de l'orateur. « L'alliance des trois empereurs » est jetée, cette fois, franchement, par-dessus bord. Les relations de l'Allemagne avec la Russie sont plus sûres, assure-t-on, et plus fidèles que jamais ; le prince Gortschakoff est louangé avec une emphase où l'on sent la griffe d'une formidable ironie. Les rapports de l'Allemagne et de l'Angleterre sont expliqués dans leurs nuances les plus finement assorties. Quant au rôle de l'Allemagne entre les puissances, — « il ne peut être celui d'un juge de paix ou d'un arbitre, mais, tout au plus, celui d'un médiateur et *d'un honnête courtier* qui veut mener réellement une affaire à bonne fin. »

Tout est ainsi lénifié, édulcoré, enrobé dans cette abondante et savante préparation : c'est un discours balancé, que les journaux anglais qualifieront le lendemain « d'étendu et de nuageux. » Trois fois, le prince de Bismarck a parlé, trois fois il a enroulé et déroulé les plis et les replis de son argumentation captieuse, avec les subterfuges et les entrelacemens de ses anecdotes, de ses aphorismes, de ses brutalités habituelles ; il a saisi et troublé son auditoire et l'Europe pour pouvoir, enfin, au milieu de cette étrange et profonde verbosité, glisser la phrase qui tranche le nœud du débat européen, non sans accepter le risque que cette même phrase fait courir à son pays.

Voici la phrase : «... Ce qui sera un changement apporté aux stipulations de 1856 *aura besoin, sans doute, de la sanction*

des puissances signataires... » Par ces simples mots, le chancelier allemand rend, publiquement, leur pleine validité aux stipulations du traité de Paris, et il soumet, par conséquent, au verdict des puissances, les victoires de la Russie.

Et voici, maintenant, l'acceptation du risque :

Messieurs, il y a, en Russie, des partis considérables qui n'aiment point l'Allemagne et qui, heureusement, ne sont pas au gouvernail... Comment parleraient-ils à leurs compatriotes, eux et peut-être d'autres gens, peut-être aussi d'autres hommes d'État, qui, aujourd'hui encore, *ne sont pas* nos ennemis déclarés?... Ils diraient : C'est notre intime ami, l'ami duquel nous croyions pouvoir attendre un retour des anciens services rendus; c'est l'Allemagne, absolument désintéressée en Orient qui vient tirer, derrière notre dos, non pas l'épée, mais le poignard.

Ces hommes d'État qui, « aujourd'hui encore *ne sont pas* nos ennemis déclarés » (et les mots sont soulignés dans le texte officiel), quels sont-ils, si ce n'est Gortschakoff dont on détruit toute l'œuvre, le parti panslaviste, en un mot, tous ces Russes qui, en raison du choix fait, à Berlin, entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, se retourneront bientôt vers l'alliance française?

Bismarck, donc, va au-devant du reproche. Il le précise lui-même, bravement, pour y répondre, pour y parer, pour l'écarter, si possible, par sa franchise même. Mais les situations sont plus fortes que les habiletés. La phrase évoquant les traités de 1856 a décidé. M. Windthorst, réfuté vivement et même violemment dans la forme, n'est pas, au fond, plus carrément pangermaniste et anti-slave. Peut-être n'eût-il pas manié si sûrement, « non pas l'épée, mais le poignard. »

La Russie est avertie ; mais elle ne peut plus reculer maintenant. Elle a accepté non seulement l'idée d'une conférence, mais, obéissant peut-être à une nouvelle suggestion de la vanité de Gortschakoff, elle a manifesté ses préférences pour un Congrès. Le Congrès aura lieu en Allemagne et sous la présidence du prince de Bismarck. Il aura les cartes en main.

Cependant la Russie poursuit ses négociations secrètes avec la Turquie, négociations qui exaspèrent l'Angleterre, habituée à tout savoir et qui est tenue dans l'ignorance et l'anxiété de cette « paix souterraine, » *subterranean peace;* les pourparlers aboutissent enfin, le 3 mars, aux préliminaires de San-Stefano.

Ce traité précise et renforce encore les conditions connues de

l'armistice. Un Monténégro indépendant, triplé, avec deux ports sur la mer Adriatique ; une Serbie indépendante et légèrement accrue; une Roumanie également indépendante, augmentée de la Dobroutcha, mais rétrocédant, en échange, la Bessarabie à la Russie ; une Bulgarie puissante, s'étendant du Danube à la Thessalie, de la mer Égée à la Mer-Noire, ne laissant à la Turquie, en Europe, que Constantinople et Salonique avec des territoires insignifians ou sans communication les uns avec les autres, que par la mer ; cette Bulgarie placée, pour longtemps, avec un prince autonome, sous la haute protection de la Russie ; la Russie gagnant, en Asie, le port de Batoum et des territoires importans en Arménie ; des stipulations favorables pour les pèlerins et moines russes circulant dans l'Empire ; pour la Bosnie et Herzégovine, pour l'Arménie, pour la Crète, une demi-autonomie avec une sorte de droit d'ingérence de la Russie dans les affaires intérieures de ce qui reste de la Turquie ; une indemnité de guerre de 300 millions de roubles, et enfin, en ce qui concerne les Détroits, une clause les ouvrant, en temps de paix comme en temps de guerre, aux navires marchands russes et neutres se dirigeant vers les ports russes.

A diverses reprises, il est vrai, l'acte prévoit une intervention, une sanction ou une collaboration des puissances, mais toujours sur des points spéciaux, non sur l'acte en général. Gortschakoff, en pesant minutieusement les termes du traité, n'a pas abandonné sa phrase « sur la liberté d'action et la liberté d'appréciation. » Il cède dans la forme, mais tient ferme au fond. L'acte est signé, au nom de la Russie, par le général Ignatieff (ce nom dit tout) et par M. de Nelidoff ; au nom de la Turquie, par Safvet pacha et Sadoullah bey.

Publié au lendemain des déclarations du prince de Bismarck, après les réserves de l'Autriche et les injonctions de l'Angleterre, il accule tout le monde à une impasse.

En Angleterre, il y eut un sursaut. On vit se produire, soudain, un de ces mouvemens où la colère s'allie au sang-froid et par lesquels la nation anglaise manifeste qu'elle est résolue à « donner, » s'il le faut, et à charger à fond derrière ses chefs. Ces mouvemens, spontanés et disciplinés à la fois, comptent parmi les plus beaux phénomènes de l'histoire et ils expliquent la grandeur de l'Angleterre. Même, dans leur unanimité dramatique, il y a de la tactique et, comme on dit, du *bluff*. Prenez

garde, pourtant ; car la partie se joue sérieusement, et on ira, au besoin, jusqu'au bout. Lord Beaconsfield ordonne la mobilisation de la réserve. On envoie des troupes indiennes à Port-Saïd. Lord Derby, emporté par la lame, est forcé de quitter le cabinet (28 mars).

Il est remplacé par lord Salisbury. Celui-ci est dans la main de lord Beaconsfield. Avec plus d'énergie et de finesse, il est moins solide peut-être et moins calme que lord Derby. Il suit davantage le courant de l'opinion. Il lance sa fameuse circulaire du 1er avril qui, dans une véritable imprescience des faits futurs, dresse à plaisir le fantôme slave sur les Balkans, sans apercevoir le péril allemand. Lord Salisbury et lord Beaconsfield sont rentrés dans l'orbite de Bismarck, et pour longtemps.

En présence de la combinaison si longtemps écartée par lord Derby : Angleterre, Autriche-Hongrie, Allemagne, — la Russie est bien obligée de céder. Mais il y a la manière. Gortschakoff recule pied à pied. Il accable le monde diplomatique de ses circulaires dont lord Beaconsfield dit, insolemment, dans un discours aux Lords : « Il eût été difficile à l'oracle de Delphes lui-même d'être à la fois plus obscur et plus solennel. »

C'est, à ce moment, dans toute la presse européenne, un *tolle* contre la Russie ; preuve frappante de la force que la maîtrise de l'opinion donne à l'Angleterre. Par les dépêches, par les journaux, par la polémique, il se crée une sorte d'atmosphère anglaise, dont la pression devient peu à peu irrésistible. Consciemment ou inconsciemment, tout le monde pousse dans le même sens. Avec l'Angleterre, les parties qui traînent sont des parties perdues.

Reste à savoir, pour la Russie, de quel côté il lui sera le plus avantageux de tomber, soit du côté de l'Allemagne, soit du côté de l'Angleterre. Avouer la victoire de Bismarck, c'est renoncer au fantôme de « l'alliance des trois empereurs, » c'est détruire la plate-forme de l'entente russo-prussienne sur laquelle on a vécu si longtemps, c'est enregistrer une défaite bien pénible pour l'amour-propre de Gortschakoff, qui se proclamerait, tout ensemble, dupe et battu. Mieux vaut la capitulation directe auprès de l'ennemi déclaré. On se tourne donc vers l'Angleterre.

Voici les faits : Bismarck soutenait mollement sa proposition de « retraite simultanée. » C'était, comme l'observe un témoin,

de la « stratégie oiseuse (1). » Le cabinet de Londres, exigeant la communication entière du traité et Gortschakoff s'en tenant à sa formule, on allait à la rupture et peut-être acceptait-on cette perspective assez philosophiquement à Berlin. C'est alors que le comte P. Schouwaloff, ambassadeur de Russie à Londres, prit sur lui, dans un entretien avec lord Salisbury, de dire à celui-ci, qu'à son avis, les deux puissances devaient s'arranger directement et « préciser celles des parties du traité de San-Stefano qui pouvaient être maintenues, celles qui pouvaient être modifiées. Si une entente pouvait s'établir sur ce point, ajouta l'ambassadeur, nous trouverions une issue au *dead-lock*, dans lequel nous étions engagés. »

La démarche tendait à détacher l'Angleterre du concert qui s'était formé contre la Russie, et surtout à placer le prince de Bismarck en présence d'un fait accompli. L'Angleterre prenait la main, si elle s'abouchait avec l'ambassadeur.

Lord Salisbury réfléchit pendant quelques instans et répondit à peu près dans ces termes : « Si nous nous mettions à discuter ces points comme vous le proposez, cela deviendrait public ; et nous ne voudrions pas traiter avec vous isolément, mais bien de concert avec les autres puissances. » L'ambassadeur promit que la négociation serait absolument secrète; si l'examen entrepris par le ministre et par lui paraissait satisfaisant, il irait, lui-même, en informer Saint-Pétersbourg. Lord Beaconsfield consulté donna, avec entrain, son assentiment. Les négociations durèrent une semaine entre le ministre et l'ambassadeur. Elles préparèrent la convention secrète qui fut signée le 30 mai. Évidemment, le comte Schouwaloff n'avait pu aller aussi loin sans avoir obtenu l'autorisation de son gouvernement.

Les lignes générales de l'accord étaient les suivantes : la Russie consentait à réduire considérablement les proportions de la principauté de Bulgarie; en fait, abandonnant l'idée du démembrement de la Turquie d'Europe, elle laissait la vie à l'Empire ottoman; par contre, l'Angleterre ne faisait plus d'objection au développement slave en Asie; notamment, elle acceptait la prise de possession, par la Russie, de Kars et du port de Batoum. En outre, la Russie soumettait l'ensemble du traité de paix au contrôle des puissances signataires du traité de Paris.

(1) *Souvenirs inédits* du comte P. Schouwaloff.

On demanderait au prince de Bismarck de prendre l'initiative de réunir le Congrès, sous la formule suivante : « Chacune des deux puissances, en acceptant le Congrès, se déclare, par là même, prête à discuter *tous les points du traité de San-Stefano.* »

Le comte Schouwaloff, dans ses *Souvenirs inédits*, critique spirituellement le point de vue anglais :

Dès le début de nos pourparlers, dit-il, je remarquai que l'objectif principal de l'Angleterre était la séparation de la Bulgarie en deux, avec la ligne des Balkans laissée au Sultan, afin de se défendre contre nos agressions futures. Quelque grave que paraissaient le changement de frontière en Asie Mineure et l'abandon à la Russie de Kars, mais surtout de Batoum, la question des Balkans primait toutes les autres aux yeux du cabinet britannique. C'était là une faute que commettaient lord Salisbury et lord Beaconsfield. Il était évident que la séparation de la Bulgarie du Nord de celle du Sud ne pouvait être que factice, même avec la défense des Balkans entre les mains des Turcs, et je me rappelle avoir proposé à lord Salisbury, lorsqu'il cherchait des dénominations pour ces deux Bulgaries, d'en appeler l'une *la Bulgarie satisfaite*, l'autre *la Bulgarie mécontente.*

Les événemens se chargèrent, en effet, de réduire bientôt à néant cette combinaison des diplomates britanniques.

L'accord une fois conclu secrètement entre la Russie et l'Angleterre, l'ambassadeur quitte Londres et se rend droit à Friederichsruhe :

Le chancelier fut très surpris lorsque je le mis au courant de mes arrangemens avec les ministres anglais. Il se montra, de prime abord, fort préoccupé de ce que nous avions négocié avec l'Angleterre au lieu de traiter avec l'Autriche, ce qui avait particulièrement l'air de lui déplaire. Je répondis au prince qu'il était de notre intérêt évident de négocier avec celle des puissances qui était la plus disposée à nous déclarer la guerre, celle dont les flottes étaient toutes prêtes. De plus, ce n'était pas l'Autriche, mais bien l'Angleterre qui nous contestait la possession de Kars et de Batoum. Or, le sentiment public, en Russie, se prononçait pour l'annexion de ces deux points avec autant d'ardeur, qu'il avait, en 1870, réclamé, en Allemagne, l'annexion de l'Alsace. Le prince de Bismarck se montra excessivement surpris aussi en apprenant que l'Angleterre consentait à nous céder Kars et Batoum ; il ne trouvait pas, avec raison, que cette concession pût s'accorder avec le langage et les déclarations de lord Salisbury, depuis qu'il avait pris le portefeuille des Affaires étrangères. Le prince crut même à un malentendu ; je dus, pour le convaincre, lui relire deux fois les notes que j'avais prises pendant mon entretien avec le *foreign secretary.* Le prince, qui était malade, se leva, agité, fit quelques pas et me dit : « — Eh bien ! dans ce cas, vous avez eu raison de négocier avec l'Angleterre. Elle vous aurait fait la guerre toute seule, tandis que l'Autriche ne vous l'aurait déclarée qu'avec des alliés... »

Quand on réfléchit à la portée de ce mot : « avec des alliés, » — et il s'agit nécessairement de l'Allemagne, — on aperçoit la profondeur des sentimens cachés dans l'âme du Poméranien; on devine aussi par quel effort sur soi-même l'homme d'État prenait son parti, séance tenante, devant le fait accompli.

Le prince voulut introduire quelques modifications dans la rédaction de la formule qui devait réunir le Congrès. Je le priai de n'en rien faire, sachant quelles difficultés il y a de changer, avec les ministres anglais, une rédaction une fois acceptée. Ils y voient tout de suite des sous-entendus et de la mauvaise foi. Le prince céda à ma demande et, en général, il me promit son appui le plus sincère et le plus loyal. En traversant Berlin, je me présentai à l'empereur d'Allemagne, qui me fit part des mêmes craintes que son chancelier touchant une entente directe avec l'Angleterre et manifesta également une grande surprise en apprenant que celle-ci consentirait à nous voir prendre Kars et Batoum.

Il y avait « surprise, » en effet.

A Saint-Pétersbourg, l'ambassadeur n'avait qu'à enfoncer une porte ouverte. Tout le monde criait : « La paix, la paix! » Les deux commandans en chef, le grand-duc Michel et le grand-duc Nicolas dépeignaient en termes lamentables la situation de leurs armées; les finances étaient embarrassées, le soldat épuisé, le pays agité par les révolutionnaires.

L'Europe avait suivi avec une anxiété croissante ces allées et venues. Les pronostics pessimistes pour le printemps n'avaient pas manqué. Les personnes qui vont dans les cercles colporter les nouvelles, les Talleyrand du carton, étaient au plus noir; la Bourse affolée. Comme il arrive le plus souvent, une campagne financière emboîtait le pas à la campagne politique. On spéculait, au jugé, d'après le *facies* des diplomates. Dans les premiers jours d'avril, on apprit que le général Ignatieff, au retour d'un court voyage à Vienne (où il était allé tenter un dernier effort) (1), était jeté par-dessus bord. Gortschakoff se targue

(1) Voici ce que dit, au sujet de ce voyage, Carathéodory-Pacha dans ses *Souvenirs inédits :* « Après le traité de San-Stefano, le général Ignatieff, lors de son voyage à Vienne, avait sollicité par écrit le gouvernement autrichien de s'annexer les provinces de Bosnie et Herzégovine, à condition qu'il ne s'opposerait pas à la mise à exécution des autres clauses de ce traité et à la formation de la Grande-Bulgarie... » D'après d'autres renseignemens, le général Ignatieff entendit, de la bouche même du comte Andrassy, tout un exposé des vues austro-hongroises en Orient, qui allaient jusqu'à constituer une Macédoine à demi indépendante, avec Salonique pour capitale, placée sous la haute protection de l'Autriche. Le chemin de fer de Salonique-Mitrovitza serait construit sous le contrôle de l'Empire austro-

maintenant d'être l'homme de la conciliation et de la paix.

La convention est toujours secrète. Schouwaloff, désigné pour représenter la Russie comme premier plénipotentiaire au Congrès, fait, de nouveau, le voyage de Saint-Pétersbourg, voulant recevoir les instructions directes et verbales de l'Empereur. A son retour, il voit le prince de Bismarck. C'est le cabinet de Berlin qui, maintenant, se porte garant, vis-à-vis des puissances, que la Russie déposera le traité de San-Stefano sur la table du Congrès. Bismarck est complètement rétabli et d'excellente humeur. Le 3 juin, il lance les invitations avec la double formule si catégorique et si pénible pour l'amour-propre des Russes : « en vue de discuter les stipulations du traité préliminaire de San-Stefano ; les puissances consentant à admettre la libre discussion de la *totalité* du contenu du traité de San-Stefano ».

Il faut finir : le double attentat contre l'empereur Guillaume (13 mai, 2 juin) met une inquiétude de plus au cœur des dirigeans. Tout le monde a ses révolutionnaires : on ne peut pas jouer plus longtemps avec le feu.

Quels seront les hommes chargés de représenter les puissances à ce congrès? D'habitude, c'est affaire aux diplomates. Mais, cette fois-ci, Bismarck préside. Donc, les ministres veulent y figurer. Lord Beaconsfiefd y cherche l'apothéose de sa brillante carrière : en poussant lord Derby hors du cabinet, il a usurpé ce rôle. Ce n'est pas sans de vives critiques que sa résolution a été accueillie, même dans le parti conservateur.

> Au point de vue constitutionnel, c'est un peu despotique; au point de vue de la tradition, c'est sans précédent, et l'on se demande quel rôle est réservé aux autres membres du cabinet, qui vont rester à Londres. Lord Beaconsfield l'a pris de très haut à la Chambre des lords et il a dit qu'il assumait toute la responsabilité de cette démarche décidée, d'ailleurs, sur la demande de ses collègues (1).

Ces scènes sont de tous les régimes. Voici ce qui se passe, en effet, dans le camp russe, d'après le récit du comte P. Schouwaloff :

hongrois et un *Zollverein* compléterait l'œuvre de la pénétration vers l'Archipel. En échange, on aurait laissé les mains libres à la Russie en Bulgarie. Le général Ignatieff déclara qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour traiter sur de telles bases.

(1) Correspondance de Londres, dans *Mémorial diplomatique*, 1878 (p. 378).

A mon passage par Berlin, j'allai voir le prince de Bismarck. Je lui demandai son appui (au Congrès). Je ne puis me rappeler au juste dans quelles expressions il me le promit, mais ce qu'il me dit était à peu près conçu dans ces termes : Il était très satisfait du choix de ma personne; j'étais le seul homme en Russie en qui il eût pleine et entière confiance, avec lequel il eût plaisir à traiter d'affaires. Je pouvais compter sur lui, et il me montrerait, pendant le Congrès, la sincérité des sentimens qu'il m'avait voués depuis longtemps. Il parlait encore, lorsqu'on vint lui remettre un télégramme déchiffré. Cette dépêche portait que l'Empereur était allé rendre visite au prince Gortschakoff pour lui faire comprendre l'impossibilité qu'il y aurait pour lui, vu son état de santé, de se rendre au Congrès; mais que, cédant aux instances du chancelier, Sa Majesté avait consenti à le nommer premier plénipotentiaire à ma place. Cette nouvelle, que le prince de Bismarck lut à haute voix, amena sur ses traits un jeu de physionomie aussi subit que significatif : — « Tout est changé, me dit-il; nous resterons personnellement amis pendant le Congrès; mais je ne permettrai pas au prince Gortschakoff de monter une seconde fois sur mes épaules pour s'en faire un piédestal. »

L'ambassadeur ajoute quelques observations aussi précieuses que le récit lui-même pour donner la mesure de ces hauts personnages :

Ce fait est un exemple qui prouve une fois de plus à quel point tout est sacrifié chez nous aux questions personnelles. L'Empereur savait que le prince Gortschakoff était une non-valeur absolue; il connaissait l'inimitié que le prince de Bismarck ressentait à l'égard du chancelier de Russie ; sa présence à Berlin ne pouvait être que nuisible à notre cause. Tout cela était palpable; et, cependant, le prince Gortschakoff fut autorisé à venir à Berlin (1).

Gortschakoff, Beaconsfield et Bismarck vont se trouver en scène sur ce théâtre du Congrès!

Ils sont entourés du cortège des ministres européens. Les représentans de l'Allemagne sont, avec le prince de Bismarck, M. de Bülow, le prince de Hohenlohe, ambassadeur à Paris; le docteur Lothar Bücher, M. de Radowitz, M. Büsch, le baron de Holstein, M. de Bülow fils (l'actuel chancelier de l'empire), le comte Herbert de Bismarck, le comte de Rantzau, — toute la phalange bismarckienne. Pour l'Autriche-Hongrie, le comte Andrassy, ministre des Affaires étrangères, est accompagné du comte Karolyi, du baron de Haymerlé, du baron de Hübner, etc. Le comte Beaconsfield est le chef de la délégation anglaise

(1) Voyez les aigres réflexions de Bismarck au sujet de l'incident dans ses *Souvenirs*, t. II, p. 256 et aussi p. 125.

qui se compose, en outre, du marquis de Salisbury, ministre des Affaires étrangères; de lord Odo Russell, ambassadeur à Berlin; de M. Currie, conseiller d'ambassade; de M. Austin Lee, du général Simmons et d'une escorte de jeunes secrétaires d'ambassade, parmi lesquels M. J. Bertie, M. Le Marchand Gosselin, à titre de secrétaire de lord Salisbury, M. Arthur Balfour. La Russie a délégué le prince Gortschakoff, chancelier de l'Empire; le comte Schouwaloff, ambassadeur à Londres; le baron d'Oubril, ambassadeur à Berlin; le baron Jomini, le colonel Bobrikow, le colonel Bogoljubow, etc. L'Italie a pour représentans principaux le comte Corti, ministre des Affaires étrangères, le comte de Launay, ambassadeur à Berlin. La délégation turque a à sa tête Carathéodory pacha, mustechar du ministère des Affaires étrangères, avec Sadoullah bey, Mohamed-Ali pacha, Feridoun bey. Enfin, la France a délégué le ministre des Affaires étrangères, M. Waddington. Il est accompagné de M. de Saint-Vallier, comme second plénipotentiaire. La mission comprend, en outre, M. Desprez, directeur des Affaires politiques; le comte de Mouy, M. Ducléré et quelques attachés.

Donc, la France est venue occuper sa place dans la famille des grandes puissances européennes. M. Gambetta avait hésité sur la décision à prendre : son premier mouvement avait été l'abstention (1). Il s'était rendu à l'argument né en face de lui, et qui n'était probablement qu'un retour de ses propres réflexions sur lui-même : ne pas aller à Berlin, ce serait *ou une lâcheté ou une agression*. Il était facile d'apercevoir les inconvéniens de la participation au Congrès; mais on n'eût vu qu'après les périls de l'abstention. Une seule puissance, en Europe, marchandait alors son concours, c'était l'Angleterre. La France déclinant l'invitation, et l'Angleterre fortifiée dans ses réserves, le Congrès n'avait pas lieu; or, le traité de San-Stefano paraissant inacceptable, il n'y avait plus d'issue que la guerre ou une reculade sans dignité pour la Russie. La Russie recherchait, alors, très vivement une alliance défensive et offensive avec l'Allemagne (2) : si la France

(1) On trouve une trace des hésitations du gouvernement jusque dans les documens officiels. M. Waddington télégraphie, le 16 février, à l'ambassadeur à Saint-Pétersbourg : « Bien que la conférence n'ait pas un grand attrait pour nous, etc. » *Livre jaune*, Congrès de Berlin, p. 11.

(2) Voyez tout le passage, si précis, des *Souvenirs* de Bismarck et la correspondance échangée par lui avec le comte Schouwaloff (p. 264 et suiv.) : « Avant le Congrès, le comte Schouwaloff toucha un mot d'une alliance offensive et défensive

se fût mise en travers de toute entente amiable, quels sacrifices la diplomatie russe n'eût-elle pas faits pour s'assurer, dans cette crise, le concours de l'Allemagne? L' « alliance des trois empepereurs, » vraiment scellée, eût consacré l'asservissement indéfini de l'Europe.

Si, d'autre part, les choses s'arrangeaient finalement entre les puissances, la France étant absente, quelle eût été la situation de celle-ci, alors qu'elle n'eût pas donné son assentiment solennel au nouveau droit public européen? Se fût-elle tenue aux traités anciens annulés ou modifiés par les nouvelles stipulations? Eût-elle porté seule le poids d'un passé qui s'était effondré de lui-même? Eût-elle traîné, en Europe, avec la revendication émouvante de ses propres provinces, la réclamation stérile d'un système oriental disparu?

La solution simple, judicieuse, raisonnable, c'était la participation. Le gouvernement français crut devoir joindre à son acceptation des « réserves » formelles qui eurent, sur les événemens ultérieurs, des suites importantes: elles furent exprimées, dès le 7 mars, aussitôt que fut lancée la première idée d'une conférence : elles sont précisées, le 4 juin, dans la réponse à l'invitation adressée par le gouvernement allemand au cabinet de Paris et, plus tard, dans les déclarations portées à la tribune de la Chambre des députés par M. Waddington, le 7 juin. Elles se résument ainsi. Il ne sera pas question au Congrès des affaires d'Occident « dont au reste personne ne songeait à s'occuper en ce moment, » mais en plus, la France ne peut admettre qu'il y soit question des intérêts orientaux qui n'ont pas été touchés par les derniers événemens :

Pour préciser plus nettement notre pensée, nous avons dit, dès le début, dès le mois de février dernier, que nous n'entendions pas qu'on pût soulever, dans le Congrès, la question d'Égypte, ni celle du Liban, ni celle des Lieux-Saints. A notre avis, ces questions n'étant pas soulevées par le traité de San-Stefano, devaient rester absolument en dehors des travaux du Congrès... Nous avons été guidés dans ces réserves par les intérêts de la France et par l'intérêt général de l'Europe.

Les réserves françaises furent accueillies avec bonne grâce par les puissances. Le cabinet de Londres les trouva « prudentes

entre la Russie et l'Allemagne, puis il me fit la proposition directe, » et toute la discussion d'une si haute technique qui vient à la suite.

et habiles. » Tout au plus, les eût-on trouvées superflues. Le ministre français avait-il intérêt à parler de l' « Occident, » puisque, de son propre aveu, personne ne songeait à s'en occuper pour le moment? Quant au soin d'écarter la question d'Égypte, c'était peut-être s'enlever, à soi-même, un moyen de consolider, en échange de la participation française, certaines positions avantageuses et uniquement défensives dans l'Empire ottoman.

En fait, plusieurs des sujets « réservés » furent abordés à Berlin, soit autour de la table officielle du Congrès, soit dans la coulisse : Lieux-Saints, Égypte même et Tunisie.

La France fit un pas de plus. La tendance de sa politique ressort de cette phrase prononcée par M. Waddington, dans la séance du 7 juin, à la Chambre des députés : « La France ira au Congrès... En y allant, elle se souviendra aussi qu'il y a *d'autres chrétiens que les Bulgares* dans la péninsule des Balkans... qu'il y a d'autres races qui méritent au même degré l'intérêt de l'Europe. » Par ces mots, elle revendiquait les traditions les plus respectables de sa politique orientale, mais aussi elle prenait parti jusqu'à un certain point, et sortait, si peu que ce fût, de l'attitude impartiale qui lui eût assuré une si grande autorité sur la haute assemblée.

En somme, les puissances devant régler à Berlin une question générale d'équilibre européen, la France entrait au Congrès, forte de ses droits, de ses intentions pacifiques, de sa puissance militaire restaurée. Sa position, entre les deux partis qui se partageaient l'Europe, était éminente, et elle pouvait être décisive.

GABRIEL HANOTAUX.

LE FLAMBEAU

DEUXIÈME PARTIE (1)

LES FIANCÉS

V

Peu après cette soirée où, en se parlant fraternellement, Marie et lui s'étaient déjà regardés amoureusement l'un l'autre, la nécessité de la séparation s'imposa même à l'esprit de Laurières. L'absence de l'aimée lui serait, certes, une peine cruelle, mais peut-être moins irritante que celle de taire et de contraindre son amour jusqu'au jour, si lointain encore, où elle consentirait à y répondre.

Cette contrainte était d'ailleurs la seule entre eux, car ils se parlaient librement de leur vie actuelle et de leur passé. Ce fut ainsi que Laurières connut la place occupée dans les souvenirs et dans les affections de Marie par le Père Amelin, le Jésuite expulsé, ami, — ou plutôt ennemi, — intime de Canuzat. Les religieux tranchent à vif d'ordinaire les liens de famille, le Père Amelin ne l'avait fait que dans la mesure exigée par la discipline. Marie, à moitié orpheline de très bonne heure, et, menacée de rester seule au monde tout à fait dès son adolescence, lui inspirait une compassion toute paternelle, — tant la santé de sa mère était incertaine, — et il s'occupa toujours d'elle de très près; il eut, hélas! la main malheureuse en la mariant à un de ses élèves, mais elle ne songeait nullement à lui en garder rancune; elle ne pensait qu'à sa bonté tendre, à sa générosité par-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

faite. Le Père Amelin avait été frustré par ses parens de presque tout son héritage, et, bien qu'ayant la loi pour lui, il n'avait pas fait entendre la moindre protestation.

— C'est vraiment le saint de la famille! répétait Marie à Laurières, sur un ton de voix toujours pathétique.

Elle parlait de lui surtout dans leurs brefs *a parte*, comme si le souvenir du chef, — du saint, — de la famille eût prolongé son influence tutélaire jusque dans une cour qui devait ne pas être encore positivement une cour.

Ces *a parte* avaient lieu généralement à l'issue de la soirée, — de la veillée, — passée chez les Guiminel, chaque semaine.

Les premiers temps, M. Guiminel, d'après une coutume établie, descendait avec eux pour accompagner Marie jusqu'à sa porte. Un soir, Laurières osa dire qu'il suffirait bien à escorter Mme Salvan, et elle n'osa faire entendre une protestation qui aurait conservé à M. Guiminel sa petite corvée hebdomadaire.

Ils allaient ainsi ensemble du coin de la rue Duphot à la rue Castiglione, le soir des adieux. Les Chambres avaient pris vacance déjà, mais Laurières avait voulu être, des deux, le dernier à quitter Paris. Leur conversation roulait, comme celle de gens indifférens qui n'ont rien à se dire, sur les heures de leurs trains respectifs, sur la célérité des voyages, aujourd'hui. Marie tenait la tête tout à fait droite et immobile, ayant ramené jusqu'au menton son écharpe de plumes; mais Laurières qui ne détachait guère les yeux de son profil, voyait bien à toutes les lumières de la rue que ses lèvres tremblaient dans l'émoi douloureux de la séparation imminente...

Soudain, touchant presque à la maison qu'elle habitait, il lui saisit le bras, le passa sous le sien, et dit, la voix suppliante et ardente, autoritaire :

— Je vous en prie, faisons encore quelques pas ensemble. la nuit est divine.

Sans répondre, elle continua de marcher à son bras.

En débouchant sur la rue de Rivoli, il l'emmena jusqu'à la Concorde, longea les terre-pleins et les grilles des Tuileries fermées, puis, de nouveau, tourna sur le quai désert, fuyant les grands éclairages, la foule et les musiques équivoques des concerts dans les jardins des Champs-Élysées. La sobre splendeur du ciel clouté d'or pâle prenait une noblesse plus sublime au-dessus de ces fastes terrestres, et on sentait bien que seules

les mystérieuses lumières de là-haut resteraient, tandis que là-bas, dans le lit profond de la Seine, les clartés multicolores tombées du haut des ponts, éparpillées en paillettes métalliques sur les eaux ténébreuses, n'auraient que l'existence furtive des hommes qui les tenaient allumées quelques jours.

Oppressé par le nombre et la force de ces désirs qui nous viennent pour le bonheur, quand les choses autour de nous brillent de cette beauté qui paraît être leur bonheur même, Laurières, pressant le bras de Marie contre lui, et l'obligeant de s'arrêter près du pont Solférino, murmura :

— Restons un peu, restons longuement ici... comme nous y sommes seuls, comme nous y sommes délicieusement seuls !

En effet, depuis un moment qu'ils longeaient le quai, grâce à l'heure tardive et au grand espace désert des Tuileries, ils n'avaient vu passer ni voitures ni piétons ; pourtant Marie voulut échapper au trouble qui l'envahissait elle-même près de cet homme vibrant d'une passion si difficilement muette, et, de la main et de la voix souriante, elle désigna un couple arrêté à l'angle du pont Royal :

— Vous voyez, dit-elle, nous ne sommes pas seuls ici autant que vous l'avez cru.

Mais elle eut soudain la voix coupée : les deux formes sveltes du couple, l'une masculine et l'autre féminine, venaient de s'enlacer, n'en faisaient plus qu'une, et, à la clarté d'une lampe électrique tombant droit sur leurs têtes, Marie et Laurières virent fort distinctement les profils ardens et pâles s'avancer l'un vers l'autre.

Laurières pressa contre lui, d'un geste presque farouche, le bras qui tremblait sur le sien, et chuchota désespérément :

— Oh ! Marie ! Marie !...

Et elle entendait bien ce que dans ce mot seul il versait d'amoureuse et de douloureuse impatience, et elle frissonnait tout près de lui, ayant peut-être peur autant de sa tendresse à elle que de sa passion à lui...

Cependant elle se ressaisit la première, et il s'aperçut que silencieusement, doucement, elle traversait la chaussée, prenait par la rue des Tuileries ; elle n'avait pas quitté son bras, et c'était elle qui l'emmenait entre les parterres où dormaient, droites, les fleurs et les blanches statues de marbre.

— Marie !...

Il répétait son nom, maintenant à voix haute, impérieuse, presque amère, comme si ce qu'il allait réclamer n'était que faible compensation due à la réserve austère qui lui était imposée :

— Marie, nous nous écrirons?... oh! vous ne supposez certainement pas que nous puissions garder, pendant deux grands mois, le silence entre nous?

— Mais, dit-elle, embarrassée, inquiète, dans tous les cas, Madeleine ne nous laisserait pas sans nouvelles l'un de l'autre.

Il s'emporta un peu :

— Madeleine? et qu'avons-nous besoin de Madeleine? n'ai-je pas eu le bonheur de vous inspirer un peu de confiance? ne me regardez-vous pas, du moins, comme un ami très sûr?

— Mais, oui! oui! fit-elle, la voix tendre et apaisante.

Et naturellement, voyant que ses plaintes portaient, il les redoubla et se permit pour la première fois de critiquer le long séjour qu'elle allait faire au milieu de cette famille qui avait accaparé, pour un incurable, toute sa première jeunesse.

— Je vous assure qu'il le faut, prononça-t-elle avec effort; ils ont été, restent si affectueux pour moi!... je me ferais vraiment scrupule...

— Scrupule? mais quand donc vous viendra-t-il le scrupule de me faire souffrir, moi?... Oh! soyez tranquille, je ne vous dis rien de... mes sentimens... je n'enfreins pas votre défense, un peu cruelle, si vous voulez bien en convenir, mais enfin, ces sentimens, vous les connaissez, et vous m'obligez néanmoins à cette séparation si longue que cela équivaut à nous redevenir étrangers l'un à l'autre!

— Puisque nous nous écrirons!

Elle avait dit cette phrase avec une voix si pleine de tendres promesses qu'il eut un geste de triomphe. Pendant que leur groupe s'avançait sous les arcades désertes de la rue Castiglione, il prit la main de Marie posée sur son bras et, s'inclinant, la couvrit de baisers passionnés.

Elle murmurait :

— Je vous en prie! oh! je vous en prie!

Et lui murmurait :

— Dites-moi que vous souffrez un peu, vous aussi, de partir; dites-moi que vous reviendrez pour m'apporter le bonheur, dites-moi?...

Et pour lui dire tout ce qu'il voulait entendre, elle replia ses doigts caressans sur la main qui serrait à la meurtrir la sienne.

Sa porte s'ouvrait car elle avait sonné de sa main libre, et elle passait le seuil; mais elle retourna la tête, se retourna toute encore une fois vers lui, et, irrésistiblement leurs mains se nouèrent de nouveau :

— Au revoir! au revoir! chuchota-t-elle enfin, disparaissant.

Les premières lettres s'échangèrent entre la Touraine et les rives du Rhône; celles de Marie tracées en phrases courtes d'un style simple et alerte; celles de Laurières avec beaucoup plus d'ampleur oratoire et aussi plus d'agitation passionnée.

Mais la vie est un merveilleux chef d'orchestre qui, à notre insu, nous entraîne au rythme sur lequel doivent battre nos cœurs.

Mme Laurières tomba malade assez gravement. Son fils ne manqua pas d'épancher tout au long sa peine, ses anxiétés, puis sa joie filiale lors de la convalescence. Loin de faire ses réponses plus tardives et plus réservées, comme chaque fois qu'elle le sentait transporté de passion impérieuse, Marie lui écrivit des pages toutes d'affection attendrie, et depuis elle n'essaya plus de revenir au style purement narratif.

Leur séparation devait durer plus même que tous deux n'avaient prévu : Marie avait célébré, dans sa famille d'alliance, le deuxième anniversaire de son deuil; elle annonçait son retour à Laurières, ramené à Paris par la rentrée des Chambres, puis, le lendemain, une nouvelle lettre contenait le récit d'un accident qui l'obligeait à retarder son voyage.

Toute la famille, au cours d'une promenade en automobile, avait versé d'un talus dans les terres; son neveu, par chance, l'unique victime, avait eu le pied broyé sous une roue; le désespoir régnait en lui et autour de lui, il voyait et on voyait son avenir perdu, car une vocation déterminée poussait cet enfant vers l'état militaire. Elle, moins directement frappée que les malheureux parens, leur devait le réconfort de sa présence et le murmure constant des espoirs possibles...

— Et à moi, ne me devra-t-elle donc jamais rien? se demanda Laurières ulcéré, très enclin, en son cœur d'homme, à imputer à cette femme la *perte* des deux années consacrées à la culture d'un amour sentimental.

Ce qui l'aigrissait surtout, c'était que Marie sût si habilement faire servir toutes les circonstances à sa tactique de ne pas se laisser conduire à l'autel avant que le monde l'eût retrouvée ayant dépouillé la livrée du veuvage... Il porta sa plainte auprès de Mme Guiminel qui s'apitoya fort peu :

— Vous ne connaissez donc pas encore Marie? lui demanda-t-elle en riant; pas une femme qui aille droit comme elle son chemin : tant pis si son pied rencontre une pierre pointue!... Oh! vous aurez à compter avec sa paisible obstination!

Laurières fut assez juste pour convenir en lui-même que, sans cette qualité d'obstination, Marie aurait probablement oublié l'homme qu'elle avait entr'aperçu à une heure tragique de sa vie.

Il rongea le plus silencieusement qu'il put ses dernières impatiences, et enfin, une après-midi de novembre il montait, le cœur battant, l'escalier de cette maison déjà si chère où il n'était entré qu'une fois cependant, un soir que les Guiminel et lui avaient ensemble reconduit Marie.

La femme de chambre l'introduisit dans un salon qui attenait à un plus grand, et s'en trouvait séparé par une porte à vitres alors ouverte. Et il resta là une minute interminable à regarder toutes les autres portes des deux salons, se demandant par laquelle entrerait Marie, et si jamais elle entrerait...

Elle entrait; et son saisissement fut dix fois plus vif que celui auquel, depuis le matin, il se préparait, avec un mélange d'angoisse et de délices. Son souvenir gardait l'image de Marie en robe noire, n'usant que de gestes contenus, que de sourires, en quelque sorte, voilés,... et la voici qui lui apparaissait rayonnante, éblouissante, vêtue d'un costume tailleur bleu qu'elle avait fait faire pour le voyage, la jupe ronde, commode à la course, aux élans juvéniles à travers le monde et la vie; et, dans cette toilette si moderne pourtant, il retrouvait la pimpante marquise Louis XV de leur première rencontre, mais sans les pleurs et l'épouvante qui pâlissaient en ce jour heureusement si, si lointain, l'incarnat radieux de ses joues et de ses lèvres...

Il avait passé la porte du petit salon, il marchait à elle, et elle marchait à lui, — tout droit, comme disait Madeleine, — dans un empressement, une résolution si inflexible qu'elle allait tomber dans ses bras ouverts... Alors elle pâlit soudain et, par un bond pudique, en lui prenant une main, elle se rejeta un peu de côté; mais il l'attira, l'enveloppa d'une longue

étreinte, et, comme cet été en leur promenade au bord de la Seine, il chuchotait, tout tremblant de passion :

— Oh ! Marie ! Marie !

Difficilement, — et d'ailleurs en se résistant à elle-même, — elle se délivra, mais il retint une de ses mains qu'il portait sans cesse à ses lèvres, pendant qu'assis en face d'elle il commençait par une plainte d'amoureux :

— Enfin ! enfin ! ah ! vous pouvez vous dire que c'en est fini de vos vagabondages loin de moi, madame !

— Bon ! fit-elle, dissimulant, sous le ton enjoué, le trouble qui lui restait de leur première étreinte, et de quel droit m'enchaîneriez-vous, s'il vous plaît ?

— De quel droit ? de quel droit ?

Mais, ayant jeté ce cri impétueux, il s'interrompit, et, se penchant au bord de son fauteuil à se trouver agenouillé presque, il recommença, du ton le plus pénétré d'affection grave et mâle :

— Marie, je compte aller dimanche à Lyon, chercher ma mère... elle veut vous demander d'être sa fille : oui, elle a le désir de vous appeler sa fille autant que moi de vous appeler ma femme !

Frémissante, abaissant sur ses yeux noyés ses longues paupières, Marie murmura d'une voix altérée :

— Vous savez déjà, je vous l'ai écrit, que, sans l'avoir vue, j'aime beaucoup votre mère.

— Alors, s'écria-t-il bondissant, glorieux, et la baisant au front, alors c'est le bonheur assuré pour moi, Marie, puisque vous ne dépendez que de vous-même !

Elle se dégagea, et allégua douce et souriante :

— Il faut pourtant que j'écrive à mon oncle.

Laurières tressaillit, fronça ses grands sourcils :

— A votre oncle, le Jésuite ? au Père Amelin ?

— Mais oui, voyons, vous savez bien que je n'en ai pas d'autre, pas d'autre proche parent même !

Il fit deux ou trois pas, plein d'agitation :

— C'est juste... vous lui écrirez... oui, naturellement, vous lui écrirez... pour lui annoncer votre mariage... pas, bien entendu, pour lui demander un consentement dont vous n'avez nul besoin !

— Je le lui demanderais sans crainte cependant... vous savez mon affection pour mon oncle ; je ne me serais jamais mise dans

le cas de lui causer du chagrin en faisant un choix qu'il aurait pu ne pas approuver.

— Quoi! s'écria Laurières dans une espèce de suffocation, l'opinion d'un tiers aurait pu faire dévier vos sentimens et peser sur vos résolutions jusqu'à les changer?... Osez-vous dire cela, Marie?...

— Mes sentimens n'auraient pas dévié... mes résolutions...

Puis avec un sourire de gaîté adorable :

— Mais à quoi bon parler de traverses qui, je vous le répète, ne sont pas à craindre?

— Votre oncle est jésuite, Marie, la politique des gauches a porté un grand préjudice à la Compagnie, à lui, par conséquent...

Dans son étrange perplexité intime, Laurières n'avait pu s'empêcher de murmurer ces mots, et il le déplorait, car enfin, c'était peu adroit d'appeler l'attention de Marie sur la divergence de leurs âmes. Mais elle n'en parut aucunement affectée.

— Si vous croyez que le Père Amelin serait capable d'une rancune personnelle! Mais la dispersion de sa communauté n'avait pas même eu le pouvoir d'ulcérer sa bonne humeur! je l'entends dire encore à M. Canuzat :

— « Les Français ont beau nous chasser avec un fracas étourdissant, ils ne s'étourdissent pas eux-mêmes sur leur inhumanité : aussi calment-ils d'avance leurs remords en ayant soin de laisser une porte entr'ouverte; on rentre sans bruit, et tout reprend le train accoutumé... »

Laurières, en riant avec elle, approuvait de la tête, et elle continua :

— Oh! s'il s'agissait de la doctrine... c'est que j'avais eu peur, après vous avoir entendu à la Chambre... Mais rappelez-vous ce que Juliette disait : vous n'avez même pas réussi à mériter l'excommunication... ainsi la porte de l'église ne vous est pas fermée... Je la franchirai à votre bras!

Sa jolie figure assumait déjà l'air triomphant des jeunes mariées quand les orgues redondantes attaquent la marche nuptiale. Quel enivrant aveu d'amour elle faisait à Laurières! De son irréligion, de son anticléricalisme, elle n'avait considéré qu'une funeste conséquence possible : qu'elle pouvait être placée dans l'alternative ou de se contenter du mariage civil ou de renoncer à lui!

Comment les vagues appréhensions de Laurières ne se seraient-elles pas noyées dans cette première ivresse?

— A mon bras! à mon bras! répétait-il comme un refrain de l'éternelle romance printanière; oui, à mon bras, partout, et d'abord au pied des autels, pour vous complaire, ma chérie, pour vous complaire!

— Pas avant que nous ayons reçu la bénédiction du Père Amelin, vous savez, pas avant!

Et, voyant passer un nuage sur le rayonnement intense de ses yeux, elle affirma :

— Oh! il nous l'enverra... il *vous* l'enverra surtout, car il a un faible pour les enfans aveugles, égarés, de l'Église... ceux-là, dit-il, ont, bien plus que les autres, besoin de bénédiction,... et il a béni M. Canuzat lui-même.

Et Laurières, qui la contemplait amoureusement, lui vit prendre alors la plus complexe et la plus exquise expression qu'il lui eût jamais connue; c'était une ironie, un attendrissement, une gaîté, une malice, qui se réprimaient tour à tour dans le double sourire de ses yeux et de ses lèvres.

— Pauvre Père! dit-elle, la veille de son départ M. Canuzat le quittait, — il était venu lui faire une visite d'adieux, je crois bien pour essayer encore de lui arracher une plainte, peut-être même une malédiction contre lui et contre tous ceux qui avaient porté le désarroi dans sa vocation religieuse :

— « A ton retour, si tu veux être franc, lui disait-il, tu m'avoueras que tes superstitions se sont usées à se frotter aux autres! »

Le Père Amelin ne répliqua rien; mais, après avoir serré la main que M. Canuzat lui tenait, il leva la sienne et traça entre eux le signe de la croix... Alors, M. Canuzat poussa un véritable rugissement, il se précipita sur la porte, et il disparut comme un diable chassé par un exorciste.

C'était si amusant que le Père ne me gronda pas de rire, et il rit un peu lui-même en se frottant les mains et en me disant :

— « Quand ils en ont peur tant que ça, bon signe! c'est qu'ils y croient encore. »

L'image du long Canuzat fuyant, rouge, la crinière éparse, la bénédiction du Jésuite, parut aussi éminemment comique à Laurières, qui joignit son rire sonore à celui de sa fiancée.

Puis il s'arrêta pour dire d'un ton pénétré de sa passion intense :

— Moi, Marie, j'irai avec vous au-devant de toutes les bénédictions qu'on voudra bien nous donner pour consacrer notre amour.

— Prenez garde ! fit-elle d'un ton de douce malice, le Père Amelin vous bénira bien un peu dans l'espoir de vous *ramener!*

Mais il lui prenait les mains, il la regardait les yeux dans les yeux, et le Jésuite, et l'anticléricalisme, et tous les conflits possibles, publics ou personnels entre l'Église et la libre pensée étaient également loin de son esprit, absorbé dans la contemplation amoureuse...

— Me ramener ?... où, me ramener ?... aux portes du ciel? mais est-ce que je n'y suis pas déjà dans le ciel ?

Et ses lèvres chuchotèrent en s'unissant aux lèvres bien-aimées.

— Dis que nous n'y sommes pas?

VI

Et vraiment ils planèrent en plein ciel tout le temps de leurs fiançailles qui devaient durer jusqu'à la seconde quinzaine de février, Marie tenant à emporter à l'autel la bénédiction du Père Amelin.

Sur le point d'ébruiter leur engagement, au mois de décembre, ils acceptèrent l'offre affectueuse de M. et Mme Guiminel qui voulaient donner chez eux leur dîner de fiançailles. Au lieu d'aller passer à Lyon, comme de coutume, les fêtes de Noël, Laurières ne s'y rendit que pour chercher sa mère qui avait fait déjà un séjour auprès de Marie, toutes deux s'étant, dès l'abord, avoué la plus vive sympathie réciproque.

Le fiancé s'était chargé lui-même de porter à Canuzat l'invitation, qu'il ferait précéder d'une annonce en forme de son mariage.

Après avoir déjeuné chez Marie avec sa mère, il leur détailla le programme de sa journée, puis :

— Je vais tout d'abord au Luxembourg, annoncer à Canuzat mon bonheur et ma gloire.

Marie haussa les sourcils et observa :

— Je vous conseille de ne pas trop faire le triomphant... vous savez que M. Canuzat ne m'aime guère, et, pour consentir

à ce que la nièce du Père Amelin devienne la femme de son filleul, il se fera peut-être tirer l'oreille.

— Eh bien! on la lui tirera! s'écria Laurières, en se permettant d'effleurer de ses lèvres le front de sa fiancée.

Et tout souriant, pendant qu'il endossait son pardessus, un pied dans l'antichambre, un dans la salle à manger, il écouta les premières phrases de Marie qui commençait de mettre sa mère au courant des rapports et démêlés de Canuzat avec le Père Amelin.

Il n'avait pas voulu l'avouer à la jeune femme, mais il était au fond persuadé que le vieux *rouge* regarderait un peu comme une victoire personnelle la conquête d'une riche dévote par son filleul, car enfin, c'est l'époux qui donne la couleur politique avec le nom au ménage; et puis si maintenant le rang qu'il occupait au barreau et ses succès parlementaires justifiaient en plein, même au point de vue des seuls intérêts matériels, le choix de Mme Salvan, elle était, elle, par sa fortune, un parti auquel, peu d'années plus tôt, il n'eût osé prétendre. Et son amour s'exaltait davantage sur cette pensée d'orgueil, et, malgré l'avertissement de Marie, ses pas sonnaient un air de gloire sur l'asphalte des trottoirs.

Car il n'avait pas pris de voiture pour la course, assez longue cependant; mais il traversa obliquement les Tuileries, et ayant passé le pont Royal, longea le quai jusqu'à la rue de Seine qu'il monta, ainsi que la rue de Tournon.

C'était une de ces blanches journées d'hiver où la nature, entre les premiers et les derniers frimas, paraît se reprendre à l'espoir du renouveau, et cette énorme ruche de Paris, qui s'étale sur les coteaux de la Seine, en bourdonnait plus joyeusement, et toute son allégresse éparse augmentait l'allégresse intime de Laurières.

Par un effet instinctif de sa réserve lyonnaise, il assoupit l'éclat riant de ses yeux en pénétrant dans la cour du Palais. Pas un instant, il n'avait pensé se diriger vers le logis de Canuzat qui consistait en un tout petit meublé, le même depuis vingt-cinq ans, et qui n'abrita jamais que ses nuits. Le sénateur, vieux garçon d'une sobriété spartiate, faisait un repas par jour chez Foyot, et, pour le surplus de son appétit, grignotait quelques sandwiches à la buvette.

Laurières l'attendait dans le vestibule pour l'emmener de-

hors, car, bien que se disant de pur sang lyonnais, Canuzat était assez bruyamment démonstratif.

Mais la longue personne du sénateur, averti par les huissiers, se montrait déjà sur le seuil d'une salle, appelant son filleul.

— Eh! Laurières! eh? par ici! quel vent t'amène, mon gaillard? Viens-tu me mettre hors du Luxembourg comme tu m'as mis hors du Palais-Bourbon?

— J'ai bien le temps de me momifier! répliqua Laurières, continuant la plaisanterie, mais venez tout de même : on étouffe ici, vous savez! vos calorifères empoisonnent l'air... Nous causerons plus à l'aise dans le jardin... je vous dis qu'il y fait un soleil d'avril.

Et, malgré le peu d'enthousiasme manifesté par Canuzat, frileux et déjà paresseux des jambes, son filleul l'entraînait au vestiaire. Sortis du palais, ils entrèrent dans le jardin par la première porte et allèrent s'ensoleiller dans le bassin de tiède verdure qu'était alors le parterre central creusé entre les terrasses. Canuzat, toujours très entiché de son œuvre politique, disait quelques mots de la séance qu'il venait de quitter, — une séance budgétaire.

— Et nous sommes chaque année plus pauvres, du moins certaines gens nous l'assurent, et pourtant, ce que nous en dégorgeons de millions depuis ce matin !

Puis, remarquant l'air à la fois absorbé et radieux de Laurières.

— Mais, dis donc, petit, ce n'est pas pour entendre cette réflexion palpitante que tu me rends visite?

— Non, avoua tout uniment Laurières; je venais vous annoncer mon mariage et vous inviter à mon dîner de fiançailles.

— Tu te maries! tu te maries! s'écria Canuzat émerveillé, comme s'il n'avait jamais vu un homme sur le point de prendre femme, en voilà une idée fameuse! Au moins tu ne moisiras pas tout seul comme une vieille croûte, à l'exemple de ton parrain... et tu épouses?

— Devinez! fit Laurières le rire aux lèvres et dans les yeux.

— Une Lyonnaise?

— Non, une Parisienne.

— Une Parisienne! et tu veux que je devine?... Est-ce que je vais dans le monde, moi? est-ce que j'en connais des Parisiennes?

— Oh! vous connaissez celle-là! voyons, Mme Salvan?

Canuzat s'arrêta net, pris de suffocation, et l'index pointé, comme s'il voyait surgir une image terrifiante :

— Mme Salvan? la petite veuve? la nièce du Père Amelin?

Laurières ayant trois fois incliné affirmativement la tête, il lui prit le bras, le serra de ses doigts osseux à meurtrir la chair sous les épais vêtemens de la saison. Laurières, d'une secousse, fit céder l'étreinte, et Canuzat reprit, la voix entrecoupée, tragique :

— Tu ne feras pas cela, Jean! ce serait une trahison envers les principes, envers ton parti, envers tes électeurs et envers toi-même!

— Une trahison! repartit Laurières avec un paisible ennui, oh! mon cher ami, entre nous, n'est-ce pas, n'employons pas inutilement les grands mots.., nous les fatiguons suffisamment à la tribune, et...

— Oui, tu veux faire la leçon à l'ancien! tu es de ceux qui disent : « C'est le député que vous voulez entendre?... très bien! j'arbore mes insignes, je prends mon vocabulaire; c'est l'homme privé? voilà! voilà! moquons-nous ensemble des vieilles barbes et des principes et même des sermens! » Moi, je ne ferai jamais un bon maître Jacques, vois-tu : le sénateur, l'homme, je suis cela tout ensemble à tout moment, et je regrette, mon petit, que tu ne puisses en dire autant de toi-même... Tu vas épouser une dévote, toi, libre penseur, et tu marchais, — oh! avec peut-être un excès de réserve, — mais enfin, tu marchais dans la lutte contre l'Église! Je me disais avec bonheur que tu étais jeune, que toi, du moins, tu pourrais voir le triomphe définitif de la raison, de la liberté humaine, sur la superstition oppressive et barbare... Ah! ah! les curés! on nous demande d'avoir pitié d'eux!... quand je pense qu'ils ont brisé ma vie et celle de tant d'autres, quand je pense à ce que j'ai mangé de vache enragée à cause de leur saint-sacrement!... Eh bien! c'est vrai, je ne l'avais pas saluée, la procession, mais j'étais à dix mètres au moins, et je n'avais pas ricané non plus : ça, je le jurerai jusqu'à mon dernier souffle! et voilà que ce pénitent noir de malheur court à moi en braillant son *Laudate*, et, d'un coup de poing, fait rouler mon chapeau dans la poussière... Si je l'ai ensuite roulé, lui et sa cagoule, dans cette même poussière, n'était-ce pas mon droit de légitime défense? Pourquoi donc alors m'ont-ils fait dégommer, eux qui s'intitulent les inventeurs de la charité et du

pardon des injures? et après le scandale, quel boycottage féroce par la société cagote du régime impérial! mon mariage rompu, toutes les portes fermées avec celles de l'orphelinat... fiancée, cliens, amis, pst!...

Laurières, pas plus aujourd'hui que jadis, n'estimait cette affaire de procession et les affaires analogues comme des incidens négligeables de notre histoire intérieure. Cette fois encore il avait donc écouté le récit avec presque autant de tristesse que d'ennui, et, à la fin, il se contenta d'observer :

— Tous vos amis ne vous abandonnèrent pas, cependant, voyons, et je sais que le Père Amelin...

Mais sa remarque n'eut d'autre effet que de soulever en Canuzat une plus violente colère ; par une sorte de bond, il se campa devant son filleul, les bras croisés, le buste plié en deux, dessinant ainsi, sur le gravier doré de soleil, une silhouette de vieil arbre grêle et tortu, et s'écria, la bouche amère :

— Voilà! j'aurais dû m'en douter! ta fiancée m'a dénigré devant toi pour glorifier son jésuite d'oncle, hein? Et d'abord, si je gardai, en effet, un ami après les défections des autres, cet ami, ce n'était pas le Père Amelin, mais Pierre Amelin, l'étudiant, le bon copain de l'École, qui ne devait que plus tard passer à l'ennemi!... En tout cas, sache-le, on a négligé, bien entendu, de te communiquer ce détail: j'ai payé ma dette jusqu'au dernier centime, et même avant de toucher mon premier douzième d'indemnité parlementaire.

Laurières haussa les épaules.

— Quel homme vous faites, Canuzat, quel esprit soupçonneux! J'ignorais absolument que l'amitié du Père Amelin vous eût été matériellement utile.

— On ne te l'aurait pas laissé ignorer toujours.

Ayant grommelé ces mots, car il était très vexé de s'être abandonné à cette intempestive confidence, il reprit plus haut, et avec plus d'amertume:

— Ainsi, tu vas épouser cette dévote! et c'est, naturellement, — oh! je te dispense de l'avouer, — c'est le mariage à l'église c'est le baptême des petits, les premières communions...

— Pour ce qui est des premières communions, s'écria en riant Laurières, nous avons le temps d'y penser!

Mais Canuzat, qui, en achevant de parler, s'était mis à marcher très vite autour de la corbeille centrale du parterre, s'arrê-

tait dans l'axe du Palais et de l'Observatoire, et, se plantant de nouveau devant Laurières, le considéra de ses clairs petits yeux bleus ennuagés de colère et aussi de chagrin.

— Toi! c'est toi mon héritier à la Chambre, toi, presque mon enfant, qui veux, par ton mariage avec une dévote, nous remettre sous la coupe des curés dont elle reçoit, dont elle recevra toujours le mot d'ordre! Mais, penses-y donc enfin! un des mille hasards de la politique, une guerre, la faconde d'un soudard, peuvent ramener, comme après quarante-huit, une période fugitive de gouvernement rétrograde, et par qui sera-t-il prôné, soutenu, ce gouvernement, sinon par l'Église qui, grâce à tes fils que tu lui auras donnés, sera demeurée forte et inébranlable?

Laurières hocha sceptiquement la tête:

— J'ai été élevé par une mère pieuse et je me suis affranchi cependant: pourquoi mes fils ne feraient-ils pas de même?

— Ils feront de même; c'est-à-dire ils auront des velléités d'affranchissement, puis, eux aussi, ils épouseront des femmes dévotes comme leur mère... et voilà pourquoi la lutte s'éternise entre l'Église surannée et radoteuse de légendes et la société moderne, à base de science précise et de vérité expérimentale.

— Je ne suis pas de votre avis: la lutte s'éternise à cause des répressions excessives qui, d'elles-mêmes provoquent les révoltes et les libérations, car c'est très bien de bâtir des digues, mais encore faut-il s'assurer que les eaux qui vont s'amasser derrière ne seront jamais de force suffisante pour les jeter bas... Sous l'Empire, on vous forçait de saluer les processions, et d'aller à la messe dans ces églises dont vous voudriez chasser les curés aujourd'hui... Si vous aviez le malheur d'y réussir, les temps que vous jugez être l'abomination de la désolation reviendraient à coup sûr pour vous-mêmes, ou pour vos enfans, ou pour vos petits-enfans...

— Tes discours à la tribune démentent tes considérations et ta conduite d'amoureux, voilà tout.

— Je ne le crois pas. Mes discours tendent à la ruine politique, et même, oui, à la ruine financière de l'Église; l'Église, ainsi que d'ailleurs sa doctrine lui en fait la prescription positive, doit ne posséder ni pouvoir temporel, ni richesse: — son *royaume n'est pas de ce monde*, — et quand elle manque à ce précepte du Christ, l'harmonie sociale est nécessairement faussée, car enfin, malgré l'audace de ses dogmes, elle n'a jamais

osé prétendre qu'elle était apte à procurer aux collectivités humaines cette destinée seconde qu'elle promet, qu'elle assure si formellement aux individus. Mais, une fois l'Église cantonnée dans le champ qui lui est spécial, la religion n'étant plus que la lunette par laquelle des gens aiment explorer l'au-delà, pourquoi prendrais-je ombrage de la religion ? Je ne vois rien au bout de sa lunette ; qu'une femme, près de moi, s'écrie qu'elle découvre par son moyen des horizons infinis, les spectacles les plus merveilleux : en quoi me sentirais-je gêné par les charmans et touchans mirages qui l'amusent et qui la consolent ?... Écoutez, Canuzat, le sectarisme des autres vous a brisé le cœur jadis, croyez-vous que je serais assez stupide pour me faire moi-même le martyr de mon propre sectarisme ? Je suis trop heureux que mon froid scepticisme ne rebute pas ma fiancée, et même je me sens un petit frisson au cœur quand je pense que je n'ai pas encore la certitude d'être agréé par l'oncle, par le chef, par le saint de la famille, et que sa bénédiction ne nous est pas encore parvenue !

Canuzat, dont la couperose tournait au violet noir, éclata d'un ricanement coléreux.

— Sa bénédiction ? tu te fiches de moi, hein ? La bénédiction du Père Amelin manquerait à ce cher neveu qui lui arrive du royaume de Satan vaincu par la *grâce ?...* Mais, tiens, je ne serais pas autrement surpris s'il plantait là ses Chinois, et s'il accourait à travers l'Océan pour te l'appliquer en personne, sa bénédiction ! Et ils s'y mettraient tous si tu l'exigeais, et le Pape lui-même : *Baisse la tête, fier Sicambre !* la formule ne leur coûte rien, et elle chatouille toujours l'orgueil de leurs vaincus !

— Vaincu ? protesta Laurières, mais après tout, je suis catholique de fait, si ce n'est de conviction ; chaque année des centaines de jeunes gens dans le même état d'esprit que moi passent ainsi, avec leur fiancée, une heure au pied des autels ; personne n'a jamais pensé leur attribuer, à cette occasion, le rôle de vaincu... c'est simple affaire de bon sens. La plupart des Françaises croient et pratiquent le catholicisme : ça ne nous paraît pas une tare suffisante pour que nous allions chercher femme au Congo, par exemple, et, si nous les épousons, nous leur devons, — dans notre propre intérêt, pour la paix de notre foyer, — l'entière liberté de conscience, c'est-à-dire la possibilité pour elles de recourir aux rites, aux sacremens de l'Église,

dans toutes les circonstances où la doctrine le leur prescrit ; or vous m'avouerez qu'il est difficile à une femme de se présenter seule à l'autel pour y recevoir le sacrement de mariage.

— Et tu le recevras dévotement par la même occasion.

Laurières haussa les épaules.

— En pareil cas, il suffit qu'on ne trompe personne ni soi-même, et le jour de mon mariage, officiant et assistans sauront aussi bien que moi le mobile de ma démarche.

— Possible, mon petit, mais je ne grossirai pas le nombre des assistans, à ton mariage ! ça, je t'en donne dès aujourd'hui ma parole !

— Eh bien ! vous aurez encore une fois rendu aux curés, dans ma personne, le coup de poing du pénitent noir, voilà tout ! fit Laurières avec agacement, et sapristi ! Canuzat, ce n'est pas d'un beau joueur, vous savez, que de garder la mine hargneuse en empochant son gain, car enfin, sans votre mésaventure avec les curés de l'Empire, vous n'émargeriez peut-être pas au budget depuis vingt-cinq ans !

Comme presque tous les sectaires, gens dépourvus d'esprit critique et qui ont horreur de la documentation et de la réflexion, Canuzat gardait quelque chose des fougues aveugles de l'adolescence ; aussi, bien qu'il eût fait sauter Laurières sur ses genoux, il avait coutume de discutailler avec lui, — tels dans les familles ces frères dont l'âge se suit de trop près.

— C'est ça ! fit-il, après avoir reçu sa remontrance, dis tout de suite que j'ai battu la grosse caisse électorale avec le coup de poing du pénitent noir !

— Eh non !... et puis, si, tout de même, il y avait bien un peu de ça... il y a toujours un peu de ça, c'est-à-dire de nous, de nos mésaventures, de nos rancunes ou de nos... amours dans tous les actes que nous accomplissons *sincèrement* au seul nom des grands principes... et j'en suis enchanté, voyez-vous, parce que votre affection pour moi vous empêchera de me tourner le dos après mon mariage... et, en attendant, vous viendrez à mon dîner de fiançailles, chez les Guiminel.

— Je n'irai pas !

— Vous viendrez, vous ne pouvez vous dispenser de boire à mon bonheur !

— Si tu savais ce que tu me demandes ! mais boire à ton

bonheur, Jean, serait, pour moi, boire à la rupture de ce mariage manigancé par un Jésuite!

Et, sur une exclamation de Laurières, exaspéré de tant de parti pris :

— Certainement! certainement! bon pour toi, l'amoureux, d'être dupe!... mais t'imagines-tu que je coupe dans l'histoire de la bénédiction pas encore arrivée? Comme si, depuis beau temps, la petite veuve n'avait pas informé son oncle et n'avait pas reçu de lui l'ordre d'aller de l'avant malgré tout, c'est-à-dire à cause de tout!... Ah! ah! ce qu'il doit triompher, Amelin! un anticlérical de marque devenu son neveu! au plein de la *persécution!...* il doit voir déjà la Compagnie rappelée en France, toutes les jésuitières restaurées et reconsacrées au monopole de l'enseignement! Soit! qu'il arrive pour bénir, au débarqué, ton mariage, et je lui dirai son fait!

— Vous savez que vous extravaguez, mon pauvre ami!

Laurières saisissait le sénateur par le bras au moment où tous deux sortaient du jardin par la porte proche du musée, et il lui disait, d'un accent autoritaire :

— Finissons, Canuzat! il ne s'agit pas de politique, il s'agit d'un fait important dans ma vie privée dont je vous demande à vous, mon vieil ami, l'ami de mes parens, de mon père disparu, d'être le témoin affectueux... Je me marie, vous êtes de mes noces, vous ne pouvez refuser d'en être, voilà tout ce que vous avez à considérer vous-même.

— Jean, tu sais si je voudrais...

Mais, comme effrayé d'entendre le trémolo pathétique soudain glissé dans sa propre voix, Canuzat s'interrompait, pour reprendre avec décision rogue :

— N'insiste pas, c'est inutile! l'oncle et la nièce s'en feraient trop de bon sang!

— Tant pis pour vous, à la fin, tenez! J'aurais voulu vous faire la famille qui vous manque, ne vous en prenez qu'à votre entêtement stupide si, désormais, on vous laisse moisir seul, ainsi que vous le disiez tout à l'heure, comme une vieille croûte.

Et Laurières, exaspéré, lâchait le bras du sénateur, mettait le pied sur la chaussée pour s'en aller par la rue Férou.

Sans souci des passans, des cochers et mécaniciens qui stationnaient avec leurs véhicules le long de la grille, aux abords du musée :

— Et toi, lui cria Canuzat, ne t'en prends qu'à tes volte-face si tu *rates* ton élection, ce printemps.

— Je m'en fiche! répliqua fort peu élégamment Laurières en haussant les épaules, et descendant la rue Férou à la vitesse d'un bolide.

Son élection? oui, quelquefois il y avait songé, la bénédiction nuptiale lui coûterait un certain nombre de voix parmi celles des vieux purs dont Canuzat lui avait légué la clientèle, — les jeunes étant plus préoccupés des questions d'ordre économique que d'anticléricalisme... — Mettant les choses au pire, il ne serait pas réélu pour la prochaine législature... bah! qu'importait? il était encore à l'âge des vastes espérances, de toutes les revanches imaginables... Un échec dont elle serait la cause ne le diminuerait pas aux yeux de Marie, bien au contraire!

Mais le refus de Canuzat le poignait assez à vif; nous allons plus heureux au triomphe dans la guirlande ininterrompue de nos affections, et puis, les esprits modérés rêvent d'instinct faire communier en eux les extrêmes... Laurières s'était appliqué à pénétrer Marie d'indulgence pour le vieil enfant qu'il voyait en Canuzat, et de même, il avait espéré mettre bientôt Canuzat aux genoux de sa bien-aimée.

Mais vainement il lui envoya des ambassades, Charles Guiminel, Madeleine, sa mère enfin : tout fut inutile; on dut se résigner à laisser le vieux rouge sous sa tente.

VII

Laurières s'affairait déjà aux formalités doubles du mariage civil et religieux, rassemblait les pièces nécessaires; on attendait d'heure en heure, en ce dernier jour de janvier, la lettre qui devait apporter le consentement, la bénédiction et les vœux du Père Amelin. Les journaux annonçaient, par des télégrammes de Marseille, l'arrivée au port du *Simoun*, un des paquebots qui, à Saïgon, embarquent voyageurs et correspondance apportés là du plus extrême Orient.

Les fiancés avaient convenu de célébrer très simplement leurs noces ; ils n'inviteraient personne en dehors de leurs témoins, mais lanceraient de nombreux faire-part, et, au retour du voyage traditionnel, donneraient une grande réception dans l'appartement très luxueux de la rue Castiglione qu'ils avaient résolu de garder.

Ils passaient déjà ensemble des heures nombreuses de leur vie, leur confiance réciproque étant parfaite ; avant de pouvoir se livrer aux transports de leur amour, ils jouissaient de ces délicieux abandons du cœur qui sont d'ordinaire le fruit des amitiés les plus éprouvées et les plus anciennes. Les détails de leur installation, dont ils s'occupaient ensemble, leur étaient une source de plaisirs quotidiens, et Marie avait goûté une de ses joies les plus vives à se rendre à la garçonnière de son fiancé pour y faire choix des meubles qui seraient admis à l'honneur de figurer dans l'intérieur conjugal.

Aujourd'hui, ainsi que quelques autres fois, ils avaient demandé à Madeleine Guiminel de se joindre à eux dans leurs courses; le but de la principale était la boutique d'un joaillier chez qui on remontait pour Marie de vieux diamans que M[me] Laurières tenait de sa famille, jadis opulente, et qu'elle passait, en présent de noces, à sa future belle-fille.

Il restait encore une bonne demi-heure avant l'arrivée du fiancé et de Madeleine; Marie écrivait dans son petit salon lorsqu'on lui annonça M[me] Raynal. La petite vieille dame paraissait, à son ordinaire d'ailleurs, assez surexcitée, presque joyeusement surexcitée.

— Vous n'avez donc pas reçu la lettre de la Ligue Patriotique? lui cria-t-elle de sa voix aiguë, vous savez qu'on fait l'inventaire à Saint-Roch? nous allons protester, naturellement! J'ai juré à mon fils, tout à l'heure, que je serais de la manifestation... ça le tourmente un peu; il a toujours peur, quand il monte à la tribune, qu'on lui jette sa bigote de mère à la tête ; par le même moyen, j'ai tenu mon mari au centre gauche tout le long de son existence.

Surprise et obscurément inquiète, Marie demanda des explications. Son fiancé lui avait parlé ces derniers temps de tout autre chose que de politique; d'ailleurs, les inventaires des biens d'église, prévus par un article de la loi sur la séparation, n'avaient pas fait l'objet d'un nouveau débat au Parlement.

Au fond, avoua M[me] Raynal, c'est une formalité qui se fait toujours lorsqu'on liquide une association, — mais toujours aussi c'est la cause de criailleries sans fin entre les ex-associés... Du reste, ce qui arrive aujourd'hui, c'est un peu la faute du Saint-Père : qu'a-t-il attendu, qu'attend-il pour déclarer s'il veut, ou non, les associations cultuelles qui s'arrangeraient avec les

fabriques? N'importe, nous ne devons pas permettre à ce gouvernement impie de faire toucher par ses agens aux objets du culte : c'est une odieuse profanation.

— Mais que pouvons-nous?... demanda Marie songeuse, et ne trouvant pas beaucoup de suite aux discours de Mme Raynal.

— Oh! rien qui ressemble à une Saint-Barthélemy, ma petite... on chantera un peu haut le *Miserere* et le *Parce Domine* pour impressionner le gouvernement et lui faire prendre peur, si possible, de gens qui seront peut-être les plus forts, demain; voyons, venez donc avec moi!

— Mais, madame, c'est impossible! que dirait?...

Elle s'arrêta, rougissante, et Mme Raynal se mit à rire :

— Que dirait votre futur mari? mais ce que disait le mien : que c'est de bonne guerre! Je suppose qu'en épousant un libre penseur, vous réservez votre liberté de conscience?

— Oh! sans le moindre doute! et s'il s'agissait d'un véritable devoir chrétien...

— Ah! ce n'est pas dans les commandemens d'aller manifester, j'en conviens; mais lorsqu'on attaque ceux que nous aimons, notre cœur, à lui seul, nous fait le commandement de les soutenir, et, s'il ne s'agit que de chanter un psaume pour sauver l'Église...

Marie pensa qu'il y faudrait sans doute bien d'autres choses, mais en écoutant sa vieille amie, elle cédait un peu à cet étrange et si instinctif besoin, — qui est le commencement du vertige, — de voir le danger que nous pressentons. Son angoisse indéfinissable tenait de la frayeur et presque du remords... toute son éducation de chrétienne protestait contre ces hommes, de simples ouailles en révolte, sur le point de se présenter aux vénérables prêtres d'une paroisse, pour exiger d'eux les clés du trésor liturgique; elle croyait voir la main de son fiancé qui commandait leur acte profanateur, par ce même geste qu'il faisait à la tribune pour faire rebrousser chemin au clergé catholique jusqu'à l'étable de Bethléem.

— Non! non! protesta-t-elle, le gouvernement se ravisera... on a dû imaginer ces inventaires pour effrayer le Pape, le forcer à prendre un parti.

Mme Raynal fit une moue dubitative et, se servant d'un mot emprunté sans doute au vocabulaire du député son fils :

— Ma foi, ce n'est pas impossible; ils sont capables de

toutes les *palinodies*. Eh bien ! venez donc jusqu'à Saint-Roch... nous nous renseignerons.

Marie la regarda et prit pitié, connaissant l'obstination de son caractère, de la voir si vieille, si menue... la moindre bousculade la roulerait à terre, piétinée comme une feuille morte.

— Ou rien ne doit se passer, se dit-elle, ou M. Raynal se trouvera aux abords de l'église : je lui remettrai sa mère.

Et, tout haut, en sonnant pour demander son chapeau et sa jaquette :

— Je vous accompagne, mais je ne suis rien moins que brave, je vous avertis ; qu'un agent me fasse les gros yeux, nous battons en retraite.

Elles sortirent, s'avancèrent le long de la rue Saint-Honoré, jusque devant l'église même ; tout était au calme absolu ; les mendians habitués occupaient leurs places respectives. Marie, soulagée, dit à Mme Raynal :

— Vous voyez, le gouvernement recule sur toute la ligne ; nous n'avons qu'à faire comme lui.

— Entrons toujours, fit la vieille dame piquée et déçue, nous apprendrons ce qu'il y a de neuf.

Marie, qui avait monté les marches avec elle pour faire une distribution d'aumônes, la suivit sans défiance à l'intérieur de l'église qu'elle supposait aussi paisible que les abords, et elle eut lieu de s'en repentir immédiatement.

Tout le bas côté gauche était plein d'une foule houleuse et tumultueuse. Le piétinement sur les dalles, le heurt des chaises renversées, le gros murmure d'une indignation collective accompagnaient les éclats de coups violens qu'on frappait là-bas sur la porte de la sacristie, les encouragemens farouches de voix d'hommes criant : « Allez-y ! n'ayez pas peur ! » et les versets du *Miserere* entonnés par le soprano des femmes...

L'agent du fisc et les policiers qui l'accompagnaient se trouvaient déjà dans la sacristie, venus par la petite porte de la rue Saint-Roch, racontait-on à Mme Raynal, dont les sèches narines palpitaient, flairaient l'odeur de la bataille.

— Oh ! venez, madame ! venez !

Et Marie, bouleversée d'effroi et de regret, lui saisissait le bras pour se rabattre avec elle sur le porche...

Mais Mme Raynal, qui se passionnait pour le spectacle, lui résista de toutes ses forces.

— Allons du côté de l'impasse... il n'y a personne, nous verrons tout, et nous sortirons dès qu'il nous plaira.

Marie consentit à cette manœuvre d'autant plus promptement que d'autres personnes étaient entrées à leur suite, et, dans son affolement, elle voyait leur nombre centuplé, barrant les portes d'une épaisse muraille vivante.

Elle se glissa donc, tenant la vieille dame par la main, vers le bas côté de droite. Tout à coup, le fracas d'une porte brisée et des vociférations de triomphe la clouèrent sur place ; puis, d'un geste que tous ses nerfs tendus faisaient irrésistible, elle tira Mme Raynal sur les marches d'une chapelle, et, de là, toutes deux assistèrent, comme le souhaitait si passionnément l'intrépide manifestante, à une mêlée assez impie, et que la presse raconta tout au long.

L'agent du fisc traîné au travers de la grande nef par une troupe en délire comme si on voulait le sacrifier au pied de l'autel, frappé ainsi que les hommes chargés d'assurer sa mission, — et qui usaient de la riposte... — enfin le groupe très malmené réussissait à gagner la porte de l'impasse par où se précipitèrent, ou, du moins, voulurent se précipiter, les manifestans, car des forces de police se trouvant massées au dehors les refoulèrent dans l'église...

Marie, toute tremblante, entraînait alors, vers la grande porte, Mme Raynal qui ne lui résistait plus, lorsque le flot des manifestans se rabattit sur toutes deux en clamant le *Parce Domine*, et les força de courir pour éviter le choc de cette trombe vivante... et Marie ne sut comment elle se trouva dehors, au bas des marches, devant la grille, dans un groupe d'agités, cherchant des yeux Mme Raynal qu'elle n'avait plus auprès d'elle.

— Circulez, madame, circulez ! ou bien alors !... lui disait un agent, le ton assez bonasse mais la poigne solide, car elle se sentit soudain le bras pris dans un étau.

— Pardon, j'emmène madame !

Cette voix, d'autorité mordante, était celle de Laurières. Il avait fendu plusieurs groupes pour arriver jusqu'à sa fiancée ; maintenant il la prenait par une main, entourait de l'autre sa ceinture et la conduisait, la soutenant, la portant à demi, un peu au delà de l'église, où stationnait le fiacre qu'il venait de quitter tout à l'heure, à la vue de la manifestation.

Dans le chaos de son désarroi, Marie poussa cependant une exclamation d'alarme :

— Mais, Mme Raynal !

— Ne vous inquiétez pas, ma chérie, son fils rôdait par là, il l'emmène.

La voix caressante, le mot tendre du cher fiancé provoquèrent en la jeune femme la subite détente nerveuse. Des larmes lui montèrent aux yeux qu'elle s'efforça d'essuyer furtivement. Mais il les vit et voulut en arrêter le cours en abaissant ses paupières par de longs baisers, et il plaisantait cependant pour la faire sourire, assurait que sa concierge allait s'imaginer qu'il l'avait battue avant même que le droit lui en fût tacitement conféré par le code.

La voiture n'eut pas à rouler plus d'une minute avant de s'arrêter rue Castiglione. Les fiancés montèrent ensemble dans l'ascenseur, et Madeleine Guiminel, debout sur la porte du petit salon de Marie, leur montra un visage stupéfait.

— Comment ! on me racontait que tu étais partie avec Mme Raynal, et c'est Jean que tu ramènes ?

Mais Laurières, de très belle humeur, s'écria :

— C'est Jean qui la ramène, voulez-vous dire ? Je l'ai *cueillie* au passage pour empêcher qu'elle ne soit conduite au violon... oui, nous venons de manifester à Saint-Roch, notre paroisse, comme vous savez...

Madeleine frappa dans ses mains :

— Tu as été de la manifestation, toi ?... j'aurais dû le comprendre en apprenant que Mme Raynal était venue te chercher !.., Elle finira par laisser ses vieux petits os dans quelque bagarre, aux mains de la police...

Puis, ses yeux s'allumèrent de curiosité gourmande :

— Dis donc, tu me donnes presque regret... j'étais convoquée, moi aussi, à la Madeleine, ma paroisse, pour chanter le *Miserere* et autres cantiques ; en ma qualité de matrone, j'ai cru devoir m'abstenir, mais toi qui as l'air d'avoir vu des choses émouvantes,... raconte-nous un peu...

Laurières, qui surveillait la figure contractée de Marie, interrompit assez brusquement sa cousine :

— Raconter ? pourquoi, grand Dieu ! les journaux de ce soir ne manqueront pas d'en prendre le soin ! Allons bien vite rue de la Paix, puisque nous sommes en retard déjà...

Et il emmenait les deux jeunes femmes chez le joaillier, ensuite chez un fabricant de meubles artistiques, puis il resta longuement avec elles dans un *thé* mondain où il les fit goûter, et ne les abandonna qu'après les avoir conduites à l'angle de la rue Duphot, Marie devant ce soir-là dîner sans lui chez ses cousins, car il était d'un banquet officiel.

Jamais elle n'avait vu son fiancé plus tendre et plus brillant que durant cet après-midi, jamais il ne lui témoigna un amour aussi délicatement, aussi passionnément berceur, que dans la lettre pneumatique qu'il lui écrivit à la dernière heure, le soir, comme tous les soirs qu'il ne passait pas auprès d'elle... Mais, toute transportée qu'elle fût de reconnaissance et d'ivresse, elle se sentait au cœur un point fort endolori, et, dans l'imagination, une sorte de vue un peu effrayante de l'avenir : elle venait de faire aujourd'hui un acte, en somme public, en contradiction formelle avec la vie publique de son futur mari ; cet acte n'était nullement de devoir, elle en jugeait plus fermement ainsi depuis qu'elle avait vu en quoi consistait la manifestation : de très innocens subalternes malmenés par ceux mêmes peut-être que leurs votes maladroits, leur longue indifférence religieuse et politique, faisaient les vrais responsables de lois blessantes pour les âmes chrétiennes...

Mais enfin, il y a des heures dans la vie où la conception du devoir s'exalte tout naturellement jusqu'au zèle... Quelle serait, en de telles circonstances, la pensée justement excitatrice ou, au contraire, sagement modératrice, de ce zèle, qui ne pouvait, en aucun cas, se permettre de détruire l'harmonie du foyer, d'y éteindre la douce flamme d'amour? Que serait même son attitude vis-à-vis du fiancé, demain? Pas une minute elle ne s'était méprise sur le silence que la délicatesse de son amour lui avait imposé aujourd'hui; il l'avait sentie nerveuse, apeurée, toute en détresse : il n'avait pensé qu'à la bercer pour la livrer, le cœur favorable, aux songes suaves qui visitent la nuit une fiancée heureuse... mais demain, sans doute, il se plaindrait, et même s'il ne se plaignait pas, devrait-elle retenir tous ces regrets qui s'exhalaient d'elle, ce tendre repentir d'une femme qui a omis de prendre le mot d'ordre de l'ami aîné?... Ce qu'elle devait à ses croyances ne lui faisait-il pas l'obligation cruelle de dissimuler ce repentir et, par la persistance de son mutisme, de laisser entendre au maître de son cœur que le royaume

de son âme lui serait rigoureusement et à jamais interdit?

L'abbé Paraud, le confesseur de Marie depuis l'année de sa première communion, n'avait jamais tenu près d'elle le rôle de directeur; un sens très droit de l'adaptation au milieu, une éducation religieuse simplement paroissiale, éloignaient la jeune femme des complexités du mysticisme dont le seul cadre possible est, en fait, le monastère avec perpétuelle clôture. Cependant, elle ne s'était pas toujours bornée à lui énumérer ses fautes pour en recevoir l'absolution, mais avait eu recours à lui un petit nombre de fois où sa propre réflexion ne l'éclairait pas suffisamment sur la ligne de conduite à tenir, d'abord dans sa situation délicate de jeune femme épouse d'un malade, puis de très jeune veuve presque sans famille directe.

L'abbé Paraud, cet hiver, mis à deux doigts de la mort par une attaque violente de rhumatismes, restait confiné chez lui, et Marie, que le catéchiste de Saint-Roch avait toute rassurée au sujet de Laurières, fit les premières démarches à la paroisse sans avoir dérangé son confesseur pour l'entretenir de ses fiançailles. Mais ce matin, en s'éveillant après une nuit que les tendres ménagemens de Laurières n'avaient pas rendue tout à fait calme, elle expédia sa femme de chambre à l'abbé Paraud qu'elle savait convalescent, pour lui demander une audience; il se déclara prêt à la recevoir.

VIII

Marie trouva l'abbé Paraud au coin du feu, écrivant sur une petite table tirée devant lui, les jambes entortillées d'une couverture.

— Ma petite enfant, dit-il, posant la plume et lui tendant les deux mains, vous voyez de reste pourquoi je ne quitte pas ma chaise : on m'emmaillote encore de peaux de bête, et quelquefois il me semble que les dents sont restées à la peau et qu'elles me mordent les chairs.

Marie exprima sa commisération.

— Bah! fit l'abbé de très bonne humeur, malgré la contraction du visage qui creusait davantage ses rides, il faut tout de même sentir quelquefois qu'on est le frère indigne du Crucifié... Mais voyons, Marie, la grave affaire qui vous amène à moi... des roses toutes fraîches sur vos joues, un éclat tout neuf dans vos

yeux, et, malgré ça, un petit air transi... parions qu'il y a là-dessous une histoire d'amour, de mariage?

Marie inclina la tête et dit en rougissant :

— Je viens précisément, monsieur l'abbé, vous annoncer mon mariage... et... et... aussi vous en parler... je suis un peu inquiète...

L'abbé Paraud fit entendre le petit claquement de langue qui a une signification de condoléance.

— Est-ce que le caractère de votre fiancé?... sa famille?...

— Oh! non! non! tout est parfait en lui et autour de lui, dit-elle avec un empressement naïf; c'est seulement... au point de vue religieux... M. Laurières est anticlérical.

— M. Laurières?... s'écria l'abbé Paraud, s'agirait-il de Jean Laurières, le député de Lyon?

— Oui, vous vous souvenez de lui, n'est-ce pas?

— Si je me souviens?... mais, ma petite fille, je ne connais de M. Laurières que son talent... et malheureusement aussi ses idées.

— Oh! vous connaissez aussi sa personne.

Et à travers les exclamations du vicaire, Marie lui remit en mémoire la démarche faite par Laurières auprès de lui à la sacristie de Saint-Roch, et elle ne s'arrêta plus, narra l'histoire de leur engagement par l'intermédiaire de Mme Guiminel.

— Puisque je savais, grâce au catéchisme de M. l'abbé Guillaume, que la Séparation ne faisait pas M. Laurières, plus particulièrement qu'un autre, l'ennemi de l'Église, je n'avais aucune raison pour lui refuser ma main... s'il m'était resté le moindre doute je serais venue vous consulter, certainement.

L'abbé sourit et secoua la tête :

— On ne trouve pas facilement des raisons pour refuser sa main quand le cœur est déjà donné, ma petite fille, dit-il paternellement; mais vous ne vous êtes pas trompée en pensant que mon conseil, si vous étiez venue le solliciter, ne vous aurait pas été plus sévère que l'interprétation donnée à la doctrine de l'Église par l'abbé Guillaume...

« Ah! sans doute, il y a quelque chose de douloureux à voir une enfant chrétienne l'épouse d'un de ces hommes, qui non seulement ont renié leur foi, mais se font gloire, par la perfide persécution sèche, d'attaquer les apôtres de cette foi... Les punir, s'opposer à leur joie temporelle, irriter ainsi en eux la

soif du bonheur jusqu'à ce qu'ils viennent redemander aux promesses divines de les en désaltérer : oui, voilà ce qu'on serait quelquefois tenté de faire... mais Dieu a permis que sainte Monique fût l'épouse d'un idolâtre pour qu'elle devînt la mère de saint Augustin, et que sainte Clotilde fût l'épouse de Clovis, et que, en quelque sorte, elle servît ainsi de mère à l'Église de France : il nous a indiqué par là sa volonté, tracé notre ligne de conduite; de même qu'il envoya ses apôtres et les missionnaires, leurs successeurs, porter le Flambeau de la Foi chez les nations infidèles, de même il veut que les femmes chrétiennes le portent toujours brillant au foyer de l'homme, ce flambeau, et que sa clarté veille sur le berceau de leurs enfans, et ainsi éclaire chaque génération.

Et, après une seconde ou deux d'absorption intense, l'abbé Paraud ajoutait, à voix presque basse, comme s'il se parlait à lui-même :

— Laurières, un anticlérical, un libre penseur, venant chercher le prêtre pour un moribond... voilà ce que c'est que d'avoir été élevé par une mère pieuse!

Ces paroles montraient combien était solide en lui l'optimisme rationnel du prêtre catholique, optimisme qu'il ne saurait perdre qu'en perdant partie ou même tout de sa foi, puisqu'il le fonde sur les promesses mêmes du Christ.

— Mais, ma petite fille, dit ensuite l'abbé en regardant Marie de ses yeux, froncés par la plus vive attention, puisque vous aviez conclu paisiblement vos fiançailles après avoir entendu M. l'abbé Guillaume, comment se fait-il que vous m'arriviez tout inquiète, au sujet de M. Laurières, d'inquiétudes soulevées uniquement, me dites-vous, par la question religieuse qui divise vos âmes?

— C'est à cause d'hier... j'étais à Saint-Roch.

— Vous y étiez!

Et pendant que l'abbé Paraud, cessant de froncer les yeux, les ouvrait au contraire tout larges pour exprimer son étonnement, Marie racontait comment M[me] Raynal l'avait entraînée à la manifestation, ce qu'elle en avait vu, et le désarroi dans lequel cette scène dramatique avait jeté son esprit, et les perplexités futures qu'elle entrevoyait maintenant, au cours de son union avec un homme détaché du catholicisme.

— Vous me comprenez bien, monsieur l'abbé, n'est-ce pas?

je voudrais une sorte d'indication générale qui me permît de me diriger à coup sûr dans toutes les circonstances aussi difficiles, de ne pas m'égarer comme je crains...

— Comme vous vous êtes égarée hier, ma petite fille, sans le moindre doute! Il ne faut pas vous le dissimuler, en épousant un anticlérical, — et un anticlérical législateur, — tout zèle, je ne dirai même pas indiscret, mais simplement trop ostentateur, vous est plus interdit qu'à personne, car il prêterait à l'équivoque, peut-être au plus grand dommage de la religion. M. Laurières vous accorde, m'avez-vous dit, la liberté de conscience la plus étendue : mais n'oublions pas qu'il reçut une solide instruction religieuse, qu'il sait donc fort bien que l'Église elle-même fixe à cette liberté le cadre des commandemens. Or les commandemens ne vous dispenseront jamais de mourir pour votre foi, si les événemens vous y obligent, à moins d'être parjure : mais d'autre part, ils ne vous prescriront jamais de donner la sanction de votre présence à une poignée de fidèles peu éclairés qui houspillent dans la maison de Dieu un simple fonctionnaire, exécutant, sous peine de mourir de faim, les ordres de son ministre. Est-ce que tout est perdu que nous en soyons réduits à ces misérables moyens? Ah! ce qu'il aurait fallu! ce qu'il aurait fallu!...

Et tandis que les rides horizontales de son front s'élevaient très haut, s'amassant les unes sur les autres, le prêtre se complaisait à explorer le champ toujours magnifique des hypothèses.

— Tous ceux qui veulent la continuation du culte, ne fût-ce que pour ensevelir pieusement leurs morts, massés dans les églises, aux alentours, couvrant les rues entières de la paroisse, et, en prouvant leur respect de la loi par leur calme inaltérable, protestant contre une loi oppressive par leurs prières expiatrices, affirmant, par leur nombre seul, qu'avec l'aide du bon Dieu ils espèrent, ils croient fermement être sous peu capables de substituer une autre loi à cette loi... Quel fruit n'aurait-on pu attendre d'un tel spectacle! Quelle action miraculeuse n'aurait-il pas exercée sur ceux de nos législateurs, dont la passion sectaire n'a pas encore fait l'aveuglement incurable!...

Mais l'abbé s'interrompit soudain car on frappait à la porte; sa vieille domestique se présenta et lui tendit une carte que lui-même, avec un sourire paternel, passait aussitôt à Marie, et il ordonna d'introduire le visiteur.

— Mon Dieu! lui! murmura Marie en tressaillant; on lui aura dit que j'étais venue, il se sera inquiété...

— Eh bien! nous allons lui ôter tout de suite ses inquiétudes.

Laurières apparut sur le seuil, et y resta fixé une seconde pendant que la domestique refermait la porte; ses lèvres roidies lui donnaient une fausse expression de calme, mais une anxiété folle enflammait sombrement ses yeux.

— Ah! voici l'heureux fiancé!

Et après cette exclamation, faite, à dessein, sur un ton d'enjouement, l'abbé Paraud étendait le bras de toute sa longueur pour lui offrir une poignée de main, et s'excusait d'être cloué par le mal sur son fauteuil.

Laurières, ainsi que les convenances le lui imposaient, dut, avant tout, s'informer de ce mal, et il le fit avec une expression déjà beaucoup radoucie; il serra ensuite la main de sa fiancée, au sourire d'accueil tout tremblant.

Puis, prenant une chaise que lui indiquait l'abbé Paraud, il expliquait sa visite inattendue.

— En apprenant que Mme Salvan se trouvait ici, j'ai pensé, monsieur l'abbé, qu'elle ne pouvait être venuè que pour vous annoncer notre mariage; j'ai voulu me joindre à elle...

L'abbé Paraud sourit, et montra ainsi qu'il apercevait les vastes sous-entendus de cette phrase. Mais puisque le jeune député semblait dire que c'était à lui à commencer la partie, il joua cartes sur table, et d'autant plus volontiers que, dans la circonstance présente, l'Église, il le savait, de par la doctrine et de par l'expérience sacerdotale, se faisait le partenaire et non l'adversaire de l'enfant prodigue, — ainsi qu'elle l'appellerait jusqu'à tout espoir de retour définitivement perdu.

— Mme Salvan est bien venue m'annoncer son mariage avec vous, cher monsieur... et, à l'occasion, elle m'a fait part aussi d'un certain... trouble qui lui restait de sa présence à la manifestation d'hier... elle craignait...

Laurières sursauta :

— Oh! Marie! Que pouviez-vous craindre? Mes reproches?... Je n'ai cherché qu'à vous apaiser les nerfs en vous prenant à la porte de Saint-Roch, qu'à vous donner le long de la journée, et dans ma lettre d'hier soir, des nouvelles impressions de ma tendresse.

Il s'était tourné et penché beaucoup vers elle pour saisir une

de ses mains, et elle répondit, avec son exquise sensibilité frémissante :

— Je ne craignais pas vos reproches, Jean ; mais j'étais presque sûre, — et malheureuse, — de vous avoir causé une peine ou au moins une contrariété vive...

— Rien de tout cela, ma chérie... si je m'étais trouvé auprès de vous en même temps que Mme Raynal, je vous aurais donné le conseil de vous abstenir, sans doute, et je suis persuadé que vous m'auriez écouté de préférence, et même j'ose croire que ce conseil n'aurait pas eu la désapprobation de M. l'abbé Paraud ? Vous entendez bien, monsieur l'abbé, que je me serais mis moi-même, autant qu'il est humainement possible, en dehors de la question ? Avant de solliciter la main de Mme Salvan, je lui avais promis, par la bouche de Mme Guiminel, la plus complète liberté de se livrer à ses pratiques pieuses ; quel homme serais-je si je faisais dépendre l'exécution de ma promesse de tel ou tel incident politique ?... Je vous demande, ma chère Marie, de vous en fier complètement à ma parole, à laquelle mon caractère autant que mon cœur m'empêcheront toujours de manquer.

— Mais oui ! oui ! murmura-t-elle, essuyant une larme.

Car elle avait deviné le reproche de l'amoureux dans cette dernière phrase, de même que dans les précédentes l'abbé Paraud avait entendu le plaidoyer de l'amoureux qui s'évertue encore, sa conquête, soudain, lui ayant paru compromise.

— Certainement ! certainement ! dit-il, nous ne doutons pas de votre parole, mon cher monsieur, n'est-ce pas, ma petite fille ? Et nous, de notre côté, nous ne ferons pas, au coin du feu domestique, de la politique à propos de notre sainte religion, — et plût à Dieu qu'on n'en fît nulle part ailleurs ! — Vous nous accordez la liberté de conscience, nous voyons la charte de notre liberté là où, j'en suis sûr, vous l'avez vue vous-même, c'est-à-dire dans le tableau des Commandemens. Et qui sait ? A force de le consulter pour l'usage de notre âme, ce tableau, vous finirez par l'employer au service de la vôtre.

— Mais n'y suis-je pas déjà contraint ? repartit gaîment Laurières, soulagé d'un poids énorme, est-ce que je ne m'apprête pas, de même que ma fiancée, à demander à l'Église de consacrer notre union ?

— L'Église ne vous le refusera pas... elle vous ouvre son bercail à l'heure où vous jugez utile d'y revenir pour assurer

votre bonheur temporel : elle vous l'ouvrira encore, et avec plus d'enthousiasme, si un jour la grâce vous y ramène pour le soin de votre salut, et quand bien même, monsieur le député, vous auriez rendu, selon vos désirs, ce bercail aussi pauvre que l'étable de Bethléem...

Laurières inclina la tête et sourit de cette allusion faite à ce qu'il appelait son plus fameux discours, car ce discours, bien qu'effrayant un peu la chrétienne Marie, avait toutefois, il le croyait, achevé de la lui conquérir.

— Puisque votre bon vouloir m'est, en tout cas, promis, monsieur l'abbé, je compte que vous m'ouvrirez vous-même une première fois les portes de l'Église : ma fiancée, elle vous l'a déjà dit peut-être, espère comme moi que vous consentirez à nous donner la bénédiction nuptiale...

L'abbé Paraud acquiesça aussitôt à cette demande :

— Pour peu que la Faculté rende quelque solidité à mes pauvres jambes, oui, mes chers enfans, et de grand cœur. Puisque le Père Amelin ne saurait ce jour-là se trouver ici, je le suppléerai avec la joie qu'il aurait éprouvée à bénir la petite missionnaire... ah ! voyons, monsieur le député, laissez-moi du moins le rêve que ma chrétienne Marie sera un peu missionnaire dans la maison de l'infidèle.

— Et une missionnaire dont on ne fera jamais une martyre, monsieur l'abbé !

Les fiancés se prirent par la main en se souriant avec une mutuelle et absolue confiance ; et, après avoir parlé de quelques formalités avec le prêtre, ils le laissèrent au moment où la gouvernante annonçait la visite du docteur.

Un automobile de louage les attendait à la porte.

— La matinée était si claire que j'avais eu l'idée de venir vous chercher pour une promenade un peu longue, dit Laurières, qui fit sans peine consentir Marie à son projet.

Son alarme avait été vive. Il avait eu, en effet, l'idée de cette promenade, d'un tête-à-tête que même des domestiques ne seraient pas à portée de rompre, pour donner à Marie, en ménageant ses susceptibilités féminines par les effusions les plus délicates, des conseils de prudence dans son zèle religieux, très analogues à ceux mêmes qu'elle avait trouvés auprès de l'abbé Paraud.

Rue Castiglione, la femme de chambre, qui était de la

maison, ayant servi Marie depuis son entrée en ménage, ne crut pas devoir lui cacher que Madame, dont elle avait porté de grand matin une lettre à M. l'abbé Paraud, était certainement chez le vicaire, le rendez-vous ayant été verbalement fixé pour dix heures.

Il se précipita dans l'escalier, se fit mener en quelques tours de roues rue d'Argenteuil, monta d'une haleine jusqu'à l'étage habité par l'abbé Paraud, sans plus s'interroger sur l'indiscrétion de sa démarche qu'un homme ne s'interroge sur l'élan instinctif qui le jette dans les flots, au sauvetage de son trésor le plus précieux.

Maintenant, dans cette voiture qui filait sur la route de Saint-Germain, il le tenait serré contre lui, ce cher trésor, sans lequel il ne voyait plus son existence possible.

— Ma folle chérie! quelles épouvantes vous me donnez!

Sa voix était tout altérée d'une passion un peu farouche. Marie, la tête appuyée contre son épaule, leva vers lui des regards tendrement soucieux en murmurant:

— Vous avez eu peur vous aussi, mais de quoi donc?

Il lui ferma les paupières par un double baiser.

— De quoi? répétait-il, eh bien! mais, vous aviez été chercher un si mauvais exemple à Saint-Roch, madame! Quand je vous ai su en conférence avec l'abbé Paraud, j'ai cru vous voir en train de me préparer un sort analogue à ce malheureux agent des domaines, chassé de l'église avec force bourrades, j'ai cru que vous vous disposiez à me mettre hors du paradis, de notre cher paradis d'amour!

— Est-ce que je pourrais?... chuchota-t-elle, grisée de son souffle, car leurs lèvres, par une attraction réciproque, en étaient à se toucher presque.

Elle éleva une main, l'appuya sur le front de son fiancé pour l'éloigner un peu, puis sa main retomba, défaillante, ses yeux ayant rencontré ce regard de flamme qui lui consumait maintenant le cœur dix fois en un jour:

— Vous savez bien que je veux être, à moi toute seule, votre bonheur, votre paradis!

Et elle fut son bonheur et son paradis; comment aurait-elle pu détourner du baiser les lèvres qui venaient de faire un pareil aveu? L'extase de leur étreinte dura presque jusqu'au but fixé par Laurières au chauffeur, jusqu'à la terrasse du pavillon Henri IV.

Ils quittèrent l'automobile et se firent servir à déjeuner. Marie, dans la confusion et dans l'enchantement de cette partie à deux, qui ajoutait à son amour un piquant de romanesque, n'avait jamais montré à son fiancé tant de cette grâce pimpante que donne à une jeune créature sa confiance parfaite et ingénue dans la destinée.

Laurières s'occupait d'elle attentivement, composait un menu exquis, conformément à ses goûts qu'il connaissait déjà, lui rappelait, sur sa demande, l'histoire du château, la naissance de Louis XIV dans ce même pavillon, parlait de lui montrer tout à l'heure la fenêtre par où le royal père annonça aux courtisans, rassemblés au-dessous, l'avènement si tardif du dauphin.

— Il y a aussi la splendide chapelle : nous la verrons si vous voulez...

— Certainement! répondait-elle, mais sans trop savoir à quoi elle acquiesçait ainsi ; elle s'absorbait si bien à écouter la voix aimée, qu'elle saisissait à peine le sens des paroles, et c'était à travers des intonations caressantes et passionnées que Laurières donnait les informations du Bædeker.

Après le déjeuner, il enveloppa la jeune femme dans son manteau de fourrures et l'emmena sur la terrasse. Serrés l'un contre l'autre, ils marchaient le long des arbres dépouillés avec l'impression qu'ils ramenaient le printemps sur leur passage; ou bien, ils s'arrêtaient contre la tablette de la muraille, humant l'air piquant de la vaste plaine qui, dans cette journée de blanc soleil hivernal, avait la saveur exquise d'un sorbet. Ils se nommaient, avec des exclamations presque enfantines, les points principaux du panorama, les clochers aigus de Saint-Denis, les tours rondes et les dômes blancs de Montmartre à demi fondus dans la brume mauve, mais ils ne se disaient au fond qu'une seule chose, leur amour, leur impérieux amour, qui les soumettait si absolument, cœur, chair et âme, à son ineffable tyrannie..

Marie soupira enfin :

— Nous rentrons, n'est-ce pas? mes domestiques ne doivent plus savoir que penser!

— Oh! on peut avoir été retenue par une amie... ou par un ami.

Et il acheva dans un triomphant sourire, mais néanmoins consentit à se diriger vers l'automobile, comptant sur la demi-

heure exquise du retour qui devait être un enchantement ininterrompu. Pendant cette demi-heure, d'ailleurs, il s'épancha non moins en plaintes qu'en baisers.

— Vous n'avez pas eu pitié de moi en retardant comme vous l'avez fait notre mariage, je vous ai trop longtemps laissée la maîtresse de la situation. Et voyez ce qui en résulte, nous avons pu hésiter l'un sur l'autre hier encore, vous avez mal lu dans ma pensée, j'ai mal lu dans la vôtre... Il faut que nos pensées, que nos vies soient confondues au plus tôt!...

— Mais sans doute, dit-elle, puisque notre mariage est fixé au 17 de ce mois.

— Irrévocablement ! ajouta-t-il, appuyant le mot sur ses lèvres mêmes, irrévocablement! et d'ici là, plus de politique, madame! les affaires de la France, les affaires de Rome, peuh?...

Ces mots de Laurières ramenèrent devant l'imagination de Marie les scènes de la veille à Saint-Roch, ou du moins la piteuse issue de la manifestation. Elle se représenta sa vieille et intrépide amie galopant avec elle dans l'église sous la terreur du flot de gens qui battaient leurs talons. Un remords assez tardif lui vint :

— Est-ce bien vrai? vous aviez vu M. Raynal emmener sa mère?...

Laurières l'affirma solennellement. Elle reprit, déjà le rire aux lèvres :

— Quelle figure je devais faire au bras de cet agent, Seigneur !

— Lamentable !... Vous aviez l'air d'un bébé perdu au fond des bois, déjà aux crocs du loup.

Alors ils mêlèrent dans un dernier baiser le double éclat de leur gaîté juvénile, et, l'automobile s'arrêtant, ils descendirent ensemble. Laurières conduisit sa fiancée jusqu'à l'ascenseur qu'il mit en mouvement pour elle, et il la regarda s'élever, rayonnante comme une apparition, heureuse elle-même de tout le bonheur qu'elle est venue promettre au monde...

IX

En entrant chez elle, Marie aperçut dans l'antichambre une malle et une valise, toutes deux très inélégantes, écorchées par d'innombrables frottemens, frappées d'étiquettes multicolores, et d'où s'échappaient de vagues émanations marines et exotiques... Stupéfaite, elle essayait de faire un rapprochement d'idées, mais

sa femme de chambre qui avait entendu son tour de clé dans la serrure, accourait au-devant d'elle.

— Oh ! madame ! madame ! Quelle surprise pour madame ! dix minutes plus tôt, et madame assistait à l'arrivée de son oncle !...

Et, au fond de la galerie, sur le seuil d'une chambre, très grand et très mince dans la soutane, un prêtre se montrait, d'une main effilant sa barbe grise.

Marie employa peut-être une ou deux secondes à corriger ses souvenirs, car elle ne se rappelait pas que le Père Amelin fût presque entièrement chauve, ni que sa barbe tirât sur le blanc plus que sur le noir, ni que ses beaux yeux ardens eussent les orbites si profondément caves, ni que ses pommettes fissent au-dessous cette énorme saillie osseuse...

Mais il souriait d'un sourire aussi tendre, sinon aussi joyeux qu'autrefois, il lui tendait la main, et elle s'élançait, criant :

— Père, Père ! vous ? est-ce possible !

Oui, depuis qu'elle savait parler, Marie avait donné le titre de père à son oncle. Et cette habitude qu'autorisait, qu'imposait même l'état du Jésuite, avait toujours très doucement illusionné le cœur de l'orpheline. Sa tendre nature sentait le prix extrême d'être ici-bas, le plus longtemps possible, l'enfant de quelqu'un, de quelqu'un qui ne fût pas encore une de ces chères ombres éternellement silencieuses, auxquelles, dans nos transes et nos combats, nous adressons en vain des appels éperdus, auxquelles aussi, dans nos rares heures de joie, nous cherchons en vain à communiquer des transports, des ivresses qu'elles ne sont plus aptes à sentir.

— Père ! oh ! que je suis heureuse ! Si vous saviez combien je suis heureuse !

Marie avait couru au Jésuite, mais en se jetant dans ses bras, par l'instinct immédiatement retrouvé de la réserve délicate toujours observée entre eux, elle se baissait pour présenter le front à ses lèvres. Puis elle le conduisait à un fauteuil, se mettait presque à ses pieds sur une banquette, l'interrogeait, s'entrecoupant, pour faire éclater de nouveau sa surprise et sa joie, et son ravissement profond.

Le Jésuite répondait à travers le sourire de ses lèvres un peu violettes. Sa voix, brisée, à courtes mesures, avait l'accent indéfinissable que rapportent presque toujours ceux qui ont

beaucoup séjourné à l'étranger, des amplitudes, des redondances de son, insolites, exotiques.

— Moi qui comptais les heures en attendant votre réponse à ma dernière lettre, et c'est vous-même qui m'arrivez ! s'écriait Marie : il fallait me télégraphier de Marseille et j'aurais été, du moins, vous attendre à la gare... et voilà dix minutes que vous étiez là, et vos malles sont encore à l'entrée, et vous ne vous faisiez pas installer dans votre chambre !

— T'envoyer une dépêche ?... et pourquoi, mon enfant ? disait-il en haussant ses grands sourcils obliques, — une ressemblance entre eux, — tu ne connais donc plus le Jésuite ? Ce n'est pas lui qui, à raison de ses allées et venues, empêchera jamais le monde de tourner en rond !... l'heure du départ a sonné ? il décroche un chapeau, le premier à sa main, le sien, celui d'un collègue, et il s'en va ; le voici de retour : veut-on de lui ? n'en veut-on pas ? tombe-t-il en trouble-fête ?... — Ah ! ça pourrait se produire chez une petite veuve qui, bien certainement, ne le restera pas toujours ; — alors, il remporte son balluchon ailleurs... Et au fait, mon enfant, pourquoi ouvrirais-je ici mes malles ? Combien me faudra-t-il de temps pour trouver, dans un quartier de pauvres, les deux pièces du logis qu'il faut au pauvre en esprit et en vérité que je suis... car ces trois années de voyage n'ont pas moins amaigri la bourse que la personne de ton oncle, acheva-t-il en souriant.

Marie protesta :

— Père, dit-elle, la voix très tendre et insinuante, vous savez bien, voyons, que je détiens votre fortune ?

— Comment ? comment donc ?

— Mais oui ! aujourd'hui je suis une femme, — une veuve, qui se connaît aux questions d'argent ; — il a bien fallu m'initier,... et l'abandon que vous avez fait à mon père de votre héritage ne saurait m'empêcher de le voir comme vous appartenant toujours... ainsi donc, j'espère que vous me permettrez...

— Sans doute, ma chérie, sans doute ! je te permettrai, le jour venu, d'exercer ta charité chrétienne envers ton oncle, oui, je puis compter sur ta pieuse affection filiale ; quand l'heure de la retraite sonnera pour moi, je ne me rabattrai pas sur la Compagnie, dont toutes les ressources sont réclamées pour les besoins de la propagande religieuse... mais j'ai encore, du moins

je reprendrai bientôt, la force de gagner le pain du corps en pétrissant celui des âmes.

Marie le regardait et ressentait de nouveau l'impression fugace de tout à l'heure dans l'antichambre, l'impression d'un changement qui n'était même pas exclusivement physique en lui.

— Père, vous êtes souffrant ? demanda-t-elle soucieuse.

— Je l'ai été,... mais l'air de France achèvera de me remettre, quoique le traitement puisse paraître étrange à une poitrine de moine par le temps qui court.

Le Jésuite eut alors une quinte de toux violente ; Marie sonna pour commander qu'on lui préparât une boisson chaude ; dès qu'il put reprendre haleine, il expliqua :

— Ce n'est rien, un rhume pris au milieu de la Mer-Rouge, au point d'accès dans le climat d'Europe... Le tout est de se garantir du premier frisson, mais il vous arrive dans un flot d'air si frais !... et ce soir-là, sur le pont, c'était à s'imaginer que la proue du paquebot fonçait dans un océan d'étoiles.

Il but la tasse de lait bouillant apportée par un domestique. Cet homme, déjà mûr, avait toujours servi, en extra, le ménage Salvan ; Marie l'employait encore certains jours de la semaine pour aider les deux femmes qui composaient tout son personnel depuis son installation rue Castiglione. Séance tenante, elle lui ordonna de transporter les malles du Père Amelin dans la chambre d'amis, et l'engagea pour un service quotidien jusqu'à nouvel ordre.

— Père, observa-t-elle, vous devez avoir besoin de repos, après un voyage de toute la nuit...

Il se leva et lui donna la main pour se faire conduire dans sa chambre ; cependant il secouait la tête et répliquait :

— Un voyage de toute la nuit ? Mais non, ma fille ! La trépidation disloquait mes vieux os, j'ai donc fait halte à Dijon, et cependant, je me reposerai volontiers une heure dans ce fauteuil, près de ce beau feu clair du bois de France.

Il s'asseyait en effet, un peu comme un homme qui se laisse tomber de fatigue ; mais prenant les mains de sa nièce et la forçant à s'asseoir près de lui, il ajoutait :

— Et puis, vois-tu, si j'accepte momentanément ton hospitalité, c'est à la condition de me confiner dans cette chambre, déjà beaucoup trop belle pour un moine, et de ne pas sentir que ma présence chez toi peut te causer la plus minime contrainte.

Tu fais des visites, tu en reçois, tu vas dîner en ville, tu donnes à dîner : enfin que ton existence de femme du monde garde ses froufrous habituels, et crois bien que je les entendrai sans t'imputer mes distractions dans le travail ou dans le prière. Ainsi, que devait être, par exemple, votre journée d'aujourd'hui, madame?

A cette interrogation souriante, un tressaillement agita le corps svelte de la jeune femme dont les joues pâlirent, puis aussitôt devinrent ardemment incarnates. Dix fois déjà depuis qu'elle s'était élancée sur le cœur de son oncle, les mots de la révélation exquise s'étaient pressés sur ses lèvres : « Père, je suis fiancée! et une fiancée si heureuse! » Mais, outre que l'affection, que la déférence filiale, voulaient qu'elle fût toute à ce qui concernait le voyageur, la pudeur même de sa joie contenait l'essor de l'aveu... son amour n'était-il pas déjà trop clairement écrit sur ses lèvres qui gardaient le goût des baisers reçus pendant les heures de cette matinée inoubliable, pendant cette promenade à deux dans le même rêve?...

Pourtant, elle relevait soudain les yeux qu'elle tenait baissés depuis quelques instans; le regard du Père Amelin reposait sur elle avec une douce, attendrie, souriante complaisance.

Elle prit une de ses mains qui s'étalait, osseuse et couleur de cire, sur le drap noir de la soutane.

— Père, faut-il vous dire tout? demanda-t-elle, à voix un peu mystérieuse.

— Mais, peut-être, ma fille... pour n'avoir plus rien à me dire demain.

— Eh bien! voici : pendant que vous reposerez, je me rendrai à un essayage chez ma couturière; de retour, je donnerai ici des ordres; puis j'aurai à dîner Madeleine Guiminel et ses enfans; j'avais promis cette invitation à Georges et à Juliette en compensation... car ils ne seront pas du déjeuner qui suivra *mon mariage*... — Et en continuant elle pressa très fort la main de son oncle. — Enfin on emmènera les enfans, et M. Guiminel et... son cousin, M. Laurières, *mon fiancé*, qui dînent au restaurant avec des Lyonnais, leurs amis, viendront nous chercher, Madeleine et moi, pour entendre deux actes de *Lohengrin*. Le ministre des Beaux-Arts a mis sa loge à la disposition de M. Laurières...

— Ton fiancé! ajouta le Père Amelin, ton fiancé!

Il attirait en même temps à lui la jeune femme et mettait

un baiser sur le front pur, laissé tout découvert par le vivant diadème des cheveux lustrés.

— Et de quand datent-elles, ces fiançailles qui semblent vous transporter au septième ciel, madame?

— De près de trois mois, Père, du jour même que je vous les ai annoncées en vous demandant de nous envoyer votre bénédiction... oh! vous n'avez pas reçu ma lettre, c'est évident, et vous nous l'apportez vous-même, votre bénédiction. et cela vaut cent fois mieux! Je suis sûre que l'abbé Paraud voudra s'effacer devant vous... il nous promettait, ce matin, de vous suppléer le jour de la cérémonie, mais puisque vous serez là, puisque vous êtes là!...

Le Père haussa les sourcils:

— Oh! il ne faut pas empiéter sur les privilèges du malheureux clergé paroissial, ma fille! Trop d'amertumes l'attendent, hélas! sans doute, et il n'a pas, pour se soutenir, la cuirasse de nos doubles vœux... mais enfin, comme tu dis, je serai là, je suis là, pour appeler sur ton amour la bénédiction du ciel,... car je vois bien qu'il s'agit d'un beau mariage d'amour... ne rougis pas, il est impossible que, de toi-même, tu aies mal placé ton cœur, et déjà la parenté de ce jeune homme avec Charles Guiminel m'en donne la garantie... tu me présenteras ce soir le beau fiancé... ah! tout devrait être amour ici-bas, tout devrait pouvoir être amour!

Il parut détourner avec peine ses grands yeux marron à flamme d'or sombre d'un spectacle passionnant et douloureux. Puis il déclara qu'il serait suffisamment reposé, ce soir, pour dîner avec Madeleine et ses enfans, et Marie le quitta, non sans avoir effleuré de ses lèvres fraîches le haut front du Jésuite qui s'appuyait, en ayant l'air d'être extrêmement las, au dossier du fauteuil tiré devant le feu.

Et elle vécut quelques heures délicieuses d'une vie où tout était amour, selon le souhait du Père Amelin, d'une vie où tout était son amour. Ces instans d'ivresse profonde passés dans les bras de Laûrières lorsque l'automobile filait sur les routes, traversait la campagne argentée plutôt que dorée par le soleil d'hiver; ces autres instans passés au bras de Laurières sur la terrasse de Saint-Germain, à triompher, pour ainsi dire, sur toute la nature dont elle avait la certitude d'être alors la fleur unique, elle en retrouvait maintenant les mille charmes ineffables,

et elle les goûtait d'autant mieux que sa dernière anxiété venait de tomber par le retour du Père Amelin, dont la lettre d'approbation devenait inutile juste au jour où elle commençait à l'attendre avec un peu d'énervement. Mon Dieu! il était changé, oui! mais quoi de plus naturel? si peu d'Européens supportent impunément l'épreuve des climats qu'il avait affrontés! et la maladie n'avait pas endurci son cœur, — en altérant peut-être un peu sa gaîté naturelle que sa guérison lui rendrait toute.

Elle se demanda si elle annoncerait à son fiancé l'heureuse nouvelle, et décida de lui en laisser la surprise. Le peu qu'elle pourrait écrire dans une lettre qu'il devrait lire à la hâte, en passant chez lui pour se mettre en costume de soirée, ne lui ôterait peut-être pas le souci qu'elle avait toujours senti dans sa pensée au sujet de l'oncle jésuite. Elle qui trouvait de la tendresse dans les deux camps n'avait aucune peine à faire, sur leur entente prochaine, les rêves les plus optimistes.

Madeleine et ses enfans arrivèrent en grande toilette, Madeleine, pour la soirée de l'Opéra, Georges et Juliette pour ce dîner que leur grande amie donnait, assurait-elle, tout à fait en leur honneur. Quand on passa dans la salle à manger, Marie, le sourire aux lèvres, les surprit, eux et leur mère, clignant des yeux vers ce cinquième couvert dont il n'avait pas été question.

— Hein? fit Madeleine, Jean se serait-il ravisé, et ferait-il à Georges l'honneur d'être jaloux de lui?

Entrant fort bien dans la plaisanterie, Georges se redressait d'un air de défi lorsque le Père Amelin entre-bâilla la porte et se glissa doucement à sa place.

Marie l'avait trouvé en excellentes dispositions tout à l'heure; il se faisait une fête, assurait-il, de dîner avec Madeleine et ses enfans qu'il ne connaissait pas encore puisque, jusqu'à l'année dernière, on les élevait à Lyon. Un regain de sa gaîté juvénile d'autrefois semblait le posséder à la grande joie de Marie, et lui-même avait eu l'idée de cette farce innocente comme certains jours, au couvent, on permet aux novices de s'en faire entre eux.

Mais avec son crâne chauve, ses yeux caves, sa figure couleur de cire et sa barbe couleur de cendre, le Jésuite, au milieu de la pièce luxueuse, devant cette table pleine de chatoiemens et de reflets joyeux, évoquait vraiment le souvenir d'un de ces prophètes qui sortaient jadis, certains jours, de leur désert pour

invectiver les riches et les grands du monde ; le rire des deux enfans se figea sur leurs lèvres, et la consternation et la détresse se peignirent dans leurs yeux ; la farce aurait donc pu tourner au noir, si leur mère eût été moins pourvue de cette présence d'esprit qui abandonne si rarement une femme du monde. Elle étouffait un cri de stupeur et d'effroi, quittait sa place, et vivement allait au Père Amelin en lui exprimant son heureuse surprise.

—Juliette ! Georges ! appelait-elle, le Révérend Père Amelin, dont je vous ai beaucoup parlé... mon Père, je vous les présente, tels quels...

— On pourrait m'en présenter de moins gentils ! assura le Jésuite les embrassant l'un et l'autre sur le front.

Les façons gaies et charmantes de Madeleine comme la tendre douceur de Marie semblaient coopérer à la détente mystérieuse de son âme ; il voulut qu'on mît les enfans à sa droite et à sa gauche et ne tarda pas à les conquérir. Sa stratégie fut bien simple : il leur raconta ses voyages, mais en se mettant à la portée de leur sensibilité en même temps que de leur intelligence, avec la merveilleuse aptitude reconnue, — et tant jalousée, — aux Jésuites par leurs concurrens de l'Université.

Et le spectacle fut étrange pour Laurières et pour son cousin lorsqu'ils furent introduits dans le salon où la petite société s'était réfugiée après le repas : les deux beaux enfans assis sur des tabourets buvaient les paroles de ce moine hâve, décharné, à l'extrême opposé d'être un abbé de cour ou de ruelle, comme on disait jadis, et, tout près de lui, appuyées l'une sur l'autre, écoutant et le regardant le sourire aux lèvres, les deux belles jeunes femmes en toilette de fées, la gorge simplement voilée d'une légère écharpe, ne semblaient pas se douter qu'elles réalisaient ainsi une vivante, joyeuse et, à la fois, poignante antithèse.

Mais, glorieusement, Marie présentait l'un à l'autre les deux êtres qu'elle adorait presque également quoiqu'elle rendît à chacun un culte très dissemblable.

— Père ! le député M. Jean Laurières, mon fiancé ; Jean, nous ne nous attendions pas à ce bonheur ?...

— Non, avoua-t-il, revenu de sa stupéfaction, et serrant la main du Jésuite, mais vous voyez que je vous priais avec raison de ne pas vous inquiéter, Marie ; je pressentais que la béné-

diction de votre oncle nous atteindrait avant notre mariage...

Et, même en disant ces mots, il pensait à ceux de Canuzat : « Je ne serais pas étonné si Amelin plantait là ses Chinois et venait te l'appliquer lui-même, la bénédiction !... » Et, presque, si ce n'eût été la joie dont resplendissait la figure de Marie, il eût réprouvé cet excès d'intérêt familial et de zèle religieux, car il ne tenait pas du tout à ce que le Jésuite parût trop en vedette à son mariage, craignant d'être rebaptisé à la Chambre sous le nom de neveu de Loyola.

Cependant, le Père Amelin, dont le regard ne le quittait pas, semblait très sympathiquement disposé pour lui.

— Ma nièce est une fiancée si rayonnante que, même avant de vous connaître davantage, je ne puis guère douter qu'elle sera une femme heureuse, disait-il, très souriant.

Laurières exprima l'espoir que cette bonne opinion se confirmerait dans la suite de leurs rapports, et le désir de causer longuement avec lui dès le lendemain.

Marie, en le présentant, avait décliné son titre de député, mais, bien entendu, sans indiquer par aucune épithète l'orientation de sa vie publique. Or, consentement ou bénédiction, il voulait ne rien enlever par surprise ou méprise, disait-il au cours de la soirée à Charles Guiminel.

Rendez-vous fut pris pour la fin de la journée suivante. Comme s'il n'eût pas quitté Paris depuis près de trois ans, le Jésuite semblait y avoir de nombreuses affaires en cours : le matin, il allait à l'archevêché, l'après-midi, il se rencontrait avec un éditeur, assistait à une conférence donnée par un de ses anciens élèves à la Société d'anthropologie...

Une certaine fébrilité accompagnait toutes ses paroles. Mais il se retira bientôt dans sa chambre, afin que les jeunes gens ne se crussent pas tenus d'écourter, à cause de lui, les heures de leur plaisir. Une gouvernante était venue chercher Georges et Juliette.

— Oh! Marie, comme ton oncle est changé!...

A cette remarque de Madeleine qui descendait l'escalier côte à côte avec elle, Marie se révolta, comme tout être que pique un aiguillon en pleine chair.

— Qu'a-t-il donc de si changé? Il a vieilli, sans doute, et, à son âge, trois ans de plus, cela compte! Moi-même au premier abord... mais le fait est qu'il a pris un rhume avant d'arriver à

Port-Saïd, et qu'il est fatigué du voyage; quelques jours d'existence confortable le remettront; du reste tu as vu que la vigueur ne lui manque pas...

— Ni la fièvre! eût dit Madeleine, si elle n'avait retenu l'inutile expression de son alarme.

Marie se retournait vers les deux hommes descendant derrière.

— Figurez-vous, Jean, dit-elle avec animation joyeuse, que mon oncle parlait de ne pas ouvrir ses malles, d'aller se nicher tout de suite dans deux petites pièces, au fond d'un quartier pauvre! Je n'ai admis rien de pareil, vous pensez! Madeleine aura tout le temps, n'est-ce pas, de lui chercher un appartement convenable pendant notre voyage; nous l'y retrouverons installé, guéri, au plein repos, et avec sa bonne gaîté d'autrefois.

— Sans doute, mon amie, sans doute!

Mais Laurières échangeait avec Charles Guiminel un regard qui signifiait exactement le contraire de l'affirmation proférée par ses lèvres.

Cependant tout allait ce soir au gré, presque au delà de ses désirs; le Père Amelin, dont l'arrivée comblait Marie d'une joie sans mélange, paraissait dénué d'humeur inquisitoriale, et être plutôt de ces Jésuites qui ne craignent pas de transiger avec les puissances profanes de ce monde dès qu'ils l'estiment favorable au programme si largement dessiné par leur devise : *Ad majorem Dei gloriam.*

Enfin il était ardemment amoureux, et la douce beauté de la femme qui s'était promise à lui brilla toute la soirée sous son regard. En se plongeant avec elle dans l'océan des symphonies wagnériennes, loin de concevoir les images de lutte, de péril, d'abîme, que cette musique titanesque évoque si aisément, il n'en éprouvait que l'emportement passionné, l'exaltation sublime de la jeunesse, de la force et de la vie triomphante.

ALBÉRICH-CHABROL.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LAMARTINE ORATEUR

DE L'ENTRÉE A LA CHAMBRE AU BANQUET DES *GIRONDINS*

1834-1847

LETTRES INÉDITES (1)

LES DÉBUTS A LA TRIBUNE

Lamartine était encore en Orient. Un soir, sous les cèdres de l'Anti-Liban, il regardait distraitement un cavalier arabe gravir au pas essoufflé de sa jument les pentes rocailleuses qui montaient à son campement. Descendu de cheval, le cavalier fouilla dans sa ceinture, en tira une lettre : elle apprenait au voyageur qu'il avait été, en son absence, élu à la Chambre des députés, où l'envoyait le collège de Bergues... C'est une nouvelle carrière qui s'ouvre devant Lamartine, celle à laquelle il aspirait en secret depuis longtemps, celle qui, après les hautes satisfactions de la gloire, va lui faire connaître les enivremens de la popularité. Sa correspondance intime, — soit avec Mme de Lamartine, soit avec le beau-frère préféré, M. de Montherot, — grandit alors en intérêt.

(1) Depuis l'insertion de notre article *Lamartine en 1830*, dans la *Revue* du 15 août, nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. Robert Vallier, administrateur de la Société des Œuvres de Lamartine. C'était, non pas seulement un homme d'une courtoisie parfaite et qui s'ingéniait à rendre service, mais un fin lettré, un causeur charmant, un conseiller du goût le plus sûr. Tous les admirateurs de Lamartine lui doivent beaucoup, mais nul ne lui était plus obligé que l'auteur de la présente publication.

Non seulement elle nous renseigne sur l'état d'esprit de celui qui sera amené à jouer dans les affaires de son pays un rôle décisif, mais elle met en scène tout le monde politique d'alors et aborde des questions qui ont passionné la France entière. Écrites sous l'impression des événemens, dans l'émotion qu'elles continuent et qu'elles reflètent, chaudes de la lutte, vibrantes d'enthousiasme ou de colère, ces lettres sont souvent admirables de forme : dans le mouvement de la phrase jaillissent les trouvailles de style, formules saisissantes, mots qui mordent, images poétiques.

Le nouveau député allait être forcé d'habiter Paris, du moins pendant la durée des sessions. Rentrés en France, après leur lugubre voyage, M. et Mme de Lamartine s'étaient enfermés avec leur chagrin. De Mâcon, où ils prolongeaient leur séjour jusqu'à l'entrée de l'hiver, ils avaient chargé Aimé Martin de leur choisir un appartement et de le meubler; ils craignaient seulement, sur le plan qu'il avait envoyé, qu'il ne l'eût pris beaucoup trop beau. Pour les meubles, Mme de Lamartine recommandait de faire le nécessaire, le convenable, rien de plus : « Nous serons à Paris par nécessité et non par goût d'élégance. Tout cela nous a bien passé, si jamais nous l'avions eu, et Alphonse désire y dépenser le moins possible, ce que vous comprendrez, entre nous, après un voyage comme celui que nous venons de faire. Ainsi il faut que vous ayez la bonté de préparer les choses de manière que le tapissier ne nous traite pas en grands seigneurs, ce qui serait loin de compte (1). » Aimé Martin avait eu la main heureuse. Lamartine se trouva délicieusement logé dans ce vaste et paisible appartement de la rue de l'Université, au numéro 82, qui donnait sur une cour de vieil hôtel et sur de verts jardins : « Il s'est passé tant de choses dans ces pièces, écrit un des familiers du logis (2), qu'elles sont devenues historiques. L'Europe politique, littéraire, artistique, plébéienne, a passé dans cette large salle à manger, et dans ce grand salon encadré par un divan, et dans cet atelier où séchaient toujours quelques toiles de Mme de Lamartine. Les privilégiés ont ouvert cette porte à droite et trouvé un beau cabinet où Lamartine ne travailla jamais, encombré de livres offerts, recueils de poésie innocens, journaux et impri-

(1) Lettre de Mme de Lamartine à Aimé Martin. — Mâcon, le 2 décembre 1833. (Communiquée par Mme la baronne de Noirmont.)

(2) H. de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, p. 39.

més de la Chambre. Ils sont entrés dans cette cabine où dormait Lamartine, où il écrivait sous la lampe du matin et où il recevait les têtes couronnées du monde, — je veux dire les têtes pensantes, — entre son lit et sa table. On se rappelle dans l'atelier ce portrait un peu froid du poète entre deux lévriers à ses pieds, par Decaisnes, et cette odeur de tabac d'Orient courant partout, et ces feux clairs allumés dans les cheminées. » A la date où nous sommes, et dans le deuil si récent, le logis ne s'ouvre encore qu'aux intimes; bientôt afflueront les amis de fraîche date, électeurs, collègues, journalistes, solliciteurs et flatteurs. C'est là que Lamartine passera tout le temps de sa vie parlementaire et là que le trouvera encore la Révolution de Février.

La session fut ouverte par le Roi, le 23 décembre. Le lendemain, la Chambre nommait Dupin à la présidence. Impatient de faire ses débuts, Lamartine ne se donna pas le temps de « prendre l'air » du pays où il entrait et d'en tâter le terrain réputé si glissant. Dès le 4 janvier 1834, au cours de la discussion de l'adresse, il monta à la tribune. Il avait choisi cette « question d'Orient, » où son récent voyage et son passé de diplomate lui donnaient une compétence particulière. Les journaux de l'époque témoignent du vif sentiment de curiosité qui se manifesta dans l'assemblée. « Plusieurs députés qui se trouvent dans les couloirs et la salle de conférences vont prendre leur place. « Écoutez! Écoutez! En place! » Curiosité bien justifiée. Quelle figure ce poète allait-il faire à la tribune? Les lettres ne l'avaient-elles pas rendu inapte aux affaires? Quelle ligne de conduite allait adopter le brillant fonctionnaire de la Restauration, passé au nouveau régime, mais avec toute sorte de précautions et de restrictions? Lamartine commença, — noblement, — par un salut aux orateurs d'hier. « Leur voix éteinte retentit encore à mon esprit, et la mémoire éloquente des de Serres, des Foy, des Lainé, cette mémoire plus vivante sur ce théâtre de leurs luttes est bien propre à inspirer une religieuse terreur à ceux que la voix du pays appelle à parler à leur place, mais non jamais à les remplacer. Pénétré, etc. » Ce geste, je le crains, étonnerait dans le Parlement d'aujourd'hui. Mais il ne suffit pas d'en louer l'élégance: il faut en comprendre toute la signification. Ces paroles courtoises sont une marque de déférence à l'égard des maîtres; elles sont aussi l'annonce

qu'un orateur de la même « famille d'esprits » se présente pour recueillir leur succession. C'est l'entrée en scène de M. de Lamartine.

Dans cette première session, Lamartine devait prendre plusieurs fois la parole : en février, sur *la Vendée*, pour s'opposer à des mesures d'exception ; le 13 mars, sur la loi contre *les Associations ;* le 8 mai, sur l'*Instruction publique*, pour protester contre une réduction de crédits et réclamer la diffusion de « l'instruction et de la moralisation publiques ; » enfin contre *la peine de mort*. On trouvera la trace de ces premières luttes politiques dans les lettres que Lamartine adresse à son beau-frère et où se dessinent en traits déjà si lisibles les visées lointaines du futur homme d'État.

17 janvier 1834, vendredi (1).

Je vous remercie, mon cher ami, de tout ce que vous avez fait et si bien fait avec le zèle d'une affection loyale et courageuse. Mais c'est bien pis ici ; et vous ne pouvez vous figurer toutes les injures et calomnies débitées et accréditées jusqu'à nouvel ordre. Comme cela doit être et sera plus encore dans quelque temps où tous les partis réuniront leur colère en faisceau, je ne m'en inquiète pas et je vais aller mon chemin à travers ces clameurs. J'ai la conscience de les surmonter plus tard et elles sont nécessaires à mon plan de conduite. Je ne réponds rien. Je suis tranquille sur la justification à venir qui sortira peu à peu des paroles et des faits. Il est nécessaire, à mon avis, de défaire avec énergie et dévouement ce que le royalisme absurde a fait depuis trois ans. Il est fourvoyé, il est dans un cul-de-sac. Faisons de la raison, et, dans deux ans, nous aurons notre force dans le dégoût de ce parti dupé et dans la conscience du pays. Pour cela il faut être impopulaire, bouc émissaire, deux ans : j'en ai le courage. Dieu m'en donne le talent et la force physique !

Adieu. Aimez-moi. Je n'ai pas de colère contre Virieu : une pareille amitié est au-dessus des opinions.

L.

Et moi aussi je vous remercie, mon cher frère : je m'attendais à des attaques, mais je ne croyais pas qu'elles puissent porter sur son désintéressement. Son caractère me paraissait au-dessus de toute attaque. Patience ! Je ne m'attendais pas non plus que dans ma solitude, mon deuil et mes larmes éternelles, mon nom serait associé aux calomnies politiques. Mais cela m'est égal. Ce que je savais très bien, c'est que, dans toutes les luttes, ma part serait de souffrir, car mon cœur est à jamais fermé aux jouissances ; le plus grand triomphe ne pourrait l'épanouir, tandis que

(1) A M. de Montherot, rue Sala, n° 11, Lyon.

chaque coup le resserre encore plus ou moins douloureusement... (*Post-scriptum ajouté par Mme de Lamartine.*)

4 mars 1834 (1).

... Votre refrain est le seul vrai. Nous sommes stupides nous autres royalistes, ajoutez encore nous autres propriétaires, nous autres honnêtes gens, nous autres Français, et le moment est grave et serait superbe pour nous, si nous ne lui opposions pas nos passions haineuses, étroites et par conséquent bêtes. Mais qu'au moins les gens comme nous, lorsque la tempête, dont tant d'autres accumulent les élémens, viendra à éclater et à tout engloutir, puissent se laver les mains d'une ruine à laquelle ils n'auront pas participé! C'est une grande consolation de pouvoir se rendre ce témoignage : je ne péris pas par ma propre faute ni par ma propre volonté. C'est là toute ma politique.

Vous le savez, j'en ai encore une autre que je ne vous dis pas, mais qui a le même but loyal et qui est indispensable à cette époque, c'est ma politique sociale. J'en déroulerai peu à peu quelques mots dans chaque discours, mais des mots assez vagues pour n'être pas compris d'une Chambre très arriérée et l'être cependant d'une jeunesse très avancée. Notre force est là; ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut la voir, c'est dans trois ou quatre ans. Vous me comprenez : je veux former un parti de réserve dans la Chambre. J'y réussirai, malgré la colère unanime de tous les journaux, de tous les bancs, de tous les partis qui ne veulent rien au delà d'eux-mêmes. Quant aux discours, ne vous en inquiétez pas, il ne s'agit pas d'éloquence pour le moment. L'éloquence est une arme qu'il faut avoir bien aiguisée dans le fourreau, mais qu'il ne faut faire briller qu'au jour du combat. Peut-être en aurai-je alors, car ce n'est pas autre chose que du bon sens, du courage et de la conviction et une voix forte; mais à présent il ne faut autre chose qu'accoutumer la Chambre à moi, dessiner successivement une ligne nouvelle et m'habituer moi-même à l'inexprimable difficulté d'une pareille tribune.

Je me prépare aussi pour deux occasions à la Chambre. J'y ai vivement mordu la dernière fois sur la liberté de l'enseignement. Il y a eu bravo unanime et l'impression en demeure. Je fus bien inspiré. L'instruction publique me rouvrira un vaste champ. Mais comme j'y dirai des choses de politique sociale et avancée qu'ils ne veulent ni ne peuvent entendre, je serai repoussé avec scandale. Cela m'est égal. Je parle pour les murs.

L'affaire de Lyon est fâcheuse, mais à mon avis ne compromet pas la France. C'est une question industrielle qui eût été de toutes les époques. Cela mène aux questions qu'il faudra bien enfin aborder, à la politique d'humanité, de charité, de christianisme, etc.

Ce qui frappe tout de suite dans ces lettres, c'est l'attitude que s'est choisie Lamartine dès le début, et c'est cette situation

(1) A M. de Montherot.

d'exception où il se place en dehors des partis. Certes il ne se trouvait en sympathie complète avec aucun d'eux. « Je ne voulais être, a-t-il écrit plus tard, ni du parti du gouvernement que je n'aimais pas, ni du parti légitimiste qui n'avait plus de sens que sa mauvaise humeur, ni du parti de l'opposition ultra-libérale que je n'estimais pas, ni du parti du silence et de l'expectative qui était l'opposé de ma nature (1). » Certes encore il n'est pas d'humeur à entrer dans les intrigues des uns et des autres. Mais la raison à laquelle il obéit est plus profonde. En passant homme d'État, il reste le lyrique et le romantique qu'il a toujours été, incapable de se dégager de lui-même, dominé par l'exclusive tyrannie du Moi. Comme il a fait de la poésie personnelle, il fait de la politique personnelle.

Pour être d'un parti, Lamartine n'avait qu'une ressource : le créer. Ce fut le « parti social. » Ce fameux parti social, dont il promet toujours pour le lendemain le programme complet et la constitution définitive, il en recommence, à maintes reprises, le dénombrement ; ils sont un jour trente, et vont un autre jour à la soixantaine : tout compte fait, ils sont un. Lamartine est trop avisé pour s'y tromper ; mais ce splendide isolement n'a rien qui lui déplaise.

Un autre caractère non moins essentiel pour expliquer sa politique, et qu'il est important de noter à cette date, c'en est l'orientation vers l'avenir. Lamartine, aux premières années de la Monarchie de juillet, n'est pas l'homme du moment ; il le sait ; mais son heure peut venir. Donc il s'adresse à la jeunesse, à ceux qui plus tard seront l'opinion et la force. Il songe aux masses dont l'instinct, d'abord confus, se dégage et se précise avec le temps, pour devenir un jour pensée directrice. Il n'attend pas les premières déceptions de la vie parlementaire pour se résoudre à parler « aux murs, » — à ces murs par delà lesquels il y a le pays. Les hommes s'usent, les événemens vont vite : il faut être prêt. Celui-là a les plus grandes chances qui, sans dévoiler encore toute la « vertu » qui réside en lui, a su inspirer une grande attente.

(1) *Lamartine par lui-même*, p. 334.

DANS LA MÊLÉE. — LE DÉPUTÉ CHEZ SES ÉLECTEURS

Rester indépendant vis-vis de chaque parti, c'est le sûr moyen de grouper tous les partis contre soi. Lamartine en fit aussitôt l'épreuve. Certes il exagère quand il parle de « déchaînement universel. » Si les légitimistes qui, depuis 1820, avaient adopté sa gloire, le considèrent comme un transfuge et le traitent en conséquence, en général on affecte à son égard plus de dédain que de courroux. Mais ce genre de polémique lui était alors nouveau. Quand on passe des sphères calmes de la littérature ou de la diplomatie à celles de la politique, on est tout d'abord déconcerté par le changement des mœurs ; on croit que le privilège vous a été réservé de haines inouïes et d'injures inédites : on s'habitue ensuite à ce tapage, comme on finit par ne plus entendre la roue bruyante d'un moulin que le vent fait tourner. Dans le soin que met Lamartine à noter les injures dont il se croit l'objet, il y a un peu du novice étonné et scandalisé.

Toutefois, c'est ici un des traits qui le peignent. Il a toujours supporté la critique avec une sérénité robuste dont bien peu ont donné l'exemple. Poète, il n'a ni la susceptibilité d'un Racine, de qui son fils a écrit : « La plus mauvaise critique lui avait toujours causé plus de chagrin que les plus grands applaudissemens ne lui avaient fait de plaisir. » Lamartine était exactement à l'opposé ; il jouissait des complimens à un degré extraordinaire, surtout chez un homme qui en avait tant reçu ; il s'enchantait des applaudissemens, au point d'en être dupe. Et il ignorait aussi bien les longs ressentimens d'un Victor Hugo, se vengeant, à quarante ans de distance, d'un article pourtant élogieux, par cette grossièreté : « Un âne, qui ressemble à M. Nisard, brait. » Politique, il a pu se rendre ce témoignage qu'il n'a jamais cédé ni à une animosité contre les individus, ni à une rancune. Attaqué par la *Némésis*, lors de sa première candidature, il avait terminé sa véhémente riposte par la promesse d'un généreux oubli :

Mais moi, j'aurai vidé la coupe d'amertume,
Sans que ma lèvre même en garde un souvenir ;
Car mon âme est un feu qui brûle et qui parfume
Ce qu'on jette pour la ternir.

Ces beaux vers doivent être entendus littéralement : on va en lire le commentaire, dans une prose à peine moins poétique. D'abord étourdi par le bourdonnement de l'assemblée et de la presse, Lamartine s'est bien vite ressaisi. Il a compris alors que la résistance est utile, que les forces grandissent dans la bataille et par elle. Son véritable tempérament se révèle : c'est un tempérament de lutteur.

Milly, 2 juillet 1835 (1).

Mon cher ami, j'ai reçu l'article inspiré par vous et je n'ai pas besoin de vous dire combien j'y suis sensible. Les journalistes gâtent tout ce qu'ils touchent. Peu importe. *Nul n'est plus insensible que moi à leurs éloges ou à leurs attaques*. Quand le bon Dieu fait *un poète*, il lui donne *un cœur de jeune fille et une peau de chagrin*. Destiné à être percé de plus de traits qu'un autre, il faut qu'il y soit moins sensible. C'est juste, et la Providence m'a traité ainsi. Voilà le cinquante-neuvième article pour ou contre moi que je reçois depuis le 29 mai dernier (2). Il y en a de bien pis que celui de mon ami Cormenin. Il y en a même d'assez mérités. Eh bien ! je vous le jure, foi de poète et d'honnête homme, je n'en ai pas eu une minute de souci. Plutôt même, *cela m'amuse et me réjouit*, bien que je sente qu'il y a une bonne partie de vérité dans quelques injures. Ce qui est vrai est vrai, on ne peut l'empêcher : il faut l'accepter et l'offrir au ciel en holocauste de nos faiblesses. Ce qui est faux tombe en deux ou trois ans et même fait du bien : c'est l'immondice jetée sur la bonne herbe qui la salit un printemps et la fait reverdir pour plusieurs années. La littérature est une lice, la politique un bourbier sanglant. Quand on se décide comme moi à entrer dans l'une et dans l'autre et à y marcher seul entre mille passions sans les caresser, il faut s'attendre à des coups plus ou moins mortels, à des *déchirures à ses ailes*, à de la fange sur ses habits et même, en des temps sérieux, à laisser sa tête en gage à une opinion. Dieu me fasse la grâce d'encourir utilement, à propos et sagement, toutes ces chances ! Ai-je autre chose à faire en ce bas et triste monde ?

Venez donc ! J'ai soif de vous. Si je n'écris plus, ce n'est pas faute d'envie, ni de pensée, ni de sentiment, mais de temps et de force. Vous connaissez le billard de Saint-Point. Eh bien ! avant-hier j'ai reçu par la diligence le paquet de mes lettres arrivées à Paris chez mon portier, du 17 au 23. Elles couvraient le billard. Le diable les lise et non pas moi ! Tous les jours autant.

J'ai enrayé la politique et depuis cinq jours *j'ai déplié les ailes un peu froissées et engourdies* de ma *muse intime*. Que n'ai-je la fécondité d'Arbogaste Viennet ? Je lui disais, au mois de janvier, assis près de lui à l'Académie : avez-vous eu le temps dans ces six semaines, entre les deux sessions, de faire quelques vers ? Il me regarda de l'œil superbe que vous connaissez et me répondit : *Quatorze actes !* (historique).

(1) A M. de Montherot.
(2) Le *Voyage en Orient* venait de paraître.

Hélas! ce qui est historique aussi, c'est qu'hier, arrivant gaiement de Mâcon pour dîner à Monceau et entrant sur l'avenue, je trouvai six pouces d'épaisseur de grêle sur le terrain. Ma récolte est entièrement perdue. Une heure après, arrivait un courrier de Milly m'en annonçant presque autant. J'y suis venu voir mes raisins couchés dans mes prés par l'avalanche d'eau et de grêle. *J'ai tout englouti dans mon opération d'Amérique manquée* et dans mes immenses réparations, plantations, créations de vignes ici et à Monceau. *Je ne sais plus où donner de la tête. Je suis enfin non ruiné, mais sévèrement gêné.* J'ai deux banqueroutes cette année et deux grêles hier. *Je ne sais à quel libraire me vouer.* Je n'ai rien de prêt. Je travaille au curé *vendu, payé, mangé.* Plaignez-moi et sérieusement.

Nous sommes en 1835, et déjà la ruine s'annonce! La cause n'en est ni aux dépenses du voyage d'Orient, ni au luxe d'un train de vie qui ne fut jamais exagéré; elle est dans ces spéculations malheureuses, dont chacune devait réparer la précédente et en agrandissait le désastre. Plaignons donc le pauvre grand homme! Déplorons cette « opération d'Amérique, » qui consistait à exporter des vins. Mais réservons pour un autre temps, où elle ne trouvera que trop matière à s'exercer, l'expression de notre pitié. A l'époque où nous sommes, Lamartine a bien le temps de s'alarmer! Ces articles de journaux, cette avalanche de lettres, ce flot de visites, ce « tourbillon » où il est emporté, le ravit. Il n'est que de le voir au milieu de ses électeurs, parmi les fêtes, festins et arcs de triomphe. « Aujourd'hui je vais rendre les visites d'Hondschoote où les fêtes pour mon arrivée ne discontinuent pas (19 mai 1834). » « Nous avons eu hier notre grand dîner ici. Il s'est bien passé. Je pars à l'instant pour un autre chez Laurent Coppens avec la garde nationale de Dunkerque... Demain j'ai, le matin, les manufacturiers de betteraves et le soir festin électoral chez Laroyer (20 mai 1835). » « Arrivés à un quart de lieue de Gravelines, nous avons trouvé musique, garde nationale, conseil municipal, et une harangue, une réponse, entrée triomphale au milieu de la population et des drapeaux aux fenêtres, les cloches sonnant, musique et tambour résonnant, conduits à l'Hôtel de Ville. J'y ai reçu d'autres discours... puis grand dîner donné par la Ville. A deux heures, j'ai quitté Gravelines et je suis allé à Bourbourg, autre ville plus belle. Même réception et longues harangues de moi et des autorités municipales. A quatre heures, reparti pour Dunkerque. Grand souper chez M. Moissenel Couché à Dunkerque. Ce matin, grand déjeuner chez Laurent

Coppens. Enfin nous arrivons pour un grand dîner d'Hondschoote et j'ai trouvé ici à mon retour sept autres invitations pareilles. Je ne me laisse pas séduire... (*sic*) (14 mai 1837) (1). » Ces banquets, ces défilés dans la rue, avec musique et harangues, ces conduites à l'Hôtel de Ville... comme cela fait comprendre ce que seront les journées de 1848 dans leur décor de place publique et leur aspect forain !

L'ATTENTAT DE FIESCHI ET LES LOIS DE SEPTEMBRE

Lamartine se plaignait, dans une lettre du 3 avril 1835, que la session fût « odieusement insipide. Il n'y a ni intérêt, ni drame, ni sérieux dans tout ce que nous y faisons (2). » Le drame allait éclater avec la machine infernale de Fieschi et passionner les débats de la Chambre. Au lendemain de l'attentat, le ministère présente trois lois de répression sur la presse, le jury et les cours d'assises. Ce sont les fameuses« lois de septembre. » Lamartine arriva le 9 août, bien décidé à intervenir dans la discussion. Pour les trois semaines qu'il passa alors à Paris, la *Correspondance* générale ne contient rien. Cette lacune est comblée par les lettres qui tenaient au courant M[me] de Lamartine, presque jour à jour.

Paris, mercredi 13 août.

Tout va bien, ma chère Marianne, et tout ira assez vite : trois semaines environ. Seulement je ne pourrai pas m'en aller avant la fin, parce que le projet de loi sérieux, celui sur la presse, ne viendra que le dernier en discussion. Je le croyais pour hier et j'avais préparé un magnifique discours. J'en ai gardé les notes et je ferai tout au monde pour trouver le moyen de parler.

Paris est extrêmement paisible. L'homme de la machine infernale ne révèle rien, ou pas grand'chose : il demande, pour révéler, de l'argent et la vie. C'est un monstre chez qui le crime est si naturel qu'il ne se doute pas même du sien et l'a fait pour de l'argent, à ce qu'il paraît, et dit que ce n'est pas grand'chose, qu'il n'a pas cru faire un si grand mal, qu'on n'en parle donc plus ; et puis, il joue aux dominos tout le jour et se porte à merveille.

On m'a hier envoyé solliciter d'aller au château. Le Roi se plaignait de ce que je n'y avais pas paru. J'ai répondu qu'il aurait été dans mes sentimens comme dans ma nuance de loyauté politique d'y aller avec toute la Chambre au moment de l'événement, mais qu'y aller seul aujourd'hui, dans

(1) Lettres à M[me] de Lamartine.
(2 A M. de Montherot (3 avril 1835).

ses salons, me donnerait une apparence de dévouement et de transition personnelle au système dynastique, qui me mettrait en contradiction avec mes antécédens, et que je ne pouvais le faire. Que s'il y a une occasion où la Chambre y aille comme corps, je ne me séparerai pas de mes collègues. Cela mécontente beaucoup mes amis de la Chambre et rend toute faveur parlementaire impossible. Mais je ne veux rien...

Paris, mardi 18 août 1835.

Ma chère Marianne, j'ai pris mal à la gorge avant-hier. Je me suis mis au lit et j'ai appliqué les sangsues. Je suis presque débarrassé. Aujourd'hui j'ai été à la Chambre entendre le rapport de Sauzet sur la presse, afin de pouvoir parler: il est atroce. C'est le libéralisme du boutiquier impérial. Je suis rentré pour prendre des notes. Je serai en état de discuter très bien demain, sauf la gorge. J'espère qu'elle sera améliorée. La majorité n'a pas même voulu nous accorder quatre jours pour lire cet immense projet. Elle veut égorger la Presse, sans l'entendre crier, entre la fenêtre et l'échafaud de Fieschi. Cela fait horreur.

Je ne vois personne pour ne pas parler. Je lis dans mon lit et dans mon coin le plus amusant des livres, Tallemant des Réaux...

Paris, vendredi 21 août.

... Je vais bien maintenant et je crois que je pourrai parler aujourd'hui même ou lundi, si ce n'est ce soir. L'animation des esprits est extrême. Je pense que tu seras contente de ce que je dirai...

Lamartine prononça en effet ce jour même son discours sur la *loi de la presse*, « cette loi qui restera une date dans les annales des aberrations et des ingratitudes humaines. » Il y avoue que la presse, depuis quatre ans, « sue l'insurrection et l'anarchie. » Mais « bâillonner à la fois le mensonge et la vérité, c'est bâillonner l'esprit humain... » Et qui en a moins le droit que les hommes de Juillet? Dans un mouvement superbe, l'orateur leur demande s'ils ont oublié l'injustice avec laquelle ils se sont naguère déchaînés contre la Restauration et que peut-être ils expient aujourd'hui. « Oh! il y a toujours du passé dans le présent; et les embarras, les impossibilités d'une époque ne sont que trop souvent les conséquences et les expiations d'une autre. » Cette loi marquerait un recul. « C'est toujours ainsi que l'esprit de réaction procède; il profite de la généreuse émotion des peuples pour les rejeter en arrière, hors de leur voie naturelle: c'est la robe ensanglantée de César qui, secouée du haut de la tribune, précipite le peuple romain dans la servitude. » Le succès de ce discours fut grand: on peut compter sur Lamartine pour n'en rien taire.

Paris, 22 août.

Ma chère Marianne, je me hâte de t'écrire que j'ai parlé hier plus d'une heure à la Chambre et avec un succès tel que la gauche et la droite se sont levées tout entières à la fin, sont descendues des bancs en criant bravo, et m'ont entouré et pressé, à ne pas pouvoir m'en dégager pen lant dix minutes. Le mouvement d'approbation et d'enthousiasme amical a même été suivi par beaucoup de membres des centres, entre autres Thiers, qui s'écriait après une vive discussion sur les principes avec M. de Fitz-James : « Au reste, c'est un magnifique talent et une admirable position ! » Cela a paru le sentiment unanime. J'ai été accompagné chez moi par plus de vingt ou trente députés. Tu ne verras pas le discours à beaucoup près aussi bien que je l'ai prononcé, parce que j'ai beaucoup et fortement improvisé et que plusieurs des mille passages ainsi inspirés sont omis même au *Moniteur*. Je crains de n'avoir pas les journaux de demain, parce que je suis monté à quatre heures à la tribune et n'en suis descendu qu'à cinq heures un quart. Les colonnes étaient pleines et demain, au lieu des pétitions qui m'auraient laissé place, la discussion continue. J'espère cependant être en entier dans la *Gazette*. Je n'y suis ce soir qu'à moitié, mais bien.

L'effet de ce discours dépasse tout ce que j'ai eu jusqu'ici. On dit que j'ai fait des progrès dans l'élocution, la voix, le geste, et pour le sens on est unanimement content, excepté Sauzet que j'ai pris corps à corps et M. Guizot. Je me hâte de te dire tout cela pour bien te tranquilliser sur l'effet. Il est plus fort même que je ne le dis et je crois que la lecture n'y gâtera rien, parce que le sens en est juste et frappe avec proportion sur tous les sentimens que je voulais toucher. Tu sais que, quelques jours après, mes discours sont mieux sentis.

Je pense que je serai attaqué demain et je répondrai si cela vaut la peine. Je discuterai ensuite les théâtres et les cautionnemens, mais sans politique et en juriste et brièvement. Ceci nous replace dans la meilleure et la plus sympathique situation à la Chambre. Je ne peux pas te citer en ce genre toutes les tristes confidences et propos échappés. Jusqu'à M. Odilon Barrot s'est échappé de son banc, et, malgré notre ministre, est venu en traversant la salle me prendre les mains et s'écrier que c'était une des choses les plus belles et les plus nobles qu'il eût entendues. Salverte aussi, M. de Fitz-James et la droite de même. Je t'écris, en attendant les épreuves que le *Moniteur* doit m'envoyer corriger. Il est dix heures du soir : je ne me coucherai pas avant minuit pour tout cela.

Remercions Dieu de nous être heureusement tiré de ce pas difficile! Janvier est à pendre et à dépendre ce soir ; des Hermeaux (1) yvre d'amitié et contentement. Adieu.

(1) On lit dans *Lamartine par lui-même*, p. 337 : « J'allai chercher sur les bancs les plus élevés et les plus infréquentés de la droite une place solitaire et neutre où je ne tardai pas à être rejoint par M. des Hermeaux, jeune royaliste entrant ce jour-là à la Chambre dans des sentimens et dans des dispositions parfaitement conformes aux miens... Nous fûmes rejoints, quelques jours après, par M. Janvier, jeune avocat de Paris qui venait de se signaler dans la défense de l'abbé de Lamennais, royaliste alors... »

23 (?) août.

Je t'envoie un mot de Rocher que je reçois ce matin pour te faire bien comprendre que l'effet de mon discours d'hier n'est pas dans mon imagination... M. de Noailles est là et tout le monde vient me complimenter. J'ai une migraine, mais plus de mal à la gorge...

Le soir. Je rouvre ma lettre pour te dire que j'ai vu cinquante personnes et reçu cinquante lettres aujourd'hui. J'ai été à la Chambre. C'est un enthousiasme tel que je n'en ai vu pour aucun discours. Je connais plusieurs pères de famille dont les enfans ont passé la journée à copier mon discours pour le conserver comme classique. Et l'opinion commence à être que je pourrais bien être éloquent. En masse il m'est évident que cela sera demain le plus beau morceau qui ait été prononcé depuis juillet. Voilà les revire-mens d'esprits. C'est un délire dans la jeunesse honnête, et le peu que j'ai dit et dans le discours et dans la Chambre a tellement frappé l'opinion qu'ils reculent déjà sur les cautionnemens qui tuent toute bonne presse. Il y a eu réunion pour délibérer le retrait. Sauzet a été écrasé de mes paroles directes à lui, et tout le monde le plaint.

Tâche qu'il y ait un mot de cet immense effet oratoire, au moins dans le *Journal de Mâcon.* M. de Jussieu s'y prêtera et cela est nécessaire pour que les électeurs ne croient pas, sur la foi de la *Minerve*, que leur député est impuissant.

26 août 1835.

Hier j'ai eu une violente dispute avec Thiers que l'effet de mon discours dans les départemens écrase. Cela a été très vif. « Nous savons, s'est-il écrié, que vous avez de grands talens et de la vertu. Mais nous savons aussi que vous avez une grande ambition. Prenez garde à ce qu'elle vous fera faire. — Oui, lui ai-je répondu, j'ai en effet une grande ambition, c'est celle de ne jamais faire des démarches politiques comme celles que vous faites faire en ce moment au gouvernement. »

J'ai dîné ce matin chez le président de la Chambre. Je pense que nous pourrons partir mardi prochain, 2 ou 3 septembre. Demain je dîne chez M. Lainé avec les Aimé Martin qui ne sont guères contens de mon discours, car ce qui place dans l'opposition ne leur convient pas.

La maison ne désemplit pas de visiteurs et de députations de tous les théâtres, journaux, etc.

Que d'ingénuité dans cet empressement à se parer des hommages reçus ! Cette candeur désarme. Toutefois, on ne peut, sans une certaine d'inquiétude, voir chez Lamartine une préoccupation aussi excessive de l'effet qu'il a produit. De bonne foi, il croit ne se soucier que du « résultat » obtenu pour le triomphe d'une idée ; en fait, il compte les mains tendues vers lui, il note les applaudissemens qui vont à sa personne. Cela est bien dangereux.

Malgré les efforts de Lamartine, et ceux de Dupin, de Dufaure, surtout de Royer-Collard, âgé alors de soixante-douze ans, et qui n'avait pas paru à la tribune depuis 1831, la loi fut votée à une grande majorité (1). C'est là, sans doute, une « date » dans l'histoire de la Monarchie de juillet: c'en est une aussi dans l'histoire de la carrière politique de Lamartine. Pour la première fois, il vient de s'essayer à l'opposition. Il en a « goûté » la saveur: il ne l'oubliera plus.

M. Thiers ne s'y était pas trompé, et, dans sa brève algarade, il avait frappé juste: *talens, vertu, ambition*, c'est tout le Lamartine politique. Entendons-nous bien! Le niveau des caractères s'est tellement abaissé que nous en sommes à ne plus même comprendre le sens de ce mot : ambition. Nous n'y voyons plus que l' « arrivisme, » le désir de s'emparer du pouvoir considéré comme source de profits et moyen de jouissances. Appliquer une telle conception à Lamartine ne serait pas seulement une calomnie, ce serait une sottise. Mais il est une autre ambition, celle du politique qui veut être associé à la vie de son pays, influer sur ses destinées et le conduire dans une voie qu'il croit la meilleure. C'est de celle-là qu'il s'agit. On peut, sans crainte de se montrer injuste, parler de l'ambition de Lamartine, — à condition d'ajouter qu'elle était immense.

COMMENT LAMARTINE IMPROVISE

Le moment est venu de suivre l'orateur à la tribune, et, à l'aide des documens que nous possédons, d'étudier les procédés de son éloquence.

Dans l'article que, tout à l'heure, nous voyions Lamartine rappeler si allégrement à M. de Montherot, et qui avait paru dans la *Nouvelle Minerve* du 26 avril 1835, Cormenin traçait de l'orateur ce portrait malveillant : « M. de Lamartine, comme orateur politique, vit sur sa réputation de poète. Il n'a rien de passionné, rien d'inspirateur dans le regard, le geste et la voix. Il est sec, compassé, sentencieux, impassible. Il brille et n'échauffe point... M. de Lamartine récite et n'improvise pas; mais tous ces discours appris, qui jouent l'improvisation, ne sont-ils pas un mensonge? Pourquoi tromper les auditeurs et se donner des airs de facilité

(1) Cf. Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de juillet*, t. II, p. 315.

qu'on n'a point? » Si Lamartine récitait des discours appris par cœur, c'est une question que nous ne poserons même pas: elle est absurde. Nous nous en tiendrons au jugement d'un homme qui, ami de Lamartine et orateur de son école, savait à quoi s'en tenir. M. Émile Ollivier constate que « Lamartine orateur était grave plus qu'ému, solennel plus que pathétique. » Mais il s'empresse d'ajouter : « Par-dessus tout, il possédait la qualité supérieure de l'éloquence: il était improvisateur (1). » C'était sa marque et c'est sa définition.

Reste à savoir comment procédait cet improvisateur. Remarquons-le d'abord, nul n'a eu plus que lui le respect, — et l'effroi, — de la tribune. Il avoue les premières fois avoir été « stupéfié » par les regards, l'attention, les interruptions. De chaque séance où il a pris la parole, il revient frémissant et dans l'impossibilité de trouver le sommeil. En aucun temps, il ne se croit assez maître de son instrument pour cesser de le perfectionner. « Vous auriez été content de moi, écrit-il à Michelet, si vous aviez assisté à nos séances. Je suis enfin parvenu à exprimer ma force, non approximative mais tout entière, et même à surpasser ce qu'en ce métier de parole j'attendais de moi-même... Vous ne vous faites nulle idée de mes petits progrès. Vous savez qu'on ne s'aperçoit pas de chaque pas qu'on fait en route; mais, quand on s'arrête et qu'on regarde, on voit qu'on a beaucoup marché... Ils m'ont tous juré que deux nuits ils n'avaient pu dormir d'émotion. Jugez de ma propre insomnie... » Et il ajoute ce trait charmant : « Je vous parle comme un écolier qui a remporté un accessit. En vérité, c'est cela. Vous et moi, nous serons des écoliers jusqu'au dernier jour de notre vie: vivre, c'est apprendre (2). » Est-il besoin de dire après cela que Lamartine orateur n'avait garde de se fier à sa facilité et à la chance du moment?

Il parlait sur des notes : il fait souvent allusion à ces notes dans les lettres à Mme de Lamartine, jamais à une rédaction complète. Nous avons retrouvé un grand nombre de ces « notes de tribune. » L'examen en est curieux pour qui les rapproche du texte même du discours, tel que nous le lisons aujourd'hui.

Prenons pour exemple un discours de la période où Lamartine est en pleine possession de sa maîtrise, celui qu'il pro-

(1) Émile Ollivier, *Lamartine*.
(2) Lettre à Michelet. — Monceau, 4 septembre 1837. (Collection de Noirmont.

nonça sur les affaires d'Orient dans la séance du 1er juillet 1839. Rappelons-en le dessein et les passages les plus saillans, afin qu'on ait sous les yeux les élémens de comparaison.

Le conflit venait d'éclater entre le Sultan, Mahmoud, et le pacha d'Égypte, Méhemet-Ali. La préoccupation dominante, en France, était d'empêcher la Russie d'intervenir seule en Orient. Lamartine, le premier jour de la discussion, monta à la tribune pour proposer un partage égal de la Turquie entre les puissances. « Le plus difficile dans des questions de cette nature, déclarait-il, ce n'est pas de les résoudre, c'est de les bien poser : il va s'y essayer, ce sera avoir fait beaucoup. Il distingue trois systèmes. — Le système turc, loyal en apparence : ses partisans voient dans la Turquie un boulevard contre la Russie et un moyen de diversions puissantes. Mais il n'y a plus de Turquie. Est-ce l'Empire ottoman que la Crimée, la Valachie et la Moldavie, Chypre, la Syrie, l'Égypte ? Non. Que reste-t-il ? Constantinople pressée entre l'embouchure de la Mer-Noire et celle des Dardanelles, et, dans cette capitale, un empereur héroïque mais impuissant. Ce sont les dernières scènes de l'Empire grec renouvelées à la chute de l'empire de Mahomet II. Voilà le colosse qui doit supporter le poids de la Russie ! — Passons vite au système arabe. M. de Carné nous dit : « Oui, l'Empire turc penche vers sa ruine, mais les grands hommes rajeunissent quelquefois les empires. » Point d'analogie entre l'Orient et l'Occident ; un grand homme, en Occident, fonde quelque chose qui doit durer après lui : le grand homme d'Orient, en mourant, replie tout son génie après lui, comme il replie sa tente. Méhémet est vieux, Ibrahim est d'une santé chancelante. Où voit-on l'unité arabe ? L'Empire arabe aurait tous les vices de l'Empire ottoman avec la légitimité de moins. — De ces deux mauvais systèmes, y a-t-il moyen d'en faire un bon, celui du *statu quo* préconisé par l'Angleterre ? Lamartine a beau être partisan de l'alliance anglaise : il aurait compris le *statu quo* avant les traités de 1774 ou de 1792, après 1813, avant Navarin. A l'heure actuelle, ce serait une dérision. « Si la Turquie vous importe, allez donc au secours, non pas de la révolte établie en Syrie, mais de la légitimité impériale à Constantinople ! » Il n'y a pas de plus belle page que la lutte de Mahmoud avec les janissaires. « Avec un pareil homme, une tentative de résurrection des Ottomans serait chanceuse, mais au moins elle ne

serait pas à mépriser. » Au lieu de cela, que vous dit-on ? Armez pour le *statu quo*, unissez vos flottes à celles des Anglais. Pourquoi? Pour maintenir la Turquie d'Europe sous la main de la Russie, la Turquie d'Asie sous le sabre d'Ibrahim; pour maintenir l'asservissement de la Méditerranée à l'Angleterre. — Expliquons-nous franchement ! On nous fait peur de la Russie et de ses 60 millions de sujets. « Mais le temps n'a pas eu sa part dans la formation de la Russie ; le bronze a coulé trop vite : il s'est mêlé au sable, la statue se brisera... » La Russie ne peut déborder en Occident : son débordement en Asie serait funeste, si elle l'opérait malgré vous ; si elle l'opère avec vous, ce fait serait le plus heureux pour l'humanité. La France a une triple nature. « Elle est puissance maritime, puissance continentale, puissance révolutionnaire. (*Mouvement.*) J'entends ici le mot révolutionnaire dans son sens légitime, dans son acception conservatrice. (*On rit.*) » Ne trahissons pas l'Angleterre; mais aussi ne soyons ni russes ni anglais ! Le système de la France doit être le système européen, occidental : l'équilibre maintenu avec l'aide de l'Autriche en Orient. Donc un congrès; ou, sinon, prenez immédiatement en Orient une de ces positions militaires et maritimes d'où vous puissiez dominer la négociation ou les événemens. Souvenez-vous d'Ancône ! — Aussi bien la tribune ne comporte pas une diplomatie au grand jour dans des questions si vives. Certains s'inquiètent de voir éclater la question d'Orient : il n'est pas un révolutionnaire, mais, pour lui, le premier coup de canon qui retentira sur l'Euphrate sera le tocsin qui appellera de nombreuses populations à la liberté et à la vie. Et ne pourrait-il pas leur demander : Êtes-vous donc si tranquilles sur votre situation intérieure que vous craignez tant qu'on la remue? Mais regardez autour de vous! Dans quelle situation sans issue nous retournons-nous? Quelles montagnes de difficultés ajournées !... A tout cela il y a un remède : un soudain et hardi déplacement des questiens mal posées, une puissante diversion nationale. Nous manquons d'air !... »

Ce discours, s'il est un des plus chimériques, est aussi l'un des plus éloquens que Lamartine ait prononcés. Large ordonnance, disposition harmonieuse, argumentation serrée, clarté et éclat du langage, rien n'y manque. Or voici les notes que Lamartine avait apportées à la tribune, consignées sur une feuille simple et disposées de la façon qu'on trouvera ici reproduite exactement

NOTES DE TRIBUNE

Le plus difficile dans les questions de cette nature, pas de les résoudre, mais de les poser.

L'essayer et il aura fait assez.

1°

Si je recueille ma pensée pour résumer les vues si diverses qui viennent...

Trois systèmes — turc, arabe, statu quo.

Le système turc. Loyal, conservateur, serait le mien — Boulevard. Diversion —

Mais il *n'y a plus de Turquie*

Est-ce la Crimée? la Valachie? la Servie? la Grèce? la Syrie? l'Égypte?

Non. Constantinople pressée... et là un Sultan impuissant —

Scènes de l'empire grec. Constantin, Mahomet II.

... pour porter le poids de la Russie?

2°

Système arabe. On dit oui, mais les grands hommes retrempent les Empires.

— différence d'*un grand homme en Occident*.

fonde — là rien — replie son génie.

Portraits de Mehemet, Ibrahim, mais vieux.

Unité arabe. Légitimité de moins.

3°

De ces deux systèmes ruinés peut-on en faire un bon? Non — Eh bien! c'est ce qu'on vous propose. C'est le système anglais.

Non ennemi de l'Angleterre. Mais voyons ce statu quo —

Je comprendrais le statu quo avant 1772, — 92, — 1813. Navarin.

Si la Turquie vous importe allez donc en aide au Sultan!

Janissaires — Extermination

Grand caractère — Reconquérir pour lui un empire, c'est impossible, mais c'est beau.

Mais armer pour suivre la flotte anglaise contre lui?...

C'est armer pour Turquie d'Europe sous la main de Russie, — Méridionale sous le sabre d'Ibrahim.

Méditerranée aux Anglais?

4°

S'expliquer sur la Russie,

60 millions — trembler. Mais est-elle compacte? Statue se brisera.

— Est-ce sur l'Occident? Non.

— Sera-ce un malheur? Oui si seule. Non si de concert.

Populations nouvelles appelées à la vie. *Honte au* patriotisme qui compte l'humanité pour rien!

L'Angleterre seule pour les Indes. Monopole.

5°

Alliance anglaise. Comment on l'entend — La France a trois natures. Maritime. Continentale. Révolutionnaire.

Ne trahissons pas l'Angleterre.

Ni Russes ni Anglais.

Système *occidental*.

Première base *Autriche*.

Congrès — négociation — deux poids — système pacifique.

Protectorat de l'Occident. *Équilibre*.

Part égale d'influence et de patronage territorial en Orient aux quatre puissances.

Et si le moment presse, *prendre une position qui domine* les événemens ou la négociation.

= Ancône! =

6°

La tribune ne comporte pas plus de diplomatie.

Mais répondre à ceux qui s'alarment: félicitons-nous. Je ne suis pas un révolutionnaire.

Coup de canon de détresse? Non.

Était-ce bien digne d'être conservé? Chio. Abrutissement, massacres. Vous qui ne reconnaissez pas le droit divin chez les rois, le reconnaissez-vous donc chez les peuples?

Eh! ne pourrais-je pas dire à ceux qui s'inquiètent : Êtes-vous si bien que vous craignez tant qu'on vous dérange? Situation sans issue. — Horizon. — Sécurité. — Avenir. Tout tremble. Montagnes de difficultés.

Manque d'air!

Quel remède? un seul, déplacement des questions. — Diversion. — Impulsion. — Tout est là, etc.

Qu'on veuille bien comparer ces notes à l'analyse que nous avons donnée du discours de Lamartine : la concordance est absolue. Non seulement l'orateur ne s'est pas écarté un seul instant du plan qu'il s'était tracé, mais ses formules les plus saisissantes, ses images les plus heureuses étaient déjà toutes prêtes.

Remarque non moins curieuse. Il y a dans les notes deux phrases qui ne se retrouvent pas dans le discours. « Honte au patriotisme qui compte l'humanité pour rien ! » et « Vous qui ne reconnaissez pas le droit divin chez les rois, le reconnaissez-vous donc chez les peuples? » Or, le lendemain, pris à partie par Odilon Barrot, Lamartine répondit. Dans cette brève réplique, je relève ces deux phrases : « N'y a-t-il pas un sentiment au-dessus du patriotisme, lui-même : le sentiment du développement de l'humanité ? » Et : « Vous, monsieur, qui ne croyez pas au droit divin des rois, croyez-vous donc au droit divin de la barbarie? » Lamartine avait utilisé les phrases non prononcées la veille, et peut-être réservées en vue d'une riposte possible.

Nous voilà assez loin de l'éloquence jaillie sur l'heure, spontanément et par inspiration soudaine : dans ce genre d'improvisation, tout est préparé, prévu, médité. Lamartine vient d'étudier une question ; il classe dans sa tête ses argumens, il condense et polit les formules qui les résumeront. Il parle intérieurement son discours. Quand il le possède bien, il fixe sur le papier l'ordre, des commencemens de phrases, des traits. Ce sont les sûres attaches qui permettront à la phrase de se développer sans s'égarer... Mais, dites-vous, est-ce là improviser ? C'est cela même. A moins qu'il ne s'agît d'une allocution, d'une réplique, d'un toast, personne n'a jamais procédé autrement. Pas un discours de quelque importance qui, avant d'être improvisé, n'ait été longuement travaillé. Et c'est précisément ce qu'on appelle : l'improvisation.

VERS L'OPPOSITION

Nous ne pouvons songer à donner ici en son entier la correspondance que nous avons entre les mains ; — et nous le regrettons, tant il y a de liberté et de variété dans ces lettres souvent éloquentes, mais pleines aussi de détails familiers et de traits de belle humeur. Lorsque ses multiples travaux de député, de poète, de conseiller général, de journaliste, de propriétaire

terrien lui laissent quelque loisir, Lamartine sait en jouir avec délices. « Il n'y a ni Chambre, ni affaires, ni vent, ni voiles, tout dort heureux et riche et content, au grand dépit de vos grands amis. Paris est un bal continuel. Jocelyn va son train : il a encore cinq à six articles par jour de Paris ou des provinces, beaucoup de critiques prouvant qu'il ne vaut pas le diable et beaucoup de lecteurs, car jamais depuis l'invention des éditeurs en France, un éditeur ne fit la fortune de Gosselin depuis deux mois. Il passe 4 000 souscripteurs à sa grande édition de 75 francs. Il a la croix, on le fera député, baron d'Empire, et ses terres font honte à Saint-Point... » Pour lui, Lamartine se prépare à ébaucher son deuxième épisode : « il fera verser dans dix ans plus de larmes que mon pauvre ami Jocelyn, lequel cependant attendrit bien des cœurs de femmes. *J'en juge par la recrudescence des billets amoureux...* » Entre temps, il ne dédaigne pas de se délasser en prenant un bain de gaieté et de bêtise : « Je suis allé au théâtre du Palais-Royal voir la *Marquise de Pretintaille*. Pendez-vous ! C'est admirable. C'est le *Mariage de Figaro* réduit aux proportions du Palais-Royal et joué comme on n'a jamais joué en France sur de bons théâtres. La mère n'y conduira pas sa fille. C'est un mauvais lieu sur la scène. Mais Montherot y conduirait Lamartine ou Virieu (1). » Lamartine n'était pas toujours guindé en personnage public : c'était un honnête homme qui aimait à rire avec ses amis. — Au milieu d'une lettre politique, il s'interrompt pour annoncer la mort et prédire la résurrection de son chien. « J'ai perdu mon vieux et charmant ami Fido. Il est mort sans souffrances et je ne doute pas que je ne le retrouve un jour parmi ces intelligences amies qui eurent pour nous des formes corporelles ici-bas et qui ne seront avec nous là-haut qu'amour et intelligence. » — Une autre fois, le voici à Saint-Point pris par une neige universelle ; pour occuper les loisirs de son hivernage, il griffonne le plan et les scènes d'une tragédie. Qu'en adviendra-t-il ? Attendez à l'année suivante. Lamartine est dans les Pyrénées, au mois de juillet, en train de pester contre le climat. « C'est la Suisse en *bain-marie*, la Suisse humide et nébuleuse. Nous avons trouvé le moyen d'avoir deux mois de novembre par an (2). » Il s'enfuit, persuadé que « les vallées des Pyrénées sont des caves gigantesques, où l'air et le soleil ne

(1) A M. de Montherot, — de Paris, 28 avril 1836.
(2) Pau 12 (juillet) 1839.

jouent pas, » et va chercher le vrai midi à Hyères. En route, il s'aperçoit qu'il a perdu, oubliés dans quelque commode d'auberge, les deux actes de sa tragédie, déjà versifiés et dont il n'a pas pris de copie (1)...

Bornons-nous donc à extraire de ces lettres les passages qui nous renseignent sur la direction de l'esprit de Lamartine. Ils attestent, en dépit d'apparentes contradictions, une continuité dans le même sens (2). Politique sinueuse, si l'on veut, mais qui, à travers ses détours, suit sa pente et obéit à sa loi. — Nous sommes à l'époque du premier ministère Molé : le gouvernement se prononce contre une intervention en Espagne :

Paris, 24 mars 1837 (3).

Tout va horriblement mal. Vous savez que dès longtemps je vous ai dit que Juillet broncherait sur les Pyrénées. Cela se vérifie. Tout est ici à la débandade. On ne se fait pas idée de la Chambre et des viles intrigues de tout le monde...

J'ai suspendu ma lettre pour monter à la tribune, et, dans une réplique improvisée à M. Arago, j'ai enlevé la Chambre comme cela ne m'était pas encore arrivé si bien... La Chambre me prend en gré infini, et trouve mes progrès immenses. Que serait-ce si j'avais un homme derrière moi? Mais je donne çà et là un coup pour ou contre une loi à une trentaine de cœurs sympathiques et n'ai point et n'aurai de longtemps une armée. Au reste, je calcule qu'il me faudra encore cinq ans pour mes études oratoires et politiques complètes. Je travaille immensément.

Cette réplique improvisée, c'est l'admirable discours en faveur des « études classiques. » A Arago qui, dans cette séance du 24 mars 1837, avait préconisé la prédominance de l'enseignement scientifique, Lamartine répondait : « Si toutes les vérités mathématiques se perdaient, le monde industriel, le monde matériel subiraient sans doute un grand dommage, un immense détriment; mais si l'homme perdait une seule de ces vérités morales dont les études littéraires sont le véhicule, ce serait l'humanité tout entière qui périrait. » On peut relire le discours aujourd'hui; il n'a rien perdu de sa justesse... ni de son actualité. — Le 15 avril, Molé formait un ministère qui d'abord ne sembla pas viable :

(1) Lettre de M[me] de Lamartine à F. Guillemardet. (Communiquée par M[lle] Laure Le Tellier.)

(2) Sur la politique de Lamartine, voir : Pierre Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique*. La politique intérieure, 1 vol. in-8° (Plon).

(3) A M. de Montherot.

Paris, 25 avril 1837.

Tout va pitoyablement, mais moins mal, depuis que la platitude du nouveau ministère répond mieux à la platitude du pays. Rien n'annonce un mouvement ni ici, ni, dit-on, maintenant chez vous. Dieu en soit béni! Car que de malheurs privés dans une conflagration générale! Que d'œufs cassés quand la Providence secoue le panier!...

Ma place parlementaire s'élargit infiniment. J'en juge par les infatigables efforts que font tous les partis pour m'avoir *à tout prix*. Il n'y a rien que les uns et les autres ne m'aient présenté.

Voici ma pensée : *Il ne faut entrer au pouvoir que par la force d'une idée victorieuse et incarnée en vous et par la force d'une circonstance qui ne laisse pas même le droit de délibérer*. Si ces deux conditions jamais se présentent, oui. Mais il faut pour cela que la question de juillet, question d'honneur pour nous, soit foulée à cent pieds sous terre et tellement disparue qu'on n'y pense plus. Je n'y tiens pas du reste le moins du monde : vie de galérien, existence passée au pilori, voilà le pouvoir en ce temps-ci.

Je vois assez de monde de tous les partis, hormis les Jacobins de gauche. J'aime mieux l'abbé de Lamennais et ses républicains. Les légitimistes sont plus fous que jamais. On n'a pas idée des propos de Genoude et de ses amis. Charenton n'entend rien de mieux... La *Quotidienne* dit, ce matin: « Quelle pitié qu'un homme comme M. de Lamartine ose essayer de parler contre un homme comme M. Thiers! » La *Gazette* n'a plus de héros non plus que MM. Thiers, Laffitte et Cormenin. Quelle pitié qu'un parti assez lâche pour insulter tous ses amis et n'honorer que ses ennemis!... Notez que Thiers les a couverts d'injures à la Restauration.

On aura noté le passage si net où Lamartine formule les conditions dans lesquelles le pouvoir lui paraît souhaitable, ou du moins acceptable. En attendant, et plutôt que de jouer un rôle médiocre dans les pièces parlementaires, il préfère rester le ministre sans portefeuille de l'opinion. Que d'ailleurs une occasion se présente piquant au jeu sa nature chevaleresque, il se détournera de sa propre ligne pour se porter au secours de la cause déloyalement attaquée. La coalition, formée contre le ministère Molé, le fit ministériel. « Rester indépendant du gouvernement que l'on sert, protéger la couronne comme une valeur abstraite du régime constitutionnel, sans l'aimer et sans jamais paraître à la Cour... je me laissai séduire par ce rôle (1). » Un rôle « héroïque, » c'est le seul qui lui agrée.

(1) *La* *par lui-même*, p. 365.

LE « SERPENT VILLEMAIN » ET LE « LAFAYETTE DE L'OPINION »

Le retour de Thiers, puis de Guizot aux affaires le rejette du côté des mécontens. « M. de Lamartine est furieux de la politique actuelle, » écrit Mme de Lamartine, le 17 août 1840. L'année suivante, c'est la question des fortifications de Paris. « Tout le monde les maudit en province, » déclare Lamartine. Puis ce fut une affaire locale. Salvandy lui avait, en 1839, promis de créer pour lui un collège royal à Mâcon. Le nouveau ministre se dérobait. Lamartine, retenu en province, chargea Mme de Lamartine, alors à Paris, de suivre l'affaire, de réclamer auprès du gouvernement, et de lui faire peur.

Monceau, 2 octobre 1841 (1).

Je t'envoie une dernière lettre à Duchatel pour lui et M. Guizot. C'est une déclaration nette et dernière d'hostilité, si le collège n'est pas donné avant quelques semaines. Ils se jouent de moi. C'est indigne envers un homme qui leur a tant rendu de services et qui a refusé tout pour lui-même. Villemain est un esprit, mais c'est moins qu'un homme. La ville est révoltée.

J'ai eu hier le fameux Conseil municipal... On m'a chargé de tout à l'unanimité en faisant des concessions encore de formes et de 20000 francs de plus que les devis. La ville et moi marchons divinement ensemble. Les républicains se jettent de plus en plus dans mes bras avec estime et confiance. Ils sont démoralisés, quant à la République, et aiment mieux moi qu'un autre. Dis cela à Aimé Martin et à M. Chevalier, et à Duchâtel. Je leur ai toujours prédit, mais je ne le croyais pas sitôt.

Les ordonnances, les circulaires, l'attitude de poing levé du ministre le perdent ici dans l'opinion de tout le monde. M. Martin et M. Guizot en 1841 ressemblent trop aux mêmes hommes en 1833; ils n'ont qu'un tour dans leur bissac. *Cela n'ira pas loin.* Si je ne suis pas brouillé avec eux dans trois mois, j'aurai bien de la peine à les défendre même comme pis aller. Mais leur conduite quant au collège m'indigne. Un Quinet rémunéré pour deux brochures révolutionnaires et injurieuses au ministère, et M. de Lamartine bafoué devant ses concitoyens pour les avoir défendus et mis debout! Voilà ce qu'il faut que tu leur dises. L'ordonnance du collège ou le mécontentement le plus prononcé. Fais remettre ma lettre à Duchâtel directement et vite entre ses mains, et dis-leur bien que je ne leur écrirai plus un seul mot. *Mécontentement affiché, froideur* et *cessation de rapports personnels* avec tous, voilà mon ultimatum et j'y tiendrai. Car M. Guizot s'était engagé comme M. Villemain.

(1) A Mme de Lamartine.

5 octobre.

Tu t'es laissé séduire par le serpent Villemain, comme nous n'en doutions pas. Tu as eu tort et tu as mal négocié. Il fallait une extrême violence et un dernier mot brutal. Les deux ou trois dernières lettres de Villemain, et entre autres ce matin, sont des chefs-d'œuvre de prétextes de mauvaise foi et de contradictions pour gagner le tems de me jouer sans danger. Il faut qu'il me loue à présent qu'il y va de sa vie ministérielle. Tout est mensonge. Nous sommes indignés, la ville, les amis, les ennemis et moi. Cela ne peut pas se terminer ainsi. Je me brouille décidément avec lui et avec le ministre qui s'est engagé et qui me laisse le rôle *compromis* et *désavoué*. Mon honneur et ma situation seraient perdus ici, si je restais l'ami d'un cabinet qui m'a joué ainsi, moi et mon pays. S'il en est temps, vois-le encore.

20 février 1842 (1).

... Je livre de grands combats à coups de poing sur la tribune et je deviens le Lafayette de l'opinion, comme dit le populaire, en attendant que, dans cinq ou six ans, je devienne le Casimir Perier de l'ordre ou que je moisisse philosophiquement à Saint-Point entre David et Bernardin de Saint-Pierre, mes deux philosophes...

12 juillet 1842.

Le ministère m'a hier envoyé *offrir la Présidence*. *Je refuse*. M. de Metternich m'a fait inviter vivement au Johansberg où tous les souverains allemands seront réunis. Ils me considèrent tous comme le pivot de la concorde future et n'ont foi qu'en moi. Je suis accablé de leurs offres de confiance. Je n'irai ni ici ni là... Quant à la présidence refusée, c'est calcul, réflexion et politique. Le rôle de cariatide n'est pas mon rôle. C'est la grimace de la force et non la force.

Les élections connues sont pitoyables. Tout ce qu'on renvoie est plat, tout ce qu'on introduit mauvais. Le temps se charge. Je ne le croyais pas si tôt. Ce pays-ci va toujours plus vite que la prévoyance. L'opposition sera immense et bête.

Monceau, 28 novembre 1842.

Je vais faire quatre ou cinq ans de grande et généreuse opposition, puis, les vieilleries de 1830 étant usées, on se jettera comme dernière ressource dans nos bras. Vous savez que je n'ai jamais douté du coup. En attendant, vous allez me voir exécré et outragé par les deux partis. J'en ai l'habitude et je m'en moque. Et non seulement je m'en moque, mais je m'en sers. La vague mouille, mais elle porte. Il en est ainsi de la colère des partis.

J'attends ces jours-ci Girardin qui vient me faire oralement des propositions que je suppose de *M. Molé* et du *Roi*. Je ferai semblant d'écouter. Mais, entre nous, mon oreille est ailleurs.

On voit grandir à travers ces lettres le désir où est Lamartine de se brouiller avec le pouvoir et se préciser à son esprit

(1) A M. de Montherot.

le rôle de sauveur qu'il se croit appelé à jouer : « Le rôle de cariatide n'est pas mon rôle... Le temps se charge... On se jettera comme dernière ressource dans nos bras... » Pour expliquer son passage à l'opposition bien des causes ont été indiquées : son échec à la présidence de la Chambre, lorsque Sauzet y fut nommé en 1839, le refus du portefeuille de l'Intérieur dans le ministère Guizot en 1840. Ce ne furent que des occasions. Elles ont pu précipiter, elles n'ont pas déterminé sa conversion. Celle-ci s'imposait à lui. Elle résultait d'un désaccord avec « la pensée du règne » et le « système tout entier. » Mais surtout elle découlait logiquement du principe personnel de sa politique. Cette politique devait trouver son expression exacte dans ce duel qui allait mettre aux prises un régime et un homme.

LA RUPTURE

Le discours du 27 janvier 1843, qui consomma la rupture, ne fit donc que traduire une résolution depuis longtemps réfléchie et mûrie. Au bout de la voie où Lamartine s'engageait maintenant, qu'y avait-il? Une révolution à laquelle l'esprit public n'était pas préparé. Cette perspective n'était pas pour l'effrayer. Il s'en expliquait dans une lettre adressée à Lacretelle :

6 mars 1843.

Cher et vénéré confrère,

Votre lettre est haute et touchante.

Elle éclaire et elle attendrit.

Je ne suis pas de ceux qui dédaignent ces avertissemens de l'expérience et ces pressentimens de l'amitié. Je les médite et je les bénis.

Je sais qu'il n'y a pas encore de foi commune comme en 1789, mais notre œuvre est de la créer et de lui faire son symbole, caché encore au fond des consciences, puis de faire agir cette foi qui a passé cinquante ans à se donner des démentis. C'est trop long. Il faut balayer cette poussière qui ternit la glace de la raison humaine.

Ne croyez pas que j'aye changé. Je n'ai jamais eu d'autre but en sacrifiant plaisir, loisir, temps, vie peut-être à la politique. Je ne me dissimule pas non plus les difficultés, les mécomptes, les haines et les persécutions. C'est le sel de toute vérité. Les vérités ne valent que ce qu'elles coûtent à ceux qui les répandent. Aidez-moi donc de vos bons conseils, de vos lumières, de votre sagesse. Je suis un bien indigne et bien pauvre apôtre de cette philosophie dont vous êtes l'aurore et dont nos arrière-petits-neveux verront le midi malgré les nuages...

« Créer une foi commune, » c'est à quoi Lamartine va travailler, mais non plus à coups de discours. En dépit des applaudissemens, il se rendait compte de son peu d'action sur la Chambre. Au surplus, en changeant d'attitude, il n'avait pas changé de nature; et on ne s'y trompait pas, du côté de ses nouveaux amis. George Sand lui écrivait : « Vous ne trouverez pas encore là ce que l'idéal de votre âme vous fait chercher parmi nous... » Et Victor Considérant : « Vous ne devez pas être sur les bancs, vous, sur aucun banc... Nous sommes bien décidés, nous, les hommes de l'avenir,... à vous savoir *libre* et *tout entier.* » Dans l'opposition comme ailleurs, Lamartine ne pouvait être qu'un isolé.

Depuis 1843, il ne prend presque plus de part aux discussions parlementaires. Il s'adresse au pays, en écrivant pour lui *les Girondins*. Le 19 octobre, le premier volume était terminé. « Je travaille l'histoire. J'en ai lu hier 40 pages à plusieurs connaisseurs : ils déclarent unanimement que c'est ce qu'ils connaissent de plus fort de moi et des autres. Je commence le deuxième volume (1). » L'ouvrage était achevé au début de 1847 (2). On sait l'effet prodigieux produit par ces huit volumes paraissant coup sur coup. On n'avait pas vu, depuis les *Mystères de Paris*, aussi gros succès de librairie.

LE BANQUET DES *GIRONDINS*

Ce fut d'ailleurs tout autre chose qu'un succès de curiosité: peu de livres ont eu une action plus réelle et davantage influé sur les événemens. Poème en prose ou roman, drame ou feuilleton, cette prétendue histoire, reflétant les émotions successives de celui qui la vivait à mesure, exaltait tour à tour les

(1) A Mme de Lamartine.

(2) Émile de Girardin eût souhaité d'avoir l'ouvrage pour *la Presse*. D'une lettre de lui, que Lamartine avait conservée avec cette indication : *A garder. — Offre des confidences. — 30 à 40 000 francs. — 1845. — Girardin.* — nous détachons ce passage :

« J'ai reçu la visite de votre éditeur Coquebert... Je lui ai proposé de lui acheter le droit de faire paraitre dans *la Presse*, en articles *Variétés*, l'*Histoire des Girondins*, droit qu'il m'a déclaré posséder ; mais nous n'avons pu nous mettre d'accord. Toutefois il m'a dit qu'il ne vous avait acheté que l'*Histoire des Girondins*. Quand vous voudrez vendre à *la Presse* votre volume *Confidences* 30 000 francs, vous n'aurez qu'à lui envoyer le manuscrit et qu'à faire traite sur elle : la traite sera payée à présentation... (14 sept. 1845.) » (Collection de Noirmont).

héros de l'auteur et leurs adversaires et plaignait les victimes en admirant les bourreaux. Toutefois l'impression générale qui en ressortait était nette et puissante. « Ce qui finalement se dégage du livre, c'est la glorification de la Révolution tout entière, de la Révolution sainte et nécessaire (1)... » La bourgeoisie avait vécu jusque-là dans l'effroi des souvenirs de la Terreur : Lamartine réconciliait l'opinion de la classe moyenne avec l'idée de Révolution. Par cela même, il rendait une révolution possible. Ce livre est ainsi le principal de ses actes politiques. C'est par lui surtout qu'il est entré dans les destinées de son pays, et qu'il a une responsabilité devant l'histoire.

Un banquet s'imposait. La ville de Mâcon fut à la hauteur de la circonstance. Mme de Lamartine était alors à Vichy : jour par jour, Lamartine la tient au courant. On craignit un instant que le banquet ne fût peu nombreux ; mais il tourna vite à la grande manifestation. « Le banquet s'enthousiasme de partout. J'ai fait changer la place publique qui ne me plaisait pas, ce sera dans une magnifique enceinte vers la prairie de Lyon avec des tribunes pour deux mille femmes. Il y aura deux mille convives à peu près. Cela chauffe... (10 juillet). » Deux jours après : « Le banquet devient colossal... Je n'ai que cette minute : le temps brûle comme le ciel. » Le 15 : « C'est aujourd'hui jeudi. Je n'ai plus que trois jours pour arriver au banquet. C'est ma seule pensée... » Il arriva enfin, le jour si fiévreusement attendu. Près de six mille personnes étaient accourues. Lamartine dans son discours avoua que la pensée des Girondins était de rallumer la flamme de 1789, et menaça la royauté de la « révolution du mépris. » Il parla dans les éclairs et le tonnerre — littéralement. La scène a été racontée maintes fois ; mais nul récit ne vaut celui qu'en transmettait, le lendemain, Lamartine lui-même à l'épouse attristée, non sans raison, et inquiète.

Lundi, Monceau (2).

Tout va bien. Il n'y a pas eu de tumulte. Ce soir on vient ici en famille souper sous les arbres, vingt ou trente. Ronchaud Ponsard, Aubel sont avec moi, Bruys, etc.

Quant au banquet, il a été à la fois *sublime* et *déplorable*.

Sublime par près de *trois mille convives* à table et autant de femmes et

(1) Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de juillet*, VII, 49.

(2) A Mme de Lamartine, maison Sevigny, place de la mairie, à Vichy.

de spectateurs. C'était superbe au delà de ce que j'ai *jamais vu*. Un Colisée à Mâcon. On était accouru de toutes les villes à vingt lieues, etc. Ardent enthousiasme, religieux presque, fanatisme populaire.

Mais, à la fin du dîner, le tonnerre et le vent ont balayé les tentes, les mâts, etc. Tout a été emporté comme sur un vaisseau en perdition. Tout jusqu'aux deux mille femmes a été intrépide. Nul n'a bougé. Heureusement, car on se serait étouffé. On a suspendu le banquet une heure. Puis on a parlé au milieu de la pluie et du brouhaha affreux des tables, des bancs, des voiles déchirés et claquant. Je ne m'entendais pas moi-même. J'ai été froid et ennuyé et court. Enfin j'ai, tant bien que mal, dit ce que tu liras. Cela a été à peu près sténographié et immensément applaudi. Je suis revenu le soir même *glorieux* et *confus!*

Adieu. Je t'ai bien regrettée au commencement, car c'était un spectacle *incomparable, inouï, historique*. Mais à la fin j'ai été bien aise que personne ne vît ma confusion d'orateur mouillé et démoralisé. Dieu soit loué! J'ai été très ferme et assez prudent en paroles. J'ai été aux limites et pas au delà.

A toutes les épithètes que prodigue l'exaltation de Lamartine, il en manque une. Nous qui savons quels événemens allaient suivre et dont cette journée avait été comme la figure, nous sommes frappés surtout de ce qu'un tel spectacle offre de symbolique. Car le moment approchait où les circonstances allaient mettre Lamartine en devoir d'appliquer sa maxime : « Il ne faut entrer au pouvoir que par la force d'une idée victorieuse et incarnée en vous... » Une atmosphère d'orage chauffant l'enthousiasme populaire, un homme montant sur l'estrade pour recueillir les bravos frénétiques, puis la tempête déchaînée emportant l'édifice fragile d'une construction hâtive, et faisant des guirlandes et des tréteaux, de l'orateur et de son éloquence, de l'homme politique et de son rêve autant d'épaves, — quelle image anticipée de la destinée qui attendait l'homme de février 1848!

René Doumic.

LE MIRAGE ORIENTAL [1]

I

« L'Orient d'autrefois achève d'user ses vieux costumes, ses vieux palais, ses vieilles mœurs. Mais il est dans son dernier jour. Il peut dire comme un de ses sultans : « Le sort a décoché sa flèche ! C'est fait de moi ! Je suis passé !... » — Voilà tout près de soixante ans que Gérard de Nerval écrivait ces phrases qui sont, en ce moment-ci, d'une saisissante actualité.

Or, les vieux habits dont il parle ont été remplacés par les pantalons et les redingotes de nos tailleurs ou de nos *Belle-Jardinière ;* les vieux palais sont tombés en ruines ou ont été reconstruits, sur un plan nouveau, par nos architectes, les vieilles mœurs de l'Islam se sont tellement modifiées qu'un pacha, attablé sur la terrasse du Café de la Paix, ne se distingue pas de ses voisins. Nos institutions mêmes semblent à la veille de s'implanter jusque dans les plus lointaines contrées islamiques. Comme Paris, Téhéran vient d'avoir ses barricades. Les Égyptiens, avec une audace croissante, réclament un parlement et un régime autonome. Ils vont organiser prochainement, au Caire, une université sur le modèle des nôtres. Sans parler d'autres réformes administratives, consenties par le gouvernement britannique, la récente retraite de lord Cromer paraît annoncer une volte-face complète de la politique anglaise dans ce pays d'occupation militaire. Enfin, la révolution de Constantinople qui naguère éclatait d'une façon tellement inopinée, la

(1) Ces articles ont été écrits à la suite d'un voyage que M. Louis Bertrand a fait, il y a quelques mois, en Orient, avant la révolution qui vient de se produire dans l'Empire Ottoman.

reprise du programme parlementaire de Midhat-Pacha, les déclarations des Jeunes-Turcs, tous ces signes concordans nous révèlent au moins une agitation inquiétante dans ces pays que nous avions l'habitude de considérer comme endormis à tout jamais.

Leur réveil a été une grande surprise pour tout le monde. Et cependant, nous aurions dû prévoir ce qui arrive. Ces événemens si soudains ne font que traduire un état d'esprit que nous ne pouvions pas ignorer, un travail de transformation qui s'accomplissait au vu et au su de chacun, même en Turquie, en dépit de toutes les surveillances policières et de tous les efforts rétrogrades. Oui, nous étions informés de tout cela. Néanmoins, les conséquences logiques de ces faits nous étonnent. Elles nous étonnent, parce que nous nous disions : « Que l'Orient bouge, cela nous est bien égal ! Ce ne peut pas être sérieux ! » Depuis des siècles, nous nous sommes accoutumés à ne voir dans l'Orient qu'un magasin de décors, de même que, pour nous, jusqu'à ces dernières années, les Japonais n'étaient que des personnages de paravens. Il faudra peut-être, à brève échéance, réformer, là-dessus, nos idées.

En attendant, le pli est pris. Malgré tous les changemens matériels, malgré le mouvement novateur qui s'affirme d'un bout à l'autre du monde musulman, nous persistons à envisager l'Orient comme le suprême asile, — comme une sorte de conservation intangible de la couleur locale. Un bandeau a été mis sur nos yeux par nos poètes et nos romanciers, et nous n'avons pas le courage de le soulever. Nous ne voulons point admettre que l'exotisme est mort, tué par l'expansion coloniale, par la diffusion de la culture européenne, — et que, devant les graves problèmes que soulève, dans toute l'Asie, la collision des races, la badauderie littéraire n'est plus de saison. Nous nous obstinons à chercher l'Orient là où il n'est plus.

Rien n'y fait. Nous avons beau savoir que tout est changé, nous moquer nous-mêmes de notre candeur, nous restons, malgré tout et toujours, les lecteurs éblouis des *Orientales*. Cet Orient méditerranéen, qui est si près de notre Europe, qui est si semblable à nos pays latins, nous le voyons encore avec les yeux de nos grands-pères romantiques !

En 1836, Théophile Gautier écrivait à un de ses amis qui voyageait en Algérie : « Rapporte-moi quelques bons pots de couleur locale ! » Nous n'avons guère varié depuis. Rapporter

quelques-uns de ces « bons pots, » — c'est toujours, pour nous, la grande affaire. Manie puérile, avouons-le, car il faut, en Orient, beaucoup de bonne volonté, pour croire à cette fantasmagorie de l'exotisme, tel que nous le comprenons, — et pour résister à la douche réfrigérante que la vue immédiate de la réalité inflige aux enthousiasmes les plus robustes.

II

D'abord, les voyages sont aisés. Ils ne réclament aucun effort héroïque, et les prix sont relativement modestes. Plus de dangers à courir ! Plus de fatigues à surmonter ! Inutile de fréter un brick, comme Lamartine, et de s'exposer, pendant des semaines, aux tortures du mal de mer. Le déplacement n'est pas beaucoup plus long que pour une villégiature en Riviera. Une croisière de circumnavigation en Méditerranée, c'est tout bonnement un « tour de lac. »

Les affiches des gares et les réclames des journaux vous en avertissent. Par l'Orient-Express, Stamboul n'est qu'à trente-six heures de Paris. En quatre jours pleins, les Messageries maritimes vous débarquent sur les quais d'Alexandrie. Et, même, trois jours suffisent maintenant aux paquebots à turbine de l'*Egyptian Mail Company*. De Port-Saïd à Jaffa, ce n'est qu'une nuit à passer en mer, et, si l'on pousse jusqu'à Beyrouth, c'est vingt-quatre heures environ... Vous mettez pied à terre : des wagons, en général très confortables, vous attendent pour vous mener plus loin. Ceux qui vont de Louqsor à Assouan sont merveilleusement aménagés : petites tables, fauteuils d'osier mobiles, divans capitonnés de cuir, fort propices à la sieste, portières défendues par de triples châssis superposés et dont l'un est muni de verres bleus qui tamisent la lumière trop crue, — enfin, raffinement suprême, des glacières pratiquées sous le plancher, pour tenir au frais les provisions de bouche et les boissons ! Sur la ligne de Bagdad, c'est encore plus beau. Les voitures de première sont de véritables salons, où le velours rouge s'étale avec une profusion et un faste tout germaniques.

Et c'est ainsi que, dans l'express du Caire, on peut, tout en déjeunant, saluer, par la baie vitrée du wagon-restaurant, les premières voiles blanches des *dahabiehs* qui descendent le Nil. Damas elle-même, — Damas, la reine du Désert, — est tout

aussi facilement accessible. Un chemin de fer à crémaillère vous fait gravir, sans trop de cahots, les pentes roides du Liban et vous dépose, au bout de quelques heures, sur une petite place poudreuse, toute grouillante de cochers et de pisteurs d'hôtel : on entre en fiacre dans la ville des Omméades. Le pèlerin lui-même, le pèlerin du Saint-Sépulcre, n'a plus grand mérite à visiter les Lieux saints. Il est bien tranquille en débarquant : parti de Jaffa par le train de midi, il sait que, pour cinq heures, il prendra le thé, à Jérusalem, dans le hall de l'*Hôtel du Parc*.

Mais voici le revers de la médaille : tout le temps que dure le voyage, grâce aux chemins de fer et aux paquebots, — on sort à peine de l'atmosphère européenne et « civilisée. » Les hôtels et les agences, qui s'emparent de vous au débarquer, achèvent de vous séquestrer dans vos mœurs à vous, de vous isoler en quelque sorte du milieu ambiant. On n'a point à y changer ses habitudes, sa nourriture, son hygiène. On y coudoie les mêmes gens qu'à Nice ou à Aix-les-Bains. Les types sont prévus, les conversations aussi. Le mobilier, comme le menu des repas, est désespérément pareil dans tous ces modernes caravansérails. Leurs interprètes vous épargnent la peine d'entrer en contact avec les gens du pays. Il n'est pas jusqu'à vos sorties, jusqu'à vos divertissemens qui ne soient réglés d'avance, — et cela sans le moindre souci de vos préférences personnelles. Les agences auxquelles vous vous confiez y ont mis bon ordre. Quand vous arrivez dans quelque localité de la Haute-Égypte, le *manager* de votre hôtel sait à quelle heure vous visiterez les ruines, à quelle heure, les bazars indigènes ou les dames galantes. On ne vous consulte pas : les provisions sont prêtes pour l'excursion, emballées dans des couffins, — et l'on y retrouve invariablement les mêmes victuailles, — d'Alexandrie à Kartoum, — d'Athènes à Patras, — de Jérusalem à Balbek, — à savoir : deux œufs durs, une cuisse de poulet desséchée, une tranche de rosbif coriace, une croûte de fromage et deux oranges, — sans oublier le poivre et le sel roulés dans de petits cornets de papier. C'est immuable comme une institution.

Des ânes fringans piaffent à la porte de l'établissement. Quelles que soient vos répugnances, il les faut enfourcher. Vous voilà parti pour les nécropoles et les sanctuaires... Vous vous imaginez peut-être que vous serez libre de choisir votre itinéraire, de vous arrêter ici ou là? Point! Les guides ont leurs

programmes et leurs habitudes, qu'il est imprudent de déranger, sous peine de fâcheuses complications. Bien plus, cette collation que vous avez payée au poids de l'or et qu'un de vos âniers trimballe pompeusement, à votre suite, dans un couffin, — vous n'avez même pas le droit de la manger où vous voulez. Ainsi, à Philæ, — Baedeker vous le signifie formellement, — « le déjeuner qu'on a emporté avec soi se mange près du kiosque. » Vous entendez? Ce n'est point dans le temple d'Isis, ou dans le temple d'Hathor, ou sous le portique de Nektanébo, — mais près du kiosque de Trajan que vous grignoterez votre cuisse de poulet. Agir autrement serait contrevenir à tous les usages et à toutes les traditions.

Êtes-vous sur le Nil, le bateau fait escale en face d'un village, des enfans à demi nus accourent, avec des cris et des gambades. Vous ébauchez le geste de leur lancer une poignée de piastres. On vous en empêche. Un règlement l'interdit. Lisez plutôt la pancarte qui est affichée sur le pont : « Défense de jeter de la monnaie aux enfans, — *par respect pour la dignité humaine*! » Pas n'est besoin d'ajouter que ce règlement est anglais et protestant!...

D'un bout à l'autre, vous êtes, pour ainsi dire, tenu en lisières. Quand ce ne sont pas les conducteurs des agences, ce sont vos guides et vos drogmans, qui dirigent vos démarches et vos actions, qui vous étourdissent de leurs bavardages et de leurs bonimens, qui jugent en dernier ressort de ce que vous devez voir ou ne pas voir, qui enfin s'interposent perpétuellement entre vous et la réalité. Et ainsi cette réalité vous arrive déformée comme un texte qu'on lit dans une traduction. Les amis, les connaissances, les gens « bien informés » qu'on rencontre là-bas ajoutent leurs gloses aux commentaires des âniers : c'est encore pis. Le texte original s'oblitère davantage. On risque fort de n'y plus rien comprendre. Et comme, après ces excursions toujours trop brèves, on se replonge immédiatement dans l'ambiance cosmopolite des hôtels, le dépaysement devient à peu près impossible. Il faut bien se contenter avec la couleur locale de pacotille qu'on a pu grappiller au passage et qui ne vous apprend pas beaucoup plus que les photographies ou les cartes postales achetées en cours de route. Concluons que les « commodités » des voyages modernes sont très surfaites. Leur but inavoué, c'est d'empêcher de *voir* les pays qu'on traverse.

III

Voulez-vous les voir, réellement, et, si je puis dire, par vous-même? Ce n'est pas toujours commode et cela coûte souvent fort cher! Le voyage ainsi compris devient un *extra* non prévu dans les ordinaires programmes. Vous paierez en conséquence. Vous serez seul et désarmé contre la conspiration universelle des gargotiers et des guides qui vous tondront et vous écorcheront sans pitié. Mais enfin, c'est l'unique moyen de bien voir, et il est assez naturel qu'on y mette le prix. Vous voilà donc résigné d'avance à toutes les pirateries! Vous vous lancez à l'aventure!... Alors, les désillusions commencent.

Sans doute, — à moins d'être tout à fait naïf, — nul ne s'étonne de traverser, à Constantinople ou au Caire, d'immenses quartiers absolument européens d'apparence? On n'est pas surpris davantage de croiser, sur les trottoirs des avenues toutes neuves, ou de coudoyer, dans les bars, de jeunes effendis fort correctement habillés à la dernière mode de Londres ou de Paris. Cela, on s'y attendait plus ou moins. Mais c'est dans les quartiers populaires que la déception est cruelle.

On se faisait une fête de flâner dans les bazars. On les avait parcourus rapidement le jour de l'arrivée, et l'on avait gardé une vision confuse, autant qu'émerveillée, de ce papillotement de couleurs, de tout ce bariolage insolite pour des yeux occidentaux. On y revient, on s'accoutume à l'ambiance, on examine les choses et les gens d'un esprit plus rassis, et voilà qu'on s'aperçoit que le bazar oriental n'est plus guère qu'un souvenir.

Les petites échopes de la plèbe, comme les grands magasins pour touristes, sont envahis par une affreuse camelote, allemande, ou autrichienne, en général. C'est à faire frémir, quand on y regarde de près. Les contrefaçons ou les malfaçons indigènes surtout, dépassent tout ce qu'on peut imaginer en fait d'horreurs. Qui ne les connaît, ces plateaux de cuivre repoussés à la grosse, ou ciselés si sommairement qu'on s'écorche les doigts aux aspérités du métal? Et ces cafetières si mal soudées qu'elles fuient par le fond et qu'on n'ose même pas s'en servir comme porte-bouquets? Et ces petites tasses bancroches, qui ne veulent pas tenir sur leurs pieds? Et ces chapelets de coquillages ou de verroteries que les âniers suspendent au cou de

leurs ânes et que les vieilles Anglaises rapportent triomphalement à leurs poignets, en poussant des : *very beautiful, indeed?...* » Et ces piquages à la machine que le Juif narquois ou l'astucieux Arménien vous insinue comme authentiques broderies de Boukhara, non sans vous faire remarquer des taches significatives : « Tu vois, c'est l'eau de la pluie ! L'étoffe il a traversé le désert sur le dos des chameaux !... »

Au grand bazar de Constantinople, des centaines de machines à coudre vous remplissent les oreilles de leur tic tac. Quel coup pour la couleur locale et quel avertissement pour les amateurs de vieilles broderies à la main ! A Damas, l'allée centrale des souks est couverte par une arcature de fonte, comme nos gares et nos marchés publics. Le reste est à l'avenant. Arrêtez-vous devant cette boutique, au seuil enguirlandé de ceintures voyantes et de mouchoirs syriens liés en grosses touffes multicolores. Les mouchoirs, — les beaux *keffidjés* aux longs cordons flottans, — ont été fabriqués à Vienne, comme d'ailleurs ces cachemires, si parfaitement imités, où les personnes aisées se taillent, pour l'hiver, de moelleux gilets. Les velours sont italiens, ou allemands : ils viennent de Milan, ou de Crefeld, ne coûtent pas cher et ne valent pas grand'chose. Les soieries de Lyon, si appréciées autrefois, sont considérées comme trop coûteuses. Il y en a bien quelques ballots, mais enfermés dans des fonds d'armoires : le marchand qui a bouleversé des piles entières pour les retrouver, vous avoue que cela ne se vend plus. Même les souks de la librairie, — dernier refuge du moyen âge musulman, — prennent un aspect de plus en plus moderne et européen. Nos fournitures scolaires s'y étalent, nos encres et nos crayons, nos papiers, nos gommes et jusqu'aux cartables de nos collégiens. Les épiceries sont empoisonnées de pétroles, pétroles de Bakou, pétroles américains, et les conserves de Chicago s'y alignent à côté des savons marseillais.

Au sortir des bazars, vous rejetez-vous sur les cafés? C'est une autre déception, surtout pour ceux qui connaissent nos cafés maures d'Algérie, où le mobilier ancien s'est à peu près conservé. Au Caire, comme à Damas, à Beyrouth, à Stamboul, les divans disposés à l'intérieur, le long des plinthes, les bancs de bois surélevés où l'on s'accroupit pour fumer et pour boire, toutes ces vieilleries pittoresques tendent à disparaître. Les tables et les chaises métalliques de nos estaminets, les verre-

ries et les faïences de nos manufactures expulsent les vieux ustensiles et les vieux sièges orientaux. Aux plafonds s'espacent des lampes à pétrole, — ces hideuses lampes allemandes qu'on retrouve dans tous les pays du Levant, — énormes et pansues, avec des abat-jour de zinc munis de pendeloques en bouchons de carafes. On y fume les cigarettes de la régie ottomane, ou égyptienne, on y lit même de vagues journaux, et, presque partout, des graphophones, colportés par les commis voyageurs teutons, nasillent des chansons arabes.

Pas plus que les cafés, les mosquées n'ont échappé à la contagion. A part les très belles et les très anciennes, où les taches de mauvais goût moderne s'effacent dans la splendeur de l'ensemble, la plupart sont tristement défigurées par des importations occidentales. Des ferblanteries effroyables ont remplacé les suspensions de cuivre, aux godets d'albâtre ou de verre colorié, et les merveilleux globes de lampes décorés par les artisans d'autrefois sont passés dans les vitrines des musées. Les moquettes de la *Place Clichy* se substituent aux *tapis de prières*. Des barbouilleurs italiens ont couvert les murs d'arabesques de cabaret. A Stamboul, l'intérieur de la *Mehmet Fathi*, peinturlurée en noir, est d'un effet funèbre et désastreux. Les petites mosquées des quartiers excentriques sont encore plus affligeantes : ce ne sont que guirlandes, carquois et bouquets de roses, et les revêtemens de faïence n'ont rien à envier à ceux de nos cabinets de toilette (1). Enfin, dans les turbés, comme dans les mosquées elles-mêmes, on peut admirer de superbes rideaux de velours rouge à crépines d'or, avec des baldaquins en bois doré. Et l'on songe aux magnificences de nos salons de préfectures et de nos salles d'attente de première classe.

Oui ! tout cela est navrant pour les âmes éprises d'exotisme! Les costumes aussi s'en vont. A part le tarbouch, la mise d'un fonctionnaire turc ou égyptien est identique à celle d'un fonctionnaire européen. Sans doute, les gens du peuple, les fellahs et les nomades restent forcément fidèles à la mode ancienne, d'ailleurs si simple qu'elle n'est presque pas susceptible de chan-

(1) Autrefois, la coupole de la mosquée d'Omar, à Jérusalem, était lambrissée extérieurement de faïences persanes. Ces précieuses plaques ont presque toutes disparu, vendues, me dit-on, à des touristes par des Imans indélicats. On bouche les trous, — et cela j'ai pu le constater de mes yeux, — avec de grosses céramiques italiennes.

gement. Mais quiconque a vu les Arabes d'Algérie ou du Maroc ne trouvera qu'un agrément médiocre à regarder les foules populaires de l'Orient. Mettons à part les Bédouins de Syrie qui ont une assez fière prestance : tout le reste est quelconque. On dirait qu'à mesure qu'on avance vers le Levant, les costumes s'étriquent et perdent de leur noblesse. Ni le *caftan*, ni le *gombaz* n'ont les beaux plis amples du burnous. Cela tombe tout droit et cela vous engaine comme un fourreau. Il y a d'ailleurs, chez ceux qui les portent, une tendance de plus en plus marquée à choisir des couleurs ternes, des draps noirs ou gris. La *galabieh* de la plèbe égyptienne est une simple blouse qui ne saurait rivaliser, pour l'ampleur et pour l'éclat, avec la *gandoura* algérienne. Elle est uniformément bleue, de même que les voiles des femmes sont uniformément noirs. Et les tcharchaffs des dames orientales, — égyptiennes, syriennes ou turques, — sont également noirs, et noires aussi les voilettes qui leur cachent le visage. De sorte que la tonalité générale, — contrairement à ce qu'on espère, — est plutôt lugubre, ou tout au moins assez sombre... Quand je partis pour l'Égypte, un peintre de mes amis, amoureux de la couleur et de la lumière sahariennes, me dit, à ma grande stupéfaction : « Ah ! vous allez-là-bas ! Je vous plains ! L'Égypte est un pays noir ! » L'Égypte un pays noir ! quel paradoxe ! Et cependant, c'est au moins vrai pour le Delta du Nil. Les masures grisâtres construites avec la boue du fleuve, les petits palmiers rabougris et brûlés, les voiles noirs des femmes, les grandes plaines limoneuses, et nues après la moisson, tout cela compose, sous le ciel mat et embué de poussière, une gradation de teintes neutres, qui n'est pas sans tristesse (1).

Les physionomies et les types sont à l'avenant des costumes. Ici encore, comme pour les Bédouins de Syrie, il faut faire une exception en faveur des Turcs, de race ou de formation militaire : ceux-là offrent un caractère indéniable d'aristocratie.

Mais tous les autres, — tous ces Levantins courbés sous l'esclavage depuis des milliers de siècles, vivant de trafic, de pilleries ou de métiers louches, — ils ne trahissent, sur leur figure, comme dans leur maintien, que la ruse mercantile, la bassesse sournoise, ou la placidité molle des gens habitués à

(1) Qu'on me permette de citer ici un mot d'Octave Uzanne qui exprime à merveille la mélancolie du Delta, à de certaines époques de l'année : « L'Égypte, c'est la Bretagne de l'Orient. »

obéir. Auprès d'eux, nos bergers du Sud algérien passeraient pour des grands seigneurs. Vraiment, il n'y a pas de quoi s'exciter l'imagination sur ces exemplaires d'une humanité certainement inférieure à la nôtre. Le désordre, la négligence, l'incurie domestique des plus fortunés, l'ordure avec laquelle ils voisinent sans répugnance, où ceux de la classe inférieure semblent même se complaire, l'aspect sordide des logis et des rues, — quand on a touché toutes ces tares, contemplé toutes ces laideurs, respiré tous ces miasmes, c'est le désenchantement suprême!

Si, maintenant, dégoûté de la pouillerie orientale, étourdi par le vacarme des tramways, des attelages et des automobiles, repoussé de partout par les vulgarités d'une civilisation qui se décompose, on cherche un dédommagement dans le spectacle du passé, — voici toute une nouvelle série de déboires ou de tribulations. Sauf peut-être en Grèce, les ruines, dans tout l'Orient, sont, autant dire, inabordables. En Égypte, où elles abondent, c'est à croire qu'une administration vigilante s'est appliquée à en défendre l'accès. Et d'abord, on n'y pénètre que muni d'un ticket qui s'achète à la porte, à moins qu'on ne se soit pourvu, une fois pour toutes, — et moyennant une livre égyptienne, — d'une carte de légitimation valable pour tous les lieux à visiter. Sans doute, c'est là un usage courant, même en Europe, et qui se justifie suffisamment par la nécessité d'arrondir le budget des fouilles. Mais cette formalité, insignifiante dans une ville, devient odieuse en plein désert, ou dans des pays perdus. Là encore, il faut donc que l'on se heurte à l'éternel fonctionnaire embusqué derrière son guichet, que l'on exhibe un permis, ou que l'on passe à la caisse. Les personnes amoureuses de solitude et de recueillement en sont désagréablement froissées. Comment se recueillir d'ailleurs et s'absorber dans la contemplation des ruines, lorsqu'on n'y peut faire un pas, sans être escorté d'une demi-douzaine d'estafiers? C'est dans cet équipage que l'on parcourt les hypogées de la Vallée des Rois, et si j'en parle nommément, c'est que, nulle part ailleurs, l'escorte qui vous accompagne n'est plus pompeuse. Les *gâfirs* qui vous précèdent portent chacun sur leur épaule un long bâton, comme un suisse de cathédrale porte sa hallebarde. Or les *gdfirs*, par métier, sont blasés sur les émotions que vous venez chercher en ces endroits. Ils sont impatiens d'en finir avec une cérémonie qui se renouvelle trop souvent à leur gré. Alors, ils vous pressent, vous

entraînent, vous obligent à brûler les stations : c'est une revue au pas de course.

Je ne sais comment font les autres, mais j'avoue que cet appareil administratif suffit pour tuer en moi toute émotion. L'idée seule que ces nécropoles sont en régie, que tout y est classé, numéroté, que le programme de ma visite est arrêté dans le moindre détail, — une telle idée, en des lieux pareils, m'en ôte toute la poésie. Si l'on admet le système, il faut proclamer cependant qu'en Égypte on l'a poussé jusqu'à sa perfection. Dans les hypogées, comme dans les grands hôtels cosmopolites, on jouit des derniers raffinemens du confort moderne. A l'instar des *Métropolitains* et des *Excelsiors* du Caire ou d'Alexandrie, toutes sont éclairées à la lumière électrique. A peine êtes-vous entré qu'un gardien tourne le bouton d'un commutateur : embrasement général ! Les fresques mythiques des corridors, les puits où dorment les Pharaons, les sarcophages monumentaux des Apis vous apparaissent dans une apothéose d'Éden-concert. Encore une fois, chacun son goût ! Mais je préfère de beaucoup, dans ces caveaux funèbres et qui devraient rester mystérieux, la lueur d'une chandelle !

Pourtant, ces ennuis sont légers, en comparaison du reste. Le pire, c'est l'exploitation commerciale des ruines, c'est la horde de drogmans, de pisteurs, d'hôteliers, d'industriels de toutes sortes qui se dressent, comme un mur opaque, entre vous et ce que vous voulez voir. Les « progrès de la civilisation » en pays non civilisés les ont rendus *invisitables*. Je n'exagère pas. Prenons, par exemple, les pyramides de Gizeh, qui sont aux portes du Caire. Je défie bien qui que ce soit de les visiter à loisir.

Un tramway électrique vous y conduit en trois quarts d'heure. On suit une route plantée d'acacias et bordée de guinguettes, — telles que le *Bar Cléopâtre*, le *Rendez-vous des chasseurs*, ou le *Retour de la chasse*, — et l'on débarque entre une brasserie allemande ou suisse, et un hôtel américain du tout dernier cri, avec musique de tziganes et pistes pour tennis. Le décor est à souhait, n'est-ce pas, pour encadrer les quarante siècles de Khéops et de Khephrem ?... On n'a pas le temps de formuler cette réflexion chagrine, qu'une nuée d'âniers et de chameliers s'est déjà abattue sur vous. C'est en vain qu'on proteste, qu'on affirme son intention formelle d'aller à pied et d'être seul pour regarder en paix. Bon gré mal gré, il faut se hisser sur un

dromadaire, ou enfourcher un bourricot. Alors commence une cavalcade hilarante, une chienlit carnavalesque, qui se déroule, en une frise nabote et dérisoire, au pied des gigantesques pyramides : grosses dames dodelinant de la gorge et du ventre entre les bosses de leur chameau, chanteuses de beuglans cambrées en des poses de sultanes, auréolées d'ombrelles du *Bon-Marché*, ou brandissant des réticules; maigres clergymen, comme fendus en deux par leurs montures et dont les jambes sont si longues que leurs escarpins semblent trotter d'eux-mêmes à ras du sol; pappas ventripotens, emportés au galop par des ânes fougueux, le bonnet doctoral branlant sur l'oreille et les grandes manches noires de leurs toges échevelées au vent de la course...

La chevauchée fait halte devant Khéops. Aussitôt, dix photographes s'élancent d'une baraque, vous assiègent, vous remplissent les mains de leurs clichés les plus flatteurs : « Comment monsieur désire-t-il son portrait? A pied ou à cheval? A dos d'âne ou à dos de chameau? » Et l'on vous fait admirer l'image d'un touriste berlinois casqué de liège, cuirassé de kaki, bardé de ceintures de cuir et botté de molletières, qui surgit, immense, à côté d'une pyramide toute petite... Des gens raidis dans des attitudes solennelles, sont en train de poser. Le photographe, la poire de caoutchouc à la main, rectifie la pose : « Ne bougeons plus! » Du haut de leurs quarante siècles les Pyramides contemplent!.. Horreur! On s'échappe, on fuit vers le Sphinx, poursuivi par les âniers qui tapent à grands coups de matraque sur le derrière de leurs bêtes... Autre supplice! Voici maintenant les camelots qui se précipitent, les brocanteurs de fausses antiquités! Et il faut négliger le splendide paysage désertique pour s'occuper de scarabées et d'osiris en toc fabriqués à la douzaine par des mouleurs italiens. Pendant ce temps-là, les guides vous cornent aux oreilles leurs bonimens. Celui-ci veut vous faire grimper au sommet de la pyramide, celui-là veut vous entraîner dans les souterrains. On est ahuri, assourdi, pris d'assaut. Impossible de joindre deux idées, d'arrêter ses yeux une minute sur tel détail singulier d'architecture, — ou cette coloration délicieuse qui pâlit là-bas vers la chaîne libyque et qui va s'évanouir!... Une colère vous saisit, on renonce brusquement, on abdique toute volonté devant tant d'ennemis conjurés, — et l'on s'en revient mélancoliquement sur son bourricot, avec la rage impuissante de n'avoir rien vu.

Même en été, quand les grands arrivages de touristes sont suspendus, — même la nuit, — une visite tranquille est impossible. Les soirs de pleine lune, la compagnie des tramways organise des services spéciaux. Les convois sont doublés, et, jusqu'à minuit, c'est un va-et-vient perpétuel entre le Caire et Gizeh. Comme la chaleur du jour est un peu tombée, on accourt pour se mettre au frais et dîner en famille au pied du Sphinx. Calicots allemands, employés des banques, soldats de l'armée d'occupation, avec leurs femmes et leurs progénitures, — tout ce monde s'assied dans le sable. On déballe les provisions, les bouteilles de soda, les chapelets de bretzels et les saucisses de Strasbourg. Des coquilles d'œufs, des journaux graisseux, des pelures de charcuterie s'éparpillent autour des tombeaux pharaoniques. On crie, on chante, les bouchons sautent, les ânes fouettés par leurs conducteurs s'élancent au galop, emportant des femmes qui se cramponnent et qui piaillent!... C'est charmant, cette petite fête! On était parti pour les splendeurs les plus lointaines de l'histoire, et l'on tombe dans un dimanche de Vincennes ou de Saint-Mandé!...

Or, cette fureur de profanation sévit d'un bout à l'autre de l'Égypte. A Louqsor, à deux pas du grand temple d'Ammon, et des ruines de Karnak, en face des nécropoles de la Vallée des Rois, il se rencontre des touristes qui s'ennuient tellement qu'il leur faut un carnaval comme à Nice, avec corso, bataille de fleurs et bal travesti. On se déguise en Hathor à tête de vache, ou en Thout ibiocéphale. A Assouan, dans l'île d'Éléphantine, toute blasonnée de cartouches royaux, toute pleine de substructions et de débris antiques, on a construit je ne sais quel *Savoy hotel* qui s'étale brutalement au milieu de toutes ces vieilles choses et qui prête à ce paysage nubien un faux air de Genève ou d'Interlaken.

La nature elle-même n'échappe point à l'invasion sacrilège de l'Occident. Les deux rives du Nil sont bordées d'usines, — sucreries, ou filatures de coton, — dont les cheminées fuligineuses pointent au-dessus des gourbis en terre battue des fellahs. Et, — détail amusant, — par amour de la couleur locale, on a donné à ces cheminées des formes d'obélisques. Mais le plus beau, c'est un castel moyen-âgeux, que s'est fait bâtir, à Louqsor, un riche Hollandais. Cela domine la berge orientale du fleuve. On y voit une tour à créneaux, des ogives et des mâchi-

coulis, et le tout a été mis en couleur: blanc et rouge sang de bœuf, comme une cabine de bains.

IV

On ne saurait trop le répéter: ces discordances sont affligeantes pour le nouveau débarqué. Le premier abord est plutôt rude, la désillusion souvent amère. Et pourtant, pourtant!... En dépit de tout, c'est toujours l'Orient! Ce sont les *Orientales* menteuses, qui ont raison contre tous les démentis de l'expérience. Qu'importent les profanations du passé, la médiocrité du présent, les truquages impudens des agences, les *bluffs* des réclames! Il y a des minutes où tout ce qui vous charma jadis dans les récits des voyageurs et dans les vers des poètes visionnaires, où l'Orient de la légende se dégage des réalités misérables et se remet à vivre devant vous, triomphalement.

Je suppose que vous veniez de traverser le Caire, en vous dirigeant vers le faubourg de l'Abassieh. Vous en avez assez de la Place de l'Opéra et du Jardin de l'Ezbekieh, de ses restaurans, de ses cinématographes et de ses petits théâtres. Les boutiques vulgaires du Mousky, ses poussières et ses puanteurs, la saleté, les boues croupissantes des ruelles populaires vous dégoûtent. Vous avez quitté le tramway, dépassé les derniers estaminets grecs et les dernières cambuses indigènes. Vous suivez un sentier qui se perd derrière l'Hôpital français, — et, soudain, vous voilà au milieu des sables...

C'est en juin, il est sept heures du soir, le soleil se couche... Tout de suite une roche invraisemblablement rose s'empare de vos yeux. Elle brille doucement en face de vous, parmi toute cette aridité, comme une énorme conque marine, oubliée sur une plage. Elle recueille, elle boit les splendeurs éparses de l'air... Puis, un contrefort grisâtre, coupé d'une brèche, à travers laquelle on distingue, au loin, les mornes étendues jaunes du Désert, puis la chaîne dénudée qui aboutit à la citadelle du Mokattam.

Au centre, trois mosquées funéraires, où sont ensevelis des émirs. Les édifices délabrés se transfigurent aux feux du couchant, les coupoles brillent, comme des sphères de vermeil, et la masse des architectures se détache en noir sur le fond pâle des éminences sablonneuses et de la vaste plaine désertique.

Dans le ciel, presque incolore à la limite des terres, à peine azuré vers les hauteurs, la lune monte, — une lune d'or, une lune épanouie comme un fruit féerique, — et si étrange, si extraordinairement belle, en sa calme ascension, qu'elle inquiète à la façon d'un prodige... Silence, immobilité, pénombre douce... Une fumée laiteuse, nuancée de lilas, se tient toute droite au-dessus de la brèche rocheuse, où passaient autrefois les caravanes...

De l'autre côté, un cimetière, à perte de vue, toute une cité funèbre avec ses tombes, ses maisons peintes de couleurs claires, comme les maisons des vivans. Par les fenêtres grillées, on aperçoit les chambres garnies de divans, de tapis et de tentures, où se réunissent, pour banqueter, les familles des défunts. Des lanternes sont pendues au mur, à droite et à gauche des portes cochères. On dirait qu'on attend quelqu'un, que des voitures vont arriver... Mais les rues du cimetière sont vides. Personne! ... De loin en loin, un chien se sauve entre les stèles des sépulcres indigens, un volet poussé par un souffle de brise tourne lentement sur ses gonds. Des odeurs de cadavre s'exhalent par les fissures du sol. Çà et là, des crânes, des ossemens luisent sur de grosses pierres...

Et puis on escalade un monticule fait de gravats et de poussières humaines, et l'immense ville des vivans se déploie sous vos pieds, avec ses minarets et ses dômes, jusqu'au miroitement lointain du Nil. Tout ce qu'on espérait, tout ce qu'on avait imaginé est dépassé en cette minute. C'est la ville de rêve qu'on entrevoyait confusément à travers les récits merveilleux des conteurs arabes. On ne peut plus s'en aller, on voudrait fixer à jamais au fond de sa mémoire ce profil de cité rose et bleue, qui se découpe en arêtes lumineuses sur le poudroiement vermeil de l'espace. Et l'on s'évertue à tout embrasser de ce prodigieux horizon : la roche purpurine comme une conque géante, les mosquées funéraires avec leurs coupoles de vermeil, le désert livide étalé sous la lune, et la ville silencieuse des morts endormie à côté de la ville bruyante et fumante de labeur!...

Rien ne bouge, tout est figé dans l'outremer et les ors du couchant comme une enluminure de manuscrit persan. La vision est tellement splendide, qu'on n'ose pas y croire tout à fait. Pourtant, cette chimère est réelle. La vie palpite et chante tout près de vous!... Voici deux jeunes gens qui surgissent, les

doigts entrelacés, entre les pierres bariolées des tombes. Ils s'arrêtent au sommet du monticule, leurs robes éclatent dans la lumière d'argent, — une robe bleue, une robe rose, — et ces deux couleurs ardentes se penchent un instant sur les lilas et les mauves de la Vallée funèbre...

V

Des visions, des émotions pareilles sont assez fréquentes dans la moderne Égypte, pour faire oublier, — au moins à distance, — les désenchantemens de l'arrivée et les constatations pénibles de l'expérience journalière. Un soir, comme je redescendais de Mokattam, les yeux encore éblouis d'un coucher de soleil sur le Val de l'Égarement, je rencontrai un jeune Syrien, fonctionnaire khédivial, qui m'honorait assez volontiers de sa conversation. Croyant le flatter, je lui dis mon enthousiasme en termes aussi sincères que lyriques. Il me dévisagea ironiquement, haussa les épaules :

— Le mirage, mon cher! Le mirage!... Vous autres Européens, vous serez toujours dupes du mirage oriental!... Êtes-vous fou? Grimper les rampes de Mokattam par quarante degrés de chaleur, enfoncer dans le sable jusqu'à la cheville, ou vous écorcher les pieds aux cailloux tranchans des pistes, le tout pour contempler un ravin désert, sans un arbre, sans un pouce de végétation!... Avouez que c'est de la démence!

Je n'insistai point. Ses pensées étaient ailleurs. Incontinent, il m'annonça, tout heureux et tout aise, son prochain départ pour la Suisse. Oui, il partait pour la Suisse, il allait s'y rafraîchir sur les montagnes, tandis que moi, sottement, je m'obstinais à me griller, en plein mois de juin, au soleil d'Égypte!... D'ailleurs, les hôtels y sont à bien meilleur marché, la vie moins coûteuse qu'au Caire! Tout compte fait, cette villégiature lointaine lui vaudrait encore une économie, sans parler des agrémens du voyage.

Et, s'échauffant sur cette idée, il me dit :

— Ah! la Suisse! la France! l'Angleterre!... En voilà des pays! à la bonne heure!... Vous autres, au moins, vous avez des arbres, des fleurs, des prairies! Un parc d'Angleterre, un jardin français, c'est cela qui est admirable!... Et vos rues sont propres. vos maisons confortables, vos cuisines exquises!... Et vos archi-

tectures!... Qu'est-ce qu'il y a de plus beau qu'une cathédrale gothique? Une mosquée, auprès d'une cathédrale, n'est qu'un tas de plâtras!... Je suis Oriental, n'est-ce pas, je m'y connais un peu mieux que vous! Je vis ici, tandis que vous, vous n'êtes qu'un passant! Eh bien! vous pouvez m'en croire! Je ne donnerais pas une pelouse d'Oxford, une terrasse de Versailles pour l'Égypte tout entière!... L'Orient? Vous ne savez pas ce que c'est! C'est l'ordure! C'est le vol, la bassesse, la fourberie, la cruauté, le fanatisme, la sottise! Oui, je hais l'Orient! Je hais les Orientaux, tous ces porteurs de tarbouchs, tous ces égréneurs de chapelets!...

Évidemment, ces propos injurieux partaient d'une âme aigrie. Les Syriens sont méprisés par les musulmans d'Égypte : il est assez naturel qu'ils le leur rendent. Et il y avait encore, dans la diatribe de mon compagnon, l'envie plus ou moins consciente de m'étonner, de berner un peu la bonhomie occidentale. Mais j'avais entendu déjà des discours assez semblables dans la bouche d'Égyptiens, mahométans et nationalistes. Seulement, ceux-ci ajoutaient : « C'est la faute des Anglais qui nous laissent croupir dans la misère et dans l'ignorance! Ah! si nous étions nos maîtres, vous verriez comme tout changerait!... »

Cependant, des déclarations de ce genre vous donnent à réfléchir. Vous désirez en savoir plus long. Des lettres de recommandation vous ont été remises pour des notables indigènes. Vous en faites usage. Un aimable homme s'offre, avec empressement, pour vous guider à travers sa ville et vous la commenter, Il parle notre langue ni plus ni moins correctement que la majorité des Français. Il a étudié chez les Jésuites du Caire, puis dans une de nos facultés du Midi, — Aix, Toulouse ou Montpellier, — il est bachelier, licencié, docteur en droit. A la coiffure près, vous pouvez avoir l'illusion de vous promener avec un compatriote.

Naturellement, il vous montre de préférence les quartiers nouvellement construits, il a soin de vous faire passer devant les palais et les villas les plus *modern-style*, devant les hôtels les plus fastueux. Au fond, — et quoi qu'il dise, par pur snobisme européen, — il est très fier de tout cela. Il vous entraîne vers le grand pont de Gezireh, à l'heure élégante, où les plus beaux équipages du Caire rentrent de la promenade. Tout le long de la rue Kasr-en-Nil, où s'échelonnent les banques, les grands magasins, les agences diplomatiques, c'est un défilé ininterrompu

de luxueux attelages, une exhibition d'uniformes et de toilettes féminines souvent du meilleur goût. On a, sous les yeux, le mouvement, la *représentation* d'une de nos grandes capitales, qui ont gardé les usages de cour... Vous voici à Gezireh, le quartier *select* par excellence, celui des riches hiverneurs et des hauts fonctionnaires. Rien n'y manque : champ de courses, jardin zoologique, grand *Palace* à six étages. Et le défilé des voitures et des automobiles continue sous les acacias qui bordent la route. Les quais du Nil sont envahis par les cafés-concerts, les restaurans, les théâtres d'été. D'honnêtes familles sont attablées sur les terrasses qui dominent le fleuve. Des chanteuses à l'accent marseillais, des demi-mondaines à l'accent de Belleville paraissent s'amuser follement aux propos de messieurs en tarbouchs. Nous sommes en Europe, n'est-ce pas?... une Europe un peu maquillée, et garnie de plantes exotiques, comme tel coin de la Riviera...

Pour vous, l'illusion prend corps de plus en plus, en écoutant parler votre guide. Il parle abondamment, il a bu du vin, quoique Musulman, pour vous prouver qu'il est exempt de tout préjugé. Il vous raconte sa vie d'étudiant, ses examens, où il brilla. Il dit : « Nos ministères, nos administrations, nos journaux. » Et bientôt l'entretien dérive vers la politique. Le ton, peu à peu, devient agressif : « oppression de l'étranger, légitimes aspirations de notre peuple, revendications nationales!... » Ce sont les idées, c'est la phraséologie de notre presse et de nos discours de réunion publique. On salue, au passage, ces vieilles connaissances, un peu surpris tout de même de les retrouver si loin. Alors, votre hôte, vous croyant convaincu, ajoute, par condescendance, quelques phrases banales sur le rôle civilisateur de la France, sur les grands principes humanitaires... Et il achève de vous ahurir, en vous déclarant le plus sérieusement du monde : « Au fond, nous sommes plus démocrates que vous! »

Du coup, vous voilà rabaissé au rang de vil réactionnaire par cet Oriental si « avancé. » Vous oubliez que le personnage qui vous tient ces discours est peut-être un pacha, qui se fait donner de l'Excellence et saluer très bas par ses subalternes. En tout cas, vous prêtez l'oreille, de plus en plus intéressé... Et, à mesure qu'il disserte, un autre mirage s'ébauche dans votre imagination : celui d'un Orient déjà conquis et transformé par l'Europe. Ce mirage grandit, monte, vous emplit d'éblouisse-

mens. Vous n'êtes plus très loin de croire que la civilisation définitive de l'Islam n'est qu'une question de pédagogie et peut-être d'hygiène. Votre compagnon vous montre ses coreligionnaires comme des gens altérés de science, avides de progrès. Alors, le rêve pacifiste vous emporte. Des missions d'infirmiers et d'instituteurs accompliront ce que cent batailles n'ont pu réaliser! Plus de guerres! Plus de conquêtes brutales! Le canon ne sème que la haine! De l'amour, et encore de l'amour! De la lumière à flots! Que l'Académie des sciences resplendisse sur la barbarie!

Et, vous n'en doutez pas, cette pénétration pacifique serait généreusement récompensée par des bénéfices matériels incalculables. L'Égypte est si riche! Tout le monde y fait fortune. Votre hôte lui-même se vante de ses gains. Il vous cite des exemples fantastiques. Grâce à des spéculatione heureuses sur les terrains du Caire, un tel a vu sa fortune quadruplée en trois mois. Et, grâce aux nouveaux systèmes d'irrigation, les propriétés foncières rapportent cent pour cent. L'Égypte est une mine d'or!... Vous vous souvenez que, dans tout l'Orient, cette hantise du trésor enseveli est comme une maladie endémique et chronique. Ce que ce *Jeune-Égyptien* vous conte de son pays, un *Jeune-Syrien*, ou un *Jeune-Turc* vous l'a conté du sien. Des richesses fabuleuses sont enfouies dans le sol! Il n'est que de les extraire! Ah! si l'on avait des capitaux pour exploiter tout cela! Si le Sultan permettait!... ou plutôt si l'on était débarrassé de cet abominable régime, le seul obstacle à la régénération de l'Empire!...

A force de se répéter, ces discours enchanteurs vous persuadent. Le mirage s'impose à votre esprit, — mirage financier, industriel, humanitaire, — un mirage qui est le contraire de l'autre et qui est peut-être encore plus trompeur! La crise financière, que traverse en ce moment l'Égypte, en est une preuve trop évidente.

VI

Sommairement, je viens d'essayer de retracer les différens états d'esprit, les phases d'agacement, de découragement et d'exaltation que traversent habituellement les voyageurs, en pays orientaux, depuis le touriste banal jusqu'au grave fonc-

tionnaire investi d'une mission officielle. Le malheur est que la plupart s'en tiennent là!

Autrefois, on nous reprochait d'ignorer la géographie. Si ce reproche a été juste, assurément il ne l'est plus. En réalité, nous voyageons beaucoup. Il est vrai que la masse profonde de la nation éprouve encore une paresse à se déplacer. On ne voit pas sortir de nos ports ces exodes nombreux de touristes que l'Allemagne, l'Amérique, l'Angleterre déversent continuellement sur les deux rives de la Méditerranée. Mais, j'ose le dire, la qualité, chez nous, remplace la quantité. Nos voyageurs sont, en général, plus instruits, ou plus désireux de s'instruire, que ceux des autres nations. Leur seul défaut, c'est qu'ils vont trop vite. L'élite même des Français qui voyagent ne se rend pas assez compte qu'une initiation préalable est nécessaire.

Il ne suffit point de parcourir un pays et même d'y séjourner, pour le connaître. Il faut véritablement s'y *naturaliser*, y prendre les habitudes, les idées et jusqu'aux préjugés et aux passions des indigènes, — quitte à s'en déprendre ensuite. L'intuition directe des âmes, des antagonismes de races, des conflits d'intérêts, c'est la condition indispensable pour juger sainement. Rien n'y supplée. On aura beau créer des chaires d'ethnographie et de psychologie comparées: ceux qui auront suivi ces cours seront bien étonnés de se trouver *tout neufs*, lorsqu'ils débarqueront quelque part, — et ce sera exactement comme s'ils n'avaient rien appris. Les bourses de voyage elles-mêmes donnent de fort médiocres résultats. On les avait fondées avec la généreuse intention de *déniaiser* un peu nos étudians de Sorbonne et d'École normale. Ce serait parfait, si, réellement, ces jeunes gens réussissaient à se dépayser, à s'acclimater dans un milieu très différent du leur. Bien loin de là, on les oblige à faire, en une année, le tour de la planète, à transporter, de Paris à Tokio et de Tokio à Boston, la poussière de leurs bibliothèques et de leurs salles de conférences. Que veut-on qu'ils rapportent de cette course à toute vapeur, sinon des banalités de table d'hôte et les idées toutes faites dont s'alimentent la presse et les conversations dans les cinq parties du monde?

Le pire, c'est qu'ils se croient obligés d'écrire sur ce qu'ils ont à peine entrevu! Quelle chose abominable que le souci de l'écriture en voyage! C'est tuer, dans leur germe, l'impression ou l'émotion sincère. J'ai passé huit ans en Algérie, sans écrire une

ligne: ç'a été ma meilleure école et la période la plus féconde de ma vie.

Seul, un séjour prolongé et, en quelque sorte, *naturel*, en pays étranger, peut développer le sens exotique. Je dirais plus volontiers: *le sens colonial*, parce que ce mot implique la notion non seulement spéculative, mais aussi *pratique* et, par conséquent, complète des âmes et des contrées. Le vrai voyageur doit être, au moins d'intention, le colon qui s'établit sur une terre, avec la volonté de la faire sienne. Sans doute, le colon ne devient jamais l'indigène, mais il n'est plus complètement l'homme de sa patrie d'origine. C'est un être à part, merveilleusement propre à s'adapter n'importe où, pourvu qu'une première fois il se soit détaché de son milieu natal. Cette première adaptation lui facilite et lui abrège singulièrement les autres. Le voyageur qui a acquis le sens colonial peut parcourir, après cela, le monde entier: en quelque lieu qu'il aille, il ne sera pas longtemps un étranger.

Faute de cette initiation, les personnes les plus cultivées, les mieux intentionnées, commettent des erreurs d'appréciation perpétuelles, ou se laissent aller à des engouemens, ou à des excès d'indignation, qui prêtent à rire aux gens avertis. Le contraire serait surprenant. Qu'est-ce qu'un Français de France, même en le supposant bourré de lectures préparatoires, peut bien comprendre à des âmes levantines ou africaines? L'atmosphère matérielle et morale, où il se trouve jeté brusquement, est tellement dissemblable de la sienne! Vous imaginez-vous, en plein tohu-bohu oriental, ce député dont l'expérience expire, je ne dis pas même au seuil de sa circonscription, mais au seuil du Palais-Bourbon; cet homme de lettres qui ne sait rien, en dehors du petit cercle des journaux, des revues et des salons mondains, et que l'habitude de la phrase incline à considérer comme *vrai* tout ce qui est matière à littérature; cet universitaire qui prend ses diplômes pour des brevets de capacité universelle et que ses fréquentations purement intellectuelles rendent inapte à pénétrer des natures rudes, ou violentes, — ou seulement façonnées par des mœurs qu'il ignore?...

Lorsque j'étais en Orient, il n'était bruit, dans les milieux scolaires, que d'une inspection toute récente qui venait de révolutionner à la fois les maîtres et les élèves. Assurément l'inspecteur mit toute sa bonne volonté à remplir convenablement la

tâche qui lui avait été assignée. Mais on ne s'improvise pas, en six semaines, pédagogue oriental. Malgré tous ses efforts pour tenir une juste balance entre les erremens de l'esprit local et les principes intangibles de l'enseignement laïque, ce fonctionnaire se comporta dans les écoles de Damas et de Beyrouth à peu près comme il eût fait dans celles de Pantin ou de Noisy-le-Sec.

Ayant remarqué, en Syrie, l'usage presque général du pétrole (ce qui est, en effet, d'un observateur judicieux), il se crut autorisé de ce chef à interroger des bambins sur une substance qui se trouve dans toutes les épiceries de leurs quartiers : « Mon enfant, parlez-moi du pétrole ! » Naturellement, les bambins restèrent bouche bée. Ce n'était pas dans leurs cahiers. Sur quoi, l'inspecteur, triomphant, s'empressa de conclure que leurs professeurs congréganistes négligent les leçons de choses pour un psittacisme abrutissant et rétrograde.

Notez d'abord que la même question posée à de petits Français de nos écoles laïques n'eût sans doute pas obtenu de réponse. Mais ce qui dénote une méconnaissance complète du milieu, c'est cette condamnation sommaire du psittacisme. Comme si, depuis des siècles, l'enseignement oriental était autre chose que de la mnémotechnie ! Du plus humble écolier jusqu'à l'étudiant des grandes universités musulmanes, tous ne font que répéter la lettre du livre. On a droit au titre de kodja, quand on sait par cœur tant de sourates du Coran. Il en est de même chez les chrétiens orientaux. Va-t-on détruire, du jour au lendemain, des habitudes d'esprit si profondément enracinées ? Et, quand on le pourrait, ne serait-il pas d'une détestable pédagogie de combattre une tendance, — mauvaise en soi, je le veux bien, — mais qui peut être merveilleusement utilisée ?

Ne l'oublions pas : ces élèves des écoles des Frères sont des étrangers, qui ne parlent pas le français en dehors des classes. Serait-il pratique de le leur apprendre rationnellement ? On peut juger, en France, des résultats de la méthode rationnelle. Ils sont décourageans. Plût à Dieu qu'on nous eût enseigné l'allemand ou l'anglais comme à des perroquets ! Au moins nous parlerions ces langues, tandis que nous les déchiffrons à peine ! L'Oriental, lui, avec sa mémoire exercée et prodigieusement réceptive, son oreille très fine, son instinct d'imitation, réalise en très peu de temps un tour de force que nous ne pouvons pas accomplir avec des années d'études. Il parle le français comme il

l'a entendu parler autour de lui, et c'est vraiment tout ce qu'on peut exiger d'un enfant qui borne son ambition à être drogman ou garçon d'hôtel!

Une erreur de pédagogie, comme celle-là, n'est pas, après tout, extrêmement grave. Mais il en est, dont les conséquences vont plus loin, parce qu'elles touchent à notre politique générale. Si, au lieu de passer si vite, nous nous appliquions davantage à mieux connaître les âmes, nous arriverions à modérer fort utilement l'essor de nos utopies. Nous constaterions que la culture française ne signifie pas la même chose pour nos esprits et pour ceux des Orientaux; nous comprendrions comment ils adultèrent nos idées, comment ils les plient au gré de leurs passions, de leurs aspirations, de leur nature; comment ils les déforment, au point qu'elles deviennent, ou peu s'en faut, le contraire d'elles-mêmes. Nous saurions que la France, bien loin de déborder sur le monde, est renfermée dans des préjugés très spéciaux, — que c'est un tout petit îlot perdu dans la confusion de l'immense univers, — et que les principes qui nous paraissent essentiels au salut du genre humain, le reste de l'humanité ou les ignore, ou ne nous les envie pas.

Pour ce qui est de l'Orient, en particulier, nous l'envisagerions d'un œil moins prévenu. Nous serions en garde contre ses mirages.

Ce n'est ni le pays féerique que nous ont décrit nos poètes, ni le pays avide de civilisation moderne dont rêvent nos utopistes. La vérité est que l'Orient se transforme et l'Islam avec lui, mais dans un sens qui n'est peut-être pas celui que nous souhaitons. Il est entré dans une période de crise, où le passé lutte contre le présent, où les mœurs anciennes, entamées par les mœurs nouvelles, composent un spectacle hybride et déconcertant. Si les fidèles de la couleur locale s'en détournent avec dégoût, ce spectacle est, pour d'autres, un des plus curieux et des plus suggestifs qu'on puisse regarder aujourd'hui. J'ajoute que les réflexions qu'il suggère sont parmi les plus graves de l'heure présente.

Louis Bertrand.

LES
RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS

VII[1]

HONORAIRES DES AVOCATS

« Faut prendre en considération l'état de l'avocat, » dit au XIIIe siècle Beaumanoir ; « n'est pas raisonnable qu'un avocat qui va à un cheval ait aussi grande journée que celui qui va à deux chevaux ou à trois ou à plus... » Le Parlement était alors ambulatoire, les avocats étaient payés à la journée et, comme on voit, à tant par tête... de cheval ; c'est-à-dire suivant leur train, suivant qu'ils représentaient plus ou moins ; cette chevauchée graduée étant sans doute le critérium de leur importance et, par hypothèse, de leur mérite.

Au barreau actuel il arrive encore assez souvent que l'on paie l'influence plus que le talent, que des considérations étrangères à la pure valeur juridique et à l'éloquence du Palais entrent en ligne de compte dans la fixation des honoraires ; mais c'est là vraiment le seul trait de ressemblance de nos avocats actuels contemporains avec les « amparliers » du temps de saint Louis, nom donné jadis à leurs prédécesseurs.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1907.

I

D'abord, et c'est un point capital dans cette histoire des revenus privés, les grands avocats du moyen âge gagnaient des sommes infiniment moindres que les nôtres. Des ordonnances royales avaient fixé un maximum, — 2400 francs par cause en 1274, 1500 francs en 1344, — mais ce maximum, les honoraires étaient d'autant moins capables de l'excéder qu'ils eussent vainement prétendu l'atteindre (1). Les plus favorisés restaient bien en deçà ; je n'en ai pas trouvé qui aient dépassé 1000 francs, et il ne se rencontrait pas à ce taux peut-être une cause par an.

Les profits des « maîtres » renommés, aussi bien que ceux des moindres robins, étaient taxés par les tribunaux ; c'est encore une autre différence entre les avocats du présent et ceux du passé. Elle n'est pas à l'avantage de ces derniers, car, si elle nous permet de mieux connaître le fond de leur bourse, elle nous les montre aussi sous un jour peu favorable quant à la délicatesse professionnelle.

Advocatus et non latro,
Res miranda populo...

dit élogieusement l'hymne composé en l'honneur de saint Yves, le patron de la basoche. A coup sûr Yves de Kermartin ne fut pas le seul homme de loi des temps chevaleresques dont la probité n'ait pas été sujette à caution ; mais, à mesurer l'écart entre les demandes et les taxes, il semble que les avocats évaluaient leurs salaires, c'est-à-dire leurs consultations, leurs plaidoiries, leurs écritures et celles de leur clerc, avec une exagération manifeste.

Quand le juge du XIVe siècle ne réduit leurs mémoires que des deux tiers, c'est qu'ils ont été relativement très modérés. Le plus souvent, c'est le cinquième, le dixième et même le vingtième seulement de la somme prétendue par lui que le tribunal

(1) Je n'ai pas besoin de rappeler au lecteur que tous les chiffres, sans exception, contenus dans cet article sont des *chiffres actuels*. Ainsi, les 2 400 francs de 1274 sont la traduction de 30 livres tournois, dont la valeur intrinsèque est de 600 francs ; lesquels, multipliés par 4 pour avoir leur *puissance d'achat* en 1908, représentent 2 400 francs de nos jours. Toutes les sommes anciennes, citées au cours des pages qui vont suivre, ont été préalablement converties de même.

allouait à l'avocat : demande-t-il 430 francs ? « *Habeat* 21 francs, » dit la sentence. A un autre qui réclame 900 francs, la taxe répond : « Rien du tout, — *Nihil,* » — soit parce que le procès n'avait pas eu lieu, soit parce que le défenseur avait essayé de se faire payer par plusieurs cliens les mêmes frais de voyage.

Qu'ils soient établis à forfait ou à la journée, les honoraires sont toujours assez minces : « Une journée d'avocat comme celui-ci, dit un jugement de 1350, est en ce pays de 5 sols, — 10 francs actuels. — C'était une honnête moyenne. Qu'il fût, suivant sa classe, « de pays, » autrement dit de province, ou de parlement, l'avocat n'obtenait jamais plus de 16 francs par jour. Pour une *plaidoirie* les prix varient de 11 francs à 200; pour une *cause*, comprenant un certain nombre de plaidoyers successifs, ils oscillent de 100 à 1 000 francs et se tiennent en général aux environs de 150 francs. Jean Le Coq et Henry de Marle, qui plaident en 1339 comme exécuteurs testamentaires de l'archevêque de Reims, reçoivent, l'un 85 francs, l'autre 130 francs. Dans une affaire où ils requéraient 64 francs, deux avocats sont taxés ensemble à 8 fr. 60. On peut augurer des chiffres recueillis dans les archives que les gains annuels, attribués par quelques historiens à des célébrités de leur temps, à Guillaume du Brueil, à Jean des Mares, à Regnaut d'Acy qui se faisait, dit-on, 4 000 florins au XIVe siècle, — soit 120 000 francs d'aujourd'hui, — sont de fantaisie pure.

Au lieu d'honoraires éventuels, les meilleurs avocats recevaient alors de leurs gros cliens un traitement fixe, une « pension, » système qui se perpétua jusqu'à la fin de l'ancien régime et qui n'a rien de commun avec la qualité d' « avocat-conseil » de nos grandes administrations publiques et de nos sociétés industrielles ou financières.

Ces pensions n'étaient pas énormes : les quatre avocats de la Ville de Paris au Parlement touchent 450 francs chacun (1387). Les échevins de Reims entretenaient à Paris 5 avocats aux gages de 500 francs chacun ; la ville de Lyon n'en avait qu'un et lui servait seulement 280 francs de pension (1420). Plus généreuse, une abbaye comme celle de Saint-Faron de Meaux allouait 540 francs et deux paires d'habits à son avocat, tenu de plaider partout où besoin serait (1363). Les grands feudataires, les grandes corporations, avaient naturellement aussi leurs défenseurs attitrés : ceux du roi de Navarre, Charles le Mau-

vais, étaient payés de 700 à 800 francs (1368); le duc de Bourgogne en pensionnait une douzaine sur le pied de 750 francs par an au XIVe siècle et de 560 francs au siècle suivant. Il est curieux en effet de noter que ces allocations diminuèrent beaucoup depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la Renaissance, sans que, d'ailleurs, la politique ni l'état matériel du pays y fût pour rien.

Seulement, à la « matricule » du Parlement, ce que nous appelons aujourd'hui le « tableau » de l'Ordre, étaient inscrits seulement 50 avocats au commencement du XIVe siècle. Leur nombre s'accrut beaucoup dans la seconde moitié du XVe siècle où, comme dit Loysel, il commença à « provigner; » en 1562, il dépassait 400. Quatre cents avocats pour le Paris de 1562, qui ne comptait sans doute pas plus de 200 000 âmes, cela équivaudrait à 5 200 pour le Paris de 1908, peuplé de 2 600 000 habitans.

Or, notre capitale n'en possède aujourd'hui que 1 200 et, quoique le ressort de sa cour d'appel soit beaucoup moindre que celui de l'ancien Parlement et que nos pères fussent beaucoup plus processifs que nous, ces avocats si abondans, qui manquaient d'ouvrage, durent, par leur multiplicité même, faire baisser les tarifs. Les avocats des ducs d'Orléans, au lieu de 680 francs de pension en 1389, ne reçurent plus que 270 francs en 1445; celui du comte d'Angoulême, père de François Ier, était payé 320 francs (1480); celui de la comtesse de Clermont, « licencié ès-lois et ès-décrets, » n'a que 250 francs (1514) et celui de la ville de Lyon n'a que 65 francs en 1582, tandis que son prédécesseur, cent soixante ans plus tôt, avait, comme on vient de le dire, quatre fois autant.

Un jurisconsulte éminent pouvait accroître son pécule en cumulant de riches clientèles : Jean Simon était à la fois avocat du Roi, du Duc d'Orléans et du cardinal d'Avignon, Alain de Coëtivy; il pouvait obtenir des gages exceptionnels, comme Guillaume du Brueil à qui les capitouls de Toulouse servent un traitement de 2 500 francs (1338). Malheureusement, ces traitemens n'étaient pas payés avec une grande régularité : l'avocat devait souvent plaider pour faire financer des cliens distingués, mais récalcitrans.

Les avocats n'avaient pas moins pullulé en province qu'à Paris, si l'on en juge par leur effectif au XVIIe siècle, en des villes comme Périgueux où ils étaient 36, Vitry-le-François, où ils étaient 40, et Cahors où ils étaient 106. Ils ne paraissent ni plus

ni moins payés que dans la capitale : au moyen âge, où il se plaidait des causes de 5 francs à Paris, il se voit à Bergerac des honoraires de 53 francs payés par la ville. Il se voit aussi à Blois, à Romorantin, des plaidoiries de 8 francs et, « avec écritures et mémoires, » de 16 francs. A la fin du XVIe siècle, une consultation d'avocat à Chartres ne se payait pas 5 francs, moitié moins qu'une tête de loup capturé ou abattu, d'après le tarif en vigueur.

II

Le ménage Concini, si l'on en croit certains mémoires, se souvint en arrivant au pouvoir, sous la régence de Marie de Médicis, d'un procureur du roi nommé Barbin qu'il avait connu à Melun ; recommandé par le favori et par sa femme, Barbin obtint l'intendance de la maison de la Reine. A son tour, il poussa le fils d'un ami intime, l'avocat Bouthillier chez lequel il logeait à Paris ; et ce dernier, héritier du cabinet de l'avocat La Porte, grand-père de Richelieu, se fit un devoir de reconnaissance d'appuyer le petit-fils de son ancien patron en lui facilitant l'accès du conseil.

Quoi qu'il en soit de cette origine assez obscure de la fortune politique du ministre de Louis XIII, le barreau de ce temps ne tenait qu'un rang social assez humble ; par suite de la vénalité des charges judiciaires, il ne profitait pas de l'ascension nouvelle des gens de robe. « En France, écrivait le président de La Roche-Flavin, il y a fort peu de fils de maison, ou de personnes qui aient moyen d'avoir des états ou de vivre de leurs rentes, qui se veuillent adonner à la postulation. »

C'est qu'entre ceux qui plaident et ceux qui jugent, la question d'argent établissait une ligne de démarcation presque infranchissable. Jusqu'au XVIe siècle, lorsque les grands magistrats et les gardes des Sceaux se recrutaient exclusivement dans leur corps, les avocats pouvaient aspirer à jouer un rôle, en obtenant de la faveur royale un office judiciaire : des hommes politiques, comme Jean Desmarets et Juvénal des Ursins, n'étaient que simples avocats, lorsqu'ils entrèrent au Parlement avec la qualité d' « avocat général, » synonyme alors de chef du parquet. Guillaume Poyet, pour avoir plaidé un procès de la mère de François Ier (1521), fut d'emblée investi du même poste,

d'où il passa président, puis chancelier de France. Ces perspectives d'honneur comportaient aussi des profits : lorsqu'en 1510, Jean Le Lièvre était nommé par Louis XII avocat-clerc en Parlement, aux gages de 11 500 francs, il se trouvait par là même gratifié d'un traitement supérieur à tout ce qu'un avocat indépendant pouvait gagner, et il n'aliénait pourtant pas son indépendance, puisque les magistrats du parquet avaient, sous l'ancien régime, le droit de plaider pour les particuliers, si bon leur semblait, pourvu que la couronne ne fût point partie en la cause.

Dès le règne de Henri IV, il ne se voit plus d'avocats arrivés par le barreau; il ne s'en voit même plus un seul, jusqu'aux années qui précèdent la Révolution, dont l'histoire ait gardé le souvenir; puisque Lemaître ou Patru sont uniquement connus de nous, le premier comme neveu du grand Arnauld, intimement mêlé aux querelles de Port-Royal, le second en qualité d'hommes de lettres, critique et grammairien. « Tout ce qu'il faut faire pour devenir riche me déplaît, » écrivait, au cardinal de Retz, Patru qui d'ailleurs mourut très pauvre. Mais se fût-il enrichi dans le métier oratoire, ce contemporain des *Plaideurs?*

Singuliers orateurs étaient ces prédécesseurs de l'Intimé, dont les harangues indigestes, — *luculentæ orationes*, — garnies des citations les plus imprévues, nous apparaissent à distance si comiques après avoir excité l'enthousiasme de nos aïeux. Écoutez l'avocat Salomon, membre de l'Académie française, où il avait été élu de préférence au grand Corneille, son concurrent en 1644, écoutez-le revendiquer pour le *théologal* du chapitre de Lyon le revenu disputé d'une prébende. Il fait, à propos de la discipline ecclésiastique, intervenir Aristote, l'âme du monde et l'harmonie universelle des êtres d'après les Platoniciens, parle de la position diverse des astres, de l'établissement de la religion dans les Gaules, retourne aux astres, empoigne les comètes, décrit leurs « embrasemens, » passe à la chute du démon et à ses causes, aux ravages de l'ambition parmi les hommes, aux guerres et aux querelles particulières, à des considérations sur la médecine, puis sur la noblesse : « Il faut s'arrêter, dit-il, à la contemplation de la nature, qui est la conformation de toutes les choses en leur premier principe; » il annonce partir de là pour étudier les prébendes théologales, mais disserte au contraire sur Marc-Aurèle, le sang versé par cet empereur, la gloire des martyrs; il s'étend sur Crescentius, disciple de saint Paul, Pho-

tius, Photinus, en prend texte pour décrire les cérémonies de la primitive Église et finalement, *après quarante-cinq pages* du même style, conclut en dix lignes à ce que l'on paie au théologal le revenu qu'il réclame.

Si l'on ne lisait pas ces morceaux imprimés tout vifs, on croirait à une gageure. La Martellière, homme de grande réputation, commençait un plaidoyer pour les jésuites par le récit de la bataille de Cannes, et Jobert, autre célébrité, expliquant les devoirs des évêques, en trouve l'origine dans Homère et affirme qu'Hector a été le premier évêque de Troie. Cette manie persista presque jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, où maître Fousset, plaidant pour la comtesse de Saint-Géran contre des parens qu'elle accusait du rapt de son fils, débute par l'histoire de Junon, qui, « ayant appris que Jupiter lui avait fait une infidélité en abusant d'Alcmène... etc. » Il insinue que le prophète Isaïe semblait avoir prédit, en son chapitre LXV, l'accouchement fabuleux de la comtesse de Saint-Géran.

« Montauban, dit Tallemant, mettait en lisant les auteurs ce qu'il y trouvait de beau sur de petits morceaux de papier, qu'il jetait dans un tiroir; quand il avait une plaidoirie à composer il tirait une poignée de ces billets, au hasard, et il fallait que tout ce qu'il avait ainsi tiré y entrât. » Ce n'est peut-être qu'une plaisanterie, mais le procédé paraît assez vraisemblable. Ces digressions prodigieuses et les répliques qu'elles provoquent montrent que le « Ah ! passons au déluge, » de Racine, est un trait de mœurs nullement chargé. L'excuse du style judiciaire, c'est que ce genre emphatique, épisodique et allégorique était universel; de simples rapports administratifs étaient rédigés dans la même forme.

Cette érudition banale, dont l'avocat faisait si grande dépense, lui était payée ce qu'elle valait, assez peu de chose. L'ordonnance de Blois (1579) portait que les avocats devraient, à peine de concussion, écrire et parapher de leur main, au bas de leurs factums, le salaire qu'ils auront reçu. Cet article, qui souleva de la part des intéressés de vives protestations, ne fut jamais appliqué à la lettre; mais les avocats continuèrent à être taxés, et un arrêt du Parlement, en 1693, réglant les parts respectives des avocats et des procureurs dans les « dépens, » décidait encore quelles sortes d'écritures appartiendraient aux uns et aux autres.

Les besogneux, qui n'avaient d'autre bien que leur diplôme, se résignaient pour le monnayer à de louches abonnemens avec les procureurs, dont ils plaidaient les causes à prix fixe. Dans les sièges subalternes, ils se faisaient procureurs eux-mêmes et cumulaient les deux emplois, comme les avoués actuels de quelques-uns de nos tribunaux de première instance. En France, aujourd'hui, l'avoué fait parfois encore à l'avocat l'avance de ses honoraires, tandis qu'en Belgique c'est le contraire : l'avocat fait souvent à l'avoué l'avance des frais du procès.

Ces honoraires, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle où, par un point d'honneur particulier à notre pays, l'usage s'introduisit de ne plus les réclamer en justice, l'avocat pouvait intenter une action pour en obtenir le paiement. Plus volontiers il se faisait payer d'avance : « Il faut, dit Furetière, au moindre avocat pour voir vos actes une pistole, — 36 francs, — en entrant à son cabinet et l'autre à la sortie, et plus vous faites le pauvre, plus vous reculez vos expéditions. » Il y avait des consultations de 150 à 200 francs à Paris, il y en avait de 12 francs en province ; mais à Paris comme en province la moyenne était beaucoup plus près de 12 francs que de 150.

L'étudiant riche, après avoir reçu le bonnet de docteur, de dix-huit à vingt et un ans, quelquefois plus jeune encore, — M[e] Jacques Corbin, avocat à treize ans après avoir passé ses examens de droit à douze, faisait à quatorze ans son premier plaidoyer, — s'occupe de trouver un office à sa convenance dans le sein du présidial ou du Parlement. D'autres portent la robe et le bonnet sans jamais paraître à la barre, si ce n'est pour prêter le serment de « garder les ordonnances, » et les gardent d'autant mieux qu'ils n'ont pas l'occasion de les transgresser. Piliers de palais, assidus à leurs piliers où ils apprennent et débitent des nouvelles, « avocats de Pilate sans cause, » ils vivent des rentes amassées par leur père, ancien marchand, et se contentent d'un titre qui les grandit dans leur milieu.

Dans une société où la situation sociale s'achetait avec les places, il fallait être riche pour devenir quelque chose et, par cela seul qu'il ne menait pas à la richesse, le métier d'avocat ne donnait pas l'accès des honneurs. La majorité de ceux qui l'exerçaient y joignaient d'autres emplois, plus ou moins subalternes, qui les classaient dans l'opinion à un niveau modeste. Ceux qui réalisaient des économies acquéraient quelque charge en pro-

vince où elles n'étaient pas chères : un avocat au Parlement de Paris, le sieur de Tessé, intendant du duc de Saint-Simon, est propriétaire d'un office d'avocat du roi au bureau des finances de Poitiers (1692). D'autres, appointés à l'année par de grands seigneurs, sont leurs conseils, « curateurs » des fils émancipés et hommes de confiance de la famille.

Quant aux maîtres achalandés qui, de Henri IV à Louis XV, arrivent à l'aisance dans leur vieillesse, ils laissent des fils qui entreront peut-être dans la noblesse de robe ou d'épée ; tel Eustache Marion, marquis de Courcelles, mestre de camp de cavalerie en 1690, arrière-petit-fils de l'avocat Simon Marion ; tel encore Jérôme Bignon, dont le père était avocat, le grand-père notaire et l'arrière-grand-père marchand à Angers. Mais il fallait pour cela deux générations, parce qu'on mettait soixante-dix ans pour amasser dans cette carrière ce qu'un habile partisan gagnait en dix-huit mois. Le fils d'un notaire de Saint-Zacharie (Var), nommé Le Blanc, devient procureur, puis avocat à Aix ; le fils de l'avocat devient conseiller au Parlement de Provence et s'appelle Le Blanc de l'Huveaume, du nom d'un ruisseau qui traverse son parc. Ses descendans acquièrent près des Baux l'important domaine de Servane et vivent en nobles seigneurs. Telles sont, au XVIII[e] siècle, les paisibles ascensions du barreau.

Presque partout surplombé, il ne s'en offusque pas ; il éprouve une vénération naturelle devant les puissances. Berryer, père de l'illustre orateur du XIX[e] siècle, avocat lui-même à la fin de l'ancien régime, raconte ses débuts au Palais : suivez-le quai Malaquais, à l'hôtel Mazarin, où, grâce à l'appui d'un confrère en renom, il est mandé par la duchesse de Bouillon qui lui veut confier une petite cause. Il pénètre « non sans émotion » dans les antichambres du rez-de-chaussée. On le fait monter dans le cabinet de toilette où se trouve la maîtresse du logis : « A l'aspect de la duchesse, dit-il, je me sens en quelque sorte atterré par la magnificence qui me frappe la vue. Trois ou quatre femmes de chambre, fort proprement mises, occupées, chacune dans sa partie, de la parure d'une grande dame si étudiée dans son faste, si digne à l'extérieur et dont les gestes étaient nobles, les paroles mesurées, concises, imposantes. »

C'est un ravissement sincère dont l'expression monte aux lèvres de Berryer : « A peine suis-je arrivé jusqu'à elle, continue-t-il, profondément incliné, qu'avec la plus gracieuse facilité,

elle m'invite à prendre un siège qui était près de sa toilette. Je prends le siège et le reporte à une plus grande distance d'elle. Cette marque de respect de la part d'un jeune homme lui plut sans doute, car elle me remercia de l'acceptation que j'avais faite de sa cause. » Gerbier, mandé lui aussi, arrive en élégant négligé du matin, avec la petite perruque ronde, un rouleau de papier à la main. Il n'a point l'hommage tremblant du jeune Berryer, mais tout de même il sent sa distance et le « respect » qu'il offre n'est pas du tout celui de nos contemporains, qui vaut tout juste leur « considération distinguée. » Une autre duchesse pourra se jeter un jour à ses genoux pour le décider à plaider une cause qui paraissait perdue d'avance ; il sait que sa situation sociale n'en sera pas augmentée.

« A peine, disait Gui Patin au XVII[e] siècle, si un vieil avocat de grande réputation peut être comparé et assimilé aux conseillers de la grand'chambre, maîtres des requêtes et autres magistrats. » Le fossé ne s'était guère comblé jusqu'à Louis XVI. En face des riches propriétaires d'offices, du greffier en chef et même du premier huissier à qui sa charge donne la noblesse héréditaire, les avocats sont peu de chose. Vis-à-vis de « Nos Seigneurs » du Parlement, du grand banc olympien des présidens au mortier de velours, les « maîtres » en bonnet noir ne sont presque rien. Si chacun connaît aujourd'hui Tronchet, Vergniaud, Portalis, Treilhard, Target, Bigot de Préameneu, Merlin de Douai, Chauveau-Lagarde et quelques autres membres du barreau, durant les années antérieures à 1789, c'est uniquement grâce au rôle politique que jouèrent ces personnages durant la Révolution ou l'Empire ; de Gerbier, pourtant le plus célèbre de tous, mort en 1788, le nom est parfaitement oublié, sauf par les professionnels.

Une évolution radicale s'est opérée, depuis que le public a appris à juger les jugemens, jusqu'à nos jours où, contre l'opinion, les arrêts ne peuvent plus grand'chose. Le barreau n'a pas gagné tout ce que la magistrature a perdu. Mais, socialement, nos avocats actuels sont égaux et nos grands avocats sont supérieurs à leurs juges, parce qu'ils possèdent cette noblesse démocratique qu'est la « notoriété. »

Et comme la démocratie, en décernant de façon éphémère à ses élus les hautes dignités de l'État, amoindrit plutôt les fonctions qu'elle ne grandit les fonctionnaires, il arrive qu'un avocat

tel que Waldeck-Rousseau pouvait sans vanité écrire dans une lettre intime : « Tout le monde sait que je suis de ceux qui perdent à être ministre. » Un autre avocat, entré dès la trentième année dans un cabinet dont il était l'honneur, avait une mère avisée qui disait en hochant la tête : « La position de ministre n'est pas suffisamment sérieuse pour un homme qui a son avenir à faire. » Le propos eût beaucoup surpris au xviii[e] siècle.

III

Le Paris de 1789, peuplé d'environ 500000 âmes, comptait 600 avocats, répartis entre ces douze bancs ou piliers de la grand'salle dont chacun portait un nom : la Prudence, l'Épée Herminée, la Bonne foi, Sainte Véronique, les Consultations, etc. De ces 600 la moitié ne se faisait admettre que pour l'honneur.

De nos jours, sur les 1200 avocats parisiens inscrits au tableau, il y en a 600 qui ne mettent jamais les pieds au Palais ; le chiffre maximum atteint dans les scrutins pour les élections au conseil de l'Ordre ne dépasse guère 650 et, parmi ces 650, beaucoup ne paraissent jamais en dehors des jours de vote. En fixant à 300 le nombre des avocats qui vivent de leur profession, qui du moins essaient d'en tirer un profit appréciable, — puisque les 20000 affaires d'assistance judiciaire ne rapportent rien aux stagiaires qui en sont chargés, — je ne crois pas être très éloigne de la vérité.

Le « tableau » actuel de l'Ordre a donc ceci de commun avec l'ancien « registre matricule, » qu'aujourd'hui comme naguère, beaucoup d'avocats inscrits ne plaident pas. C'est, avec la robe et le rabat, la seule ressemblance entre le barreau moderne et celui du xviii[e] siècle. Ressource du jeune homme « qui a plus de talent que de légitime, » la profession d'avocat, pour lui donner de quoi vivre, l'obligeait à travailler « en chambre » à la disposition des procureurs, qui lui faisaient faire des extraits raisonnés de leurs dossiers. D'ailleurs, les anciens avocats écrivaient nécessairement autant qu'ils parlaient, puisque la moitié des procès étaient des « procès par écrit, » c'est-à-dire des affaires qui n'étaient pas portées à l'audience et se « vidaient » à huis clos, sur le rapport d'un conseiller, en des séances qui s'ouvraient à l'aube, en été dès quatre heures du matin.

Il n'était bruit alors que des abus sans nombre, engendrés

par cette clandestinité. Les conseillers-rapporteurs avaient des secrétaires, chargés de recevoir les « productions » respectives des parties et de résumer les liasses produites. Les plaideurs, dont ils recevaient l'argent sous main, faisaient leur fortune; plus que celle des avocats grossoyeurs de factums, dont le salaire se réglait sur le nombre de « grosses : » appointemens en droit, à écrire, produire et contredire, appointement au conseil et en droit et joint, appointement à mettre pour les provisoires, les délibérés, etc. Tout cela valait 7 francs le rôle, et, si l'on comptait par « vacation, » elles étaient d'une heure et se payaient 27 francs; en *théorie* du moins, car en *pratique* c'était tout autre prix et beaucoup moindre.

Pour les plaidoiries, la taxe du moyen âge était désormais sans importance; elle ne servait plus qu'à indiquer la somme que le perdant devra remettre au gagnant pour l'indemniser des frais d'avocat, quels que fussent les honoraires effectivement payés. Ceux-ci ne dépendaient plus que de la générosité du client et des exigences du défenseur; puisque, comme dit Linguet de ses confrères, « la délicatesse dont ils se targuent est une charlatanerie; ils rougiraient de demander leur salaire après des services rendus, mais ils les font payer d'avance. » Il y eut au XVIIIe siècle fort peu d'actions en règlement d'honoraires; celle que Linguet intenta au duc d'Aiguillon fit scandale: « Ayant, disait-il, trouvé le duc entre le trône et l'échafaud, il l'avait rapproché de l'un et éloigné de l'autre, » et, pour y parvenir, avait travaillé dix-huit mois et composé trois ouvrages énormes. Il avait reçu 23300 francs (en 1770) et réclamait près du quadruple. En général, il était déjà de police au barreau que les honoraires devaient être « offerts » spontanément et, pas plus qu'aujourd'hui, il n'en était donné quittance.

On ne peut donc citer que des chiffres exceptionnels, parvenus à la postérité dans la brume de la légende : tel est le conte de Me Duvaudier, à qui un laquais vient dire à la levée de l'audience que « sa voiture l'attend, » et qui trouve en effet devant la porte, attelé de deux chevaux et conduit par un cocher à sa livrée, un carrosse, sous les coussins duquel avait été glissé un contrat de 9000 francs de rente viagère, offert, ainsi que l'équipage, par une cliente reconnaissante. Cet honoraire, « du meilleur goût, » comme dit Berryer, est lui-même dépassé par les 200000 francs que le marquis de Bussy aurait donnés à

Gerbier et par les 600 000 francs que ce maître aurait reçu d'un Canadien richissime, nommé Cadet, poursuivi comme concussionnaire et qu'il fit réhabiliter après une lutte de deux années. Je ne voudrais pas garantir la véracité du chiffre, bien que maintes fois cité. Il en est de plus vraisemblables : à la suite d'une plaidoirie importante où Gerbier avait fait triompher les intérêts du duc de Bourbon, il reçut, dit-on, de ce prince une tabatière en or contenant 4 000 francs. — « Ah ! s'exclama-t-il, il faut être riche comme lui pour payer aussi magnifiquement. »

De cet « aigle du barreau, » comme l'avaient surnommé ses contemporains, il subsiste des plaidoiries écrites ; elles nous apprennent combien l'éloquence judiciaire a changé. Cette rhétorique de confection, aux phrases imprécises, aux adjectifs sonores, ces morceaux à effets, tirés de loin par de longs détours, nous prouvent que le talent ne consiste pas à satisfaire les esprits de son temps, et que c'est même souvent le contraire. Gerbier savait, paraît-il, improviser un compliment « exquis » au souverain étranger qui visitait à l'improviste le Parlement. Au roi de Danemark, qui assiste à l'audience du haut de la « lanterne » du Premier président, il expose qu'auprès de la splendeur du palais de justice toutes les autres beautés de Paris sont puériles et vaines ; et s'animant : « Montez au Capitole, s'écrie-t-il, venez admirer ces augustes sénateurs, ce corps antique et vénéré... » Ce mouvement fut déclaré sublime ; les auditeurs, longtemps après, en étaient encore tout secoués.

IV

Les avocats d'aujourd'hui se mettent moins en frais d' « éloquence ; » leur parole est cependant plus coûteuse. Telle sommité du barreau actuel a touché maintes fois 20 000 francs sans en paraître surpris. C'est que les gros procès de nos jours roulent sur des chiffres naguère inconnus ; c'est surtout que, parmi les parties en présence, — sociétés anonymes ou simples particuliers, — il s'en trouve un bon nombre dont la richesse n'est pas comparable à celle des plaideurs du règne de Louis XVI. Nos grands avocats trouveraient infimes des honoraires dont leurs devanciers, sous Napoléon III, se contentaient et que l'on jugeait superbes, il y a cinquante ans, comparés au gain méprisable des avocats du XVIII[e] siècle.

Mais le profit moyen de la corporation n'a pas du tout augmenté dans la même proportion que celui d'une pléiade de maîtres brillamment « honorés, » grands orateurs, jurisconsultes savans ou simplement politiques en crédit, dont l'autorité présumée sur les magistrats est, à tort ou à raison, escomptée par la clientèle. Ici comme ailleurs, le prix obéit à des lois économiques, tout à fait indépendantes des gens ou des choses. L'élite pécuniairement favorisée est beaucoup moins nombreuse qu'on ne croit. Quoiqu'il soit difficile d'avancer des chiffres précis, il n'existe pas, si l'on s'en rapporte aux estimations compétentes, plus d'une dizaine d'avocats gagnant régulièrement 100 000 francs par an. Celui dont l'intervention à la barre fut prisée le plus haut, au cours du dernier quart de siècle, atteignit une année, dit-on, 230 000 francs; mais c'est là un chiffre tout exceptionnel.

Au-dessous de ceux-là, il s'en trouve une quinzaine dont le cabinet rapporte de 50 000 à 100 000, une trentaine qui se font de 30 000 à 50 000 francs. Parmi les 250 autres, on en peut compter 60 qui gagnent de 10 000 à 30 000 francs, tout le reste ne passe pas 10 000 francs par an.

En province, sur les 4 000 inscrits au tableau des cours et tribunaux, dont la majorité, bien que patentés, ne sont que des avocats honoraires, 8 ou 10 en quelques grandes villes arrivent au maximum de 60 000 francs, une centaine peut-être réalisent 10 000 francs d'honoraires, et la masse de leurs confrères demeurent bien loin de ce dernier émolument. Il est avéré, malgré les exagérations qui ont cours à ce sujet dans le public, que le gain de l'avocat notable ou inconnu demeure très inférieur à celui du médecin ou de l'artiste; mais il est évident aussi que, dans cette profession libérale comme dans les autres, l'écart est beaucoup plus grand de nos jours entre les privilégiés et la foule qu'il n'était au moyen âge ou sous l'ancien régime. Le salaire du petit groupe proéminent est 7 ou 8 fois supérieur à ce qu'il était naguère, tandis que le salaire commun et moyen a seulement doublé ou triplé. Les individus s'y espacent donc sur une échelle beaucoup plus longue et l'inégalité de leurs revenus a augmenté.

Si les avocats sont moins nombreux que jadis et s'il y a plus d'avocats sans causes que de médecins sans malades, c'est que l'effectif des plaideurs s'est beaucoup réduit dans notre siècle.

Nous sommes infiniment moins processifs que nos pères et nos procès durent moins longtemps. C'est un goût aboli.

Le Paris de 1908 compte 51 avoués d'appel et 150 avoués de première instance; en y joignant les 60 avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, nous arrivons au total de 261 personnes correspondant aux procureurs de l'ancien régime; mais le Paris de 1789 comptait « en titre d'office » 400 procureurs au Parlement et 300 procureurs au Chatelet, c'est-à-dire *trois fois plus* que le nôtre et, ce qui est effrayant à penser, c'est que, sans parler d'une dizaine d'entre eux qui parvenaient à réunir ce que l'on nommait alors une grande fortune, tous vivaient dans une certaine aisance.

Mais aussi maints procès étaient éternels; ils passaient, du titulaire qui les avait entamés, à son successeur, souvent même à plusieurs générations de successeurs. Cela s'appelait des « fonds d'études » et entrait en forte considération dans le calcul du prix des charges. Une bonne saisie réelle, une bonne instance d'ordre, une contribution bien étoffée, voilà ce qui, dans le cabinet d'un procureur au Parlement, était en grande estime. Entrer dans ces dédales de la chicane, en déblayer les sentes poudreuses, en parcourir le labyrinthe, moins pour en sortir que pour en prolonger les sinuosités; compliquer par des incidens les formes naturellement ardues et multipliées, tel était l'art dans lequel un praticien du Palais devait exceller.

N'eût-elle fait qu'alléger la procédure, simplifier l'ancienne cascade des juridictions et anéantir ce chaos affligeant des lois antiques, compilées en des centaines d'in-folio par les commentateurs les plus bavards, que la Révolution de 1789 aurait conquis un titre éternel à notre reconnaissance.

La profusion de charges artificielles, que l'ancienne routine judiciaire avait engendrées, en était venue à passer pour naturelle aux yeux de nos pères; si naturelle que plusieurs d'entre eux, dans le premier tiers du XIXe siècle, regrettaient la disparition de ces fonctions inutiles *qui donnaient de l'emploi à la classe bourgeoise*. Berryer le père remarquait avec mélancolie, au milieu du règne de Louis-Philippe, que Sainte-Menehould, sa patrie, bien que sa population n'excédât pas 3 000 âmes, possédait naguère « un bailliage, en certain cas présidial et tribunal de commerce, une maîtrise des Eaux-et-Forêts, une élection (pour les tailles), un tribunal dit des *Traites foraines*, un autre

dit du *Grenier à sel*, une subdélégation de l'intendance de Champagne, une direction des domaines; c'étaient autant de carrières ouvertes à nombre de familles. La ville avait été rebâtie avec assez d'élégance pour loger tous ces fonctionnaires. Sur la même ligne qu'eux prospéraient leurs auxiliaires, avocats, notaires, procureurs et greffiers. Aujourd'hui (en 1838) un seul tribunal, composé de quatre juges, remplace toutes les anciennes institutions. On conçoit quel désappointement il en résulte, l'éducation multipliant tous les jours les capacités... »

A ce point de vue très particulier du gain de ceux qui en vivent et non du dommage de ceux qui en souffrent, il n'est guère d'abus qui ne mérite d'être conservé. A Paris, le même auteur ne retrouve plus « l'afflux tumultueux des parties et de leurs suffragans, qui s'y agitaient de midi à deux heures chaque jour, » tandis que les 400 études de procureurs vomissaient des flots de « significations » sur le banc des huissiers au Parlement, ni cet amas confus de degrés et d'échoppes, étagées sur les degrés et flanquées de bureaux d'écrivains régnant tout au pourtour de l'ancienne *Cour du Mai*. Ces tableaux, si animés dans les chants du *Lutrin*, au temps où le Palais était la halle aux nouvelles et le foyer des émotions populaires, ont disparu avec la monarchie.

Je crois que, si l'on pouvait comparer la *somme globale* que les Français dépensaient à plaider les uns contre les autres avant 1789, avec celle qu'ils dépensent aujourd'hui, on constaterait une réduction sensible en faveur du temps présent, parce que *le nombre* des contestations portées devant la justice est beaucoup moindre. Pourtant, *le prix* de chaque plaidoyer, pris isolément, a augmenté. Il n'y a plus de plaidoiries ou de consultations à 5, ni même à 15 francs, comme au XVIIe siècle. Le plus modeste stagiaire débute à 50 francs et reçoit souvent le triple.

Chez le maître honorablement connu et classé, les honoraires vont jusqu'à 2 000 francs et ne descendent jamais, pour un litige futile, au-dessous de 300 ou 400 francs; même en faveur de cliens permanens tels que les riches sociétés industrielles ou financières, auxquelles pourrait s'appliquer, en matières mobilières, le vieux dicton de nos aïeux sur les gros propriétaires fonciers de leur temps : « Qui a beaucoup de terres a beaucoup de procès. » Mais ces puissantes collectivités, comme les simples

citoyens, s'arrangent pour en avoir le moins possible, et l'on serait surpris de la faible somme que leurs affaires contentieuses procurent annuellement à leurs défenseurs attitrés.

La statistique judiciaire n'est pas moins probante : dans la première moitié du XIX[e] siècle, le nombre des affaires portées chaque année devant la justice de paix était *double* de ce qu'il est depuis dix ans, — 600 000 au lieu de 320 000. — S'il avait baissé de moitié depuis 1850 jusqu'à la loi récente étendant la compétence des magistrats cantonaux, c'est que les litiges échappaient en partie à leur juridiction, par suite de la hausse des prix, pour aller devant les tribunaux de première instance. Cependant, ni ces tribunaux, ni les cours d'appel, — que cette même hausse des prix aurait dû doter d'un surcroît de besogne, — ne virent augmenter sensiblement leurs affaires. Le total des appels passa de 10 500 à 12 200 ; celui des instances introduites devant les tribunaux civils passa de 307 000 à 321 000 ; accroissement égal ou même inférieur à celui de la population française pendant la même période.

On doit en conclure que les tribunaux n'auraient certainement pas conservé leurs plaideurs de 1850, s'ils n'avaient vu venir à eux une bonne partie de ces 280 000 procès qui, inférieurs à 100 et 200 francs en 1840-1850 et supérieurs à ces sommes en 1895-1905, par le mouvement ascensionnel des prix, étaient du ressort des juges de paix et vont maintenant tout droit aux juges d'arrondissement.

Seulement ,ces petites causes se passent du ministère de l'avocat et, dans notre bourgeoisie débonnaire, le goût du papier timbré s'en va, l'âpreté procédurière de nos aïeux s'atténue et se perd. Depuis vingt-cinq ans, l'effectif des avoués a diminué de 12 pour 100 et celui des huissiers de 17 pour 100. Les 4 900 huissiers restant ont bien de la peine à vivre, tandis que 25 000 trouvaient moyen de subsister sous Louis XIV.

V[te] G. D'AVENEL.

L'ŒUVRE DE GEVAERT

Le savant musicien auquel nous devons la *Musique dans l'Antiquité*, les commentaires des *Problèmes musicaux d'Aristote*, les *Origines du chant liturgique*, la *Mélopée antique dans le chant de l'Église latine*, les deux livres sur l'orchestre moderne : *Nouveau traité d'instrumentation*, *Cours méthodique d'orchestration*, et quantité de travaux intéressant notre art dans le passé et dans le présent, l'illustre directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, F.-A. Gevaert, vient de couronner son œuvre en publiant un *Traité d'harmonie théorique et pratique*, méticuleux inventaire des ressources de la polyphonie, analyse approfondie de ces ressources, vaste synthèse qui comprend vingt-quatre siècles, de Platon jusqu'à nous. Si, après ce traité d'harmonie, l'auteur nous donnait encore un *Traité de Contrepoint et de Fugue*, sans autre guide que Gevaert, sans autre bibliothèque que la collection de ses ouvrages, nos futurs compositeurs pourraient acquérir la plus juste et la plus complète connaissance de la technique et de l'histoire de leur art. Mais un travail de ce genre n'est point dans son programme, étant donné les excellentes publications sur le contrepoint et la fugue parues ces dernières années, l'inutilité d'un nouveau travail sur un sujet aussi exploité, et l'horreur du maître belge pour la banalité des chemins battus. Combien plus précieuse nous serait une nouvelle édition de la *Musique dans l'Antiquité!* La première, depuis longtemps épuisée, date de 1875 et, depuis lors, que de documens nouveaux, que de trouvailles! La maigre collection des mélodies grecques conservées dans leur notation propre, — le chant gré-

gorien nous en a conservé un grand nombre, mais avec une nouvelle notation et d'autres paroles, — cette collection était restée telle depuis trois siècles, lorsqu'en moins de vingt-cinq ans, elle s'est trouvée presque doublée : en Asie Mineure, on découvre une chanson gravée sur un monument funéraire ; à Vienne, un papyrus contenant des morceaux d'un chœur d'Euripide ; à Delphes, l'hymne à Apollon et d'autres fragmens d'assez grande importance.

Si, malgré ces découvertes, la collection reste malheureusement encore fort pauvre, nombreux sont les écrits des philosophes et des historiens qui peuvent nous éclairer sur ce passé lointain : *Élémens harmoniques et rythmiques* d'Aristoxène, *Introduction et Monocorde* d'Euclide, *Introduction musicale* d'Alypius, *Harmoniques* de Claude Ptolémée, *Problèmes* d'Aristote, et enfin un ouvrage de haute valeur : le *Dialogue* de Plutarque, dont la première partie reproduit un ouvrage d'Héraclide du Pont écrit au IVe siècle avant notre ère.

La *Musique dans l'Antiquité* nous initie tout d'abord à la notation grecque, notation par lettres ou signes alphabétiques dont nous n'avons pas, d'ailleurs, perdu toute tradition, car aujourd'hui encore pour les compositeurs allemands, A, B, C, D, E, F, G signifient *la, si, do, ré, mi, fa, sol*, etc. ; voici par exemple comment se présente à nos yeux la chanson découverte sur le monument de Tralles (Asie Mineure) :

C Z Z KIZ I KIZ I K O C O Φ
'O-σον ζῇς φαι—νου 'μηδὲν ὁ—λως σὺ λυ-ποῦ, etc.

Les points indiquent les temps forts de la mesure : un trait horizontal, les longues de deux temps ; deux traits à angle droit, celles de trois temps. A sept lettres par octave de la gamme diatonique, vingt et une lettres représentent trois octaves, c'est-à-dire l'étendue moyenne de la voix humaine depuis le grave de la basse jusqu'à l'aigu du soprano, immuables limites dans lesquelles gravite le chœur antique, celui de Palestrina, celui de Bach et le nôtre (depuis Pindare, nos larynx n'ont point changé).

Alors la musique vocale était homophone, la polyphonie vocale insoupçonnée ; le chœur ne chantait jamais qu'à l'unisson ou à l'octave ; et il ne chantera jamais autrement pendant des

siècles et des siècles, jusqu'à Guy d'Arezzo. Un peu plus avancée la musique instrumentale, celle des instrumens à cordes surtout, dont le mode d'accord avait fait découvrir les trois consonances primitives (octave, quinte et quarte) et, d'après les différentes dispositions de ces consonances, les cinq premières échelles de la tonalité.

En ce temps-là, qui disait *poète*, disait *musicien;* vers et musique naissaient du même cerveau ; ni Eschyle, ni Sophocle, ni Euripide, n'auraient jamais soupçonné la possibilité d'un littéteur et d'un musicien collaborant à la même œuvre. Pour eux, littérature et composition, c'étaient les deux ailes d'une même façade, symétriquement disposées par le même architecte. Parfois même, c'était par l' « aile » musicale que commençait la construction. En examinant dans certaines fantaisies rythmiques de Pindare la coupe irrégulière du vers, ne semble-t-il pas qu'il ait dû écrire sa musique tout d'abord, puis s'efforcer de faire coïncider les mots avec la ligne mélodique ? Le dédoublement des fonctions du poète-musicien ne se fera que trois ou quatre cents ans plus tard et non pas au pied du Parnasse ou du Pinde, mais sur les bords du Tibre, quand Rome ayant conquis le territoire de la Grèce, le génie de la Grèce à son tour se sera emparé de l'âme latine. Alors les poètes commenceront à s'adresser à des compositeurs pour la musique de leurs pièces: Plaute, Térence et leurs successeurs.

C'est du Palatin désormais que rayonne le flambeau du monde; la nuit s'est faite sur la patrie d'Homère ; l'Agora est déserte; les murs du Parthénon ne renvoient plus l'écho des blanches théories; pillées les richesses du temple : plus de théâtres, de concerts, de chants, de danses ; poètes et philosophes, peintres et sculpteurs, acteurs et mimes, tous ont émigré. Cicéron se plaint de l'envahissement du Forum par ces bandes exotiques qui finissent par corrompre la pureté de la langue. Dans les rues de Rome, au théâtre, au cirque, dans les écoles, on parle plus grec que latin ; dans le monde élégant, sous l'influence des citharistes et des aulètes de Phrygie ou de Béotie, c'est à qui travaillera la lyre, la tibia, la trompette, l'orgue même.

Sur le théâtre de Naples, Néron chante en grec un Nome citharodique : « Vers la fin de sa vie, il avait fait vœu, si l'empire lui restait, de paraître aux jeux destinés à célébrer sa victoire, d'y jouer de l'orgue, de la flûte, de la cornemuse, et

d'y représenter en pantomime le *Turnus* de Virgile. » (Suétone.)

L'*Histoire de la musique dans l'Antiquité* s'arrête au seuil du IVe siècle : l'Empire s'effrite, les barbares menacent les frontières : la chute du paganisme s'accélère, les dieux s'en vont, les Césars embrassent le catholicisme, Rome n'est plus dans Rome, mais à Byzance.

Avant d'étudier la *Mélopée antique dans le chant de l'Église latine*, qui continue l'*Histoire de la musique dans l'Antiquité*, avant de quitter les pays de langue grecque, il faut, si l'on veut se faire quelque idée des connaissances d'alors, feuilleter les *Problèmes d'*Aristote, recueil d'aphorismes tantôt interrogatifs, tantôt affirmatifs, d'une justesse d'observation, en même temps que d'un modernisme bien faits pour surprendre. Beaucoup de lacunes, hélas ! Des livres entiers disparus ; mais que de précieux documens dans les pages qui sont venues jusqu'à nous !

Je cite au hasard :

« Pourquoi la plupart des chanteurs, lorsqu'ils faussent, détonnent-ils dans la direction de l'aigu ? »

« Pourquoi l'octave est-elle la plus belle des consonances? Pourquoi se chante-t-elle en série continue, ce qui ne se fait pour aucune autre consonance ? »

« Pourquoi la quinte et la quarte ne se chantent-elles pas en série continue ? »

« Pourquoi l'octave paraît-elle un simple unisson quand les enfans et les femmes mêlent leurs voix au chœur des hommes? Pourquoi même illusion entre deux flûtes jouant à l'octave ?»

« Toute corde coupée en deux parties égales donne l'octave supérieure ; de même une flûte forée en son milieu. »

« La quinte grave d'un son donné s'obtient en prenant une fois et demie la longueur du corps sonore ; la quarte, une fois et un tiers. »

« Ouvrez un de nos traités modernes d'acoustique, d'harmonie ou d'orchestration, vous y verrez ces questions expliquées et commentées comme le faisait Aristote à ses disciples, il y a plus de deux mille ans. » Citons encore :

« On a plus de plaisir à écouter une mélodie déjà entendue qu'une cantilène nouvelle. » Vérité d'hier, d'aujourd'hui, de demain... Mais recueillons-nous maintenant et prêtons une oreille attentive à l'exposé du problème suivant, d'un rare intérêt historique :

« Pourquoi, si la voix humaine possède un charme particulier, devient-elle moins agréable qu'un instrument à cordes ou à vent, quand elle chante sans paroles (quand elle vocalise)? »

Quelle révélation dans ces lignes! Quelle lueur tout à coup projetée sur l'obscure question de la valeur des exécutans à Athènes! Ainsi donc, c'est Aristote lui-même qui nous apprend, le plus inconsciemment du monde, que les artistes de l'Hellade étaient inhabiles à lier le son, à le soutenir, à le développer phonétiquement. Il leur fallait la *syllabe*, le *mot*, quelque chose de plus sûr, de plus ferme que le son, un appui, un secours, la perche à saisir quand on perd pied, la consonne qu'on tient entre les dents, qu'on peut *mordre;* avant tout la *phrase littéraire*, la *parole*.

Cette *nécessité*, ou plutôt cet *idéal*, nous allons le retrouver dans les célèbres pièces de provenance grecque recueillies par l'Église latine, toutes syllabiques: *Te Deum*, *Lauda Sion*, *Veni Creator*, *Victimæ Paschali*, *etc*. Et s'il est permis de rapprocher deux anneaux de la chaîne immense du développement de notre art, anneaux des plus éloignés, nous le retrouvons bien plus sensiblement encore dans le concept de l'Opéra moderne, dans la Tétralogie, dans la plupart des ouvrages récens. De plus en plus nous y tendons, non seulement en cherchant comme jadis à confondre musique et poésie, mais en marquant chaque jour plus d'éloignement pour les élémens de pure technique vocale. Rares se font les virtuoses, tombée en discrédit la vocalise; on l'a chassée de la scène, on la pratique de moins en moins à l'école; ainsi la souplesse se perd, la justesse s'estompe, la longévité de la voix diminue; il ne nous restera plus bientôt qu'à faire parler nos chanteurs et chanter notre orchestre.

Cette décadence technique, Gevaert la constate non sans amertume dans ses commentaires des *Problèmes d'Aristote*, étude qui trahit une profonde connaissance des doctrines de la science et de l'art des Péripatéticiens, qui pénètre l'âme grecque dans ses replis les plus secrets et nous la révèle avec une abondance de documens, une précision, une clarté sans pareilles: « En somme, l'Hellène semble avoir cherché dans l'audition musicale une jouissance d'ordre intellectuel, faisant consister son plaisir esthétique à comprendre pleinement l'idée du compositeur, à en suivre le développement, à constater la justesse de l'accent et le mouvement caractéristique du sentiment

exprimé. L'élite des connaisseurs était seule reconnue compétente pour se prononcer sur le mérite des productions lyriques : « Ils écoutaient en silence jusqu'au bout, dit Platon, ayant à la main une baguette qui suffisait à tenir en respect les enfans, leurs précepteurs et tout le peuple. » Bel exemple de discipline qui ne pouvait durer; Platon n'était pas mort qu'au mépris des baguettes, le peuple ne se gênait déjà plus guère pour manifester quand l'envie lui en prenait.

Évidemment, bien des points restent obscurs dans ce lointain passé, soit que les écrits du temps les aient laissés dans l'ombre, soit que nous ayons perdu ceux qui nous eussent éclairés :

— Quelles sont les origines scientifiques de notre art? Comment a commencé la musique, vocalement ou instrumentalement? Par un cri de douleur, par un appel, une prière? Mais qui dit *chant* dit *tonalité*, et d'où la tonalité aurait-elle pu naître sinon de l'accord de la lyre ou des harmoniques du roseau?

— Pourquoi l'antiquité professe-t-elle une sorte de dédain pour « le plus beau, le plus souple, le plus expressif » des organes musicaux, la voix de femme? Elle la relègue au gynécée, ne demandant les effets de puissance ou d'émotion qu'aux poumons masculins. Au théâtre, c'est un ténor qui tour à tour représente Hélène ou Iphigénie, Phèdre ou Alceste...

Que d'autres points d'interrogation encore! Mais que le regret de ce qui nous échappe ne nous rende point indifférens au bien qui nous arrive. Ce bien est inestimable : ce sont des richesses inattendues qui s'offrent à nous, et il est difficile de comprendre l'indifférence relative de la critique en face des commentaires de Gevaert sur les *Problèmes* d'Aristote; je me contenterai de signaler l'Appendice qui traite des genres, tons et modes de l'époque préaristoxénienne, exposés et analysés à l'aide de l'écriture musicale du temps, vraie merveille de divination et de clair savoir, intéressant non moins philologues que musiciens, littérateurs que compositeurs.

La *Mélopée antique dans le chant de l'Église latine* débute par une discussion sur le qualificatif *grégorien* attribué à l'Antiphonaire, c'est-à-dire à la collection des mélodies anciennes recueillies par le Christianisme (1).

(1) Cette discussion, d'abord tout historique, entre Gevaert et les Bénédictins s'est aggravée bientôt en déviant et s'en attaquant à l'art lui-même. A droite, avec

« Le travail de compilation et de composition des chants liturgiques, attribué traditionnellement à saint Grégoire le Grand, fut en réalité l'œuvre des papes hellènes de la fin du VIIe siècle au commencement du VIIIe ; c'est le pape Serge Ier (687-701), musicien distingué, qui en est le principal inspirateur. L'Antiphonaire a reçu sa forme définitive entre l'avènement de Léon II (682) et celui de Grégoire II (715). Quant à saint Grégoire, il ne s'est jamais occupé de musique que pour défendre l'exécution du chant au clergé séculier. »

Dès le milieu du IVe siècle, avec la Cour et l'aristocratie, les artistes d'origine hellénique, instrumentistes ou chanteurs, compositeurs ou littérateurs, ont émigré à Constantinople. A dater de 350, les peuples d'Italie, d'Espagne, de Gaule, de Germanie, ne chantent plus qu'en latin ; d'autre part, la notation musicale au moyen des signes de l'alphabet grec, généralement comprise encore sous Constantin, tombe peu après en désuétude tant en Orient qu'en Occident, de sorte que la « transmission des œuvres musicales ne se fait plus que de maître à disciple et à l'aide de la seule mémoire. » Quel siècle étonnant par ses contrastes ! A Milan, saint Ambroise et saint Augustin prêchant la doctrine du Christ ; à Byzance, l'empereur Julien essayant d'inaugurer un nouveau paganisme par le rajeunissement des symboles de l'ancien ; à Rome, une société à demi chrétienne, fort tolérante, de mœurs assez légères ; des luttes politiques et religieuses, l'hérésie d'Arius... et c'est à ce moment que commence pour nous l'histoire de l'Antiphonaire. Çà et là se recueillent pieusement les plus caractéristiques, les plus populaires des vieilles cantilènes ; aux textes grecs, on substitue du latin ; les mots changent, l'esprit reste, c'est-à-dire la musique. Saint Ambroise et saint Augustin composent les paroles du *Te Deum* sur la vénérable mélopée dorienne, l'immortelle action de grâces que la légende fait dater du soir de Salamine et qu'on entendait à Rome les grands jours de triomphe. Sur les mélodies des

Gevaert, se sont rangés tous ceux qui savent la musique ; à gauche, les Néo-Solesmiens qui, ne la sachant guère, voulaient nous l'apprendre. Leur *Paléographie* qui avait si bien commencé finit en cours d'aquarelle professé par des aveugles. Gardons-nous en tout cas de confondre Néo-Solesmiens et Bénédictins : félicitons le vénérable abbé de Saint-Wandrille, consciencieux et modeste archiviste, le docte Bénédictin Dom Pothier d'avoir triomphé de tous les obstacles et pu terminer enfin le grand travail heureusement à lui confié par Pie X, l'édition définitive du *Graduale Romanum*.

hymnes païennes *à la Muse*, *à Hélios* se chantent les hymnes chrétiennes *Veni Redemptor gentium*, *Æterne rerum conditor*. Et en même temps que saint Ambroise et saint Augustin, en Syrie saint Ephrem, en Cappadoce saint Grégoire de Nazianze, à Poitiers saint Hilaire travaillent avec ardeur à cette vaste entreprise d'adoption et de transformation de l'art païen (1).

On l'a dit ailleurs : il y a deux courans opposés dans l'Antiphonaire, l'un venant de Grèce, l'autre de Judée; et en vérité l'hymnodie d'origine hellénique, si simple, si carrée, semble parfois protester contre ces arabesques, ces enguirlandemens, tout cet art décoratif dont on peut constater la provenance en écoutant l'improvisation du chantre à la synagogue, les jours de mariage, improvisation qui n'est point libre, mais qui s'appuie sur trois ou quatre formules, tout comme nos *Antiennes*.

De la musique des cultes de l'Asie Mineure qui, vers la fin du IIe siècle, envahissaient l'Occident, nous ne savons rien; l'influence de l'art hébraïque, nous l'ignorons absolument. Deux seuls documens : « Lorsque vous vous assemblez, quelqu'un a-t-il un cantique... » (Saint Paul aux Corinthiens.) « Que la parole du Christ habite en vous, vous instruisant, vous exhortant les uns les autres par des psaumes, par des hymnes, et des cantiques spirituels... » (Saint Paul aux Colossiens.) Et c'est tout. Bien entendu, *Cantique* n'a point ici le sens que nous attribuons à ces veules refrains de chansons 1830 (échos de café-concert pour la plupart) introduits on ne sait ni pourquoi ni comment dans nos églises françaises, antiliturgiques au premier chef. Dans la pensée de saint Paul, *cantique* signifie *solo vocalisé* à la façon de nos *antiennes*, de nos *alleluia*. De plus, ce qui se laisse deviner dans le texte de l'Apôtre, ce qu'à défaut de documens nous affirment toutes les traditions asiatiques, c'est la supériorité de la technique des chanteurs orientaux sur celle des Grecs, assez maladroits en gymnastique vocale, à en croire Aristote d'après ce que nous avons vu plus haut.

Serait-ce en souvenir du culte de David et de Salomon que l'Église latine a admis la Vocalise sémitique à côté du Sylla-

(1) C'est dans la capitale et dans les campagnes que le paganisme résiste le plus longtemps. Les vieux aristocrates romains, restés le plus obstinément attachés au culte national, disparurent après le siège de 546, emmenés en captivité par Totila; quant aux populations rurales, elles ne devinrent pas chrétiennes avant le VIIe siècle. (Gevaert.)

bisme grec ? Serait-ce tout simplement pour imposer à un plus nombreux auditoire la parole sainte, faire percevoir à plus grande distance les textes tirés des Psaumes, des Actes des martyrs, de la Vie des saints, les antiennes propres à chaque fête, changeant chaque dimanche ?

La parole que les plus solides poumons de prédicateur ne sauraient porter à plus de quarante mètres, se comprend distinctement à cent et plus, quand elle est psalmodiée par une voix d'enfant. Dans toutes les religions, les formes musicales se sont développées d'après une évolution en rapport avec les proportions architecturales des édifices.

Gardons-nous de croire que l'Antiphonaire, définitivement constitué vers 690 ou 700, ne contienne que d'anciennes mélopées ; à mesure que pour la religion nouvelle grandissait la liberté, pour les cérémonies nouvelles du culte, il fallait un répertoire musical plus considérable. A qui attribuer tant de charmantes pièces originales ? A qui les offices de l'Avent et de Noël, d'une suavité jusqu'alors inconnue ? Chose curieuse : alors que nous pouvons nommer quantité de poètes de l'Hymnodie catholique, nous ne connaissons pas un seul nom de musicien !

Avec ses cantilènes en modes dorien, éolien ou hypodorien, ionien ou hypophrygien et hypolydien (l'Église chrétienne répudie le phrygien comme trop « passionné, » et le mixolydien comme « trop théâtral »), avec son vocabulaire, sa grammaire et sa syntaxe, l'antique Homophonie liturgique régnera encore trois cents ans, jusqu'à Guy d'Arezzo. Puis survient la révolution, c'est-à-dire la Polyphonie : deux voix vont chanter en même temps deux parties différentes, puis trois, puis quatre, etc., et cette polyphonie encore gréco-romaine de tonalité ne finira guère qu'avec le XVIe siècle, à la mort de Palestrina, à la naissance du drame en musique. Et alors seconde révolution, celle-ci radicale : les modes antiques sont absorbés par la tonalité moderne, la gamme nouvelle.

Je me suis efforcé d'esquisser à grands traits les profils de l'œuvre *historique* de Gevaert, la plus forte, la plus attachante qui, dans l'espèce, ait été produite en langue française. Quand on parcourt ces pages si documentées sur les grands tragiques, sur la comédie d'Aristophane, sur le chant choral, la monodie ou la danse, on croit lire un roman ; nous vivons à Mitylène, à

Samos, à Thèbes; nous courons les rues d'Athènes à la suite de Platon ou d'Aristote. Plus tard, dans la *Mélopée antique*, lorsque l'auteur nous montre, fondant sur Rome, une série de calamités, de bouleversemens, de cataclysmes tels que saint Grégoire y voit les symptômes de la décrépitude du monde, certaines conclusions de chapitre, par leur émouvante simplicité, nous font chercher inconsciemment, au verso du feuillet, la signature de quelque maître écrivain du XVII[e] siècle.

Après le littérateur, parlons du musicien : l'un complète l'autre.

Envisager un dessin musical polyphonique de gauche à droite, c'est le propre du *Contrepoint;* de bas en haut, celui de l'*Harmonie*.

Le *Contrepoint* nous apprend à diriger *per angusta* plusieurs voix vers un même point sans heurt, sans entraves ni arrêts, doucement, élégamment. L'*Harmonie* surveille la rectitude des lignes formées par le groupe en marche ; elle prend des « instantanés » et enregistre.

Le *Traité d'harmonie* récemment publié aurait pu paraître en marge et en appendice des quatre admirables volumes dont nous venons de parler. Il est en quelque sorte le commentaire, l'application des théories de notre art depuis Terpandre jusqu'à nous.

Les ouvrages qui traitaient de la question ne s'occupaient guère que du présent, jugeant superflu tout pèlerinage vers les sources du fleuve : or si, pour parler français, il faut apprendre le latin, si, pour devenir légiste, il faut étudier le Droit romain, comment acquérir la pureté de style harmonique en restant dans l'ignorance des origines mêmes de l'harmonie ?

Gevaert commence par expliquer la constitution des sons : leur *intensité*, qui provient de l'amplitude des ondes sonores; leur *timbre*, qui résulte de la forme des vibrations; leur *hauteur* qui dépend du nombre de ces mêmes vibrations. Puis, ayant à définir les deux termes de la polyphonie *consonance* et *dissonance*, s'emparant de la théorie de Platon (« c'est la consonance qui a créé l'ordre et la lumière dans le chaos des sons de la nature »), il la formule ainsi à notre usage : « La consonance est l'impression qui se produit lorsque deux sons émis

en même temps se mélangent plus ou moins complètement. »

Sous une forme plus sèche, nous disons à Paris que « la consonance, ne résultant pas du choc de deux notes, donne plus ou moins l'idée de repos; la dissonance au contraire, résultant du choc de deux notes, donne toujours l'idée de mouvement. » Le son heurté recule : donc pour lui, pas de repos.

Partant de l'octave qui, suivant Ptolémée, renferme toute musique, puis de la quinte, vraie génératrice de l'échelle musicale et ensuite de la spirale des quintes, Gevaert étudie le *diatonique* dans la musique homophone, les sept types d'octaves, les six échelles modales des Grecs, restées en usage jusqu'à ce jour non seulement dans le chant de l'Église latine, mais dans la musique de la plupart des peuples d'ancienne civilisation; et il nous cite à côté d'hymnes grecques et ambrosiennes, des chansons slaves, écossaises, scandinaves, flamandes, des psaumes de la Réforme française, des chorals luthériens, des chants juifs du rite espagnol, des fragmens de musique instrumentale des IIe et IIIe siècles, etc.

« On serait dans l'erreur, ajoute-t-il, en supposant que la musique homophone était toujours strictement un *unisson*. Déjà les fondateurs mythiques de l'art grec pratiquaient une harmonie rudimentaire en ajoutant une partie d'accompagnement au dessin mélodique, partie placée *à l'aigu* et ne produisant avec celle-ci que des intervalles de deux sons. » Dans nos pays d'Occident, on commence à rencontrer dès le Xe siècle les embryons d'accompagnemens *à la basse*.

Trois périodes dans l'histoire de la polyphonie du moyen âge :

Celle de l'*organum*, chants liturgiques *au-dessous* desquels on ajoute une partie vocale, soit en répétant continuellement la fondamentale, soit en reproduisant le dessin mélodique à la quarte ou à la quinte (Xe et XIe siècles : hommes célèbres, Hucbald, Guy d'Arezzo).

Celle du *déchant*, compositions ecclésiastiques et profanes à trois ou quatre voix, où les octaves, les quintes et les quartes de suite produisent d'effroyables successions, impossibles à entendre aujourd'hui (XIIe, XIIIe et XIVe siècles). Période intéressante toutefois en ce qu'elle révéla aux hésitations et aux tâtonnemens des chercheurs du XIVe siècle le rôle de la tierce, c'est-à-dire l'*accord parfait*.

Troisième période : naissance, développement et maturité du contrepoint vocal. En tête des maîtres illustres : Guillaume du Fay (1420). Après lui, le Flamand Jean Van Okeghem (1434) auquel succède Josquin des Prés, son glorieux disciple (1465-1521). A la même époque, paraît le premier traité de contrepoint dû à Jean Tinctoris, chanoine de Nivelles, *musicien et jurisconsulte* (1477). Au XVIe siècle en France, en Belgique, en Allemagne, Angleterre, Italie et Espagne, partout de remarquables contrepointistes dont le dernier venu reste le plus illustre de tous, Pierluigi da Palestrina.

Et puis, tout à coup, changement à vue : abandon des modes grecs, de la polyphonie vocale, du système consonant (1600) : l'harmonie dissonante vient de naître et avec elle l'*unité tonale*, le *chant* à *voix seule*, la *polyphonie instrumentale*. Et il ne faudra pas plus de cent ans à l'art nouveau pour atteindre son plein épanouissement et déployer, dans l'œuvre de Bach, une richesse qui n'a point encore été dépassée.

Ici nous proposons un problème aux Aristotes futurs :

« Comment expliquer que l'humanité ait mis dix-neuf siècles à découvrir la consonance de tierce, et vingt et un à admettre l'accord de septième, c'est-à-dire la dissonance, tierce et septième étant les harmoniques d'une même fondamentale ? »

Il est aussi impossible à un son de ne pas faire naître autour de lui d'autres sons (harmoniques) que notre oreille n'entend pas (1), qu'à un caillou tombant dans un bassin de ne point soulever des ondes circulaires qui, se propageant à l'infini, se rapprochent peu à peu les unes des autres jusqu'à paraître se confondre. Admettons pour son fondamental l'*ut grave* du violoncelle (*ut*^{1}); si les ondes du bassin pouvaient affecter notre oreille, la première produirait l'octave aiguë du son 1 (*ut*^{2}); la seconde, la quinte au-dessus de cette octave aiguë (*sol*^{2}); la troisième, sa double octave (*ut*^{3}); puis *mi*, *sol*, *si* ♭^{3}; puis *ut*^{4}, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si* ♭, *si*^{4}, puis *ut*^{5}, etc., progression mathématique analogue à celle qui s'obtient en coupant une corde en sa moitié, son tiers, son quart, son cinquième, etc., ou en soufflant dans un tube pour en faire vibrer la colonne d'air tout entière, ou sa moitié, son tiers, son quart, son cinquième, etc.

(1) Une oreille exercée peut percevoir les deux ou trois premiers sons harmoniques d'une fondamentale quelconque ; dans certains instrumens, l'octave et la quinte s'entendent même assez agressivement.

L'octave est la différence de 1 à 2; par conséquent, si un *ut* grave donne 32 vibrations, l'*ut* immédiatement au-dessus en donnera 64.

Or, superposons quatre octaves successives du grave à l'aigu et contemplons l'accroissement progressif du nombre des harmoniques d'octave en octave :

1re octave : de I à II, une seule grande ondulation :

I (son fondamental) II
ut¹ ut²

2e octave : de II à IV : deux moins grandes ondulations :

II 3 IV
ut² sol² ut³

3e octave : de IV à VIII, quatre petites ondulations :

IV — 5 — 6 — 7 — VIII
ut³ mi³ sol³ si♭³ ut⁴

4e octave : de VIII à XVI, huit très petites ondulations :

VIII - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - XVI
ut⁴ ré⁴ mi⁴ fa♯⁴ sol⁴ la⁴ si♭⁴ si♮⁴ ut⁵

Notre gamme chromatique actuelle ne nous offre que des douzièmes d'octave, or, si, dans la quatrième octave, nous pouvons enregistrer des huitièmes de ton, comment faire, dans la cinquième, pour enregistrer des seizièmes de ton, des trente-deuxièmes dans la sixième, des soixante-quatrièmes dans la septième, etc. ?

C'est donc uniquement dans l'intervalle de quatre octaves qu'il faut chercher les racines harmoniques de notre langue polyphone : d'abord l'*octave*, la *quinte*, la *quarte* connues des anciens; puis la *tierce* découverte vers la fin du moyen âge; enfin (vers 1600) les *accords dissonans*.

De ce riche filon de matière précieuse que nous concède la nature, nous n'avons encore extrait qu'un seul lingot : le bloc des dix premiers harmoniques, et voici que nous nous heurtons à un obstacle, le onzième, qui déjà ne coïncide plus avec notre gamme, trop haut de près d'un demi-ton (pour plus de clarté, nous l'avons, dans le tableau ci-dessus, un peu exagérément affublé d'un dièse). Dans combien d'années franchirons-nous l'obs-

tacle? Quand pratiquera-t-on ce onzième harmonique et les harmoniques suivans? Comment s'opérera la transformation de nos claviers d'orgues et de pianos auxquels on demandera non plus des demi, mais des tiers, des quarts de ton ?

En réduisant les chiffres à leur simple expression, l'accord composé des nombres premiers 1, 3, 5, 7, 9 se trouve représenter à lui seul toute notre harmonie naturelle, de 1 à 5 consonante, de 5 à 9 dissonante. Voilà donc un alphabet de cinq lettres qui suffit à la plus riche, à la plus universelle de toutes les langues!

Après avoir étudié le diatonique dans la musique polyphone, Gevaert s'attaque à l'organisme de la tonalité moderne et en explique les harmonies *essentielles* et *complémentaires*. *Essentiels*, les deux accords majeurs de dominante et sous-dominante oscillant à droite et à gauche de la tonique comme les plateaux d'une balance. *Complémentaire,* l'accord *relatif* du sixième degré avec ses deux satellites du deuxième et du troisième degré, ceux-ci également oscillant à égale distance du sixième, les deux groupes en absolue symétrie, ayant un point de contact situé exactement *au milieu du domaine tonal*, *un pied dans les deux camps*. « En tant que siège d'un accord primaire, le second degré est donc à la dominante, ce que celle-ci est à la tonique, son avant-coureur attitré. Et en cette qualité, l'harmonie *complémentaire* du second degré est admise à faire fonction d'*essentielle* soit en se substituant purement et simplement à son relatif majeur, soit en se joignant à lui. »

Ainsi se trouvent, pour la première fois, scrutées et justifiées ces charmantes cadences si familières au plus pur des musiciens, devenues classiques depuis Mozart, un peu usées aujourd'hui avouons-le, par l'abus qu'en a fait l'école italienne pendant trois quarts de siècle; alors qu'on rejetait l'accord fondamental du second degré, on admettait son renversement sur le quatrième: pourquoi cet illogisme? Qui éluciderait la question, pénétrerait le mystère?

Un peu plus loin, Gevaert soulève une fort intéressante discussion de psychologie musicale : « Peut-on traduire par des formules harmoniques l'interrogation ou l'exclamation, la résignation ou la crainte? Assurément; » et par de nombreux exemples il le prouve.

Dernièrement, je me heurtais dans un compte rendu théâtral à une critique bien inattendue: il s'agissait pour le compo-

auteur de traduire les angoisses d'une mère dont le fils est en train de perdre la tête par suite de chagrins d'amour :

> Au milieu de la nuit, je l'entends qui se lève,
> Et puis, comme un voleur, il descend l'escalier...

Ainsi que le ferait dans la vie réelle une voix brisée par la douleur, étranglée, haletante, le dessin musical soulignait par un brusque mouvement ascendant la dernière syllabe d'appui de chacun des deux vers : *lève*, *escalier*. — « Quelle faute ! remarquait le critique, quand on descend un escalier, la mélodie doit descendre. » — « Pardon, cher monsieur, l'escalier n'a rien à faire ici, car c'est d'un état d'âme et non d'un fait que le musicien se préoccupe : le drame se joue-t-il dans les jambes du fils ou dans le cœur de la mère? Que ce fils monte au grenier ou descende à la cave, l'intonation ne changera point, soyez-en sûr ! » A rapprocher de l'esthétique de ces observations, certaines remarques fort judicieuses sur le rôle des *modes*. Pourquoi la préférence de nos ancêtres pour le mineur ? serait-ce sous quelque secrète influence des tonalités gréco-liturgiques? Quelques gouttes d'un vieux sang dorien ou éolien couleraient-elles encore dans leurs veines? Presque exclusivement mineures les *Passions* saint Jean et saint Mathieu ; exclusivement mineures et dans le même ton, des *Suites* de six ou sept morceaux signés Bach et Haendel. Aujourd'hui, où le sentiment du majeur est partout prédominant, je ne crois pas qu'on ose tenter l'aventure, et j'avoue n'en connaître aucun exemple.

De même que pour l'accord du second degré cité plus haut, nous devons maintenant appeler l'attention des musiciens sur trois autres chapitres de l'ouvrage de Gevaert qui s'engagent sur un terrain encore inexploré : *Modulations intratonales*, *Transitions extratonales*, *accords équisonans*.

« 1° Il y a modulation *intratonale* lorsque la fonction de tonique passe momentanément à un autre degré de la gamme sans que la souveraineté de la tonique fondamentale cesse de se faire sentir. Ce qui distingue cette modulation des transitions impliquant le déplacement de la tonique souveraine, c'est que, en sortant des cadences tonales ou en y rentrant, elles ne nécessitent ni un accord médiateur ni aucune liaison harmonique apparente.

« 2° Les transitions *extratonales* entraînent un déplacement du centre harmonique, un transfert du système tonal au cours de l'œuvre. Toute relation avec le système abandonné a pris fin ; la base harmonique du nouveau ton est tantôt un son sans fonction harmonique dans le ton antérieur, tantôt une des toniques subordonnées de celui-ci, laquelle, élargissant ses fonctions, s'établit tonique autonome. »

Quant à la théorie des *accords* « équisonans » absurdement nommés enharmoniques, elle se trouve magistralement exposée dans le chapitre sur la polyphonie du *chroma intégral* qui sert de conclusion à l'ouvrage : « chaque couple d'intervalles embrassant plus de six et moins de douze quintes devient, par l'effet du tempérament de notre système, équisonant avec deux intervalles embrassant moins de six quintes, c'est-à-dire deux intervalles diatoniques. Par l'effet du tempérament, les seize intervalles compris dans la série du chromatique intégral se trouvent physiquement réduits sur nos instrumens aux six couples d'intervalles diatoniques. »

Il y a corrélation directe entre cette théorie des accords équisonans et l'exposé des spirales de *quintes* du début de l'ouvrage : les deux thèses se déduisent et restent étroitement liées; elles encadrent le tableau.

Quel regret d'avoir à parcourir aussi rapidement un livre dont chaque page, chaque ligne présente un intérêt, où chaque mot a son utilité, un livre qui a été longuement médité et qui fait penser ! Ni pédanterie, ni sécheresse ; à tout instant l'imprévu : associations d'idées du passé au présent ; abstractions qui semblent prendre corps dans un exemple caractéristique ; vous êtes plongé dans une question de technique sévère, une comparaison, une citation, et la fenêtre s'entr'ouvre à un rayon de soleil. Ce n'est pas un code, un froid recueil de décrets et d'ordonnances; ce sont les résultantes des lois de la nature et les lumineuses déductions de qnelques principes reconnus par tous.

Je le disais au début de cet article : si Gevaert avait écrit un Traité de contrepoint et de fugue, sans autres élémens d'instruction que la collection de ses ouvrages, on pourrait savoir la musique : « Après le Contrepoint et la Fugue, ne reste-t-il donc plus rien à apprendre ? » — Pardon ! *L'architecture musicale;* mais on l'apprend aussi bien par les yeux que par les oreilles, et

surtout beaucoup mieux dans les œuvres que par les livres. Un plan de symphonie se dessine à la craie sur un tableau noir, comme une conception d'architecte avec ses masses de droite et de gauche et son développement central. Entre architecture et musique, que de rapports! Sans souci de copier la nature, toutes deux obéissent aux mêmes lois du nombre et vivent des mêmes symétries apparentes ou cachées; et, curieux rapprochement, elles ont la même histoire. Nous venons de le voir: notre art a passé par l'Homophonie antique et la Polyphonie vocale du moyen âge pour en arriver à la Symphonie moderne, trois étapes: trois étapes également pour l'architecture, *rectiligne*, *à plein cintre*, *ogivale*.

« Dans leurs temples de pierres, les Grecs imitaient les primitives constructions en bois; c'était là le principe fondamental de leur architecture. On reconnaît nettement cette imitation dans la structure et la disposition des ornemens, la position verticale des colonnes et celle horizontale de l'entablement; les dimensions de leurs édifices limitées par la longueur des poutres et des blocs de pierre suffisaient aux exigences de leur culte dont les actes principaux s'accomplissaient en plein air. Les Étrusques, au contraire, découvrirent le principe de la *Voûte* formée de pierres taillées en forme de coins, ce qui leur permit de couvrir des édifices beaucoup plus vastes que ne pouvaient le faire les Grecs. Comme la pression la plus forte (celle qu'il est le plus difficile de maintenir) est exercée par les pierres des portions presque horizontales du sommet d'une voûte, comme les édifices religieux du moyen âge prenaient des proportions toujours plus considérables, on imagina de supprimer la partie horizontale du sommet de la voûte et d'en prolonger les sections latérales: telle est l'origine de l'*ogive*. » (Helmholtz.)

Quand la colonne d'air enfermée dans Notre-Dame se met à vibrer sous l'effort de cinq ou six cents voix chantant à pleins poumons, il n'y a plus deux arts distincts, mais une seule et unique expression du génie de l'homme: architecture et musique se confondent et la nef véritable se transforme en un colossal Tuba dans lequel moutonne le flot sonore. Et alors nul plus que ce gigantesque instrument ne semble digne d'entonner les mélopées, dont Gevaert nous a conté l'histoire, ces *Te Deum*, ces *Lauda Sion*, immortelles actions de grâces improvisées après la victoire, il y a plus de deux mille ans.

Je ne m'excuserai pas, auprès de l'auteur de tant de travaux remarquables sur l'histoire et la technique musicales, de laisser dans l'ombre un de ses ouvrages les plus populaires : *l'Orchestre et l'Instrumentation*, « vade mecum » de tous les contemporains ; mais je me permettrai de lui adresser une légère critique, non pas sur le fond ou la forme, mais simplement sur le titre de son dernier ouvrage. Depuis Rameau qui, le premier, tenta de donner une base scientifique à l'Harmonie, nous avons eu quantité de Traités théoriques et pratiques à l'usage des élèves, grammaires plutôt que traités, nomenclatures d'accords plutôt qu'études d'ensemble. Fétis seul, vers le milieu du siècle dernier, s'était efforcé de développer une théorie et de professer une doctrine. Non moins didactique que ses devanciers, mais d'une conception bien plus haute et plus vaste, le livre de Gevaert aurait tous les droits à une moins simple étiquette. C'est le livre, non seulement d'un maître-musicien, mais d'un philosophe ayant longuement conversé avec Aristote et Platon.

Il devrait s'appeler : *Esthétique de l'Harmonie* ou *Synthèse de l'Harmonie*. En tout cas, cette réserve faite, réserve de bien mince importance d'ailleurs, nous n'avons qu'à admirer, dans l'œuvre nouvelle, l'un des plus beaux monumens peut-être qu'on ait élevés à la gloire de notre art.

Ch.-M. Widor.

LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE

LA CRISE VITICOLE

V (1)

Un matin de décembre 1870, étant sous-préfet dans un département de la Normandie, je vis entrer le pharmacien d'un gros chef-lieu de canton ; il me déclara solennellement qu'il avait un remède infaillible contre l'invasion prussienne, et tout aussitôt il m'exposa longuement sa panacée : brûler villages et villes non fortifiées dans un rayon de quatre-vingts à cent lieues devant l'ennemi, empêcher celui-ci de se ravitailler, tomber sur ses derrières, ses convois, faire le vide, et, toutes proportions gardées, donner un pendant à l'aventure de Napoléon Ier en Russie. J'étais fort jeune alors, j'écoutai cet homme simpliste avec une stupeur qu'il prit pour de l'admiration, et qui grandit encore, lorsqu'il me demanda d'envoyer son plan (il tira un gros manuscrit de sa poche) au gouvernement de la Défense nationale, lequel me saurait bon gré de mon zèle. Je répondis que je transmettrais hiérarchiquement le manuscrit à mon préfet, et l'auteur revint souvent pour s'informer d'une réponse qui tardait trop à son gré. L'anecdote se présente souvent à ma pensée quand je me trouve en face d'une question qui passionne les masses et les individus : beaucoup, hélas ! raisonnent de la même façon, chacun prône son onguent par syllogisme ou

(1) Voyez la *Revue* des 1er décembre 1904, 15 juillet 1905, 1er mai et 1er octobre 1906.

sorite, par appel à des sentimens plus ou moins nobles; chacun, comme l'ancêtre de la Constituante, sacrifie les colonies aux principes, et si, parfois, d'aucuns confessent leurs péchés, c'est presque toujours sur la poitrine ou sur le dos du voisin : bleus, blancs, rouges, les partis ne sont que des passions et des intérêts qui agitent des mots, mots magiques à certaines époques, remplacés plus tard par d'autres mots qui ont à leur tour conquis la faveur de l'opinion publique, car les mots ont leurs destins comme les livres, et, tantôt potentats, tantôt détrônés, subissent les révolutions de la mode. Voici par exemple le problème de la viticulture qui se présentait à nous l'an dernier sous une forme aiguë : les docteurs Sangrado de l'économie sociale sont au chevet du malade, vendeurs d'orviétan, empiriques, utopistes de tout poil et de tout acabit; ils exaltent leur chimère, et très peu sans doute soupçonnent la complexité ondoyante de telles questions qui renferment vingt questions graves avec des solutions où la synthèse ne s'inquiète guère de la thèse et de l'antithèse; très peu se préoccupent de connaître les origines de la crise, de déterminer les responsabilités, d'aller au fond des choses, de témoigner aux foules souffrantes cette pitié éclairée, cette tendresse vigilante où le jugement et le tact n'ont pas moins de part que le cœur, cette divination savante qui sait entre cent choisir le véritable dictame, l'appliquer et l'imposer en inspirant confiance. Et à leur tour, les foules, les malades, car ils sont innombrables, ne distinguent guère entre les charlatans et les médecins, souvent même préfèrent les premiers. Si l'excès de misère les faisait crier comme une voiture trop chargée, produisant un des mouvemens les plus extraordinaires qu'on ait vus depuis longtemps, cette croisade de la faim qui mit en branle des armées de pèlerins à la voix d'un nouveau Pierre l'Ermite, ne croyez pas qu'ils aient un instant avoué les fautes commises, ni songé à les réparer eux-mêmes. Mais, à défaut de la foi religieuse, ils croyaient et continuent de croire à un Dieu économique, incarné dans l'État, le gouvernement et les Chambres, tout-puissant pour le mal comme pour le bien, capable de faire la pluie et le beau temps, la vente des récoltes à haut prix, les salaires élevés; et ils s'en prennent à lui comme les sauvages qui accusent leur manitou de leurs insuccès, ou comme cette princesse qui, toutes les fois qu'elle était mécontente de son amant, l'enfermait dans une prison froide et le mettait à la portion congrue jusqu'au lende-

main. Et ils sont encore prêts à répéter : « La loi de miracle est-elle votée, » comme les croisés de la première croisade demandaient à chaque ville qu'ils apercevaient : « N'est-ce pas enfin Jérusalem ? »

Cavour affirmait que les questions non résolues sont sans pitié pour le repos des peuples ? Parole plus fine que vraie, car les questions ne sont jamais résolues que d'une façon toute relative, elles renaissent d'elles-mêmes sous d'autres formes, et le repos des peuples ne dure pas longtemps ; ce ne sont que des accalmies entre deux tempêtes. La question de la viticulture ne sera pas résolue par l'effort loyal qu'ont tenté les Chambres ; ceux qui demandent la lune se contenteront-ils de réalités modestes ? En tout cas, la question vaut qu'on l'examine de près, et devant le budget de l'État, et devant le budget des citoyens français, et devant l'étranger, car nous avons les premiers vins du monde, comme nous avons les premiers artistes, sculpteurs, historiens, comme nous gardons la suprématie de la mode vis-à-vis de l'univers élégant, — et la concurrence mondiale nous menace, sinon la concurrence de la qualité, du moins la concurrence de la quantité et de l'imitation.

Notre production viticole, de 1863 à 1878, s'élève en moyenne au chiffre de 56 millions d'hectolitres ; 67 352 661 hectolitres en 1900 sur une production de 162 806 830 hectolitres dans le monde entier (1). Ainsi la France fournit le quart ou le tiers du vin bu par les habitans de la terre ; ses vignobles occupent une surface de 1 700 000 hectares environ, répartis sur 56 départemens, et l'on estime leur produit annuel 12 ou 1 500 millions, sur 10 milliards que rapporte le sol national ; 6 millions d'ouvriers, 1 500 000 propriétaires, vivent en partie par eux et pour eux ; ils consomment pour 300 millions d'engrais chimiques, au moins 200 millions d'instrumens agricoles, le rendement de l'impôt des boissons a dépassé 500 millions dans certaines années, les exportations en vins et eaux-de-vie de vins atteignent 260 millions. Et ce n'est pas le lieu de dire les vertus toniques et réparatrices du vin de France qui fait penser, lui aussi ; de célébrer sa grâce et son esprit qui semblent avoir passé dans l'âme des habitans, et leur avoir communiqué une partie des

(1) 66 070 273 hectolitres en 1907. Mais les évaluations des années antérieures étaient inférieures à la réalité : les Commissions locales les atténuaient, dans l'espérance de prévenir ainsi l'avilissement des cours.

qualités de la race, verve, clarté, don de sympathie, gaîté franche et saine; mais on me permettra de rappeler qu'il a eu ses excellens apologistes en prose et en vers; parmi ces derniers : Pierre Dupont, Louis Bouilhet, Stéphen Liégeard, Baudelaire, André Theuriet, Albert Glatigny, Joséphin Soulary, A. Silvestre, Jean Richepin, Th. de Banville, Maurice Bouchor.

En 1775, la vigne occupe 800 000 hectares, en 1789, 1 547 000 hectares, en 1800, 1 900 000 hectares, en 1829 plus de 2 millions d'hectares, en 1865, 2 500 000 hectares; il faut remarquer qu'au XVIIIe siècle, et pendant le premier tiers du XIXe siècle, les plaines du Bas-Languedoc sont couvertes de céréales. Le développement de la viticulture méridionale date de la crise de l'oïdium (1853-1854), il s'accentue encore avec la politique libre-échangiste du second Empire. Et cependant, la crise de l'oïdium avait fait tomber les récoltes à 10 millions d'hectolitres en 1854; mais dès 1858, elles rebondissaient à 58 millions, pour atteindre le chiffre de 68 millions en 1865. La récolte de 1875, la plus considérable qu'on ait jamais vue, se chiffre par 83 800 000 hectolitres. Nouvelle et plus grave crise de 1875 à 1890; le phylloxera contamine 1 300 000 hectares, fait tomber la récolte à 25 ou 30 millions d'hectolitres, diminue d'un quart l'étendue du vignoble français. Enfin, après dix ans de luttes, de lois et essais de toutes sortes, les cépages français ayant été arrachés et remplacés par les cépages américains qui résistent aux piqûres de l'insecte, celui-ci fut vaincu. L'exemple de grands propriétaires tels que MM. Viala et G. Bazille fut imité de proche en proche, une nouvelle ère de prospérité commença, moins brillante toutefois, la production des jeunes vignobles ayant crû dans d'énormes proportions.

En 1872, l'Hérault seul récolte 14 900 000 hectolitres, sur une production totale de 50 millions; de 1900 à 1905, le rendement oscille entre 6 et 12 millions et demi; six départemens, l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, le Gard, les Bouches-du-Rhône, le Var, donnent la moitié de la récolte française. C'est ensuite la Gironde qui en 1904 récolte 4 570 000 hectolitres, puis viennent Indre-et-Loire, Charente-Inférieure, Loir-et-Cher, Saône-et-Loire, Loire-Inférieure, Rhône, Maine-et-Loire, Gers. L'Algérie, de 455 000 hectolitres en 1880, a passé en 1907 à 8 601 228.

Un proverbe comtois dit que misère et prospérité engendrent

également tricherie ; en tout cas, ils n'engendrent guère la prévoyance. Si quelques-uns firent comme la fourmi, la grande majorité imita la cigale : vendant leur vin 20, 25 et jusqu'à 26 francs l'hectolitre, récoltant par hectare 100, 150 et jusqu'à 200 hectolitres, les viticulteurs du Languedoc s'imaginèrent avoir trouvé le secret de la pierre philosophale, et la danse des écus commença. A Toulouse, Nîmes, Montpellier, le commerce de luxe ne vivait que par les bénéfices des vignerons; la vigne, d'année en année, absorba toutes les terres fertiles; on mit tous ses œufs dans le même panier, et l'on arriva au système si dangereux de la *monoculture :* plus de prairies naturelles ni de luzernes, plus d'olivettes, de céréales, d'élevage; les garrigues défoncées, les sables du littoral utilisés eux-mêmes contre le phylloxera. Cette terre méridionale semblait un rayon de soleil, et, toutes proportions gardées, il y eut une sorte de délire terrien comparable au délire de spéculation qui s'empara de la nation au temps de Law, ou à des époques plus rapprochées de nous. Des hectares de vignobles atteignirent le prix de 20 et 25 000 francs (1); les journaliers s'associèrent pour acquérir un lambeau de terrain, par exemple un dixième d'hectare; la propriété, à force de se morceler, se pulvérisait. Déjà, en 1866, les rédacteurs de la Grande Enquête constataient que, depuis seize à dix-huit ans, le salaire des ouvriers agricoles avait augmenté d'un tiers à l'époque des travaux, d'un quart environ en saison morte : demande de travail toujours croissante, extension de la vigne, construction des chemins de fer, des maisons dans les villes, accroissement du luxe, du prix des denrées, voilà, disaient-ils, les causes de cet heureux phénomène.

« Toutes les qualités qui, remarque M. Augé-Laribé, faisaient

(1) Un hectare de vigne en pleine production à Coursan était payé 20 000 francs; cet hectare donnait 200 hectolitres, qui, vendus à 15 francs l'un, formaient un revenu brut de 3 000 francs. Il y avait mille francs de frais de culture, auxquels on doit ajouter la part provenant de l'exploitation générale, l'entretien et amortissement du matériel, des bêtes de trait, de la vaisselle vinaire, des bâtimens, qui peuvent s'estimer à 300 francs; plus l'amortissement des frais de premier établissement, défoncement, plantations, greffage, 300 francs également, qui représentent par an un dixième de 3 000 francs, valeur approximative de la reconstitution totale. Ceci fait une dépense générale de 1 600 francs par hectare; il restait un bénéfice net de 1 400 francs. Si on avait payé l'hectare 20 000 francs, l'intérêt à 4 p. 100, soit 800 francs, laissait un gain définitif de 600 francs. (Pierre Genieys, *la Crise viticole*, p. 40.)

des Languedociens une race un peu dure, mais sérieuse, énergique, patiente et sobre, furent étouffées par le goût du luxe, l'imprévoyance, le désir de la vie facile et les besoins d'une vanité vulgaire. Les villes s'agrandirent par des constructions trop riches et sans véritable élégance; dans les villages, les maisons nues et grises s'ornèrent de balcons inattendus. Chaque paysan voulut avoir un salon : il le payait fort cher, mais il n'y entrait jamais que le jour de la fête, pour étonner les amis qu'il y amenait. L'histoire de celui qui avait acheté un piano à chacune de ses filles est bien connue, et elle paraît véridique, car les marchands de Montpellier et de Toulouse se souviennent du temps où les jeunes paysannes des environs venaient leur demander *ce qu'ils avaient de plus cher*, se préoccupant seulement de payer leurs robes ou leurs chapeaux cinquante ou cent francs de plus que leurs voisines. En même temps, les mœurs se relâchent, les débauches les plus bêtes s'étalent sans gêne... »

La responsabilité des viticulteurs de la zone méditerranéenne apparaît déjà très lourde par la folie de la terre à tout prix, le gaspillage pendant les années grasses, la *monoculture* de la vigne substituée à la *pluriculture;* elle s'aggrave encore de ce fait que la plupart ne se sont pas outillés pour conserver le vin en cave; et ce défaut de matériel suffisant, de vaisselle vinaire, augmente l'armée des besogneux qui, toujours forcés de vendre à tout prix, empêchent le relèvement des cours. De plus, par ignorance des soins à donner, ignorance stupéfiante pour les vignerons de la Gironde, beaucoup de vin se gâte lorsqu'il passe l'été chez le producteur, et ce vin avarié, recherché par les *faiseurs* qui le *retapent* et en tirent bon parti, paralyse la vente du vin normal. Le Midi ayant déjà connu des prix de ruine de 5 à 10 francs l'hectolitre, la prévoyance la plus élémentaire commandait d'amortir ou de modérer les plantations, de rembourser les créances hypothécaires, d'économiser pour l'avenir. Mais allez donc faire comprendre à des prodigues que l'économie est une seconde récolte! Beaucoup travailler soit, beaucoup dépenser aussi, vivre au jour le jour, telle était la devise des cigaliers languedociens, demeurés poètes en face de la terre. La viticulture était devenue une industrie, et toute industrie comporte des risques spéciaux, des calculs savans, des combinaisons à longue échéance qu'on pourrait appeler la diplomatie économique. Et enfin, au lieu de songer aussi à la qualité, on sacrifia

presque uniquement à la quantité; cépages à gros rendemens, triomphe de l'Aramon, fumures intensives, tailles à longs bois, arrosages, exploitation scientifique. Résultats de cette fâcheuse orientation : le goût du consommateur et du commerçant perverti, le sol et la vigne surmenés pour obtenir un maximum de récolte, création d'un vin sans saveur, sans arome, d'un vin défectueux, qui ne se conserve pas, qu'on n'avait aucune raison de préférer au vin artificiel que l'œnologie rendait agréable et hygiénique, et qui devait fatalement appeler la mévente, c'est-à-dire une difficulté pour le récoltant de vendre, lorsque se manifesterait un trop sérieux écart entre la production et la consommation.

A ces reproches trop fondés, on peut sans doute objecter que la fièvre de plantation a gagné pas à pas les autres régions de la France, amorcées, elles aussi, par la perspective de beaux dividendes, qu'il y a de mauvais vins ailleurs que dans le Midi. D'ailleurs, le Centre, l'Ouest, le Sud-Ouest ont eu de bonnes raisons pour entrer en concurrence avec le Languedoc, car ils ne supportent que 400 à 500 francs de frais par hectare, tandis que le Midi en a 7 à 800 au moins ! « Si l'on excepte les coteaux à grands vins, remarque M. Prosper Gervais, on peut dire que la viticulture, semblable à un grand vaisseau, a obéi tout entière au coup de barre du Midi qui l'orientait vers la quantité (1). »

Le mode d'exploitation en Languedoc le plus usité est le faire-valoir direct; les grandes propriétés sont en général administrées par un régisseur ou maître d'affaires, ce qui permet à leurs possesseurs de pratiquer un *demi-absentéisme*, tout en conservant la direction de leurs domaines. Deux classes d'ouvriers : les domestiques logés et nourris à la ferme, les journa-

(1) Un distingué viticulteur de la Côte-d'Or, M. Gaston Liégeard, me fournit ces chiffres qui ont leur intérêt comparatif. Dépenses d'un hectare de vin ordinaire: culture 360 francs ; traitemens anticryptogamiques, 30; échalas, 45; frais de vendanges et vins, 200; engrais, 300; frais de cave, 60 (déduire les frais de culture et une partie de ceux de vendanges quand le petit propriétaire fait lui-même le travail sans recourir à la main-d'œuvre étrangère). Pour les vins fins, ajouter le prix des tonneaux neufs, environ 440; soit à peu près 1500 francs de frais annuels. Le prix d'un hectare de vigne varie de 4000 à 15000 francs pour les vins ordinaires et moyens; pour les grands crus, l'hectare atteint et parfois dépasse 60000 francs. Les vins ordinaires sont tombés à 60 et même 40 francs la barrique de 228 litres; les bons vins moyens, dans les années heureuses comme 1904, 1905, vont de 200 à 400 francs. Pour les grands crus, si l'année est excellente, 1000 francs et plus la barrique; si mauvaise, 150 à 200 francs. Production moyenne à l'hectare : 25 pièces de vins ordinaires, bons vins 15 pièces.

liers qui se logent et se nourrissent à leurs frais. Les premiers, qui viennent des départemens voisins, Ardèche, Lozère, Tarn, attirés dans le *pays bas* par les hauts salaires, fournissent à la région des vignes « une sorte d'armée de réserve qu'on appelle ou qu'on licencie suivant les besoins, plus dociles, moins adroits, chargés en général des travaux exigeant plus de force que d'habileté. L'opinion, affirmait le docteur Guyot en 1867, est que le travail d'une femme de l'arrondissement de Narbonne vaut mieux que celui d'un de ces hommes. » On nomme *mésadiers* ceux qui sont loués au mois. Les gages varient suivant les saisons, les contrées et le mérite des individus; d'après un règlement de la ville d'Arles de 1676, en décembre et janvier l'ouvrier ne gagne que sa nourriture; aujourd'hui, les gages sont payés par douzièmes, ou bien l'on distingue seulement entre les mois d'hiver et les mois d'été. Près d'Arles, ils sont de 45 francs en moyenne, entre Montpellier et Lunel 32 francs l'hiver et 38 francs l'été, autour de Béziers 25 à 35 francs. 50 francs semblent le prix moyen pour un premier charretier dans les plaines de Montpellier, Lunel, Beaucaire. Les femmes touchent 18 à 25 francs par mois. Le logement est déplorablement insuffisant; même dans les grands domaines d'aménagement récent, il advient que le logement se compose de deux dortoirs communs, où la paille tient lieu de lit, où, le long des murs, une simple planche supporte les effets. La nourriture s'est améliorée, mais elle laisse encore à désirer, au gré des intéressés; plus de pain de seigle, partout du pain de froment, du vin au lieu de piquette, la viande une fois par jour, fournie par ce qu'on nomme la *racaille* des troupeaux, par les vieilles brebis stériles. En hiver, les ouvriers sont nourris à la *petite dépense*, en été à la *grande dépense*, celle-ci représentant un peu plus de vin et d'argent, que le propriétaire confie à un domestique marié, loué à l'année, le *baïle* dans le Gard, le *païré* près de Montpellier, le *ramonet* en Narbonnais et Biterrois. La femme de ce serviteur (baïlesse, maïre, ramonète) prépare les repas des gens de la ferme, ne reçoit pas de gages, se rattrape sur les fournitures et allocations, ce qui forcément amène des désordres et des plaintes; mais rien de plus tenace que les abus invétérés. Quelques propriétaires, frappés de l'absurdité du système, prennent une femme (la tante), qui reçoit un salaire et nourrit les valets aux frais du maître. La nourriture est alors bien meilleure et le travail s'en ressent. On calcule

qu'un domestique, gages et nourriture, peut coûter 840 francs : économistes et propriétaires constatent avec regret que partout la folie de la dépense remplace la folie de la privation, que les domestiques ou *gavaches* (sobriquet méprisant que leur donnent les ouvriers du pays) commencent à se rapprocher des journaliers; et partout aussi, aux anciennes relations si cordiales, si familiales d'autrefois, succède un état d'indifférence, sinon de méfiance entre les patrons et les serviteurs, qui se traduit par une sorte de paix armée, parfois même par un état d'hostilité avérée; mais cet état d'âme existe surtout chez les journaliers. Il a des causes multiples : trop de maîtres n'ont pas rempli le devoir social, trop d'ouvriers ont écouté les suggestions de l'envie, trop d'ambitieux ont prêché à ceux-ci la haine, des droits sans devoirs et des plaisirs sans bonheur.

Les journaliers se divisent en deux catégories : gens du pays, étrangers. Ceux-ci, Espagnols ou Italiens, employés surtout à des travaux de terrassement, de curage des fossés, d'épandage d'engrais, qu'ils exécutent à forfait, à la tâche, très rudes à la besogne, très économes, nullement partisans de la grève, du chômage, fort appréciés par le propriétaire, et naturellement antipathiques aux ouvriers indigènes qui cherchent à les proscrire, du moins à les englober dans les syndicats rouges. La suppression des forfaits ne figure-t-elle pas au programme des revendications ouvrières? Un certain nombre d'étrangers, ayant réussi à acheter un lopin de vigne dans le Minervois (1) et ailleurs, se fixent dans la contrée, et épousent les sentimens des indigènes.

Afin de vendanger rapidement, les pays viticoles font appel aux départemens voisins; l'Hérault, à lui seul, emploie 80 000 auxiliaires; 4 francs par jour pour les porteurs, 2 francs pour les coupeuses, c'est la moyenne. Souvent le propriétaire accorde certains avantages, le droit au vin et à une soupe, le remboursement des frais de déplacement; les vendangeurs se nourrissent eux-mêmes, assez mal par conséquent, couchent sur la paille ou sur des paillasses; la journée de vendanges va du lever au coucher du soleil, avec trois repos d'une heure chacun; on travaille même le dimanche, et la pluie seule marque un temps d'arrêt. Les hommes gagnent une centaine de francs pendant ces vendanges qui se prolongent trois semaines et jusqu'à

(1) Le Minervois comprend 51 communes réparties sur les arrondissemens de Narbonne, Saint-Pons et Carcassonne.

vingt-cinq jours; mais le cabaret, le jeu, les boutiques font bien des victimes. Pour se garantir contre les menaces de grèves, de nombreux propriétaires essaient aujourd'hui du système des vendanges à prix fait, traitent avec un entrepreneur qui se charge de recruter, de payer les vendangeurs et de fournir chaque jour une quantité fixée de raisins; ils donnent les charrettes et les paniers pour le transport.

Deux sortes d'ouvriers du pays : les petits propriétaires forcés de demander au travail salarié un supplément de ressources; les ouvriers sans propriété ou possédant parfois une maison, vivant uniquement de leurs salaires.

Habiles aux travaux délicats de la taille et du greffage, d'esprit indépendant, ombrageux, mais sensibles à un bon procédé, à une parole affectueuse, habitués à travailler par équipe et ayant besoin de causer, de plaisanter pour faire leur tâche avec entrain, tels nous les montre leur historiographe M. Augé-Laribé, dans une étude bien documentée. La journée de travail est plus courte qu'ailleurs dans le Languedoc; six, sept, huit heures au plus, ce qui s'explique par l'éloignement des exploitations et le souvenir de l'époque où, la plupart des journaliers, étant propriétaires, voulaient garder du temps pour cultiver leurs propres vignes. Là-bas l'équipe s'appelle *cole* ou bricole, ayant à sa tête un chef ouvrier (baïle, patron, meneur, ou chef de bricole) qui donne le signal de l'arrêt ou de la reprise du travail : *il a la montre*, disent-ils dans leur langage pittoresque. Naturellement les salaires ont suivi la fortune du vignoble; d'ailleurs ils varient avec les saisons, avec les régimes, même de village à village; en général, on peut compter que 2 fr. 50 est un prix normal. Je sais une grande exploitation dont les ouvriers vinrent un beau matin trouver le régisseur pour lui annoncer qu'ils se mettaient en grève. Lui de s'exclamer: « Mais pourquoi vous mettez-vous en grève? — Pour obtenir la journée de 2 fr. 50. — Mais le maître vous donne 3 francs! » Là-dessus nos hommes furent un peu embarrassés. « Oui, nous savons cela, nous sommes très contens, et nous ne nous plaignons pas de notre sort, tout au contraire; mais que voulez-vous, c'est par solidarité. Les camarades de ... n'ont que 2 fr. 35, le comité de la grève a décidé, et nous marchons. Mais nous vous aimons bien. — C'est absurde! — Oui, c'est absurde, mais nous sommes forcés d'agir ainsi; nous n'en serons pas moins bons amis, et

tenez, nous pensons bien que ça ne va pas durer, nous vous demandons d'*avance de nous reprendre à l'ancien prix.* » La logique et la discipline ne s'accordent pas toujours. Des pro priétaires ont montré moins de patience que celui-ci, et l'on a cité plus d'une réponse de ce genre : « Allez demander du travail à Jaurès ! » Il ne suffit point, par le temps qui court, d'avoir raison devant la raison, le droit et la stricte équité, il faut encore avoir raison devant la pitié, l'harmonie générale, la souffrance, et devant l'avenir. Un propriétaire doit avoir dix fois raison pour avoir raison.

Le salaire annuel oscille entre 500 et 800 francs pour l'homme, 250 à 275 pour la femme. Un célibataire n'est pas malheureux, un ménage sans enfans peut réaliser quelques petites économies; s'il y a des enfans en bas âge, le problème se complique, car la femme n'a presque plus le temps de travailler, et la vie est chère dans le Midi, avec un loyer de 80 à 100 francs, et 200 francs de pain par an. Les réponses des syndicats aux questionnaires traduisent tous la même plainte, l'impossibilité pour un ménage ayant des petits enfans de nouer les deux bouts: peut-être aussi les plaignans ne tiennent-ils pas assez compte du lourd impôt, impôt volontaire et de plus en plus pesant, que prélève sur ce modeste budget l'Assommoir rural, aussi funeste que l'Assommoir des villes.

Quant aux ouvriers propriétaires, leur situation n'est pas brillante non plus, car la plupart sont endettés : les courtiers des commerçans connaissent à merveille leur situation, et les rançonnent sans vergogne au moment de la vente; c'est presque la carte forcée. La nouvelle crise, la mévente les a surpris comme toujours, et ils ne peuvent « raisonner leurs vins; » aussi se considèrent-ils plutôt comme des salariés, et résistent-ils mal aux mirages du socialisme.

J'ai déjà parlé des grèves viticoles (1), des syndicats viticoles créés par la propagande des syndicats des villes. Leurs causes principales : la situation assez misérable des travailleurs et petits propriétaires, la mévente, les goûts croissans de luxe, la mésintelligence entre patrons et ouvriers se traduisant par des élections socialistes à la Chambre et dans les communes, la viticulture languedocienne devenue une véritable industrie. Naturel-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1906.

lement les propriétaires favorisent les syndicats jaunes, et voient de mauvais œil les syndicats rouges, affiliés à la Confédération Générale du Travail, prêchant la guerre sociale, la lutte de classes, la grève universelle, l'anarchie pure et simple, l'abolition de la patrie. Et l'on ne saurait s'étonner de cette aversion pour des sociétés où se trouvent des individus qui, sous couleur de sabotage, d'action directe, préconisent l'assassinat des personnes et la destruction des choses. Les syndicats ruraux sont trop récens pour avoir accompli beaucoup de besogne pratique : cependant ils ont réclamé et obtenu l'ouverture de chantiers communaux ou d'ateliers de charité pendant le chômage, pris des entreprises de travail à forfait, réclamé des augmentations de salaires, essayé de lutter contre la concurrence des étrangers ; pour les amorcer, des cours professionnels de taille de la vigne, greffage, fauchage, nivellement, ont été organisés par les syndicats des villes, à Narbonne, à Carcassonne. La Bourse du travail de Carcassonne fait presque seule le placement des *métayers* dans les environs : voilà un exemple de contrat collectif de travail, qui pourrait assurer aux propriétaires une main-d'œuvre constante, aux ouvriers des salaires plus rémunérateurs, une indépendance plus complète. Mais les ouvriers sont assez indépendans, s'ils ne sont pas assez rétribués.

Dans l'Aude, la plupart des statuts de syndicats débutent par un préambule ainsi conçu : « Considérant que l'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, que l'assujettissement des travailleurs aux détenteurs du capital est la source de toute servitude morale et matérielle... » Presque tous prévoient l'exclusion pour cause d'ivresse coutumière ; à Béziers, le fait d'appartenir à un cercle catholique ou société religieuse, entraîne l'expulsion de rigueur *sans procéder à un vote quelconque ;* de même Béziers n'admet que des ouvriers, rejette les patrons, ne veut pas entendre parler des syndicats mixtes, organes de conciliation, instrumens de concordat et d'harmonie : ceux-ci enlèveraient aux chefs le principal moyen d'action dont ils disposent.

Les *Vignerons libres de Maraussan* (près Béziers) ont fondé en 1901 une coopérative de production civile et anonyme à capital et à personnel variables, qui n'achète que le vin récolté par ses membres, et le revend au commerce ou à d'autres sociétés coopératives. Son but est nettement socialiste ; elle fait des pré-

lèvemens, sur les bénéfices bruts, au profit d'une *Caisse locale de solidarité ouvrière*, d'une *Caisse de développement*, et des œuvres de propagande prolétarienne : son fondateur, M. Élie Cathala, recommande la création progressive de la propriété agricole communiste, par l'achat de magasins, caves, celliers, vignobles.

Les vignerons de Maraussan ont institué en 1905 une coopérative de consommation : ils ont aussi une caisse de crédit mutuel, une association pour construire des maisons ouvrières, un syndicat ouvrier, et une coopérative pour la culture de la vigne (1). Maraussan compte 1 920 habitans presque tous groupés dans le village.

Les vignerons ont réussi à organiser la vente grâce au concours de quelques grandes coopératives socialistes, à établir un chai de répartition à Charenton pour le service des livraisons dans la région parisienne, à se procurer le gros capital que représente une cave de 25 à 30 000 hectolitres. Leur chai coopératif a fonctionné pour les vendanges de 1905 : ils comptent 279 adhérens, et dans l'exercice 1905-1906, ils ont vendu 49 220 hectolitres, soit pour 1 066 644 francs de marchandises. M. Élie Cathala a tenté de créer un type particulier d'après lequel les propriétaires conservent leur indépendance comme producteurs, mais où le prolétariat des villes acquiert une part de propriété et un droit de contrôle : un agent commercial passe les contrats annuels avec les coopératives de consommation qui forment à peu près la seule clientèle des vignerons libres. La coopérative est ouverte aux ouvriers agricoles non propriétaires. Jusqu'ici le succès a couronné l'effort, et les idées de solidarité se sont largement développées.

Des communes voisines, gagnées par l'exemple, ont tenté d'établir des coopératives fondées sur les mêmes principes : *Avenir social de Maureilhan-et-Ramejean*, les *Petits vignerons de Puisserguier*, l'*Égalitaire de Cébazan*, les *Vignerons paysans de Bessan*. Ces nouveaux groupemens éprouveront sans doute plus de peine à s'assurer des débouchés. Les coopératives de consommation socialistes pourront-elles leur en fournir? Ce n'est pas sûr. Les coopératives de consommation non socialistes leur viendront-elles en aide? Rien de plus incertain.

(1) Augé-Laribé, *les Coopératives paysannes et socialistes de Maraussan* (Hérault), dans *Musée social*, Documens de mars 1907.

Il ne faut pas se lasser de rappeler aux intéressés que le droit de grève comporte deux facultés maîtresses : celle de se faire du bien, celle de se faire du mal ; et puis encore qu'il permet de nuire beaucoup au patron, au propriétaire, à l'ordre social, soit légalement, soit illégalement ; droit légitime au reste, pourvu qu'on ne viole ni le droit, ni la liberté du voisin, ni le contrat de travail. N'est-ce pas Joseph de Maistre qui voulait adresser ce sermon laconique aux rois ? « Sires, les abus amènent les révolutions ; » puis, se retournant vers les peuples, il aurait dit seulement : « Messieurs, les abus valent mieux que les révolutions. » Parole profonde que les partis devraient méditer longuement !

La crise viticole, plus âpre et plus violente dans le Languedoc (1), sévit aussi dans d'autres régions : par exemple, dans une partie de cette belle Gironde où j'ai longtemps séjourné, d'où je reçois mainte lettre qui expose des faits navrans : « Les ruines sont ici lamentables et nombreuses. J'ai des amis qui avaient refusé jadis un million d'une propriété qu'ils viennent de vendre, faute de pouvoir suffire aux frais, 400 000 francs. Ils étaient fort riches, ils sont plus que gênés. » Voici une note moins douloureuse que m'apporte un propriétaire des environs de Cadillac : « Dans le Bordelais, nous souffrons moins que dans le Midi. Nous ne sommes pas un pays de monoculture, et nous sommes plus économes. Dans la région que j'habite, nous faisons du vin blanc qui se vend fort bien ; la terre n'a pas baissé, et nous voyons la population s'accroître ; mais c'est une

(1) Augé-Laribé, *Le problème agraire du socialisme, la viticulture industrielle du Midi de la France*, 1907. — Prosper Gervais, *La situation présente et l'avenir de l'agriculture méridionale*, 1906. — Pierre Genieys, *La crise viticole méridionale*. — Maurice Bouffet, *La crise viticole*. — *Congrès internationaux d'agriculture*, de 1889 à 1903, 12 volumes. — Paul Passama, *Condition des ouvriers viticoles dans le Minervois*, 1906. — Berget, *La coopération dans la viticulture; La viticulture nouvelle; Les vins de France*, 3 volumes. — Poubelle, *Statistique de la fraude sur les vins et alcools dans Paris; La crise viticole et les fraudes*. — Paul Taquet, *La distillerie dans le monde entier*. — Martinet, *Les ports francs et l'exportation des vins*. — Docteur Cot, *La situation viticole*. — A. de Foville, *Études économiques et statistiques sur la propriété foncière*. — G. Barbut, *La vigne et le vin dans l'Aude en 1902*. — Ch. Germa, *Traité des ventes sur souches*. — A. de Saporta, *La vigne et le vin dans le Midi de la France*, 1894. — Raynal, *La viticulture et les institutions agricoles du Roussillon*. — A. Bousquet, *Le régime économique du vin, le marché des vins*. — J. Rivals, *L'agriculture dans le département de l'Aude*. — Rapports parlementaires de MM. Lauraine, Pams, Leygues, Clémentel, Klotz. — F. Convert, *L'industrie agricole*. — E. Duclaux, *L'alcool et ses droits naturels*. — Bulletins de la Société des Viticulteurs de France et d'Ampélographie. — *Revue de Viticulture*. — Chancrin, *Viticulture moderne*. — Henri Gervais, *la Rémunération du travail dans la viticulture méridionale*.

heureuse et trop rare exception. D'une manière générale, les régions à vin *rouge commun* (paluds) ou les Graves, — dont la production est trop faible, — subissent le contre-coup de la gêne méridionale. Aussi, sans crier leur détresse, beaucoup de propriétaires arrachent-ils les vignes *qui ne paient plus*. C'est dur, mais c'est sage... »

Un grand négociant girondin écrit : «... Tout ce qui contribue à faire le vin augmente, les impôts, la main-d'œuvre ; les drogues à infuser à la vigne du 1er janvier au 31 décembre, soufre, sulfate de cuivre, sulfate de fer, etc., se vendent chaque année de plus en plus cher, les barriques, les frais de vendanges, messieurs les vendangeurs faisant aujourd'hui la loi... Quant aux prix? Les grands crus, divisés en cinq classes, se vendaient autrefois, suivant la classe, de 1 400 à 5 000 francs le tonneau (quatre barriques) dans les années chères, — de 900, 1 200 à 3 500, 3 800 dans les années bon marché. Maintenant ils vont suivant les années de 450 à 1 500, 2 000. Et, à ces prix-là, nous avons bien plus de difficultés aujourd'hui pour les écouler, qu'au temps où nous payions le double et plus. Ah oui ! Il y en a des domaines à vendre, mais qui voudrait les acheter, sauf à vil prix? J'en connais même que, pour rien, je ne voudrais pas, le rendement n'y couvrant point les frais de culture et l'intérêt du capital... »

Au reste les crises viticoles sont de tous les temps. Ainsi un édit de Domitien ordonna l'arrachage des vignobles ; à d'autres époques le pouvoir crut devoir réglementer la plantation. Arthur Young constate que la vigne en France enrichit et appauvrit tour à tour ses maîtres ; aux années de déficit correspondent des prix rémunérateurs, et aux années d'abondance des prix inférieurs. La vigne, plante capricieuse, donne des rendemens irréguliers, passant brusquement de 26 à 50 millions d'hectolitres.

Que les viticulteurs du Midi soient les principaux artisans de la mévente dont ils se plaignent si amèrement, et qu'ils exagèrent un peu, cela ne fait pas doute pour ceux qui examinent sans parti pris la question ; qu'ils ne soient pas les seuls coupables, rien de plus certain. Mais leurs orateurs ont eu l'habileté d'escamoter les torts de leurs cliens, de donner le change à l'opinion publique attendrie par le spectacle d'une misère trop réelle. On accuse presque uniquement l'État, la fraude, la sur-

production, le mouillage (1), c'est-à-dire le fait de verser de l'eau dans du vin, — le sucrage, soit le fait de jeter dans le moût du sucre de betterave, opération artificielle assez semblable à l'acte spontané qu'opère la nature par la fermentation des vendanges; ou bien encore le vinage qui consiste à verser de l'alcool dans du vin pour le rendre plus facile à conserver, plus agréable à boire, lui permettre de mieux résister à la chaleur et de voyager. Sans doute l'État a dans cette triste affaire une responsabilité, et par certaines lois votées depuis 1900, et par leur application ou leur non-application. Toutefois il convient de remarquer combien nos mœurs politiques, nos habitudes de centralisation, facilitent l'ingérence de l'État dans toutes sortes de questions, et l'habituent à mettre en pratique la formule si plaisante : Faisons de l'arbitraire, mais légalement. Or les gens du Midi, plus que ceux des autres provinces françaises, ont contribué à renforcer le dogme si dangereusement socialiste de l'État-Providence possédant la corne d'abondance et la bourse de Fortunatus, de l'État distributeur de places et sinécures, capable de tous les miracles, d'enrichir les pauvres et de niveler les fortunes, dont on attend tout en un mot : l'âme latine, l'âme romaine revit en eux; le sens américain, le sens de la liberté individuelle et sociale leur manque singulièrement.

Un des leurs n'a-t-il pas dit rudement : « Tout Méridional pauvre, paresseux, raté ou taré est candidat fonctionnaire? » D'où le triomphe des idées étatistes, les progrès du collectivisme, de

(1) Voici d'autres définitions à l'usage des personnes auxquelles l'argot et la langue viticoles ne sont pas familiers. La *mistelle* est un moût additionné d'alcool, ou un moût concentré par l'évaporation partielle de l'eau des raisins; elle sert à fabriquer des vins artificiels, ou même des alcools; depuis 1902, les mistelles étrangères, composées de moûts très alcooliques, paient le droit sur l'alcool et le droit sur le moût du raisin frais. — Les *marcs*, matières solides qui restent au fond de la cuve après le soutirage des vins de première cuvée, peuvent être distillés, servent aussi à obtenir des *vins de sucre* ou des *piquettes* produites par des lavages successifs. — La *chaptalisation*, c'est l'emploi du sucre en première cuvée pour suppléer à l'insuffisance de raisins trop acides. — Les *vins de raisins secs* se fabriquent avec des raisins de Sicile, de Grèce, de Turquie, d'Espagne et d'Asie Mineure, qu'on fait macérer dans de l'eau chaude. — Les *coupages* sont les mélanges de vins. — Les ventes de raisins sur souches ou sur pied se font avant la récolte, parfois plusieurs mois avant : tantôt c'est le vendeur, et tantôt l'acheteur qui opère les vendanges et la vinification; tout dépend du contrat qui intervient. — Un hectolitre de vin de sucre, à dix degrés, se fabrique avec de l'eau, des vendanges déjà épuisées et 17 kilos de sucre. — La vinification, c'est l'ensemble des opérations compliquées, minutieuses, qui métamorphosent la vendange en vin bon à boire. — Le moût, c'est tout simplement le jus de raisin qui vient d'être exprimé après la cueillette.

l'égalité dans la servilité, le dédain ou l'ignorance du véritable libéralisme, celui qui fait qu'on aime la liberté du voisin ou de l'adversaire autant que la sienne propre, l'éloignement des syndicats rouges pour le travail à la tâche.

La loi du 29 décembre 1900 règle le régime des cidres, des bières, des vins, et celui des alcools qui intéressent directement la viticulture; elle met le vin à la portée des classes populaires en supprimant les droits de l'État perçus à titre de droits de détail, d'entrée et de taxe unique, en fixant à 1 fr. 50 par hectolitre le droit général de circulation, en ramenant les droits d'octroi au chiffre de 2 fr. 25 par hectolitre. Au contraire la législation se montrait répressive pour les alcools, qu'elle traitait comme une matière purement fiscale et un produit nuisible à la santé publique. Les députés du Midi n'avaient pas défendu le privilège des bouilleurs de cru, c'est-à-dire la cause même de la distillation. L'exercice des débits de boissons était supprimé; mesure absolument folle qui laissait aux détaillans toute licence pour le mouillage. Étendre la consommation du vin sous sa forme naturelle, la restreindre par les entraves apportées à sa conversion en alcool, c'était violer la règle : donner et retenir ne vaut. La mévente, qui avait déjà commencé, ne fit que s'accentuer; Béziers et Narbonne vendirent l'hectolitre 3 francs.

Comme l'alcool, le sucre fournit de larges appoints au budget de chaque nation : pendant très longtemps, il supporta des droits élevés en France, 64 francs par cent kilogrammes. La loi du 28 janvier 1903 institue un nouveau système : le droit sur les sucres bruts et raffinés n'est plus que de 25 francs par cent kilogrammes, de 26 fr. 75 pour le sucre candi; la loi supprime le système des primes, établit un droit de douane suffisant pour protéger le sucre indigène, le sucre de betterave contre le sucre étranger (1). Par cette détaxe le gouvernement sauvait d'une crise très grave notre industrie betteravière, car virtuellement il autorisait la production indéfinie des vins de sucre; mais la viticulture allait être perturbée par la concurrence permanente de ces vins artificiels. « Prohiber le sucrage et rétablir le vinage,

(1) D'après la loi de 1907, qui modifie celle de 1903, celui qui voudra ajouter du sucre à la vendange doit le déclarer trois jours à l'avance; la quantité de sucre ainsi employée ne peut excéder dix kilogrammes par trois hectolitres de vendange; ce sucre est frappé d'une taxe complémentaire de quarante francs par cent kilos.

était la condition que les députés et sénateurs du Midi devaient mettre à leur vote approuvant la loi sur les sucres du 28 janvier 1903; ils ne le firent pas, par incompétence, par défaut d'union et par peur (1). Par incompétence, car ils ne se doutèrent en aucune façon des effets économiques de la loi, dont l'application les stupéfia; par manque d'union, parce qu'ils ne surent pas faire comprendre aux représentans de certaines régions, telles que la Champagne, la Bourgogne, les Hauts Plateaux de la Loire, que le vinage pourrait leur remplacer le sucrage, et que la concurrence des vins de sucre fabriqués sur les lieux de consommation serait bien plus redoutable pour ces régions froides que la concurrence des vins naturels du Midi; par peur, parce qu'ils n'osèrent priver de leurs voix, sur une question économique, un gouvernement qui avait toute leur sympathie sur le terrain de la politique générale, qui leur accordait toutes les faveurs particulières qu'ils lui demandaient pour eux et pour leurs électeurs, et qui assurait leur réélection. » Et cependant, les avertissemens n'avaient pas manqué : un député, M. Pams, établit le prix de revient du vin artificiel rendu sur le lieu même de consommation, prix terrifiant pour les producteurs de vin naturel : grâce à la détaxe, à l'abaissement du droit, un vin de huit degrés coûterait 6 fr. 80 l'hectolitre, un vin de 7 degrés 5 fr. 95! Mais les modernes Cassandres ne sont pas plus écoutées que les anciennes. Admettons que le vin de sucre à dix degrés, fabriqué dans Paris, revienne à 10 ou 11 francs l'hectolitre; le négociant de Bercy, — la place de Bercy est le régulateur réel du prix des vins du Midi, — ne peut offrir *à la propriété* un prix supérieur à 10 francs l'hectolitre, 15 à 20 francs rendu à Paris. Cela irait encore pour les propriétaires qui récoltent 140 à 150 hectolitres par hectare, mais la moyenne réelle ne dépasse pas 40 à 50 hectolitres, et la dépense du viticulteur s'élevant à 7, 8, 9, 10, souvent même 13 francs par hectolitre, c'est la ruine presque fatale.

Du moins, lorsqu'il faisait voter la loi de 1903, le gouvernement rendait un signalé service à l'industrie sucrière, et pratiquait la politique *du pauvre homme*, — car, quoi qu'on puisse dire, le sucre est aujourd'hui un aliment de première nécessité, presque au même titre que le pain et la viande, au même degré

(1) Pierre Genieys, *La crise viticole*, p. 105 et suiv.

que le vin assurément. Mais là où il paraît inexcusable, c'est lorsqu'il se fait le complice, avoué ou tacite, de la fraude. Or les fraudes sont innombrables, tellement qu'elles rappellent cette boutade de Henri Heine : « Il y a plus de sots que d'hommes. » Il y a plus de fraudes que de fraudeurs, par cette bonne raison que certains fraudeurs les commettent à la grosse, à la douzaine. Les discours de députés du Midi, prononcés à la Chambre en 1907, renferment des révélations tout à fait édifiantes, et contre lesquelles personne n'a osé s'inscrire en faux : il convient d'en résumer quelques passages.

Dans la séance du 18 janvier 1907, M. Emmanuel Brousse dénonça des faits extraordinaires : un professionnel de la fraude, D..., négociant à B..., vendant chaque jour 500 hectolitres de vin fabriqué chez de pauvres diables, auxquels il achetait leurs récoltes et fournissait pour d'autres œuvres les matières premières, sucre, acide tartrique, acide sulfurique, tannin, phosphate de soude, — emboursant 66 procès-verbaux dans l'espace d'un mois, 33 condamnations qui s'élevèrent au chiffre de 197 000 francs d'amendes, narguant les juges et la prison, si bien soutenu par de mystérieux protecteurs qu'il était averti, et mettait la frontière entre les agens et lui quand on voulut enfin l'arrêter, — que M. de Saint-Aubin, directeur des affaires criminelles au ministère de la Justice, fut accusé d'avoir truqué son dossier pour faire signer sa grâce par M. Sarrien, en faisant disparaître des pièces capitales, telles que la protestation de M. Jean Dupuy, le très distingué président du Syndicat national de défense de la Viticulture française. Les choses enfin étaient poussées au point que M. de Saint-Aubin fut disgracié, mais aussitôt nommé à un poste important dans la magistrature parisienne. Autant que personne, j'apprécie la haute valeur morale et l'intégrité d'hommes tels que MM. Sarrien et Chaumié; mais il en va des ministres comme des princes : les meilleurs ne savent pas tout ce qui se passe, on leur dissimule beaucoup de choses, et il faut reconnaître que cet incident causa une impression pénible dans le monde viticole.

D... et deux de ses émules ont déposé leur bilan à la fin de 1906; espérons que la fermeture de ces deux maisons sera définitive et qu'elles paieront à la régie les amendes encourues. Ils ont beaucoup de complices, de cliens, d'ouvriers, ces messieurs, ce qui explique peut-être la mansuétude du peuple viticole dans

les émeutes de Juin 1907, — aucun fraudeur n'a été lynché, — et puis ils sont groupés dans certaines régions, ce qui rend plus directe, plus énergique et puissante leur action. Il y a dans le Languedoc deux catégories de propriétaires : les vignerons qui vivent de leur vignoble, — c'est la majorité, — puis les marchands qui ont des vignes et qui apportent dans la gestion leurs habitudes de spéculateurs; ils sont concentrés dans les pays de Narbonne, Béziers, et autour de Montpellier. Ce phénomène se produit ailleurs que dans le Languedoc, un peu partout; beaucoup de grands crus, de crus moyens, ont passé aux mains de grands financiers, de commerçans. Et bien entendu tous les négocians ne sont pas de gros fraudeurs, mais tous les gros fraudeurs se disent négocians, et, pour beaucoup, le titre de propriétaire récoltant est l'amorce qui sert à piper le consommateur. Celui-ci est loin, donc plus facile à engluer; car c'est encore un trait de la viticulture méridionale que dans les autres régions. l'acheteur se trouve près du producteur, tandis que, dans le Languedoc, presque personne n'achète de vin; il faut donc que son énorme récolte trouve preneur à de grandes distances.

Oui, ces messieurs ont beaucoup d'amis : ainsi la comtesse de R... (Nîmes) a beaucoup fabriqué pour le compte de D...; le tribunal de Tarascon l'a condamnée avec D... à quinze jours de prison et à diverses amendes; elle est poursuivie, toujours avec D..., devant le tribunal correctionnel de Nîmes, pour fabrication de 927 hectolitres de vins artificiels. L'affaire vint le 3 décembre 1906; la comtesse se présenta, mais D... était en fuite, et le procureur de la République avait oublié de le citer, bien qu'il fût le principal inculpé, et, de cet oubli si grave, ce magistrat donna pour raison qu'*il supposait que D... se présenterait volontairement à l'audience*. Par arrêt du 26 avril 1907, la Cour de Cassation a d'ailleurs rejeté tous les pourvois de la veuve de R...

Les discours de MM. Emmanuel Brousse, du Périer de Larsan, Jules Razimbaud, fourmillent de traits du même genre, qui ne concernent pas les seuls départemens du Languedoc : rassemblés et groupés avec soin, triés entre des milliers d'autres, ils ont produit une sensation d'étonnement dans les rangs des parlementaires, sensation qui, répercutée par l'indignation légitime du public, sera peut-être le commencement de la sagesse. Un membre de la Chambre des communes disait : « J'ai entendu quatre mille

speeches dans ma vie, deux cents ont changé mon opinion, aucun n'a modifié mon vote. » Oui, cet homme discipliné marchait fidèlement avec son parti, avec le ministre qui représentait ses idées; mais les partis et les ministères évoluent devant les électeurs qui, à leur tour, subissent l'empire des événemens, des préjugés, des passions et de l'expérience.

Je voudrais qu'on apprît, qu'on expliquât à tous les citoyens cette pensée d'Herbert Spencer: « La fonction du libéralisme dans le passé a été de mettre une limite au pouvoir des rois. La fonction du vrai libéralisme dans l'avenir sera de limiter le pouvoir des Parlemens. » Rien ne pourrait être plus utile à la République et à nos mœurs politiques. Mais je voudrais aussi que les adversaires des Parlemens eussent présente à l'esprit cette pensée de Cavour : « La plus mauvaise des Chambres vaut encore mieux que la meilleure des antichambres. »

Donc M. Brousse a démontré longuement, fortement, que la justice et la régie, trop souvent clémentes et libérales envers les gros fraudeurs, se montrèrent sans pitié pour les petits. Des hommes compétens en donnent cette piquante explication: le Trésor considère le grand fraudeur professionnel comme un abonné lucratif qui, sous forme de transaction, lui apporte de copieuses redevances, il est donc intéressé à ce que les grosses fraudes se multiplient. La régie ne perçoit-elle pas 1 fr. 50 de droit de circulation sur le vin, plus 3 fr. 75 de droit sur les 17 kilogrammes de sucre nécessaires pour fabriquer un hectolitre, soit 52 millions 1/2 sur 10 millions d'hectolitres de vins de sucre? Aussi propose-t-on d'enlever à la régie le droit de transaction, et de le confier aux tribunaux seuls, bien que les parquets aient parfois agi avec une mollesse suspecte. Il est pénible de constater qu'en trois ans, on n'arrive pas à juger en première instance certaines affaires de grosses fraudes, tandis que le petit délinquant, un colporteur d'allumettes de contrebande ou d'une bouteille d'alcool, est jugé dans la huitaine et durement condamné. Résultat : les assassins de la viticulture, admirablement renseignés, vont se promener à l'étranger, ont le temps de détruire les pièces compromettantes, de se soustraire au paiement des amendes. Cependant MM. Guyot-Dessaigne et Caillaux ont très loyalement adressé des ordres pour qu'on les poursuivît avec la dernière rigueur, et de sérieux résultats ont été obtenus; félicitons aussi M. Chéron qui mène une campagne

énergique contre les coquins qui fournissent à nos soldats des alimens malsains et frelatés; M. Ruau qui sert avec un zèle intelligent les intérêts agricoles (1). Mais une longue tolérance a rendu méfians bien des gens qui maintenant veulent aussi voir et toucher du doigt, avant de croire aux justes réformes, à l'extirpation des abus révolutionnaires.

Le pouvoir exécutif, qui nomme les magistrats, a de tout temps considéré comme des actes d'insubordination les décisions de justice qui ne sont pas conformes à ses vues. Aux yeux du public, l'autorité morale des magistrats est en raison directe de leur indépendance; certains arrêts l'ont rendue suspecte, et plus que jamais les sceptiques divisent la magistrature en trois classes : la magistrature debout, la magistrature assise, la magistrature couchée. Aux utopistes qui réclament son élection et la suppression de l'inamovibilité, on peut répondre que ce serait le moyen d'obtenir une magistrature à genoux, et de renverser toutes les garanties des citoyens; d'ailleurs, nos magistrats ont fait beaucoup d'excellente besogne. Souvent aussi la législation présente des lacunes; il y a tantôt quatre ans, le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Rhône condamne de gros fraudeurs à plusieurs centaines de mille francs d'amende pour usage d'acquits fictifs; mais la Cour de Lyon les acquitte, se fondant sur ce que le délai de prescription était expiré, délai beaucoup trop bref et qui permet aux coupables de passer à travers les mailles de la loi. On découvrit une vieille ordonnance de Louis XVIII, du 21 juin 1816; le législateur de 1899 montra beaucoup de naïveté en ne l'abrogeant pas formellement.

Cette question de la fraude, qui a déchaîné une sorte de révolution dans le Midi, et se soulève, hélas! pour tous les produits, est trop grave pour qu'on n'insiste pas. Un des orateurs qui l'ont dénoncée avec le plus de modération, M. du Périer de Larsan a démontré justement qu'il fallait faire la lumière, toute la lumière, d'abord parce que cette lumière gêne les fraudeurs (les voleurs craignent les réverbères) et contrecarre leurs pratiques, puis, parce que les honnêtes gens, les viticulteurs, les consommateurs ont besoin d'une protection efficace, et qu'il ne

(1) Une statistique judiciaire nous fait connaître que, depuis la loi de 1905 sur les fraudes, 4 203 poursuites ont été engagées; 3 640 ont abouti à des condamnations. Le ressort de Paris accuse, à lui seul, 1 740 procédures, celui de Montpellier, 637.

faut pas non plus donner trop raison aux médecins lorsque, frappés des progrès de la falsification, ils empêchent des milliers de gens riches de boire du vin, si bien que, dans les dîners d'apparat, les eaux minérales remplacent les grands crus pour la moitié des convives. En se taisant, en laissant faire, sous prétexte de ne pas discréditer nos produits vis-à-vis de l'étranger, on risquerait au contraire de compromettre leur prestige par la sophistication.

La régie dresse procès-verbal à un haut baron de la fraude pris en flagrant délit de mouillage, 33 pour 100 d'eau, un déluge, comme disait un député. Le tribunal de Béziers est saisi, des mois s'écoulent, la régie étonnée va au greffe, où elle apprend que la cause est depuis longtemps jugée, le coupable acquitté, et elle, la régie, condamnée aux frais. L'avocat de la régie n'avait pas été prévenu, le jugement était inexistant pour la régie, elle eût dû l'attaquer, on laissa passer le délai d'appel. Il avait suffi au prévenu de dire devant le tribunal: « J'ai donné du vin à mes ouvriers, et, comme ils avaient soif, ils en ont bu cent hectolitres. » Le ministre a allégué qu'il y avait là un oubli, une omission regrettable : quant au substitut qui était de service en ce temps-là, la Chancellerie se contenta de le blâmer et de l'asseoir comme simple juge dans un tribunal; il rétrogradait d'une classe, mais devenait inamovible. On trouva que la pénitence était bien douce.

D'ailleurs, la fraude existe un peu partout, et l'on a singulièrement perfectionné l'art de la piraterie et de la chimie vinaire : des gens qui se disent dans l'industrie, et qui en sont surtout chevaliers, louent de petits appartemens dans des communes de la Gironde produisant des crus renommés, se font imposer patente et licence, et expédient ensuite à la clientèle des vins inférieurs portant l'estampille de la localité. Dans les Charentes, avec le jeu des acquits fictifs, l'alcool d'industrie trouble profondément le marché de nos célèbres eaux-de-vie. A Paris, des négocians trop ingénieux dédoublent du vin d'Oran à douze ou treize degrés. Toujours à Paris, deux millions d'hectolitres de vins artificiels furent fabriqués en 1900, année de l'Exposition, et cette fabrication sur place fit perdre à la Ville et à l'État près de quarante millions gagnés par les fraudeurs. La loi de 1903 ayant en quelque sorte rendu le sucrage obligatoire, les entrées de vins dans Paris ne cessèrent pas de diminuer; à la

fin de 1904, cette décroissance atteignit 1 012445 hectolitres, chiffre très inférieur à la réalité; or, chaque hectolitre prive le Trésor d'un franc 50, droit de circulation, et les compagnies de chemins de fer du prix de transport. En dehors de Paris, le département de la Seine consomme 3 hectolitres 17 par habitant, dans Paris 2 hectolitres 13 par tête et par an. Étonnez-vous après cela si le laboratoire municipal a déclaré bons 117 échantillons seulement sur 617 en juin 1905. De même pour l'alcool. Sa consommation en banlieue s'élève à 6 litres 79 par tête et par an, à 3 litres 84 dans Paris; la différence, soit 2 litres 95, correspond à une fabrication clandestine. Par la fraude sur les vins et eaux-de-vie, dans Paris seulement, l'État et la Ville perdent plus de 30 millions de francs tous les ans. Ce sont encore des vins cassés, avariés, revivifiés par une addition d'acide sulfurique; des extraits composés reproduisant le bouquet des différens vins de France, des vins manquant de couleur et de tenue pour lesquels on offre des colorans qui ne sont que des dérivés du goudron de houille. Les choses en vinrent au point que le *Syndicat central des fabricans de produits œnologiques*, qui, paraît-il, représente quinze millions d'affaires, s'émut et protesta. A Paris, sous le nom de vin de ménage, des boissons factices font une concurrence déloyale à la vente du vin naturel; des épiciers, des débitans, vendent 15 centimes le litre ce qui leur revient à un centime. « Tous les crus sont dans la Seine, » disait à son fils un fabricant avisé. L'État, depuis plusieurs années, accepte pour les malades de ses hôpitaux des vins (façon Banyuls), qui ne sont qu'une drogue composée de sucre, de mixture et d'un peu de mistelles d'Espagne.

Une perquisition chez un négociant du Gard amène, en 1904, la découverte de tout un matériel de fabrication, acide sulfurique, matière noire azotée, factures de sucre, fermens vinaires, phosphates d'ammoniaque et de potasse, de fluorure d'ammonium, qui est un poison assez nocif pour s'attaquer au verre de la bouteille, etc., le tout attestant un emploi qui date de plusieurs années.

En Maine-et-Loire, un propriétaire reçoit en 1904, par différentes gares des environs, 36 000 kilogrammes de sucres déclarés comme engrais : saisie de vin de sucre, procès, condamnation devant le tribunal de Saumur; appel, mort du délinquant en 1906 : voilà l'affaire enterrée. Sa veuve reprend la fabrication, fait venir 45 000 kilogrammes de sucre, point de procès-verbal

sous prétexte de consommation familiale; les Contributions indirectes l'autorisèrent à dénaturer ces 45 000 kilos *pour faire des confitures*.

Au temps de Béranger, sous la Restauration, on faisait, paraît-il, évaporer les lois dans le creuset des ordonnances, décrets et règlemens; aujourd'hui on a ajouté d'autres moyens à celui-là, et qui ne sont pas moins efficaces. Mieux encore : des fraudeurs auraient été décorés; et cependant ces gens-là détruisent le principe de notre production viticole. On dirait qu'ils ont pris cette cynique devise : « Si vous ne récoltez pas de vin, on en fera, et, tant que la pompe ne gèlera pas, le prix du vin n'augmentera pas! »

Jadis les producteurs de l'Est, de l'Ouest et du Centre achetaient les vins du Midi pour remonter les leurs en degré alcoolique; ils préfèrent aujourd'hui remonter leurs vins avec du sucre, et obtiennent ainsi des vins de double, de triple cuvée. Jadis le commerce faisait de grands approvisionnemens qui entraînaient souvent la hausse des cours; aujourd'hui il se réserve, s'abstient, achète au jour le jour; comme la foudre elle-même, la fraude, selon l'expression de M. Pujade, a ses chocs en retour. Le même député ajoute, plus joliment sans doute qu'exactement : « S'il existe un régiment de la fraude, le Midi, dans ce régiment, n'est qu'un simple soldat. Dans ce même régiment, le Roussillon, que je représente, n'est même pas un enfant de troupe. »

Hélas! oui, la fraude a dans une certaine mesure discrédité nos grands vins vis-à-vis de l'étranger, et celui-ci exagère le mal déjà si grave, d'abord afin de favoriser la vente de ses boissons, puis afin de garder ses coudées franches pour les manipulations de ses propres fraudeurs. Les États-Unis, les usines des ports francs, de Hambourg notamment, produisent avec succès des quantités énormes de Bourgogne, de Champagne, de Bordeaux, que le public, éternel gogo, boit avec respect dans toute l'Allemagne, en Russie et ailleurs (1). La concurrence du champagne alle-

(1) Deux viticulteurs d'Avize, MM. Frank et Joseph de Cazanove, m'envoient sur les vins de Champagne un travail intéressant dont je résume quelques passages. La prospérité de la Champagne décline lentement, mais graduellement depuis quinze ans : la guerre du Transvaal, le conflit russo-japonais, la crise monétaire aux États-Unis, ne sont pas étrangers à cette situation. On champagnise de plus en plus les vins de Saumur, les Médoc mousseux, les vins des Basses-Pyrénées, de l'Hérault et du Gard. Plusieurs marchands de ces régions ont établi en

mand, marque Mayence, Eltville, Coblentz, a surgi, d'autant plus inquiétante que beaucoup de ces vins sont fabriqués avec des raisins achetés dans les vignobles de la Marne : sur les marchés extérieurs, les envois de Schaumwein allemand sont passés de 1 500 000 bouteilles à plus de 13 millions. Un autre danger nous menace, l'invasion des bières, des Lagerbier allemandes, qui, en Angleterre, entravent la vente des vins de France : ceux-ci demeurent objets de luxe, et la consommation anglaise, au lieu de se développer, tend à décroître. En somme, nous ne pouvons compter sur la clientèle étrangère pour conjurer la crise, les autres pays augmentent partout leur production viticole, nous n'exportons que nos vins de haute noblesse, l'importation exotique l'emporte chez nous depuis vingt ans sous le rapport de la quantité : en 1903 nous exportions 1 726 000 hectolitres, nous en importions 6 335 000. Il est vrai qu'on nous envoie surtout des vins communs, qu'en 1900 par exemple les vins importés représentaient 177 millions de francs, et nos expéditions à l'étranger 290 millions. Ne comptons pas, pour relever notre exportation, sur notre alliée la Russie ; elle frappe nos vins d'un tarif presque prohibitif : 97 fr. 80 par 100 kilogrammes, et les fabriques d'Odessa font une fâcheuse concurrence à notre champagne.

Il existe deux sortes de vins artificiels : ceux qu'on fabrique illégalement, ceux qu'on fabrique légalement, sous le couvert de la loi, avec l'autorisation de la régie, en vertu d'un article de la

Champagne même des ateliers de champagnisation qui font le plus grand tort aux négocians indigènes. Dans presque toutes les villes existent des débitans qui, derrière leurs comptoirs, gazéifient du vin pour le champagne-fraisette et le champagne au verre. — En Autriche-Hongrie le nombre des Sekt-Kellereien augmente constamment depuis dix ans. A Hambourg, Brême (en dehors du port franc), Anvers et Bordeaux, on trouve du soi-disant champagne d'exportation à 10 francs la caisse de douze bouteilles. — La valeur de l'hectare varie dans des proportions énormes, de 5 000 à 30 000 francs ; le prix de 5000 francs est celui des vignes plantées en cépages américains et en plaine : elles donnent un produit très inférieur, et l'engouement qu'elles avaient d'abord provoqué diminue ou n'augmente pas. Le prix d'entretien d'un hectare de vigne s'élève jusqu'à 2 500 francs, chiffre énorme, qu'expliquent les maladies de la vigne et la culture champenoise, *culture en foule*, qui oblige à faire toutes les opérations à la main. La production de 1907 s'élève à 306 457 hectolitres pour les cinq arrondissemens de Châlons, Épernay, Reims, Sainte-Menehould et Vitry-le-François. Les syndicats locaux demandaient qu'on fît suivre les vins de Champagne par un acquit de couleur spéciale ; le gouvernement a refusé. Il faudrait du moins se montrer sévère pour le vin gazéifié vendu comme champagne, et imposer autant de patentes à une maison qu'elle a de marques de champagne.

loi de 1903 qui permet aux vignerons de faire du vin artificiel, en employant 40 kilogrammes de sucre par membre de la famille ou domestique attaché à la personne, et par 30 hectolitres de vendange récoltée. Le contrôle de la régie étant de ce chef à peu près platonique, les fraudeurs ont eu les quatre pieds blancs, ils ont fait voyager le sucre sous le nom de phosphate, doublé et triplé leurs récoltes.

Il faut avoir le courage de confesser la vérité; les grands fraudeurs, électeurs influens, occupant un personnel nombreux, ont obtenu le concours de leurs élus, et aussi le silence de maints journaux. Et puis on fait d'eux les boucs émissaires des péchés du peuple, d'un état social, et rarement on met en cause leurs complices. Or ceux-ci sont innombrables, et me rappellent la réponse d'un grand seigneur de l'ancien régime à la Reine qui lui reprochait d'avoir dit que toutes les femmes de la cour étaient... sauf trois. « Et quelles sont ces trois dames vertueuses? ajoutait la Reine. — D'abord, Votre Majesté, puis ma femme, et pour la troisième, je demande la permission de ne pas la nommer, parce que les autres me déchireraient. » En réalité, chacun fraude pour son compte, et se montre impitoyable pour la fraude des autres, de même que chacun est protectionniste pour soi, et libre-échangiste pour les produits qui ne le touchent pas. Mais il importe de préciser : frauder devant la loi n'est pas toujours frauder devant la morale, et, à mes yeux, celle-ci n'a pas à condamner le récoltant qui, sans livrer sa cave aux louches manipulations de certains acheteurs, pour sa consommation personnelle double, triple même sa production avec du sucre ajouté aux marcs; la loi pourra le frapper, l'honneur est sauf. Quand je dis que chacun fraude, cela signifie un tiers des viticulteurs, la moitié des négocians, les quatre cinquièmes des détaillans. C'est le secret de Polichinelle pour les initiés, mais les intéressés se gardent bien de le divulguer aux naïfs consommateurs. Nous avons donc la grande fraude, la moyenne fraude et la petite fraude. Dans un remarquable article de l'*Économiste* (25 mai 1907) M. Paul Leroy-Beaulieu raconte la conversation d'un inspecteur général des Finances avec M. Pointu-Norez, préfet de l'Hérault, il y a dix-sept ou dix-huit ans : « Monsieur le Préfet, je suis chargé par M. le ministre des Finances de vous faire remarquer qu'il se perd 8 à 10 millions de francs de droits dans votre département, et qu'il faudrait prendre des mesures à cet effet. — Mon-

sieur l'Inspecteur général, répliqua le préfet, je le sais parfaitement; mais cette année-ci, nous ne pouvons rien faire; nous sommes dans une année d'élections, et obligés de passer des traités avec les fraudeurs, sans quoi nous perdrions nos élections. » Et l'abus n'a fait que s'accentuer. Pour quel chiffre la moyenne et la petite fraude entrent-elles dans le calcul de l'inspecteur des Finances? Je ne sais, mais assurément pour une grosse somme. Car non seulement les viticulteurs dépassent la quantité de sucre permise pour leurs vins artificiels, mais beaucoup ont conclu des arrangemens avec les grands fraudeurs qui, en payant la récolte authentique un peu plus cher, obtiennent la permission de travailler tout à leur aise dans les chais et caves du client pendant plusieurs mois, de telle sorte que le consommateur s'imagine acheter un vin loyal ou vin de raisin, et reçoit un vin frelaté, un vin de sucre fabriqué, mais qui porte l'estampille du cru, et part directement de l'endroit où se trouve le vignoble. J'ai rencontré bien des gens qui excusent cette complicité, et cependant elle constitue une fraude.

Ici, quoi qu'on ergote, pas de doute; d'ailleurs on ne conteste que pour la forme. Mais là où les gens du Languedoc s'indignent, se révoltent, c'est quand les puristes ou les propriétaires du Bordelais dénoncent ce qu'ils appellent la *fraude par substitution*. On peut d'ailleurs se demander si les viticulteurs du Midi qui vendent leurs vins, sachant que ceux-ci vont servir à fabriquer les vins célèbres de la Gironde, commettent une faute, non certes devant la loi, mais devant la stricte morale. Un Girondin m'écrit à ce sujet : « Nous comptons, pour remettre toutes choses au point, sur la loi du 1er août 1905; car nous souffrons surtout des *fraudes par substitution*. Tous les remèdes efficaces pour le Midi le seront pour nous; mais, comme il ne saurait y avoir surproduction de vins de qualité, toute notre ambition se borne à ce qu'on nous laisse jouir sans trouble de notre privilège de Bordelais. Grâce à nos associations locales, nous saurons faire appliquer la loi si jamais elle est promulguée (elle ne l'a pas été à cause d'un vice de procédure parlementaire), et la matière ne manquera pas. *Le secret désir de tous les Méridionaux est de faire du bordeaux*. Les gens de Saint-Jean-de-Baron (Aude), — le village qui le premier a répondu à l'appel du comité d'Argeliers, — disaient récemment à un rédacteur de la *Revue de Viticulture :* « En 1906, notre commune a récolté

seulement 9 000 hectolitres de vin, à cause des gelées; mais quels vins! Ils ont du fruité, ils sont d'un rouge splendide; avec quelques soutirages et un voyage à Bordeaux, ils constitueraient d'exquis Saint-Émilion. Eh bien, non! Nous sommes contre les fraudes, comme le Midi, mais contre toutes les fraudes!... » D'ailleurs, la généralité des consommateurs, à Paris et dans le Nord de la France, ignore tout de la question viticole, et fait preuve d'un goût déplorable. Pourvu que le vin qui leur est servi soit parfaitement limpide, supporte convenablement l'eau, et vienne de Bordeaux en droite ligne, ils sont satisfaits. *On étonne bien ces consommateurs placides, en leur apprenant que Bordeaux expédie quatre fois plus de vin que la Gironde n'en récolte, et qu'il y a par conséquent 75 pour 100 de chances que le vin qu'ils boivent ne soit pas du bordeaux, mais bien une mixture quelconque.* » J'ai vécu plusieurs années dans la Gironde, j'ai connu de près ces grands négocians, ces grands courtiers, ces propriétaires qui forment à cette terre d'élection une sorte de collier précieux, une couronne de gloire et de probité rigide. De même que P.-J. Proudhon se vantait d'avoir trente-six quartiers de paysannerie, elles ont une réputation séculaire de droiture et de succès obtenu par le travail et le respect des traditions. Mais, en Gironde comme ailleurs, le commerce s'est gâté par l'invasion d'une foule d'individus sans crédit, sans principes sévères, et il est devenu incapable de rester le régulateur, le pondérateur du marché, d'atténuer le choc entre l'offre et la demande qui régit le monde viticole, lui aussi : on cultive l'art d'abuser du besoin que quelqu'un a de quelque chose, et cette déchéance partielle a contribué à l'avilissement des prix.

Y a-t-il surproduction? Non! clament tout d'une voix les Méridionaux, et il semble bien qu'ils n'aient point tort. M. Paul Leroy-Beaulieu apporte ici des chiffres probans. De 1871 à 1889, les quantités de vins taxées restent inférieures à 30 millions d'hectolitres. En 1896 il a été imposé au droit de circulation en France 33 293 631 hectolitres (chiffres officiels). En 1905 la consommation taxée s'élève à 43 630 960 hectolitres; en 1906 à 47 136 781 hectolitres. Joignons-y 12 à 13 millions d'hectolitres de consommation en franchise chez les récoltans. La récolte ayant à peine dépassé 52 millions d'hectolitres en 1906, il faut en conclure : d'abord que la production des vins naturels ne dépasse pas la consommation, qu'au contraire elle demeure infé-

férieure à celle-ci de 6 ou 7 millions, l'écart étant comblé par les vins faits en fraude, les vins de sucre et l'excédent de l'importation ; ensuite, que la consommation, si elle diminue dans la classe riche, ne cesse d'augmenter pour l'ensemble de la nation. Il y a une production engorgée, encombrée, mais la surproduction n'est qu'un épouvantail, un vain fantôme ; et les viticulteurs doivent se convaincre qu'il n'est d'autre grand marché de consommation des vins communs que la France elle-même.

Avant la récolte pléthorique de 1900, l'acheteur payait couramment un litre de vin 40 à 50 centimes; là-dessus arrivent cette récolte, le dégrèvement des boissons. Conséquences : une perturbation extrême dans les transactions, les propriétaires ou pseudo-propriétaires affluant vers les centres de consommation pour écouler directement leurs vins, même à vil prix; l'obsession du bon marché, la concurrence éperdue qu'elle suscite, le commerce débordé par la transformation qui s'opérait depuis vingt-cinq ans et par les nouveaux événemens, ses usages, ses traditions, ses besoins violemment modifiés. Brochant sur le tout, la loi sur le sucrage, la loi de 1903, aussi funeste au commerce qu'à la propriété, une dépréciation effrayante des vignobles, la vie plus dure aux ouvriers et aux producteurs. N'oublions pas cette cause de mévente : la population française devenue stationnaire. Tel immeuble acheté un million il y a dix ans se vend péniblement 150 000 francs ; un autre estimé 270 000 francs a été adjugé au Crédit Foncier pour 25 000 francs. Quelle terrible antithèse ! La misère du vigneron croît en même temps que la consommation du vin augmente. La fraude seule explique cette douloureuse énigme.

Voilà le mal ; il est grand, il est intense. Peut-on y porter remède, et quels seraient les remèdes possibles, topiques, efficaces ? Les habitans du Languedoc ont eu une conception originale. Puisque les gens de Paris, ministres, députés, sénateurs, restent sourds à nos doléances, se sont-ils dit, nous allons secouer leur torpeur, et nous ferons du tapage jusqu'à ce qu'ils nous entendent et nous viennent en aide. Et l'on sait comment ils sont allés jusqu'aux dernières limites de la légalité, plus loin même, les meetings monstres se succédant tous les dimanches pendant des mois, les meneurs se gardant bien de dire ce qu'ils voulaient, de peur que les menés ne se divisassent aussitôt sur la question des voies et moyens, et puis aussi parce qu'ils exi-

geaient tout; le gouvernement chargé de tous les anathèmes et sommé en même temps de décréter la panacée universelle; les manifestations colossales de 200, 300, 500, 600 000 personnes, le refus de l'impôt, la tolérance du ministère au début, les compagnies de chemins de fer accordant sur sa demande des billets à moitié prix, les préfectures, sous-préfectures et autres monumens publics pavoisés, les propriétaires taxés d'office pour que les ouvriers pussent faire ces voyages, menacés d'être maltraités ou incendiés s'ils s'avisaient de payer le percepteur, les délibérations des conseils municipaux indemnisant les nouveaux croisés sur le budget, les démissions en masse des municipalités, MM. Marcellin Albert et Ferroul passés à l'état de demi-dieux de l'armée des gueux, la vie sociale et municipale presque entièrement interrompue dans une foule de communes, les mesures tardives du ministère, qui oublia trop longtemps la maxime : « Qui assemble le peuple l'émeut; » les arrestations, une préfecture incendiée, le fantôme du séparatisme, cette quasi guerre civile dans la semaine fatidique du 15 au 23 juin 1907, les mouvemens révolutionnaires, les morts et les blessés trop nombreux, des mutineries dans plusieurs régimens apaisées non sans peine, la visite théâtrale de M. Marcellin Albert au président du Conseil, les grèves de candidats, les fédérations de viticulteurs, etc. Bien entendu, le Midi viticole a, le 21 juin 1908, commémoré l'anniversaire des Journées des 19 et 20 juin 1907.

En vérité, les fraudeurs coûtent cher à la France, presque aussi cher que les anarchistes. Les Chambres ont voté une loi qui renferme quelques bonnes dispositions, d'autres moins heureuses, et qui implique une sorte de *mea culpa* pour tant de bévues économiques du passé. Mais suffira-t-elle pour rendre à ceux qui souffrent l'espoir, la confiance et remplir un peu leur bourse? Il est permis de douter.

M. Prosper Gervais, d'autres viticulteurs recommandent la distillation comme le premier, le principal remède; la question de l'alcool, disent-ils, est le nœud de la crise viticole; toute situation viticole embarrassée, comme il s'en produit toujours à la suite des années de production abondante et défectueuse, se termine par la chaudière. Les années 1858, 1864, 1865, 1871, 1873, se liquidèrent par la chaudière; de même l'année 1875 qui marqua l'apogée de la viticulture avec sa fameuse récolte de 83 800 000 hectolitres. Aujourd'hui, hélas! les progrès de l'œno-

logie et de la science permettent de rendre potables même les mauvais vins. « La distillation fait disparaître les vins défectueux ou en excédent; elle permet l'utilisation des sous-produits de la vendange, piquettes et marcs; elle contribue puissamment à asseoir l'équilibre entre la production et la consommation; elle est, suivant la forte expression de M. Audebert, la *soupape de sûreté* des années d'abondance, et la meilleure régulatrice du marché des vins. » La viticulture du Languedoc, en abandonnant le droit de distiller librement ses récoltes, a commis une faute capitale qui pèse sur elle plus lourdement encore que le sucrage admis en 1903, car le sucrage n'existait pas, sous la même forme, en 1900, 1901, et cela n'a pas empêché la crise d'éclater. Et puis la distillation, c'est le remède libéral, le remède qui vient de l'initiative individuelle, tandis qu'une élévation énorme du droit sur les sucres, c'est le remède qui vient de l'État, le remède étatiste, qui porterait un coup très grave à l'industrie betteravière : et derrière lui, comme derrière la déclaration de récolte, on voit apparaître, plus dangereux que jamais, le bloc enfariné du socialisme. Mais, pour favoriser la distillation, il faut que celle-ci soit rémunératrice, et elle ne peut l'être tant que les alcools d'industrie feront concurrence aux alcools de vin ; d'où nécessité de créer cet intérêt, d'établir la taxe différentielle. L'alcool d'industrie, observe M. Clémentel dans son rapport à la Chambre, a fait un intérim en l'absence de l'alcool de vin pendant la crise phylloxérique; le titulaire est revenu, l'intérimaire doit lui céder la place... Une taxe différentielle est absolument nécessaire si l'on veut sauver la viticulture de la ruine... L'alcool d'industrie ne parvient à se glisser dans la consommation qu'à la faveur d'une véritable fraude ; il se déguise et prend précisément le nom, l'aspect, le parfum et le goût du concurrent qu'il dévalise... La taxe différentielle ne sera pas, comme on l'a dit, une douane intérieure, mais la taxation différente de deux produits différens par leur nature... »

Les viticulteurs du Midi réclamaient encore la suppression du sucrage, l'affichage mensuel des sorties des vins de la propriété, qui serait le meilleur moyen de lutter contre les acquits fictifs pris avec ou sans le consentement du propriétaire. X... vend à B... 500 hectolitres de vin soumis au droit de circulation de la régie; B..., au lieu de déclarer 500 hectolitres, en déclare 700, ce qui lui permet de fabriquer 200 hectolitres avec tout autre chose que

le produit de la fermentation des raisins frais : voilà l'acquit fictif, une déclaration ayant pour but de simuler un enlèvement non réalisé. La publicité serait pour les fraudeurs un aiguillon d'honnêteté. M. Audebert constate que, d'après les pièces de régie de 1901 à 1906, les sorties de vins, pour l'Aude, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Gard, ont dépassé de 28 millions d'hectolitres les chiffres des évaluations de récoltes. D'où viennent ces 28 millions ? Très probablement du sucrage et du mouillage.

Les opinions sont très divisées au sujet de la déclaration de récolte; une majorité l'a consacrée à la Chambre et au Sénat (loi du 29 juillet 1907) (1), mais les hommes compétens se montrent résolument hostiles. Comment la régie pourrait-elle pratiquer cette inquisition chez nos 1 700 000 récoltans ? Il faudrait une armée d'employés. Elle fera forcément de l'arbitraire, vexera les uns, laissera tranquilles les autres, au gré des influences locales, soumettra les vignerons à une comptabilité compliquée, ruinera la consommation familiale et non taxée, favorisera la production clandestine au vignoble, fera authentiquer par la régie des vins artificiels, nous acheminera vers le monopole des vins, donnera au commerce un nouveau moyen d'établir ses mouvemens de hausse et de baisse, concentrera la surveillance de l'administration sur les propriétaires, et la détournera des gros fraudeurs. On a rappelé que ce même régime de l'inventaire a été abrogé en 1809 après un rapport décisif de M. de Montesquieu, que Bocher et Thiers le combattirent avec force en 1850, que ces formalités jetèrent le plus grand trouble dans les populations, que l'administration s'était tirée de là *en ne faisant pas du tout* la visite prescrite, de l'aveu même du directeur général des contributions indirectes. La déclaration de récolte sera un nouvel instrument de règne pour les préfets, et c'est ainsi, par un mouvement tournant, que les sophisticans, trafiquans et débitans essaient de se débarrasser de la surveillance, et de la rejeter sur les producteurs. Poubelle cite, à propos des illusions de nombreux viticulteurs sur la déclaration de récolte, cette belle parole de Condorcet : « Mandataire du peuple, je ferai ce que je croirai

(1) Cette loi prescrit de déclarer : 1° la superficie des vignes en production que le propriétaire possède ou exploite; 2° la quantité totale du vin produit et celle des stocks antérieurs; 3° le volume ou le poids des vendanges fraiches expédiées ou reçues; 4° la quantité de moûts expédiée ou reçue.

conforme à ses vrais intérêts. Il m'a envoyé non pour soutenir ses opinions, mais pour exposer les miennes. Ce n'est pas à mon zèle, mais à mes lumières qu'il s'est confié, et l'indépendance absolue de mes opinions est un de mes devoirs envers lui. »

Arracher graduellement les vignes qui ne paient pas, revenir à la qualité trop sacrifiée à la quantité, exécuter le canal d'irrigation dérivé du Rhône, donner aux syndicats agricoles, aux syndicats de défense viticole le droit de se substituer à la régie et aux magistrats du parquet, lorsque ceux-ci refusent d'agir, rien de plus raisonnable assurément. L'action syndicale, voilà le salut, avec des agens spéciaux commis par elle, assermentés et ayant qualité pour opérer des prélèvemens, pour parer à l'insuffisance des fonctionnaires chargés d'appliquer les mesures répressives : une loi toute récente (la loi Cazeneuve) a reconnu ce droit aux syndicats pour tous les produits, en même temps qu'elle confie au ministre, qui devra prendre pour base les usages locaux constans, la détermination des zones viticoles, *Champagne*, *Bordeaux*, *Bourgogne*, etc. Le Syndicat National a déjà obtenu un certain nombre de condamnations; il organise partout la police viticole, sa direction est confiée à des hommes éminens, son action serait décisive, irrésistible, si les viticulteurs lui fournissaient le nerf de la guerre, une contribution de cinq centimes par hectolitre de vin vendu. MM. Félix Liouville, Roy-Chevrier, Leenhart-Pomier, ont présenté à ce sujet des rapports excellens. Puis des *coopératives de crédit, même de vente*, multipliées, reliées entre elles par les liens d'une Fédération : l'échec des premières ne doit pas décourager les viticulteurs; on a trop oublié que l'esprit pratique manque aux assemblées délibérantes, et qu'il fallait avant tout organiser un bon service de courtiers, de représentans, comme cela se passe dans toutes les maisons de commerce. Le vin au soldat, les caves communes, ont aussi leurs partisans : il faut développer la mutualité et le crédit viticoles, et peut-être a-t-il des chances d'avenir, ce projet Bartissol qui voudrait réaliser l'union entre producteurs et consommateurs par le *Trust des vins naturels du Midi*, par une société au capital de 300 millions de francs, qui achèterait le vin des six départemens du Midi à un franc le degré pendant trente ans : celle-ci transformerait en alcool tout vin avarié ou ne pesant pas 8 degrés, donnerait à crédit aux producteurs engrais, soufre, sulfate de cuivre, leur ferait des avances, construi-

rait des caves de réserve dans les principales stations de chemins de fer et les centres de consommation, vendrait le vin en bouteille 25, 35, 45 centimes le litre, selon qu'il aurait 8, 10 ou 12 degrés : chaque bouteille porterait sur le bouchon à la cire le degré et le prix.

Voilà, dans la foule des idées qu'on met en avant, ce qui semble pratique, raisonnable, du moins digne d'un examen attentif. Mais, même en admettant que le Parlement finisse par adopter les solutions les meilleures, on n'aura encore exécuté qu'une minime partie de la besogne ! Et d'abord, le consommateur, qui, après tout, forme la grande majorité, que fait-on pour lui? Je vois bien ce qu'on lui ôte, je ne vois pas trop ce qu'on lui donne. En dépit de la crise, de la mévente, nous ne payons pas une barrique de Bordeaux ou de Bourgogne moins cher qu'autrefois ; et, si la falsification réalise des progrès gigantesques pour toutes choses, le prix de la vie, par un illogisme ironique, ne cesse de se développer d'une manière inquiétante : les bonnes ménagères s'en effraient et s'indignent à bon droit. Et puis, les philosophes, les économistes, les observateurs se demandent comment, par qui seront appliquées les nouvelles mesures ; plus d'un répète le mot de l'ancien : *Vanæ leges sine moribus;* les lois sont vaines sans les mœurs. « Faire une loi, disait Diderot, c'est donner lieu à cinquante méchants de l'enfreindre, et à dix honnêtes gens de l'observer. » Il y aura des dispositions draconiennes contre les gros fraudeurs : à quoi bon, si la volonté toute-puissante d'un personnage influent les réduit à l'état de lettre morte? *Quis custodiet custodes?* Qui surveillera les gardiens? Que fera un substitut, un employé de la régie, lorsqu'il se trouvera en face de l'homme qui dispose de son avancement, qui peut même le faire disgracier, révoquer? Ce sont la plupart de braves gens ; mais, placés entre leur gagne-pain et leur conscience, on ne peut espérer qu'ils se comporteront comme des saints ou des héros. Beaucoup cependant résistent et risquent leur carrière, d'autres se disent qu'il y a des accommodemens avec le ciel parlementaire, laissent dormir la loi, trouvent dans les complications de la procédure des moyens de protéger les tristes cliens du potentat redouté. Individuellement, beaucoup de nos maîtres sont des hommes aimables, distingués, orateurs brillans, pleins de bonne volonté et de vues politiques ; mais ils voient rouge dès que leur réélection est en jeu. Ne faudra-t-il pas aussi, dans

l'intérêt de la France et de la République, les protéger contre eux-mêmes, nous protéger contre eux ? Les moyens ne manqueraient pas. Ils ont montré de dangereux chemins, comment on entre dans le sanctuaire, « comment on lève le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. » Mais qui donc fera des lois punissant les mauvais fabricans de lois ?

Je voudrais cependant finir sur une parole d'espoir, de sérénité. Aussi bien a-t-on le droit d'espérer beaucoup en cette terre de France qui déjà fit germer des moissons de grands serviteurs dans tous les ordres, dans tous les partis. Ces événemens du Midi ne portent-ils pas en eux-mêmes une lumière aveuglante, presque foudroyante ? Comment les parlementaires n'entendraient-ils pas d'aussi formidables leçons de choses ? On peut croire que, pendant quelque temps au moins, les moins scrupuleux, dans leur propre intérêt, n'oseront pas braver la conscience publique réveillée par tant d'abus, par les protestations de la misère. Les syndicats agricoles sont entrés en scène, ces syndicats qui renferment l'élite de la France rurale, une foule de talens, de forces, de dévouemens ignorés, qui sauront, si on ne les entrave point, chasser les vendeurs du temple, nous refaire une morale économique, et peut-être une morale sans épithète, que l'esprit d'altruisme a pénétrés, qui aiment le peuple des campagnes pour lui-même, comprennent que tous les intérêts sont solidaires, n'estiment pas que le devoir soit seulement ce qu'on exige des autres, ont empêché le bon sens national de sombrer tout à fait, et, à la politique de haine, substituent la politique de réconciliation, de concorde.

VICTOR DU BLED.

POÉSIES

A SULLY PRUDHOMME

Salut et Adieu

I

AU QUARTIER LATIN

En écoutant ses premiers poèmes.

Comme une vierge prête aux douceurs du baiser
Qui s'agite au hasard sur la terre inconnue,
Demandant aux grands bois, à la mer, à la nue,
L'amant, le bel amant qui saura l'apaiser,

Sur des gouffres d'ennui trop longtemps suspendue,
Se débattait hier notre Jeunesse en deuil,
Cherchant dans l'ombre sourde une main étendue
Pour remonter au jour de son premier orgueil.

Le ciel n'est pas fermé : Dieu peut toujours descendre
Lorsque j'ai pu te voir, lorsque j'ai pu t'entendre,
Comme un arbre au printemps mon être a frissonné.

Un éclair d'espérance a calmé la tempête,
A cet appel viril j'ai redressé la tête:
Cueillez tous les lauriers, notre poète est né!

Café de Buci, 24 juillet 1862.

II

A CHATENAY

En lui offrant sa dernière médaille.

Où donc est le Bonheur? Où donc est la Justice?
En vain, dans ta poignante et tendre anxiété,
T'appuyant sur le bras charmant de la Beauté,
Ta sûre conseillère et ta consolatrice,

Tu voulus, avec eux, construire l'édifice
Solide et clair, où grandirait l'Humanité :
Ils ont fui, comme fuit l'errante Vérité,
Sans que, même pour toi, le rêve s'accomplisse.

Martyr par tous les dons de l'âme et ceux du corps,
Par l'amour, la douleur, par l'angoisse infinie
Qui t'oppresse, devant le mal, comme un remords,

Tu payas assez cher la rançon du génie
Pour espérer revivre, après tant d'agonie,
Sous le nimbe des saints dans la gloire des morts.

23 mars 1907.

MICROCOSME

Depuis soixante ans que je vis
Dans ce grand miracle des choses,
Que d'images y sont écloses
Devant mes yeux inassouvis!

Fleurs de rêve aussitôt cueillies,
Que, sous mon front, le souvenir
Se délecte d'entretenir
Ou persistantes ou pâlies :

C'est un pêle-mêle où les morts
Sous les pieds des vivans s'entassent
En des décors changeans qui passent,
Teintés de joie ou de remords,

Un défilé d'anciens visages,
Beaux où laids, fixes ou furtifs,
Parmi des monumens pensifs
Et d'adorables paysages,

Chaos d'éclairs qui roule et luit
Dans ma cervelle illuminée,
Aussi profond que la traînée
Des astres à travers la nuit!

Étrange et superbe mystère
Qui, dans le coin d'un os grossier,
Agite l'univers entier :
Quelle ivresse, ô roi de la Terre!

Mystère étrange, horrible sort
Qui, demain, en une seconde,
Va dissoudre ce petit monde :
Quelle pitié, fils de la Mort!

RARA AVIS

L'heure exquise, le soir, c'est l'heure du silence,
Du cher silence, après les bruits de l'action,
Quand tout ce que le jour soulevait d'espérance,
D'illusion stérile et d'âcre passion

Retombe au fond de l'âme, ainsi que les poussières
Sur la grand'route où piétinaient les longs troupeaux,
Pour que l'horizon pur, sous l'adieu des lumières
S'éteigne en un sourire avant le grand repos.

Bleus ou noirs, tous les incidens de la mêlée,
Confusément, d'abord, et par gros tourbillons,
S'éparpillent dans la mémoire encor troublée,
Vol banal et fuyard d'inquiets oisillons :

Soucis, regrets, remords, vains efforts, lourdes peines,
Qu'avec leurs cris plaintifs repoussent lentement
Vers un oubli trop bref en des ombres lointaines
La bonne lassitude et l'assoupissement.

Mais parfois, s'échappant de la troupe morose,
Un souvenir plus rare a suspendu son vol,
Et, parmi les parfums réveillés de la rose,
S'attarde à roucouler ainsi qu'un rossignol :

Frais écho d'un instant de félicité pure
Surpris dans l'ennui morne et froid des temps perdus,
Baiser d'amour qui passe ou d'amitié qui dure,
Un beau site admiré, de beaux vers entendus.

Tandis qu'il vocalise et module en artiste
L'hymne mélodieux qu'il aime à répéter
La sombre nuit s'étoile et perd sa robe triste :
Et le sommeil est doux qui vient à l'écouter.

TARDIF RETOUR

J'avais peur de revoir ces bois aux pentes douces
Dont les sentiers dormans sous l'épaisseur des mousses
M'avaient connu tout jeune et vu suivre souvent
Leurs détours, à l'abri du soleil et du vent.
L'homme fragile en lui sent tout changer si vite !
Il se plaît à penser qu'ici bas tout l'imite,
Et que le monde entier, souffrant du même sort,
Chaque jour, comme lui, s'use et glisse à la mort.
J'avais peur de revoir, sous les fières hêtrées,
Ces clairières, par l'or des couchans diaprées,
Où, nonchalant, dans l'herbe odorante étendu,
Vers le ciel frais j'avais tant de fois entendu
Comme un vol d'étourneaux babillards qui se lève
Monter mes premiers vers avec mon premier rêve.

J'avais à ces buissons, familiers et discrets,
Étourdiment livré tant de désirs secrets,
Et, tout en effeuillant les églantines roses,
Imprudent et léger, confié tant de choses,
Prêté, dans mes élans naïfs vers l'avenir
Tant de sermens hardis que je n'ai pu tenir!

Vraiment, n'allaient-ils pas, ces chênes aux fronts rudes,
Si résolus dans leurs vaillantes attitudes,
Ces ormeaux grimaçans, cet inquiet bouleau,
Ce vieux saule éploré qui tremble au bord de l'eau,
Comme à l'enfant ingrat qui rentre, tête basse,
Me faire grise mine et, de mauvaise grâce,
Sous leurs rameaux caducs m'accueillant sans amour,
Se plaindre, et, me grondant d'un si tardif retour,
Me dire : « O revenant pâle, aux lèvres fanées,
D'où viens-tu? Sur ta route, en ces longues années,
Qu'as-tu fait de ton âme enfantine au fond clair
Où, comme le soleil dans la source en plein air,
Plongeaient et scintillaient en teintes variées
Les salubres conseils de nos fraîches feuillées?
Comme tu marchais droit alors, visant les cieux
Trop petits pour loger ton rêve audacieux!
De quel œil confiant tu mesurais la vie,
Sans vouloir t'embourber dans la route suivie,
Prêt à lutter, prêt à souffrir, prêt à vouloir,
Heureux de tout aimer, espérant tout savoir,
Et ne pouvant douter de la proche victoire
Où d'un baiser bruyant t'enivrerait la gloire!
Eh bien! te voilà vieux, tout blanc, perdant tes forces,
Plus ridé, plus flétri que nos dures écorces!
Peux-tu nous regarder maintenant sans rougir?
Qu'as-tu fait? Qu'as-tu vu? Que sais-tu? Pour agir,
Pour penser et créer, en quelle noble tâche
T'es-tu donc épuisé sans faiblesse ou relâche?
En ces temps de bassesse où tous ceux qu'autrefois
Nous chérissions alors qu'ils écoutaient nos voix,
Peintres francs et joyeux, fiers et tendres poètes,
Aujourd'hui bateleurs escortés de trompettes;

Débitent, à grand bruit, sur de sales comptoirs
L'extase frelatée et les faux désespoirs,
Parmi tous les hoquets de l'orgie ordurière
Es-tu resté debout, la tête haute et fière,
Dans le devoir, dans le travail, dans la vertu?
Tu nous l'avais si bien promis, t'en souviens-tu?
Va-t'en, va-t'en! Retourne aux bourbiers où se vautre
Ton Paris! Tu ne vaux vraiment pas mieux qu'un autre.
Va-t'en et laisse-nous, dans notre isolement,
Tout résignés, attendre avec recueillement
Les meurtriers prochains dont la hache s'affile
Pour jeter bas en nous la splendeur inutile,
Croyant, les sots, avec l'âge et la majesté,
Tuer l'indestructible et divine Beauté! »

Hélas! c'était bien là ce qu'ils me pouvaient dire.
Et j'avais peur, marchant courbé, n'osant sourire,
Sous les taillis noueux prêts à me fustiger,
Vers l'auguste futaie où l'on m'allait juger.

J'avais peur, j'avais tort! O nature indulgente,
Tu vaux bien mieux que nous, toi que l'on croit changeante
Parce que les saisons alternent tes couleurs :
Comme tu sais toujours compatir à nos pleurs!
Non, non, mes vieux amis n'ont point pris de colère.
Il m'a paru que, pour me fêter, au contraire,
Un murmure plus doux courait par les halliers
Et qu'eux, plus qu'autrefois, touffus, hospitaliers,
Ces arbres, auxquels l'âge ouvre en haut plus d'espaces,
Tandis que chaque hiver courbe nos têtes basses,
M'accueillaient, sourians sous leurs manteaux d'été,
Avec plus de tendresse et d'affabilité.
Des parfums inconnus s'exhalaient des feuillées,
Plus d'oiseaux y mêlaient des voix plus variées,
Comme si tous mes sens, que je croyais usés,
S'étaient, dans les combats de la vie, aiguisés.
Pour l'oreille et les yeux, partout, mille surprises :
Jamais, dans l'herbe drue, en ombres plus exquises,
Sous les chênes massifs et les pins dentelés,
Des tapis endormeurs ne s'étaient déroulés

Jamais l'antique source, à travers le fouillis
Des broussailles, n'avait, d'un plus vif gazouillis,
Révélé sa fraîcheur à l'errante chevrette;
Jamais non plus, avec le merle et la fauvette,
Et les bourdons ronflans et les ramiers plaintifs,
Les écureuils rongeurs, les lapereaux furtifs,
Pareil concert de bruits vivans, de gais murmures
N'avaient accompagné, sous des lueurs si pures,
L'hymne majestueux, le mâle accord des voix,
Par qui descend en nous l'âme heureuse des bois,
Et c'est presque à genoux, comme on tombe à l'église,
Que j'écoutai leur chant modulé par la brise:

« Vieil enfant, pauvre enfant qui craignais nos courroux,
Pensais-tu donc qu'en vain puissans, calmes et doux,
Les arbres, dont les pieds sondent au loin la terre,
Élèvent jusqu'au ciel leur penser solitaire,
Loin du bruit des mots creux, sonores et trompeurs
Dont vous exaspérez vos désirs et vos peurs,
Et qu'en vain dans l'air pur, au mépris des années,
Dans leurs têtes en fleurs ou leurs têtes fanées,
Ils reçoivent l'écho de vos cris fatigans
Apportés par le vol brutal des ouragans?
Ils n'ont que trop loisir, en leurs longévités,
De plaindre le néant de vos sorts écourtés!
Bien d'autres, avant toi, piétinèrent ces herbes
En courant vers le monde, innocens et superbes,
Comme d'autres, après, joyeux, les fouleront,
Pour revenir un jour, en s'essuyant le front,
S'y plaindre de la vie ou s'y plaindre d'eux-mêmes,
Tout prêts à se coucher aux plis des linceuls blêmes
En des cercueils bien vite oubliés et pourris.
Jamais sur aucun d'eux, même les plus flétris
Par leurs vices autant que par d'injustes peines,
Nous n'avons déployé que les fraîcheurs sereines
De l'accueil amical et des tendres pardons.
Chez nous, aussi, l'on souffre! Et quand nous entendons
Vos tardifs désespoirs nous raconter vos chutes,
C'est meurtris dès longtemps par l'effort et les luttes

Que nos bras fraternels vous tendent leurs pitiés.
Vous, au moins, vous n'avez pas de chaînes aux pieds,
Et vous ne savez pas de quelles douleurs sourdes
Par l'immobilité de nos racines lourdes
Nous expions l'honneur de dresser haut nos fronts
Et l'orgueil de braver tant d'hivers sans affronts.
En nous quittant ce soir, remporte en la mêlée
La hautaine vigueur d'une âme consolée,
Et si tu sens, plus tard, ce courage mollir,
Reviens-nous, cette fois, sans douter ni pâlir,
Tant qu'à l'assaut fatal des stupides cognées
Quelques branches de nous survivront épargnées,
Offrant l'ombre et la paix sous leurs derniers abris,
Nous répandrons sur ceux qui nous auront chéris,
Afin que, sans effroi, leur dur destin s'achève,
L'infini des espoirs dans l'infini du rêve! »

REMBRANDT

Il ne vit qu'un pays, il ne connut qu'un livre,
Ceux qui gardaient la cendre et la foi des aïeux :
Sa petite Hollande, aux grands ciels anxieux,
Dont le soleil combat sous la brume et le givre,

Sa Bible de famille aux lourds fermoirs de cuivre
Où l'aveugle est guéri par l'Ange radieux.
C'est là, sans plus chercher, simple et laborieux,
Qu'il trouva les bonheurs d'aimer, penser et vivre.

Des pitiés de son cœur, des beautés de sa terre,
Son front mâle, éclairé dans l'ombre solitaire,
Faisait surgir en rêve un monde illimité,

Et, quand son pinceau d'or peignait la vérité,
On croyait voir frémir, sous la chaude lumière,
L'âme de la nature et de l'humanité.

GUSTAVE MOREAU

Épitaphe.

« La vie est un mensonge et le vrai, c'est le rêve.
Passant, je fus heureux, car, durant de longs jours,
A l'écart d'une foule hostile aux purs amours
Mes fières visions m'ont fait la douleur brève.

Le passé qu'on croit mort dans le présent s'achève :
Les Dieux à mon appel ne furent jamais sourds;
Pour moi, pensive et nue, avec des joyaux lourds,
Aphrodite oubliait les beaux porteurs de glaive.

Comme l'abeille d'or prompte aux métamorphoses,
Mon âme, errante et vive, en l'infini des cieux,
Poursuit le cours charmant de ses métempsycoses.

Es-tu, tel que j'étais, fidèle et curieux?
Tu l'entendras passer, prolongeant nos adieux,
Dans le soupir des flots et le frisson des roses. »

VIEUX RENOUVEAU

Comme le chêne qui s'obstine
A garder, sur ses bras de fer,
Malgré verglas, vents et bruine,
Son vieux feuillage en plein hiver,

Débris rouillés, loques tordues,
Mais où survit, jusqu'au réveil
Des pousses vertes attendues,
Le regret doré du soleil,

Plus la neige des ans rapides
S'accumule sur mon front blanc,
Mieux j'y sens battre, sous les rides,
La vie en mon cerveau brûlant,

Comme si, dans le froid silence
Et l'obscur frisson des longs soirs,
Y remontaient, en flot plus dense,
Des sèves d'éternels espoirs,

Afin que mon rêve fleurisse
Encor ici-bas, libre et fort,
A moins qu'il ne s'épanouisse
Ailleurs, aux printemps de la Mort.

DERNIÈRE CONFIANCE

Qui que tu sois, de quelque nom que l'on te nomme
Dans les balbutiemens du verbiage humain,
Dieu, Nature, Destin, Grand Tout, j'irai demain,
Sans peur, me reposer dans ta force éternelle.

Pour te comprendre, en vain courbant mon front rebelle,
J'ai prié, j'ai peiné tout le long du chemin,
Usant des seuls outils que tu m'as mis en main,
Ma raison vacillante et mon instinct fidèle.

L'abîme est trop immense où dort ta volonté
Pour que notre œil débile en perce le mystère.
Mais je ne veux pas croire à ton iniquité,

Et j'attends, ayant fait ce que je pouvais faire,
Comme un ouvrier probe à l'heure du salaire,
Ta justice infaillible avec tranquillité.

GEORGES LAFENESTRE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN TOURISTE ITALIEN EN FRANCE SOUS FRANÇOIS Ier

Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona (1517-1518). Texte italien d'Antonio de Beatis, publié, avec une introduction et des notes, par M. Louis Pastor; un vol. in-8; Fribourg-en-Brisgau, librairie Herder.

« *Don Antonio de Beatis, chanoine d'Amalfi, à ses bons amis et seigneurs, salut et perpétuelle félicité!* »

Vous n'êtes pas sans savoir que, naguère, mon révérendissime et illustrissime maître, le cardinal d'Aragon, non satisfait d'avoir plusieurs fois visité la plus grande partie de l'Italie, presque toute la Bétique, et l'extrême Hespérie, a entrepris encore, — sous couleur d'aller présenter ses devoirs au Roi Catholique, nouvellement élu roi des Romains par un effet de la grâce divine, .— d'explorer la Germanie, la Gaule, et toutes les autres régions riveraines de l'Océan occidental et septentrional, comme aussi de se faire connaître dans ces diverses régions; et il a paru bon à son illustrissime Seigneurie, — non certes par avarice (car si jamais il y eut un seigneur magnanime et libéral, ce fut bien celui-là, et le fait est que, dans ce voyage, autant pour le manger et le boire que pour les cadeaux très nombreux, et pour l'achat de maintes choses destinées à son contentement et plaisir, ses dépenses ont été d'environ quinze mille ducats), mais seulement pour la commodité du service et la rapidité de la route, — de n'emmener avec soi qu'un groupe de dix gentilshommes, ainsi qu'un certain nombre de domestiques que vous pourrez voir dénombrés à la fin de mon présent livre. Et comme, parmi ces derniers, il a plu au sort que je fusse compris, malgré mon infinie petitesse, j'ai résolu, sur le conseil de mon bon maître, et tout à la fois pour la gloire de celui-ci et pour l'instruction et le plaisir de mes amis, de noter exactement, depuis le moment où nous sommes partis de Ferrare vers l'Allemagne, jour par jour, lieu par lieu, et mille par

mille, tout le détail des cités, bourgades, et villages que nous traversions, avec désignation particulière de toutes les choses curieuses que nous pourrions y rencontrer; et c'est ce que j'ai continué de faire jusqu'au bout du voyage, avec l'aide de Dieu. Or j'estime à présent qu'il est de mon devoir de vous envoyer une copie, faite de ma main, dudit itinéraire, en vous priant et suppliant de vouloir bien la recevoir, lire, et relire avec un front serein et limpide, mais surtout de m'excuser si, pour le style ni pour l'ordonnance, vous n'y trouvez une composition digne de vos doctes et délicates oreilles. Car je n'ai point osé prendre sur moi d'écrire en langue latine, non seulement par crainte de n'être pas compris de tout le monde, mais aussi par conscience de mon incapacité à m'exprimer dans cette langue de façon à mériter vos louanges; et comme je n'ai jamais fait profession du dialecte toscan, étant né dans la Pouille, il m'a donc été nécessaire de me servir simplement de mon idiome et parler propres, quelque pauvres qu'ils soient. Mais du moins je puis vous assurer que, parmi ce grand nombre de feuilles que j'ai remplies, vous ne découvrirez rien autre que la simple vérité, sur des faits dont j'ai été le témoin oculaire, ou bien qui m'ont été rapportés par des personnes d'autorité grande, et absolument dignes de crédit et de foi. Et que si, après cela, vous y voyez signalées des choses qui vous sembleront quasi prodigieuses, comme le fait est qu'il y en a un bon nombre, vous voudrez ne pas les imputer à l'auteur qui écrit, mais bien à la divine variété de la nature. A quoi j'ajouterai que, si j'ai eu quelque mérite à rédiger le présent itinéraire, occupé comme je l'étais non seulement à réciter l'office divin avec mon illustrissime maître, à lui servir la messe chaque matin, et souvent à la célébrer moi-même, mais encore à écrire en son nom une foule de lettres aussi bien la nuit que le jour, je ne vous demande point d'autre prix et récompense, pour tant de veilles et de fatigues, ainsi que pour le plaisir, l'instruction, et la sagesse que vous pourrez acquérir en parcourant mon livre, que de daigner faire mémoire et célébration de la personne bienheureuse et du divin esprit de mon bon, juste, pieux, saint, libéral, et très gracieux défunt maître. Adieu. — *Écrit dans la ville d'Amalfi, ce 20 juillet 1521.*

C'est ainsi que commence un manuscrit en dialecte napolitain, récemment découvert à Naples par le très érudit historien allemand M. Louis Pastor, et dont je ne saurais assez louer, tout ensemble, le vif agrément littéraire et l'éminente, l'incomparable portée historique. Non pas, il est vrai, que, au point de vue littéraire, le récit de voyages d'Antonio de Beatis nous offre, en aucune façon, l'équivalent de la verve exubérante que j'ai eu l'occasion de signaler, par exemple, dans les écrits de deux voyageurs du siècle suivant, le « pédestrissime » Thomas Coryat et le tailleur écossais William Lithgow (1). Autant ces deux personnages sont attentifs à se mettre

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1905 et du 15 décembre 1906.

eux-mêmes au premier plan de leurs relations, prenant prétexte de leurs aventures pour renouveler et compléter sans cesse l'image qu'ils nous présentent de leur propre figure corporelle et morale, autant le modeste « petit » chanoine italien semble tâcher toujours à se dissimuler derrière l'imposante et auguste personne de son maître, le cardinal d'Aragon : ou plutôt même il n'y a pas jusqu'aux actes et aux sentimens de ce prélat qui ne s'effacent, pour nous, dans le récit de Beatis, sous cette « divine variété de la nature » que le bon prêtre a entrepris de décrire et de glorifier. Le spectacle des pays nouveaux qu'il visite le remplit, à chaque pas, d'un tel mélange de surprise et de ravissement que c'est comme s'il en oubliait son existence et celle de son maître, dans son zèle à ne rien perdre des choses qu'il découvre. Mais aussi, de combien de sujets divers il se montre curieux ! Les mœurs et les coutumes, le langage, la nourriture et la boisson, l'apparence extérieure des hommes et leur caractère, la beauté des femmes et leur condition sociale, l'organisation politique et militaire, le développement des arts et des lettres, la diversité des sites naturels et des monumens de l'architecture, les découvertes scientifiques, les procédés de culture et de jardinage, tout cela, et maints autres aspects encore de la vie des trois grandes nations allemande, flamande, et française, on peut bien affirmer que notre « touriste » les a notés « jour par jour, lieu par lieu, et mille par mille, » avec un souci scrupuleux d'exactitude, un relief pittoresque, et une fine et délicate pénétration que l'on aurait peine à trouver réunis à un pareil degré chez aucun autre voyageur ou géographe de ce temps, — pour ne point dire : d'aucun temps.

Parmi les contemporains et les successeurs immédiats de Beatis, en tout cas, ni Machiavel, ni Guichardin, ni Montaigne ne nous font voir une curiosité aussi vraiment universelle : ce qui tient évidemment à ce que chacun d'eux, ayant l'âme bien plus originale et plus haute que le petit chanoine, n'attache d'importance qu'aux objets qui peuvent répondre à ses propres préoccupations ordinaires; mais il n'en reste pas moins qu'une foule de choses leur échappent qui, tout de suite, attirent et retiennent le regard éveillé de l'obscur secrétaire du cardinal d'Aragon. De telle sorte que cet « itinéraire, » avec la pauvreté de son style, et son allure un peu traînante de registre tenu au jour la journée, est tout rempli pour nous de renseignemens inappréciables sur l'état politique, social, et artistique du centre et du nord de l'Europe à l'une des époques les plus importantes de toute notre histoire moderne, la veille même du grand mouvement révolution-

naire de la Réforme, et dans la pleine floraison de la Renaissance. C'est un de ces documens qui, dès qu'ils surgissent de terre, nous deviennent aussitôt familiers comme des révélations depuis longtemps attendues, — enrichissant à la fois et modifiant en partie notre connaissance de la période historique où ils se rattachent; et personne, désormais, ne pourra traiter de la civilisation ni des arts de la Renaissance en deçà des Alpes sans être forcé de consulter l'humble journal de route rédigé par Antonio de Beatis, entre le 9 mai 1517 et le 26 janvier de l'année suivante, durant les minutes de loisir que voulaient bien lui laisser ces nombreuses et diverses obligations professionnelles dont il vient de nous énumérer le détail, avec sa touchante simplicité coutumière, à la fin de la dédicace de son manuscrit.

Mais d'abord, avant de citer quelques-uns des passages les plus remarquables d'un livre qui, d'ailleurs, ne peut manquer de nous être bientôt traduit tout entier, il faut que je résume en deux mots ce que nous apprend l'excellente introduction de M. Louis Pastor sur les motifs véritables du voyage du cardinal d'Aragon. Ce prélat, petit-fils du roi de Naples Ferrante Ier, était alors âgé d'environ quarante ans. Créé cardinal par Alexandre VI, il avait été chargé, en 1499, d'accompagner en Espagne sa parente, la reine Jeanne de Naples; et c'est à cette occasion que, déjà travaillé d'une fièvre de curiosité, il avait, suivant l'expression de Beatis, « visité presque toute la Bétique et l'extrême Hespérie. » Il était ensuite venu en France, mais sans qu'aucune trace se soit conservée des événemens de ce premier séjour. Sous les pontificats de Pie III et de Jules II, il avait demeuré à Rome, fort estimé de ces deux papes : et son crédit à la cour romaine s'était bien accru encore après l'élection de Léon X, à laquelle il avait pris une part très active. Tout à coup, cependant, et précisément aux alentours de l'année 1517, le bruit avait couru d'un refroidissement dans ses relations amicales avec son maître; et M. Pastor a de bonnes raisons pour le soupçonner d'avoir, en effet, plus ou moins directement, trempé dans le complot formé alors contre Léon X par son collègue le cardinal Petrucci. A ce compte, son grand voyage en compagnie d'Antonio de Beatis aurait été, proprement, une sorte d'exil, « sous couleur d'aller présenter ses respects à Sa Majesté Catholique. » Mais comme nous le retrouvons, dès son retour, et jusqu'à sa mort en janvier 1519, plus en faveur que jamais auprès de Léon X, tout porte à croire que la nécessité même de cet exil momentané n'a été pour lui, au fond, qu'un prétexte, tandis que la cause principale de

son voyage aura bien été, comme le dit son secrétaire, son désir d'« explorer » des régions de l'Europe qui lui étaient encore inconnues. Par là seulement s'expliquent aussi bien l'ensemble que maints détails de son expédition, telle que nous l'a décrite son fidèle secrétaire : avec ces tours et détours que nous lui voyons faire en quête de personnages intéressans ou d'objets curieux ; et son insistance à se rendre compte de tout ce que les pays qu'il traverse ont à lui offrir d'un peu remarquable ; et l'habitude qu'il a d'acheter, pour son palais de Rome, toute espèce de produits de l'art ou de l'industrie de chacune des régions où le conduisent les hasards de sa route. Si l'on a pu dire de Pétrarque qu'il avait été « le premier des modernes à entreprendre des voyages pour le seul plaisir de voyager, » le cardinal d'Aragon nous apparaît comme le digne héritier de ce goût, tout « humaniste, » du poète toscan. Les plus grands princes ont pour lui moins d'attrait qu'un beau paysage, une église fameuse, ou le progrès commercial d'une riche cité ; et le même homme qui, en Allemagne, refuse de sacrifier cinq ou six journées pour aller « présenter ses devoirs » à l'empereur Maximilien, n'hésite pas à prolonger son voyage de plusieurs semaines pour se mettre au courant, par exemple, des mœurs de la Hollande, ou des particularités physiques du flux et du reflux sur les côtes de la Normandie et de la Bretagne.

Je ne puis songer, malheureusement, à le suivre ici dans tout le détail de son « tour » d'Europe. Tout au plus vais-je essayer de résumer très rapidement la partie de la relation de Beatis qui nous touche du plus près, c'est-à-dire celle qui nous décrit l'état de la France dans la seconde moitié de l'année 1517. Et pourtant je ne résiste pas à la tentation de citer au moins quelques lignes des jugemens portés, par le chanoine napolitain, sur les conditions générales de la vie dans les deux grandes régions qu'il a étudiées avant de pénétrer en France, — l'Allemagne et les Pays-Bas : car, bien que notre voyageur enregistre toujours avec soin, au cours de son journal, toutes les réflexions que lui suggère la vue des villes et villages qu'il vient de visiter, il se croit tenu encore, au sortir de chacun de ces deux pays, — comme aussi, plus tard, au sortir de France, — de revoir d'ensemble tout ce qui l'a frappé le plus vivement, nous donnant ainsi, à trois reprises, quelque chose comme d'amples et très précieux « panoramas » ethnographiques, où achèvent de se révéler à nous ses dons singuliers d'observateur et de moraliste.

Le tableau de l'Allemagne débute par une peinture de la configu-

ration du sol, depuis les régions montagneuses du Sud jusqu'aux plaines du centre, et aux pentes boisées des deux rives du Rhin. Puis vient une longue énumération des alimens et boissons, avec quelques mots sur leurs divers prix. Après quoi l'auteur aborde enfin l'étude des mœurs et habitudes allemandes.

Ces gens n'ont de cheminées que dans leurs cuisines, et partout ailleurs des poêles, dont chacun est pourvu d'une niche où se trouve placée une fontaine d'étain. Les habitans prennent un grand plaisir à garder, dans leurs chambres, toute sorte d'oiseaux, la plupart enfermés dans des cages d'un joli travail : mais quelques-uns aussi, plus apprivoisés, volent en liberté dans les chambres et au dehors... Une habitude incommode et fâcheuse de ce pays est de mettre, dans une chambre, autant de lits que l'on peut y en faire tenir : sans compter que leurs chambres à coucher n'ont ni poêles, ni cheminées, ce qui rend très désagréable le passage des pièces très chaudes dans d'autres toutes froides, du moins pendant le temps qu'il faut pour se déshabiller : mais il est vrai que la chaleur des épais lits de plume fait vite oublier cet inconvénient...

Les femmes s'attachent à avoir toujours leur vaisselle et tous leurs ustensiles de ménage extrêmement propres, tandis qu'elles-mêmes sont, à l'ordinaire, très sales, et toutes vêtues, à peu près pareillement, d'étoffes à très bas prix : mais elles sont belles et fort agréables, et, quoique froides par nature, — au rapport de certains cavaliers de notre compagnie, — elles ne détestent point les plaisirs galans. Les jeunes filles aiment à se montrer la tête ornée de couronnes de fleurs, surtout aux jours de fête; et de même font aussi les enfans qui servent dans les églises, et les écoliers. Lesdites dames vont, en majeure partie, nu-pieds, et leurs jupes, courtes et serrées, leur laissent les jambes découvertes... Elles ont coutume, toutes les fois qu'elles voient passer des étrangers ou des hommes de condition, de se lever de leur siège et de faire une révérence. Dans toutes les auberges, l'on peut être assuré de trouver trois ou quatre chambrières jeunes et jolies; et bien que l'hôtesse, et lesdites chambrières ne se laissent pas embrasser, comme les servantes françaises, la courtoisie veut qu'on leur touche la main, et qu'ensuite on leur serre la taille, en signe d'amitié. Très volontiers elles s'invitent elles-mêmes à manger et à boire avec les hôtes; et ceux qui savent leur langue peuvent leur parler tout à fait librement.

Hommes et femmes sont très assidus à fréquenter les églises, où chaque famille possède un banc qui lui est réservé : de manière que toutes les églises, à l'exception du chœur, sont remplies de bancs sur les deux côtés, avec un passage vide au milieu, comme chez nous les écoles publiques. Mais le plus remarquable est que, dans ces églises allemandes, au contraire de chez nous, personne ne parle de ses affaires ni ne s'amuse en aucune façon.

Cette piété du peuple allemand, à la veille de la Réforme, nous est confirmée par plusieurs autres témoignages de voyageurs contemporains : mais il convient d'ajouter que, sauf pour Nuremberg et une

partie de la Souabe, Beatis n'a visité que des régions allemandes qui allaient précisément échapper aux atteintes du protestantisme, le Tyrol, la Bavière, et les bords du Rhin. Poursuivant sa description, le secrétaire du cardinal d'Aragon nous entretient des forêts, des champs cultivés, des pâturages, des nombreuses espèces d'animaux domestiques. Il nous peint l'aspect extérieur des rues, dans les villes et villages, avec une foule de maisons en bois, « mais très belles et charmantes au dehors, et parfaitement commodes au dedans. » Il est ravi surtout de la variété pittoresque des pignons, ainsi que de ces *logettes* triangulaires ou carrées, « souvent toutes peintes, avec des armoiries et d'exquises figures de saints, et d'où les habitans peuvent s'amuser à observer la rue. » L'architecture des églises allemandes, également, lui plaît fort. « Il n'y a pas si petit village qui ne possède au moins une belle église, avec un haut clocher pointu, des cloches d'un son très doux, et des verrières si grandes et d'un art si parfait que l'on ne saurait imaginer rien de plus magnifique... » Ainsi l'image se déroule, nous renseignant peu à peu sur toutes les particularités de la vie allemande. Impossible de tout citer, même en abrégé; mais voici encore quelques lignes des dernières pages :

Les hommes, dans ce pays d'Allemagne, sont en général de grande taille, bien proportionnés, vigoureux, et d'un teint assez vif. Tous sont accoutumés, dès leur enfance, à porter les armes; et le moindre village possède un champ de tir où l'on s'exerce, les jours de fête, non seulement à tirer de l'arc, mais à manier les piques, ainsi que toutes les autres espèces d'armes en usage dans ce pays. Je dois ajouter que, un peu partout, sur notre route, nous avons trouvé un nombre infini de roues et de potences, qui, en plus des ornemens artistiques dont elles étaient pourvues, s'ornaient aussi d'hommes pendus, et parfois de femmes condamnées en justice : d'où l'on peut voir que, dans ces régions, les lois sont appliquées avec grande rigueur; et il faut bien reconnaître que les mœurs du pays rendent cette rigueur tout à fait nécessaire. Car comme tous les nobles habitent en dehors des villes, dans des châteaux très fortifiés, et où ont coutume de se retirer maints brigands, la vie des braves gens ne serait point possible si la justice se relâchait de sa sévérité...

Avec plus de développement encore, et une plus riche abondance de détails instructifs, Beatis procède ensuite à sa peinture de la vie et des mœurs des Pays-Bas. Ici, il n'y a plus rien qui ne plaise parfaitement à nos voyageurs, depuis l'aspect général des contrées jusqu'aux moindres nuances de la vie intime; et la différence est si profonde et complète, avec l'Italie, que tout ce qu'ils découvrent se trouve être, pour eux, un objet d'étonnement et d'admiration. La probité des

gens du peuple, en particulier, leur dévotion, leur propreté et le goût naturel d'ornementation artistique qu'ils laissent voir dans tout ce qui les entoure, tout cela nous est signalé et longuement « illustré, » avec une foule d'exemples caractéristiques. Mais il est temps que j'arrive au tableau de la France, et, sans pouvoir même m'arrêter un instant aux curieuses indications que nous fournit Beatis sur toute sorte d'œuvres d'art flamandes ou hollandaises, — comme le grand retable des Van Eyck, à Gand, qu'il proclame « la plus belle peinture qui soit au monde, » — non plus qu'aux remarquables portraits qu'il nous fait de maints personnages fameux, à commencer par le roi Charles-Quint. Voici donc de quelle façon le chanoine italien, avant de quitter Antibes pour rentrer dans ce qu'il appelle, avec un orgueil ingénu, en marge de son récit, *Italia bella*, nous résume les impressions qu'il rapporte de plusieurs mois de séjour dans notre pays :

Je débuterai, si l'on veut bien, par la manière de loger. Or il est sûr que, en général, dans lesdites provinces françaises, le logement est fort bon, surtout en comparaison de l'Allemagne : car chaque chambre ne contient que deux lits, dont un pour le maître et l'autre pour le valet, tous les deux de plumes, et dans des chambres bien chauffées. Nulle part, non plus, on ne fait mieux les soupes, les pâtés, et gâteaux de toute espèce. On y mange, à l'ordinaire, de bonne viande de bœuf et de veau ; mais meilleure encore y est la viande de mouton, à tel point que, pour une épaule de mouton rôtie avec de petits oignons, comme on la prépare dans toutes les régions de la France, vous renonceriez volontiers à la chère la plus délicate. Poules et chapons, lapins, faisans, perdrix, tout cela se trouve en abondance, à très bon marché, et très bien accommodé ; et nulle autre part je n'ai rencontré d'aussi gras et excellent gibier, la coutume étant, dans ce pays, de ne faire la chasse aux animaux sauvages que durant la saison qui convient pour chacun d'eux.

De toutes lesdites provinces, cependant, la meilleure pour le logement, et la plus civile pour la conversation des gentilshommes, est la France propre... Les femmes françaises se livrent à toute sorte de travaux, et c'est elles, surtout, qui s'occupent de vendre, dans la plupart des boutiques. Elles sont, en général, assez belles, mais pas autant qu'en Flandre ; avec cela aimables, polies, et l'usage est de les baiser sur les joues, par honneur et courtoisie. Dans maintes provinces, les femmes apprennent à raser les barbes, ce qu'elles font le mieux du monde, avec une adresse et une légèreté remarquables. Elles aiment passionnément les banquets et les fêtes ; et toutes les dames et demoiselles nobles du pays dansent avec infiniment de grâce et d'esprit...

Les hommes sont, habituellement, de petite taille et de peu de prestance, à l'exception des gentilshommes, dont beaucoup ont très bonne figure. Ces derniers s'occupent, en grande partie, à porter les armes, tandis que d'autres, au lieu de servir dans l'armée, vivent auprès du roi, de qui ils

reçoivent une pension moyennant le devoir de suivre la Cour pendant quatre mois de l'année; et lorsque le gentilhomme a servi son quartier, il peut s'en aller, ensuite, où il lui plaît. Le plus souvent, les gentilshommes emploient ce loisir à se retirer dans leurs châteaux ou maisons, qui toujours sont entourés de bois pour la chasse, et où ils vivent à fort peu de frais. Lesdits gentilshommes sont affranchis de tout paiement et de tout impôt, tandis que les paysans, leurs sujets, sont exploités et pourchassés plus misérablement que des chiens ou de véritables esclaves achetés. J'ajouterai que gentilshommes et plébéiens, marchands et personnes de tout état et de toute condition, en un mot tous les Français, se montrent avides de s'amuser et de vivre gaiement, étant si adonnés au plaisir sous toutes les formes que l'on se demande comment il leur est possible de faire jamais rien de bon. Et pour en finir avec les gentilshommes français, je dirai que tous, avec le grand nombre de prérogatives, privilèges et grâces dont ils sont comblés, peuvent remercier Dieu plus que leurs pareils des autres pays: — car ils sont assurés, du moment que la nature les a fait naître gentilshommes, de ne jamais risquer de mourir de faim, ni d'avoir à remplir de vils métiers, ainsi que font la plupart des nobles de chez nous, dont bien peu vivent en vrais gentilshommes...

Les villes ou villages desdites provinces sont loin d'avoir la beauté de ceux d'Allemagne et de Flandre, aussi bien sous le rapport des places et rues que pour ce qui est des maisons et autres édifices publics: mais on y voit généralement de très belles églises; et il n'y a pas en France une église un peu grande où, toute l'année, l'on ne puisse entendre de belle musique figurée, et où ne se chante au moins une messe par jour. Chacune de ces églises possède un groupe de six ou de huit jeunes garçons, tous vêtus de rouge, comme nos chanoines italiens, et que l'on instruit à chanter et à servir au chœur...

Les morts, à l'exception des nobles et des riches, sont enterrés en dehors des églises; mais ce qui est bien pis encore, c'est que les cimetières ne sont point clos de murs, de sorte que vous voyez, dans les villages, des tombeaux épars, comme si les morts qui y reposent étaient des juifs, et non des chrétiens... Partout la justice est pratiquée à grande rigueur; et toutes les routes sont plantées d'un nombre infini de potences, toujours abondamment fournies... Telles sont quelques-unes des particularités de ce pays de France; mais je ne dis rien ici de beaucoup d'autres, que j'ai été amené à noter, déjà, au fur et à mesure de mon récit précédent.

De ces « particularités » signalées antérieurement, la plus fâcheuse à connaître pour nous est celle que le bon chanoine a eu l'occasion d'observer, à ses dépens, dans un certain village des environs de Gaillon, où il passait la nuit en compagnie de son maître. « Dans ce lieu, vers une heure de la nuit, nous dit-il, quelqu'un m'a volé, de l'arçon de ma selle, la *bougette* que j'y avais attachée, contenant, avec divers objets d'usage, des papiers, et une somme d'argent que je me rappelle fort bien avoir monté à une dizaine de ducats. Et, de même que j'ai eu

à louer les Allemands et les Flamands, les ayant trouvés tous d'une très grande loyauté et bonne foi, jusqu'aux plus pauvres et misérables d'entre eux, de même, pour ce qui est des Français, ayant eu à souffrir d'eux un tel vilain tour, je me trouve contraint de ne point dissimuler le vrai à leur sujet; et, donc, il est certain que, dans toutes les provinces françaises, — omission faite des gentilshommes, qui nulle part ailleurs ne vivent d'une manière plus brillante et plus libérale, — les gens du peuple m'ont paru, à l'ordinaire, plus vicieux qu'on ne peut l'imaginer. » Évidemment le vol de cette « bougette, » avec sa « dizaine de ducats, » a été pour Beatis un « vilain tour » difficile à oublier; et l'on ne peut s'empêcher de regretter qu'il ne lui soit pas arrivé, au moins une fois, pendant son voyage d'Allemagne, d'avoir à faire connaissance en personne avec ces « brigands » dont il s'est plu à nous rapporter maints exploits savoureux, racontés par des compagnons de table ou des aubergistes. Mais la sévérité de son jugement sur le caractère français est, à nos yeux, amplement compensée par l'enthousiasme que lui inspirent, tout au long de son « itinéraire, » la beauté pittoresque des plages, des rivières, des parcs et jardins, la magnificence des églises et châteaux, la splendeur élégante des fêtes, et surtout l'incomparable excellence de la cuisine française. Au fond, et malgré la rigueur singulière de ses conclusions, nous sentons que ni en Allemagne ni en Flandre, ni même dans sa « belle Italie, » la vie ne lui a été aussi agréable qu'en France, avec une variété délicieuse de plaisirs où les sens n'avaient pas moins de part que l'esprit; et c'est à chaque pas que nous le surprenons en train d'envier, non sans une tentation de les imiter pour son propre compte, ces aimables hôtes dont il nous dit qu'ils n'ont point leurs pareils pour « aimer à s'amuser et à vivre gaîment. »

Chose curieuse, Paris est peut-être l'unique grande ville française dont il n'ait pas emporté une impression favorable. Au contraire de Lyon, dont l'apparence « italienne » l'a tout de suite ravi, et dont il nous fait une description vraiment poétique dans sa simplicité, la capitale du royaume, telle qu'il l'a vue d'abord du haut de Notre-Dame et qu'il a eu ensuite tout le loisir de l'examiner de plus près, lui a paru une énorme cité plus étrange que belle; et il n'y a pas jusqu'à sa cathédrale qui ne lui ait déplu, tandis qu'il avait infiniment admiré les églises de Rouen, et que bientôt la cathédrale de Bourges, ainsi que la Sainte-Chapelle voisine, allaient lui faire épuiser tout son répertoire d'épithètes louangeuses. Mais son antipathie ne l'a pas empêché de

remplir très honnêtement, cette fois comme toujours, son métier d'observateur des hommes et des choses : si bien que les longues pages qu'il consacre à nous décrire le Paris d'alors abondent en renseignemens des plus intéressans :

A l'intérieur de la ville, le fleuve se divise en plusieurs bras, tous navigables, et sur lesquels s'élèvent cinq ponts, dont trois de pierre, et deux de bois; et sur ces ponts, d'un côté et de l'autre, sont bâties des maisons qui suivent la ligne de la rue à tel point que l'on a peine à savoir où les ponts commencent et finissent... Les droits d'entrée desdits ponts appartiennent au Roi, et forment un revenu considérable .. Quant aux maisons, la plupart sont de bois, mais grandes, commodes, et bien entendues. Les rues sont souvent trop étroites, sales et boueuses au possible, et, avec cela, toujours traversées de tant de voitures qu'il y a plus de péril à y chevaucher qu'à naviguer par les Syrtes de Barbarie. Lesdites rues et toutes les places sont pavées de grandes pierres noires... Et, sur toute l'étendue de la ville, les gens se livrent publiquement aux métiers les plus divers, hommes et femmes, de telle façon que je ne crois pas qu'il y ait au monde une ville qui possède même la moitié des métiers de celle-là; sans compter qu'on y étudie également toutes les sciences, à l'exception de la nécromancie, qui est interdite... Parmi les hommes les plus remarquables de ladite ville, je nommerai seulement : Jacques Faber, doctissime en toutes facultés grecques et latines; Guillaume Budé, conseiller royal, et qui, encore qu'il soit légiste, a également écrit sur d'autres sujets; Cop, médecin du Roi, parfaitement versé dans l'une et l'autre langue; et enfin le bibliopole Estienne, homme très savant et de bonne vie.

Et voici enfin, — pour citer au moins un échantillon des remarquables portraits qui, presque de page en page, s'entremêlent au récit du chanoine italien, — voici en quels termes Beatis nous dépeint le jeune roi François Ier et sa famille, rencontrés à Rouen, immédiatement après l'arrivée en France de nos voyageurs :

La reine Claude est toute jeune; et bien qu'elle soit petite, laide, et très boiteuse des deux hanches, on la dit éminemment bonne, libérale, et pieuse. Le roi son mari, tout en étant très adonné à la luxure, et encore qu'il pénètre volontiers dans les jardins d'autrui, et ne se refuse pas de boire l'eau à diverses fontaines, n'en garde pas moins tant de respect et d'honneur pour la susdite reine, sa femme, que l'on m'a affirmé qu'il n'a jamais manqué une nuit à dormir auprès d'elle... Sa mère est une princesse de très haute taille, encore belle de teint, et pleine de vie. Toujours elle accompagne son fils, avec la jeune reine, et il est facile de voir qu'elle exerce sur eux un pouvoir absolu. Le roi lui-même est grand et fort, avec bon visage, et l'humeur la plus gaie et la plus aimable; on s'accorde à le trouver fort bien fait, quoiqu'il ait le nez trop fort, comme aussi, au jugement de monseigneur le cardinal, des jambes un peu minces pour un corps aussi grand. Ce prince a une véritable passion pour la chasse, et se

plaît surtout à forcer les cerfs. Le jour de l'Assomption, Sa Majesté s'est confessée et a communié, ainsi qu'elle a coutume de le faire aux diverses fêtes de l'année, afin d'obtenir ainsi le privilège de guérir les pauvres gens atteints de scrofule...

Mais combien plus intéressante encore est, pour nous, la relation de la visite que le cardinal et son compagnon sont allés faire, dans un faubourg d'Amboise, quelques mois plus tard, à l'un de leurs plus illustres compatriotes, qui s'était retiré là pour attendre paisiblement la mort, en bon chrétien, après une longue vie pleine d'efforts et de rêves!

Sa Seigneurie et nous avons été voir, dans sa maison, messire Léonard Vinci, Florentin, vieux de plus de soixante-dix ans, et l'un des plus excellens peintres de notre âge. Il a montré à Sa Seigneurie trois tableaux: le portrait d'une certaine dame de Florence, peint au naturel, jadis, sur l'ordre de feu le magnifique Julien de Médicis, une figure de *Saint Jean-Baptiste* tout jeune, et enfin une *Vierge avec l'Enfant assise sur les genoux de Sainte Anne*, — toutes trois œuvres infiniment parfaites. Il est vrai que, désormais, ledit maître Léonard ayant été atteint d'une paralysie du bras droit, on ne peut plus attendre de lui d'autres belles choses : mais il a fort bien instruit un élève, venu de Milan, qui travaille excellemment sous sa direction. Et quoique le susdit maître ne puisse plus colorier avec la douceur qui, autrefois, lui était habituelle, du moins il s'emploie à faire des dessins et à surveiller le travail des autres. Ce gentilhomme a composé un traité d'anatomie appliquée à l'usage de la peinture, où, d'une façon absolument nouvelle, il a étudié, sur le corps des hommes et des femmes, toutes les relations réciproques des membres, tels que muscles, nerfs, veines, jointures, intestins, et le reste. Il nous a montré ce traité, et nous a dit qu'il avait disséqué plus de trente corps d'hommes et de femmes de tout âge. Il a également écrit une foule de livres sur la nature des eaux, sur diverses machines, ainsi que sur d'autres sujets qu'il nous a cités; et tous ces livres, écrits en italien, seront une source précieuse d'agrément et de profit lorsqu'ils viendront au jour.

« Une source précieuse d'agrément et de profit, » c'est aussi ce que va être pour nous, maintenant que le voilà « venu au jour » après quatre siècles, cet *Itinéraire* d'Antonio de Beatis, dont je regrette de n'avoir pu donner qu'une idée forcément bien incomplète; et personne désormais ne pourra manquer d'y trouver en abondance ce mélange « de plaisir, d'instruction, et de sagesse, » que l'on a vu que le chanoine napolitain, avec un naïf orgueil le plus excusable du monde, promettait déjà aux lecteurs de son temps.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le gouvernement allemand vient de donner une nouvelle alerte à l'Europe, à propos des affaires marocaines. Personne ne s'y attendait. Depuis quelque temps, la diplomatie impériale semblait regarder comme naturelle et légitime la marche que les événemens avaient prise. A la vérité, ses manifestations étaient devenues rares; mais si elle se taisait, l'Empereur parlait et on recueillait ses paroles avec satisfaction. A Metz et à Strasbourg, il avait prononcé des discours dont l'intention était évidemment pacifique, et dont les conséquences pouvaient être pacifiantes. Il avait dit en termes formels que rien en ce moment ne menaçait la paix de l'Europe et protesté contre les tracasseries inutiles. Tout était donc au calme et à la sérénité. Mais les discours de l'empereur Guillaume, qui sont le plus souvent des œuvres d'art parfaites, n'ont pas dans la politique générale l'importance effective qu'on serait tenté de leur attribuer, soit en bien, soit en mal. Ils ont tantôt effrayé et tantôt rassuré également à tort. Les Allemands, grands philosophes, ont séparé la raison pure, où ils aiment à se livrer à des spéculations infinies, de la raison pratique où ils restent terre à terre: la première n'a chez eux aucune influence sur la seconde. Il semble que l'Empereur ait séparé, pour son compte, l'éloquence de la politique. Nous devrions le savoir depuis assez longtemps déjà; mais, avec nos habitudes de logique, ce n'est jamais sans quelque surprise que nous constatons le fait une fois de plus.

Deux actes simultanés ont donné à la politique allemande une allure imprévue : le départ de M. Vassel pour Fez et la démarche faite auprès des puissances pour provoquer la reconnaissance immédiate de Moulaï Hafid. La simultanéité même de ces deux actes, et la manière dont le premier s'est produit, ne laissent aucun doute sur le but

qu'ils poursuivent. Les explications données par la suite n'en ont pas atténué le premier effet, qui a été très vif : il n'en reste pas moins qu'aux yeux de tous, l'Allemagne a voulu et continue de vouloir faire au Maroc autrement que les autres puissances, ce qui diminue la force que l'Europe aurait pu trouver dans une union plus complète.

M. Vassel, consul d'Allemagne à Fez, n'est pas un inconnu pour le monde diplomatique : il a été le conseiller, l'inspirateur, le protecteur d'Abd-el-Aziz, au moment où le malheureux sultan suivait avec docilité les suggestions allemandes, croyant y trouver son salut. Dès le premier jour où la politique française s'est dessinée au Maroc dans un sens qui aurait pu en faire plus vite un pays civilisé, M. Vassel s'est appliqué à exciter les appréhensions du Sultan et l'a déterminé à se jeter dans ses bras. Il ne faut pas oublier, en effet, que si Abd-el-Aziz a pu passer dans ces derniers temps pour jouir des préférences françaises, il avait commencé par être contre nous le favori et même le champion de l'Allemagne : mais celle-ci l'a lâché au bon moment, avec la facile désinvolture qu'elle apporte dans ce genre d'opérations. Les événemens se sont depuis compliqués, précipités, assombris. L'exaltation du fanatisme musulman est devenu un péril pour tous les Européens au Maroc : ils ont dû quitter les villes et se réfugier dans les ports, notamment à Tanger. C'est là que M. Vassel a passé de longs mois, attendant, comme ses collègues, des circonstances plus heureuses pour rejoindre son poste. Il a jugé, ou plutôt on a jugé à Berlin que le moment était venu pour lui de le faire et il a pris le chemin de Fez, sans attendre la reconnaissance du nouveau sultan, en vertu d'un *proprio motu* que rien n'avait fait prévoir. Bien plus ! il est parti la nuit, en secret, en donnant à son départ les allures mystérieuses d'une conspiration. Tant de précautions devaient être suspectes : l'opinion européenne s'en est préoccupée. Alors les journaux allemands, qui sont très ferrés sur les principes du droit public, ont expliqué qu'un consul n'était pas un agent politique : M. Vassel n'était allé à Fez que pour veiller aux intérêts commerciaux de ses compatriotes, intérêts qui avaient gravement périclité depuis une année et avaient besoin d'être relevés par une main exercée, habile et prompte. Il ne fallait pas voir autre chose dans sa mission. On aurait voulu le croire, et pourtant personne ne l'a cru. Un consul n'est pas un agent politique, cela est vrai, mais il le devient quelquefois par la force des circonstances, et les cas de ce genre abondent dans toutes les mémoires. Au reste, il n'y en a pas de plus probant que celui de M. Vassel lui-même dans

le rôle qu'il a joué autrefois auprès d'Abd-el-Aziz : ce rôle a été politique au premier chef. Toutes les dépêches racontent que, le long de sa route, il a tenu des propos qui ne sentaient pas du tout le consul, mais bien le ministre, ou même l'ambassadeur. Ce sont ceux qu'il tient maintenant à Moulaï Hafid, et celui-ci pourrait lui répondre : — Vous avez dit la même chose à mon frère; où cela l'a-t-il mené? Vous l'avez abandonné; qui me prouve que vous ne m'abandonnerez pas à mon tour quand vous n'aurez plus besoin de moi? — Il y aurait un grand intérêt pour l'observateur philosophe à assister aux conversations de Moulaï Hafid et de M. Vassel. On dit que les murs ont des oreilles : s'ils avaient aussi une langue, ils pourraient terminer les phrases que commence le consul allemand, car ils les ont déjà entendues.

Au moment même où il envoyait M. Vassel rejoindre son poste à Fez, le gouvernement impérial a fait une seconde démarche, non moins significative, non moins importante : ses représentans auprès des puissances ont été chargés d'aller voir les ministres des Affaires étrangères des gouvernemens auprès desquels ils sont accrédités, et de leur dire que, dans sa pensée, il serait utile, en vue de la pacification du Maroc, de reconnaître Moulaï Hafid le plus promptement possible. Le gouvernement impérial ne s'est pas contenté d'adresser cette suggestion aux puissances, il en a saisi en même temps l'opinion, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dans une note officieuse, pour ne pas dire officielle, a indiqué le sens et reproduit à peu près les termes de la communication qui venait de leur être faite. Un énorme moellon tombant au milieu d'une eau tranquille ne produit pas plus d'effet : on s'est demandé partout, avec étonnement, ce que voulait l'Allemagne. Allait-elle, reculant de plusieurs mois, de plusieurs années même en arrière, et remontant au delà de la conférence d'Algésiras, reprendre l'attitude qui avait si longtemps et si vivement inquiété l'Europe? Les apparences pouvaient le faire craindre, car elles sont aujourd'hui à peu près les mêmes qu'autrefois.

L'Allemagne n'ignorait pas, en 1905, les arrangemens qui avaient été pris entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Italie, en vue des affaires marocaines ; elle pouvait d'autant moins les ignorer que communication lui en avait été faite; et cependant, l'empereur Guillaume, prenant tout d'un coup une initiative isolée, a fait à Tanger le voyage dont personne n'a perdu le souvenir. Il pouvait se plaindre peut-être, en tout cas il le faisait, de n'avoir pas été mêlé assez intimement à une affaire dans laquelle il croyait avoir un mot à dire et un rôle à jouer.

pour y entrer, il a exigé qu'elle fût européanisée et portée devant la conférence. Satisfaction lui a été donnée ; on peut dire que c'est lui qui a posé et fait accepter le principe que toutes les puissances ont au Maroc des droits égaux. Il a toutefois reconnu, avec les autres, que toutes n'y avaient pas les mêmes intérêts, et que la France et l'Espagne en avaient de particuliers. Ces principes une fois fixés, la conséquence était que toutes les puissances devaient marcher d'accord dans leurs relations politiques avec le Maroc, et que deux d'entre elles étaient spécialement désignées pour proposer les initiatives à prendre. On dira peut-être que cette dernière conséquence ne découle pas nécessairement du principe ; en tout cas, elle en découle naturellement, et ne saurait provoquer aucune objection de la part de gouvernemens amis, désireux de ne pas provoquer entre eux les tracasseries que l'empereur Guillaume a répudiées à Strasbourg. Avant les derniers événemens ottomans, aucun mandat spécial n'avait chargé l'Autriche et la Russie de prendre des initiatives analogues au sujet des questions balkaniques : tout le monde cependant a approuvé qu'elles les prissent, et pourquoi ? parce qu'elles avaient, elles aussi, des intérêts spéciaux dans les Balkans et que les gouvernemens amis trouvaient juste de leur reconnaître des droits correspondans. Cette situation a duré aussi longtemps qu'elles ont été d'accord. Ne devait-il pas en être de même pour la France et pour l'Espagne au Maroc? On l'a cru, la France et l'Espagne ne l'ont pas mis en doute, et elles ont fait savoir qu'elles préparaient des propositions qui seraient ultérieurement soumises à l'approbation générale. Cette manière de procéder a paru correcte : l'Allemagne, pour son propre compte, n'y a fait aucune objection. Elle savait donc fort bien que la France et que l'Espagne travaillaient à la rédaction d'une note commune, lorsqu'elle a fait elle-même la démarche soudaine dont nous avons indiqué plus haut le caractère. Une fois de plus elle se séparait des autres puissances ; elle faisait bande à part ; elle prenait à l'égard du Maroc une attitude particulière, oubliant que l'acte d'Algésiras avait établi la solidarité de l'Europe. Et à quel moment l'oubliait-elle ? Au moment où, un nouveau souverain étant monté sur le trône, l'Europe, quelque disposée qu'elle fût à le reconnaître, avait quelques questions à lui poser et quelques garanties à lui demander. — Commencez par reconnaître le Sultan, disait la *Gazette de l'Allemagne du Nord ;* vous lui poserez ensuite toutes les questions et vous lui demanderez toutes les garanties que vous voudrez. — Et la *Correspondance de l'Allemagne du Sud* ajoutait qu'on ne pouvait rien lui

demander avant de l'avoir reconnu, parce qu'il n'aurait alors aucune autorité pour répondre. Étrange sophisme qui laisse la raison confondue! Mais les puissances ne l'entendent pas ainsi.

Dès que la démarche allemande a été connue, il y a eu, on nous permettra de le dire, une explosion dans le monde entier. Le gouvernement impérial avait voulu faire appel à l'opinion par l'intermédiaire de la *Gazette de l'Allemagne du Nord;* l'opinion lui a répondu avec une netteté, une fermeté, une unanimité qui n'ont pu lui laisser aucun doute sur ses sentimens. — Eh quoi! a-t-on dit, l'Allemagne se plaint sans cesse que de mauvais génies travaillent à son isolement, pour aboutir à son encerclement; elle reproduit sur ce thème des variations de plus en plus amères, qui se renouvellent sans fin; et lorsque l'occasion se présente à elle de marcher avec les autres, elle leur fausse compagnie de la manière la plus brusque, et va prendre loin d'eux une situation qu'elle juge probablement plus favorable à ses intérêts. Ses intérêts sont respectables sans doute, mais les autres ont les leurs qui ne le sont pas moins et qu'ils n'entendent pas sacrifier non plus. Il y a pour les puissances deux manières de veiller à leurs intérêts : ou d'en faire un bloc et de les défendre en commun; ou d'adopter le principe : Chacun son droit, chacun pour soi. Mais il faut choisir. L'Allemagne veut s'assurer le bénéfice des deux systèmes en même temps, ce qui n'est pas de jeu. Pour fortifier sa situation, elle affaiblit celle de l'Europe. Elle agit en mauvaise Européenne. Elle prétend rester dans l'accord des puissances et flirter en tête à tête avec le Maroc. Elle est d'ailleurs coutumière du fait. On se rappelle peut-être que, il y a quelques années, le concert européen s'était formé au sujet des affaires de Crète, l'Allemagne s'en est tout d'un coup retirée : elle voulait ménager le sultan de Constantinople dans l'espoir d'obtenir de lui des avantages privilégiés, qu'elle en a obtenus en effet. Encouragée par ce premier succès, elle recommence la même tactique avec le sultan de Fez; mais la situation n'est pas la même, et la diversion qu'elle opère est beaucoup plus dangereuse. Si l'Allemagne veut reconnaître Moulaï Hafid seule, qu'elle le fasse, c'est son droit : Moulaï Hafid pourra apprécier alors ce que vaut pour lui la reconnaissance de l'Allemagne isolée. Quant aux autres puissances, et notamment à la France et à l'Espagne, elles sont toutes disposées à reconnaître le nouveau sultan; seulement, elles y mettent des conditions, et rien ne les fera dévier de la marche prudente qu'elles ont adoptée. Il n'est pas certain du tout qu'une reconnaissance hâtive de Moulaï Hafid contribuerait à l'apaisement intérieur du Maroc; mais quand même

il en serait ainsi, l'apaisement immédiat du Maroc, très désirable, n'est pas le seul intérêt qui soit en cause, et peut-être en est-il encore de plus précieux. — Tel est, à peu de chose près, le langage qui a été tenu partout. Les journaux autrichiens et italiens y ont mis plus de réserve dans la forme, mais non moins d'énergie dans le fond. Ils ont affecté d'éprouver de l'étonnement de l'initiative allemande, tandis que les journaux des autres pays ont exprimé un sentiment plus vif. L'Angleterre, qui a son franc parler, ne s'est nullement gênée pour dire son opinion, et la presse allemande a jugé qu'elle y avait apporté plus d'amertume que nos propres journaux. N'oublions pas la presse américaine : elle s'est montrée, comme toujours, animée du bon sens robuste qui lui est propre et a jugé les choses avec cette équité supérieure que donne l'éloignement. Nous l'avons lue avec un grand plaisir. Il n'y a pas eu une voix discordante, ou du moins il n'y a eu de désaccord qu'entre les journaux allemands. Les pangermanistes ont montré une joie exubérante ; ils ont approuvé sans retenue l'attitude du gouvernement impérial et déclaré brutalement que, si la France en était mécontente, cela leur était bien égal ! Mais les autres ont montré plus de discrétion, même lorsqu'ils ont cru devoir suivre leur gouvernement, puisqu'il avait pris parti. A lire entre leurs lignes, on sentait bien qu'ils le suivaient sans grand enthousiasme : ils comprenaient que l'affaire était mauvaise et mal engagée.

Sur le fond des choses, telle a été l'opinion générale : sur l'attitude de notre gouvernement, l'approbation n'a pas été moins unanime. Si la démarche du gouvernement allemand n'était pas particulièrement dirigée contre nous, elle nous atteignait néanmoins plus que d'autres, soit à cause de notre situation spéciale au Maroc, soit parce que nous étions aux prises dans le Sud-Oranais avec des difficultés qui n'étaient pas encore résolues, et dont l'origine incontestable était dans l'anarchie marocaine. Le fait même que nous avions pendant quelque temps paru incliner du côté d'Abd-el-Aziz abandonné par l'Allemagne, pendant que celle-ci inclinait du côté de Moulaï Hafid, donnait un caractère peu obligeant à la précipitation avec laquelle on nous poussait à reconnaître ce dernier. On nous mettait vraiment l'épée dans les reins. Malgré cela, nous sommes restés très calmes, et notre gouvernement n'a pas perdu une minute son sang-froid. Il fallait répondre à la communication verbale qui nous avait été faite. Notre chargé d'affaires à Berlin a reçu pour instruction de dire au ministre allemand des Affaires étrangères, ou à son représen-

tant, que nous étions occupés à rédiger, avec l'Espagne, des propositions qui lui seraient soumises dès qu'elles seraient arrêtées, et qu'il ne nous semblait pas que Moulaï Hafid dût être reconnu auparavant. Cette réponse, qui remettait les choses au point, était si naturelle qu'elle a été faite par les autres puissances, à peu près, semble-t-il, dans les mêmes termes : toutes ont fait savoir au gouvernement allemand qu'elles attendaient la note franco-espagnole avant de se prononcer. Quelque diligence que nous y ayons mise, la rédaction de cette note a pris plusieurs jours. Le gouvernement espagnol tenait, comme nous, à honneur de ne pas présenter à l'Europe des propositions improvisées ; il a voulu en peser tous les termes, et il l'a fait avec l'attention la plus minutieuse ; notre collaboration, malgré la bonne volonté que nous y avons mise de part et d'autre, n'a pas pu aboutir du premier coup. Enfin l'accord a été réalisé : nous espérons qu'il amènera à brève échéance une entente générale. Le gouvernement allemand a paru vouloir dissiper les impressions qu'avait fait naître sa première démarche, impression qui venait, disait-il, d'un malentendu : jamais il n'avait voulu se séparer des autres puissances par une reconnaissance anticipée et isolée du nouveau sultan ; il n'avait pas eu d'autre but que d'appeler leur attention sur l'utilité qu'il y avait à opérer cette reconnaissance en commun, mais le plus tôt possible. Si ce sont là ses dispositions, elles sont excellentes, et il importe peu qu'il leur ait donné au début une forme sur laquelle on a pu se tromper. Nous souhaitons qu'il y persiste, car nous croyons comme lui qu'il y a utilité à reconnaître rapidement Moulaï Hafid. Que faut-il pour cela ? Que l'Allemagne, se ralliant aux propositions franco-espagnoles, lui en conseille la prompte acceptation. Mais le fera-t-elle ?

Tout le monde est disposé à reconnaître Moulaï Hafid, et même désireux de pouvoir le faire. Un des motifs qui donnaient à la démarche allemande un caractère peu obligeant est qu'elle semblait dire que nous n'éprouvions aucun empressement à régulariser la situation marocaine, et que, tout entiers à nos regrets de l'échec d'Abd-el-Aziz, nous risquions de nous immobiliser dans cette attitude négative, en attendant du ciel un miracle impossible. Rien n'était plus loin de notre pensée. Il est bien vrai que, voyant dans Abd-el-Aziz le sultan légal du Maroc, celui que toutes les puissances avaient reconnu et avec lequel elles avaient traité, nous avons mis moins de rapidité que l'Allemagne à l'abandonner. Nous avons attendu que le sort des armes eût prononcé entre son frère et lui, puisque le sort des armes représente

au Maroc la volonté de Dieu, et que celle-ci détermine la volonté du peuple lui-même. C'est la victoire qui désigne le sultan; il fallait donc qu'elle eût prononcé; mais, quand elle l'a eu fait, il aurait été absurde de ne pas accepter son verdict. Que nous importe, en somme, que le sultan du Maroc se nomme Abd-el-Aziz ou Moulaï Hafid? Nous n'avions personnellement qu'une crainte, à savoir que la victoire restât longtemps incertaine entre les deux compétiteurs, ce qui aurait indéfiniment prolongé l'anarchie. Heureusement, celle de Moulaï Hafid a été complète. Elle n'a pas été brillante, militairement parlant; ce n'est pas un de ces exploits dont celui qui en profite a le droit de se glorifier; elle est due surtout à la trahison et à la panique. Si les destinées tiennent parfois à peu de chose dans le reste du monde, elles tiennent à moins encore au Maroc. Mais, quelque modeste qu'elle ait été, la victoire a été décisive. Notre parti a été pris tout de suite. S'obstiner dans la cause vaincue aurait été un de ces actes de chevalerie qui ont illustré autrefois don Quichotte: nous n'en devions pas tant à Abd-el-Aziz que nous avions recueilli il y a quelques mois, sortant tout moulu des mains de l'Allemagne, et qui n'avait cherché un concours auprès de nous que parce qu'il n'en trouvait plus ailleurs. Il ne pouvait plus rien faire pour nous et nous ne pouvions plus rien faire pour lui, sinon lui montrer les égards qui étaient dus à son infortune et, autant que possible, en adoucir pour lui les suites. Il ne serait digne en effet, ni de la France, ni de l'Europe, de se désintéresser de son sort. Heureusement il n'y a aucune haine entre les deux frères : c'est un trait honorable de leur caractère. On obtiendra, sans doute, assez facilement de Moulaï Hafid qu'il assure à Abd-el-Aziz une existence décente : il n'a voulu lui prendre que la couronne.

Il l'a, et ce n'est pas nous qui ferons obstacle à ce qu'il la garde; nous souhaitons, au contraire, qu'il la porte haut et ferme; mais sa reconnaissance officielle par l'Europe et par nous est un fait d'une autre nature que celui qui lui a donné la couronne. Nous n'avons pas seulement le droit, nous avons le devoir d'y mettre des conditions. Le changement de souverain dans un État civilisé, quelle qu'en soit la cause, ne change en rien la situation internationale de cet État: tous les traités qui la constituent subsistent, jusqu'au jour où ils ont été modifiés d'un consentement commun. Il doit en être au Maroc comme ailleurs : néanmoins, comme nous avons affaire à un pays qui ne ressemble pas à tous les autres, et à un souverain que nous connaissons mal et qui est le produit d'une révolution provoquée surtout par la

haine de l'étranger, la plus élémentaire prudence conseille de nous assurer de leurs dispositions. Quelles sont-elles ? Nous aurons à le demander à Moulaï Hafid avant de le reconnaître. Nos exigences sont très simples : elles se bornent à obtenir de lui l'assurance qu'il respectera tous les traités, conventions et arrangemens contractés par ses prédécesseurs, et non seulement l'Acte d'Algésiras, qui est le dernier de ces traités et le plus solennel, mais tous sans exception. Cette promesse une fois faite, cet engagement une fois pris par le nouveau sultan, chaque puissance veillera, en ce qui la concerne, à ce qu'ils soient tenus.

Il semble que, sur ce point, il ne puisse y avoir aucune difficulté; on ne voit même pas comment un désaccord pourrait se produire entre les puissances; s'il se produisait, tout l'édifice du droit des gens en serait ébranlé. Mais nous le savons bien, — et, si nous ne l'avions pas su, la lecture des journaux allemands nous l'aurait suffisamment appris depuis quelques jours, — il y a un autre point particulier à la France, sur lequel on cherchera peut-être à équivoquer : nous voulons parler de l'indemnité qui nous est due pour l'expédition de la Chaouïa. Cette question ne peut pas se régler en vertu d'un traité. Sans doute l'Acte d'Algésiras a chargé l'Espagne et nous d'organiser la police à Casablanca, et ce sera finalement une œuvre de police que nous y aurons faite et que nous y laisserons; mais dire que nous n'y avons pas fait autre chose serait abuser des mots et les détourner de leur sens restreint et précis. Nous avons été entraînés peu à peu à faire dans la Chaouïa une campagne, dont l'objet initial était de venger des Français et des Italiens odieusement massacrés, et dont le résultat final a été d'avoir assuré l'ordre et la sécurité dans une grande province marocaine. Que toute l'Europe soit appelée à bénéficier de ce résultat, il est difficile de le contester : cependant les journaux allemands le contestent, ou du moins ils ne veulent voir que les souffrances qu'ont éprouvées, au premier moment, leurs nationaux à Casablanca. Il est dû aux commerçans allemands une indemnité pour les pertes qu'ils ont subies, soit; mais il nous en est dû une autre pour les dépenses que nous avons faites. Le droit public ne se compose pas seulement de traités; il se compose aussi de précédens auxquels tous les publicistes attachent la valeur d'une règle internationale. Le dernier de ces précédens, et l'un des plus connus, est celui qui s'est produit à l'occasion du bombardement d'Alexandrie et du débarquement qui l'a suivi : on devra s'en inspirer, pour le règlement de la situa-

tion que des circonstances analogues ont créée au Maroc. La note franco-espagnole n'est pas encore connue, et nous ne sommes pas dans le secret de notre gouvernement; mais il ne paraît pas possible que cette question ait été négligée au cours des pourparlers qui ont eu lieu entre Paris et Madrid. Nous demandons que notre droit soit reconnu : ce sera ensuite à nous de trouver, toujours en nous inspirant des précédens, les modalités les plus propres à en assurer pratiquement le respect.

Y a-t-il là, de notre part, des prétentions excessives? Non, certes. L'accord un peu laborieux que nous avons établi avec l'Espagne nous en est d'ailleurs une garantie. Quant à l'Allemagne, si nous avons reproduit plus haut les impressions que sa première attitude a fait naître, nous devons la croire sincère lorsqu'elle assure qu'on s'est mépris sur ses intentions et qu'elle n'a jamais voulu se séparer des autres puissances. Mais elle a voulu s'en distinguer, et c'était déjà trop. Elle a voulu faire du zèle au profit de Moulaï Hafid, dans l'espoir que celui-ci ne l'oublierait pas et lui en saurait gré d'une manière durable; elle a voulu donner une secousse à la diplomatie européenne de manière à hâter la reconnaissance du nouveau sultan, se réservant de faire valoir auprès de lui ce service. Son excuse est que, après avoir fait sa mise sur Moulaï Hafid au moment où le conflit s'est élevé entre les deux frères, elle a pensé avoir le droit, puisque son candidat avait gagné la partie, de réaliser un bénéfice personnel, et même de le grossir dans toute la mesure possible. Ce sentiment est humain, mais il est mesquin, et ce n'est pas par ces petits calculs qu'on mène une grande politique. On n'aboutit qu'à lui donner une apparence équivoque et louche, qui réveille les défiances au moment où elles commençaient à se dissiper. Les puissances ne demanderaient pas mieux de s'entendre une bonne fois avec l'Allemagne, et de trouver dans cet accord une nouvelle garantie pour la paix. Nous en serions particulièrement heureux, nous qui sommes les voisins de l'Allemagne, et qui avons un si grand intérêt à entretenir avec elle des rapports corrects et courtois. Mais comment faire? Les autres gouvernemens ont une politique dont les données sont connues; il est relativement facile d'en prévoir les applications probables au milieu des événemens qui se succèdent; seule, ou peu s'en faut, l'Allemagne a une politique contradictoire, décousue, qui échappe à toute prévision, déconcerte, trouble, heurte, et ne saurait inspirer à personne confiance ni sécurité. C'est pour cela qu'on s'en éloigne. Il n'en a pas toujours été ainsi. L'Allemagne, autre-

fois, groupait les puissances autour d'elle, parce qu'on savait ce qu'elle voulait et où elle allait. On se groupe aujourd'hui en dehors d'elle, parce que c'est ailleurs qu'on aperçoit une volonté claire et une orientation définie.

Nous avons dit quelles semblaient être les conditions à mettre à la reconnaissance de Moulaï Hafid. Quelques journaux français y en ajoutaient une de plus : ils auraient voulu que Moulaï Hafid usât de son autorité pour disperser la harka qui, partie du Tafilalet, menaçait le Sud-Oranais. Ce vœu marquait quelque simplicité. Sans doute l'état troublé du Maroc, et l'explosion de fanatisme qui s'y est produite, étaient pour quelque chose dans l'ébranlement dont nous ressentions le contre-coup sur nos frontières ; mais il n'est pas prouvé que Moulaï Hafid ait été l'auteur personnel et responsable de la menace dont nous étions l'objet ; et, s'il l'avait été, il aurait été bien en peine, après avoir déchaîné le mouvement, de l'arrêter subitement par une sorte de *quos ego!* Lui demander cela aurait été lui demander l'impossible, et au surplus les choses ont tourné de telle sorte que nous aurions été désolés qu'il nous rendît ce prétendu service. C'est à nous qu'il appartient de protéger notre frontière, à nous seuls ; et nous n'avons jamais douté que nous fussions à même de le faire. L'événement a justifié notre confiance. La fameuse harka de 20000 hommes qui s'était transportée dans le voisinage de notre poste de Bou Denib a été dispersée aussitôt qu'elle a été attaquée : elle paraît avoir éprouvé des pertes énormes et avoir été mise dans l'impossibilité absolue de recommencer. Grâces en soient rendues à nos officiers et à nos soldats, dont les premiers ont pris les mesures les plus propres à atteindre le but, tandis que les seconds les ont vaillamment exécutées ! Il y a eu deux combats : l'un défensif, l'autre offensif, et c'est naturellement le dernier qui a été décisif. Lorsque le premier nous a été livré, le colonel Alix n'était pas encore arrivé avec la colonne de 5000 hommes qu'il commande ; nous ne pouvions donc pas manœuvrer autour de Bou Denib et nous nous sommes contentés de repousser les assauts de l'ennemi. Dès qu'il a été à Bou Denib, le colonel Alix n'y a pas attendu les Marocains ; il a marché contre eux et l'affaire n'a pas été longue ; nos soldats ont été admirables de coucourage et d'entrain ; mais en réalité, nos canons ont tout fait, et le combat n'a guère été qu'un tir d'artillerie. Les Marocains, qui s'étaient avancés avec audace, ont été accueillis par une pluie de fer qui n'a pas tardé à les mettre en déroute : la harka a pris la fuite, abandonnant son camp et, ce qui indique un désarroi encore plus

grand, la plupart de ses morts et de ses blessés. Tout avait été préparé avec précision par nos généraux; l'exécution n'a pas été moins sûre de la part du colonel Alix. Ils méritent également notre reconnaissance.

Et qui sait s'ils ne méritent pas un peu celle de Moulaï Hafid? Nous nous plaçons dans l'hypothèse où le nouveau sultan voudrait sincèrement s'entendre avec l'Europe et avec nous; l'hypothèse est peut-être gratuite; mais, à supposer qu'elle ne le soit pas, c'est une question de savoir si Moulaï Hafid pourra réaliser ses intentions. Ne sera-t-il pas débordé par le fanatisme dont il est le produit? Il était bon de démontrer que le fanatisme, quelque violent qu'il soit, ne suffit pas contre l'artillerie européenne: la démonstration avait commencé dans la Chaouïa, elle vient de se terminer à Bou Denib. Si Moulaï Hafid a quelque esprit politique, il y trouvera de la force contre les exigences et les impatiences du parti qui l'a porté au pouvoir. Mais que savons-nous de lui? Rien, ou peu de chose, et peut-être y aurait-il quelque imprudence à ajouter foi aux nouvelles diverses et souvent contradictoires que les dépêches nous apportent. Il est certain toutefois que, depuis sa proclamation à Tanger et dans les autres ports, Moulaï Hafid aurait eu le temps de donner signe de vie, c'est-à-dire de notifier son avènement à l'Europe et de lui demander de le reconnaître. Il n'en · rien fait, il se tait, il attend, il réfléchit. Quel sera le résultat de ses réflexions? Suivra-t-il les suggestions que M. Vassel lui apporte peut-être? En trouvera-t-il d'autres dans sa propre intelligence? Marchera-t-il dans le large sillon qui a été ouvert par l'Europe à Algésiras? Se laissera-t-il tenter par l'esprit d'aventure? Nous le saurons bientôt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

